

# MORT D'UNE ALGÉRIENNE À LA MECQUE: 7 ANS DE PRISON POUR UN YÉMÉNITE

P. 4

## Le Quotidien

Edition Nationale d'Information D'ORAN

Actualité  
Autrement Vue

### La Tunisie ne veut plus être un « modèle » CHRONIQUE DE LA FAILLITE D'UNE SUPERCHERIE

A. Benel hadj

- **L'émeute comme institution politique**  
Mourad Benachenhou
- **Tunisie, la révolution confisquée ?**  
Brahim Senouci
- **De Bab El Oued à Sidi Bouzid**  
Djamel Labidi
- **Après la chute du tyran**  
Akram Bel kaïd
- **La révolution de jasmin prend tout le monde par surprise**  
Pierre Morville
- **Les nouveaux maîtres de la rue**  
Abed Charef



Ph.: AFP

- **Les effluves du jasmin risquent d'être détournés...**  
farouk Zahi



- **Cet enivrant jasmin de liberté**  
Ammar KOROGHLI



- **Le pain et les rêves !**  
Taleb HAFSI
- **De Tunis à Alger, le chemin est très court**  
El Yazid Dib
- **L'échec des « intellectuels » organiques**  
Mohamed Mebtoul
- **Un débat non partisan est-il possible sur les récentes émeutes ?**  
Mohammed Kouidri



- **Ben Ali: représentatif, il est**  
Abdou B.
- **En guise de conclusions**  
Ahmed Saïfi Benziane

## SPARK

5 Portes - 5 Places  
1.0L DOHC 16S - 68CV

PRIX TTC À :

950 000 DA

TAXE SUR VÉHICULE NEUF INCLUSE

DISPONIBILITÉ  
IMMÉDIATE



L'étoile Chevrolet veille sur vous.



Alger Ksar Ezzouar : Tél. 021 24 30 30 - Fax. 021 24 58 01  
Alger Les Annassers : Tél. 021 44 96 00 à 05 - Fax. 021 54 09 18  
Alger Dely Brahim : Tél./Fax. 021 33 62 25  
Etoile d'Oran : Tél. 041 42 12 80/32 - Fax. 041 53 84 16

www.diamal.net  
INFORMATION ET ASSISTANCE CHEVROLET : 021 98 00 61  
Offres valables chez Diamal et son Réseau National

GARANTIE 2 ANS  
OU 130 000 KMS

## Les Tunisiens restent mobilisés contre l'Etat-RCD La fortune mal acquise du clan Ben Ali - Trabelsi dans la ligne de mire

Les Tunisiens maintiennent la pression contre l'Etat-RCD et continuent à se mobiliser pour éviter le « vol » de la révolution. Alors que les responsables réunis à Charm El Cheikh s'inquiètent d'une possible contagion, les Tunisiens tentent une traque de la fortune mal acquise du clan Ben Ali-Trabelsi.

Salem Ferdi

Les Tunisiens font preuve d'une vigilance extrême pour éviter le détournement du cours de la révolution et ils ne veulent pas laisser le parti de Ben Ali, le RCD, Rassemblement constitutionnel démocratique, neutraliser le mouvement. Le gouvernement « d'Union nationale », où le RCD s'est vu octroyer tous les ministères régaliens, s'est heurté à cette rue frondeuse décidée à ne pas se laisser voler sa révolution. L'UGTT a été la première à prendre le pouls de l'opinion en ordonnant aux membres du syndicat choisis pour figurer dans ce gouvernement de s'en retirer. La centrale syndicale a d'ailleurs décidé de se retirer de toutes les structures de représentation du régime. A la suite des trois membres de l'UGTT qui ont obtenu l'adjonction de leur centrale, l'opposant Mustafa Ben Jaafar, du Forum démocratique pour le travail et les libertés, nommé à la Santé, a suivi le mouvement, tout en laissant entendre qu'il pourrait réintégrer le gouvernement. Si Ben Jaafar n'a pas fermé la porte à une réintégration du gouvernement, l'UGTT, elle, campe sur ses positions. L'hésitation de Ben Jaafar est intervenue à la suite de l'annonce que le président tunisien par intérim, Foued Mebazaa, et le Premier ministre Mohamed Ghannouchi ont renoncé à leurs fonctions au sein du RCD. Le parti au pouvoir tente d'ailleurs de se donner une autre apparence en décidant de « radier » de ses rangs l'ex-président Ben Ali et six de ses collaborateurs. Cela n'a pas empêché le renouvellement, mercredi, des manifestations à Tunis et dans de nombreuses villes du pays pour protester contre le gouvernement de transition.

« Nous voulons un nouveau Parlement, une nouvelle Constitution et une nouvelle République », « Peuple, révolte-toi contre les partisans de Ben Ali », scandaient les manifestants encerclés par un dispositif important des forces de l'ordre. « Nous nous sommes débarrassés du dictateur, mais pas de la dictature ». Des manifestations similaires se sont déroulées à Sidi Bouzid, Regueb, Ben Guedane, Kasserine et d'autres régions du pays qui ont été à la pointe de la révolte populaire.

### DEUX HEURES DE COUVRE-FEU EN MOINS

Le gouvernement a décidé d'alléger le couvre-feu de deux heures et il s'appliquera désormais de 20 heures à 5 heures du matin. Mais le gouvernement très contesté de Ghannouchi a décidé de maintenir l'interdiction de rassemblement sur la voie publique de plus de trois personnes. Cela n'a pas empêché les Tunisiens de manifester contre un gouvernement à dominante RCD qui leur donne le sentiment d'un retour en arrière. Même ceux qui ne veulent pas exclure le RCD du processus politique considèrent qu'il est inacceptable de lui accorder un poids prépondérant de nature à renforcer ses positions dans les rouages de l'Etat et du pouvoir. La réunion du « gouvernement de transition », prévue pour mercredi, a été reportée à jeudi, mais même ce rendez-vous était incertain. Il devrait examiner en premier une « loi d'amnistie générale ». Il n'en reste pas moins que l'un des plus importants enjeux d'un gouvernement de transition en charge de préparer des élections présidentielles et législatives durant les six prochains mois est celui de la séparation de l'Etat du quasi-parti unique qu'était le RCD. Les « gestes » du

chef de l'Etat par intérim et du Premier ministre de renoncer à leurs fonctions n'impressionnent pas outre mesure l'opposition. Celle-ci constate, pour le rejeter, que ce sont des ministres en fonction sous Ben Ali qui vont avoir la mission d'organiser la transition et les élections. Ils ont quelques excellentes raisons de douter de leur neutralité. Beaucoup de Tunisiens auraient souhaité que Ben Ali soit jugé. L'issue paraît improbable mais les Saoudiens ont fait savoir - mince consolation pour les victimes de l'arbitraire - que le président déchu ne pouvait se livrer à des activités politiques. Son accueil « ne peut conduire à une quelconque activité (de Ben Ali) sur la Tunisie depuis le territoire saoudien », a indiqué le ministre saoudien des Affaires étrangères en soulignant que sa présence dans le royaume s'accompagne « de conditions et de restrictions. Aucune action ne sera autorisée », a-t-il ajouté.

### LA « RICHESSE » DE ZINE ET LEILA

De son côté, la Suisse a décidé de bloquer d'éventuels fonds appartenant à Zine El Abidine Ben Ali dans la Confédération. En Tunisie même, une enquête judiciaire pour « acquisition illégale de biens » et « placements financiers illicites à l'étranger » a été ouverte contre Ben Ali et sa famille, a annoncé mercredi l'agence officielle TAP. L'enquête est ouverte pour « l'acquisition illégale de biens mobiliers et immobiliers », les « placements illicites à l'étranger » et « l'exportation illégale de devises », a précisé l'agence, citant une « source autorisée ». Ces enquêtes visent notamment l'ancien chef d'Etat, sa femme Leila Trabelsi, « des frères et gendres de Leila Trabelsi, les fils et les filles de ses frères ». Ce sont les deux clans « présidentiels » qui ont mis en coupe réglée le pays depuis 23 ans. Les hommes d'affaires tunisiens ont d'ailleurs commencé à retirer leur argent de la Banque Zitouna, de Sakher El Materi, époux de Nesrine Ben Ali. Selon Business News, les agences de la banque sont en train de perdre « un million de dinars par jour et par agence ». Les assurances données par les dirigeants de la Banque qu'elle allait être nationalisée n'ont pas calmé les appréhensions des clients. Selon Business News, ce ne sont pas seulement des clients ordinaires qui retirent leur mise de la banque mais aussi de « gros » clients, des hommes d'affaires qui ont ouvert des comptes à la Banque Zitouna, par opportunisme et qui ont retiré leur argent.

### LE JUGE MEHREZ CHASSÉ

La Banque serait à court de liquidités et pourrait se retrouver dans une situation de faillite. Autre chute enregistrée, celle de Hédi Djilani qui a présenté sa démission de la présidence de l'Utica, la centrale patronale tunisienne. Il n'est pas le seul à faire les frais de sa proximité avec le système Ben Ali. L'un des symboles le plus zélé du Bénéalisme, le juge Mehrez Hammami a dû quitter le palais de justice sous la pression de magistrats et avocats du barreau de Tunis qui le houspillaient en pleine salle d'audience. Mehrez Hammami avait la main lourde contre les opposants. Il avait infligé une lourde peine à l'avocat Mohamed Abbou en 2005. Celui-ci avait publié des articles sur Internet dont l'un faisait une comparaison entre les prisons tunisiennes et Abou Ghraïb en Irak, où des soldats américains ont torturé et humilié des prisonniers irakiens.



Ph.: AFP

## ANALYSE

Kharroubi Habib

**L**e pouvoir et le gouvernement sont sur leurs gardes car ils redoutent une possible reprise de la contestation populaire. Il est vrai que le mécontentement citoyen n'a guère été désamorcé par les mesures de baisse des prix de l'huile et du sucre décrétées par le gouvernement suite aux émeutes ayant éclaté en réaction à l'extravagant surenchérissement que ces prix ont subi en début janvier.

L'atmosphère dans le pays est électrique et les autorités n'ont pas tort d'appréhender que le moindre incident ou prétexte peut être l'étincelle dont jaillirait l'embrasement redouté. Les services de sécurité sont en état d'alerte maximum et les walis et les administrations locales instruits d'avoir à ne prendre aucune décision ou initiative risquant d'envenimer la tension sociale. L'exemple tunisien dont elles craignent la contagion au pays hante l'esprit des autorités. D'autant que des acteurs politiques de l'opposition semblent s'être réveillés de leur léthargie consécutivement aux émeutes vécues par le pays et à la révolte populaire en Tunisie qui a mis à bas la dictature de Ben Ali, et se montrent offensifs dans la volonté d'en découdre avec lui.

A cet égard, le RDC est le plus incisif. Non seulement il a multiplié les condamnations sans appel du système et du régime, mais a décidé d'appeler à une marche populaire contre eux. Malgré l'interdiction de cette manifestation par les autorités administratives, il paraît peu probable que Saïd Sadi et le RCD y renonceraient. C'est pourquoi samedi prochain, date fixée par eux pour cette marche populaire, sera une journée à haut risque pour peu que les citoyens répondent à leur appel.

### Un pouvoir en état d'alerte

Ce qui semble devoir être le cas pour plusieurs raisons. D'abord, bien sûr, parce que le ras-le-bol populaire cherche la moindre occasion pour s'exprimer. Ensuite, parce que les autorités pour mettre l'opinion publique de leur côté lors des récentes émeutes juvéniles ont commis la maladresse de présenter la non participation des adultes à celles-ci comme étant la preuve qu'ils désapprouvent cette révolte juvénile et les mots d'ordre qu'elle a brandis. C'est pour réfuter cette assertion officielle que de nombreux citoyens adhèrent au principe d'une marche populaire pacifique de protestation, fût-elle à l'initiative d'un parti dont ils ne partagent l'ensemble de la vision et des prises de position.

En lançant son appel, Saïd Sadi savait que le moment et le climat dans le pays plaident en faveur de son initiative. C'est le pouvoir qui est ainsi mis au pied du mur. Pour avoir laissé entendre que les jeunes émeutiers ont eu tort d'exprimer leur mécontentement par la violence alors qu'ils pouvaient le faire librement de façon pacifique, les autorités ne peuvent persister dans leur refus d'une marche populaire organisée et conduite dans cette forme. Elles ne peuvent également justifier son interdiction par la prétendue menace d'attentats terroristes alors qu'elles ont donné leur bénédiction à des manifestations de rue favorables au pouvoir et au régime. La répression de la marche à laquelle le RCD a appelé serait la démonstration que ce pouvoir et ce régime sont imperméables à toute notion d'ouverture politique et déterminés à maintenir le statu quo suicidaire dans lequel ils ont fourvoyé le pays. Et alors seule une révolution à la tunisienne pourrait sauver l'Algérie.

### Thon rouge

## Le recours de l'Algérie examiné en février

La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICATA) devrait examiner le recours de l'Algérie portant sur le recouvrement de son quota de thon rouge de 2011 en février prochain, a affirmé hier le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdellah Khanafou. « La CICATA va se réunir (en principe) au courant du mois de février à Barcelone. Nous avons nos représentants qui vont assister (à cette réunion) », a ajouté dans une déclaration à l'APS le ministre en marge d'une réunion d'évaluation du secteur de la pêche.

L'Algérie, rappelle-t-on, avait introduit un recours auprès de cette commission, qui avait lors de sa réunion annuelle au mois de novembre dernier à Paris décidé de réduire le quota de captures algériennes à 298 tonnes en 2011. Le quota de l'Algérie, qui devait être de 616 tonnes, a été amputé de

418 tonnes, qui ont été réparties entre quatre pays: Libye, Egypte, Maroc et Croatie. Le ministre a estimé, dans ce contexte, que ce dossier (du thon rouge) « n'était pas une priorité. Beaucoup de choses ont été dites sur ce sujet (du thon rouge), mais en tant que premier responsable de ce secteur (...), ce n'est pas une priorité pour moi, et je ne pense pas que cela intéresse les Algériens », a-t-il dit. « Ce qui importe pour le citoyen, c'est le prix du poisson et l'indisponibilité du produit sur le marché, et non pas le thon rouge », a-t-il ajouté.

M. Khanafou a estimé également que l'Algérie n'était pas en mesure de pêcher son quota en 2010 et les opérateurs (nationaux) « ne se bousculent pas à la porte » pour la campagne de 2011. « Nous sommes en train de préparer cette campagne, mais est-ce que nous sommes capables d'atteindre le but qui nous a été fixé », s'est-il demandé en indi-

quant que la commission chargée de réceptionner les demandes d'autorisation de pêche au niveau du ministère avait attribué des autorisations à deux opérateurs seulement, qui vont participer à la campagne de pêche cette année.

Le ministre a regretté « l'expérience vécue par le passé » lorsque l'Etat avait accordé des aides pour acquérir des thoniers en vue de participer à ces campagnes de pêche au thon rouge, mais les opérateurs n'ont pas respecté leurs engagements et sont allés « faire des affaires en mer », a-t-il dit. « D'ailleurs, c'est ce qui a poussé la CICATA, a-t-il ajouté, de prendre des mesures draconiennes du fait que maintenant personne ne peut pêcher cette espèce sans qu'il y aient des représentants du pays concerné, de la commission et des gardes-côtes pour que tout se passe dans la transparence, et tout le processus de capture doit être filmé », a-t-il souligné.

Tirage du N° 4905  
133.981 exempl.

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06  
Fax et Rédaction  
041.32.51.36 / 32.69.06  
Imp.: Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : SIMPRAL  
Constantine : S.I.E.  
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57

Rédaction Constantinoise  
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**Impôts**  
**La dossier Djezzy**  
**toujours en discussion**

« On n'est pas dans une phase de recouvrement forcé avec Djezzy, on est toujours dans la phase de notification sur la base des éléments que nous avons et en phase de discussion contentieuse », a affirmé, hier, Mustapha Zikara, directeur de la législation et de la réglementation fiscale de la Direction générale des impôts (DGI), au forum d'El Moudjahid.

M. Aziza

Le représentant des impôts a affirmé que l'administration fiscale ne peut en aucun cas recourir au recouvrement forcé (saisie des équipements, blocage des comptes et autres) avant de passer par toutes les autres voies légales possibles pour contraindre le contribuable à payer sa dette. Le confédéré a précisé que Djezzy est à son troisième redressement fiscal d'un montant de 230 millions de dollars. Et de préciser que le recouvrement de la dette de Djezzy doit se faire dans les prochains jours. « On attend, on ne risque rien, d'autant que c'est une entreprise de droit algérien qui dispose d'actifs en Algérie, donc nous avons une garantie de paiement ». Zikara a énuméré les différentes étapes pour récupérer les dettes fiscales auprès de Djezzy : il faut savoir que Djezzy, comme toute autre entreprise algérienne, a le droit d'introduire un recours et de payer les 20 % et de surseoir aux 80 % restants. Et de signaler que l'administration dispose d'un délai de quatre mois pour statuer sur le contentieux. Si le contribuable n'est pas satisfait, la loi lui accorde de recourir à une commission de recours et il est en droit de payer 20% et de surseoir aux 80 % qui restent. Lorsque la commission de recours notifie la décision définitive sauf saisine de la justice, l'administration procède dans ce cas au recouvrement forcé (saisie de biens, majoration par des pénalités). Et dans le cas de Djezzy, « dans le cas où elle introduit une réclamation, nous sommes obligés d'attendre l'aboutissement du contentieux pour pouvoir engager le recouvrement forcé, mais nous ne sommes pas dans cette phase. Nous sommes pour l'instant en phase de notification sur la base des éléments que nous avons et discussion contentieuse » a-t-il souligné. Le confédéré a, par ailleurs, affirmé que les pouvoirs publics ont mis une batterie de mesures pour lutter contre la fraude fis-

cale. Soucieuses de préserver ses recettes fiscales, les autorités concernées ont introduit une nouvelle mesure nommée dans le jargon financier « auto-liquidation en matière de TVA ». Le confédéré a expliqué que le versement de cette taxe doit se faire par le client lui-même directement au Trésor public lorsque le redevable légal est établi à l'étranger. Il a également tenu à préciser qu'aucun transfert de TVA n'a eu lieu à l'étranger, puisque la loi l'interdit formellement. « Il est quasiment impossible de transférer la TVA à l'étranger ». Une autre mesure concerne notamment les entreprises étrangères qui travaillent le plus souvent momentanément en Algérie. La loi de finances 2011, explique Zikara, donne la possibilité aux receveurs des impôts d'exiger le paiement immédiat de l'intégralité des sommes mises à la charge des contribuables non établis en Algérie, et dont le recouvrement risque d'être compromis en raison du recours par certaines sociétés au sursis légal de paiement sans garantie, alors qu'elles sont en fin de contrat. « Dans l'ancien système, les entreprises payaient 20% et elles attendaient jusqu'à la fin du contentieux pour payer les 80 %, a-t-il déclaré. Désormais, ce ne sera pas le cas, les pouvoirs publics ont décidé « dès que l'entreprise est en phase de fin de contrat, elle ne va pas bénéficier du sursis légal de paiement. Elle doit présenter des garanties bancaires à même d'assurer les recouvrements sinon on passe au recouvrement forcé ». Enfin, toujours dans la même logique de lutte contre la fraude fiscale, les sociétés et compagnies d'assurance sont sommées de transmettre un état des polices d'assurance contractées par les personnes physiques, morales, entités administratives, compagnies ou titres de véhicules ou patrimoines. Le confédéré a ouvert une parenthèse pour évoquer le nouveau code des impôts qui sera soumis prochainement au gouvernement.



**Raïna**  
**Raïkoum**

Kamel Daoud

**D**epuis hier, les Pharaons des Etats arabes sont réunis au bord de la mer Rouge, en Egypte, pour traverser les flots à la poursuite

de Bouazizi et des siens. Poème inaugural : à quoi sert un pays « arabe » aujourd'hui ? Autrefois, il servait à l'attendre, se battre pour lui, en rêver, y habiter ou y retrouver les siens et en chasser les colons. Cinquante ans après, tous sont unanimes à le dire : un pays arabe, cela sert à ce que les « Arabes » restent chez eux, à y pomper des pétroles ou à y regarder des gens mourir, crever, s'ennuyer, se surveiller et se faire frapper. Les libérateurs se sont proclamés héritiers puis prophètes du développement pour tous, puis dictateurs stabilisateurs, lutteurs anti-islamistes, surveillants des flux migratoires et présidents à vie dans des pays sans vie et sans saveur. Et quand, à peine un demi-siècle après les vivats de l'indépendance, des gens en arrivent à se brûler parce qu'ils ne peuvent ni changer leur pays, ni le quitter, ni le manger, ni l'aimer, on a tous conclu à la nécessité d'avoir une autre réponse à la question : est-il nécessaire d'avoir un pays ? Les réponses sont donc là : certains disent non et veulent remplacer le pays par la oumma, l'entreprise par la mosquée et enjamber la terre au nom du ciel, la femme au nom du diable ou l'humanité au nom de la vérité. D'autres disent non : mon pays c'est là où je peux arriver en allant tout droit vers le nord, par chaloupes, fax, clics ou visas. Le pays c'est là où la chamelle s'épuise et se transforme en racines, selon le film d'Erissala. Pour d'autres ? Le pays est ce que l'on a connu avant et avant l'avant.

A l'époque où on croyait qu'on allait avoir un pays parce qu'on y vivait déjà. D'autres disent non avec les yeux, regards baissés : cela ne sert à rien de demander

**Réunion des Pharaons**  
**près de la mer Rouge**

un pays quand on ne peut pas en avoir au moins un morceau ou le périmètre d'une chaussure. La solution est donc de fermer sa porte, s'en aller sans fin

chez soi et subir la vie comme un mauvais voisin qui tourne autour du soleil. D'autres vivent aussi le pays comme un pays par défaut : quand on arrive à n'arriver nulle part, le pays c'est l'endroit où on est coincé.

D'ailleurs, dans un monde mondialisé, le pays c'est le salaire, l'emploi : là où on encaisse sa paie, on peut proclamer sa nationalité. Est-ce fini ? Non : pour les peuples « arabes », le pays est reconnaissable par le vide qu'il laisse dans la poitrine après qu'il se soit fait voler. On ressent le pays par son manque, sa possibilité, son interdiction d'avoir un pays dans son propre pays. Les dictateurs arabes le disent d'ailleurs et souvent : un pays c'est trop sérieux pour qu'il soit habité par son peuple et trop rare pour qu'on le donne aux siens. Que faire alors ? Si on brûle le pays, il n'existe plus. Si on l'attend sans bouger, il ne viendra jamais. Si on y va malgré les polices, on risque de mourir avant de l'avoir touché. Si on se contente de le regarder, on souffre de ce qu'il ne vous regarde même pas. Si on le dénigre sans cesse, on finit par s'insulter soi-même. Si on ne le reprend pas aux quarante voleurs, on en crève à la longue, de tristesse et de dépossession. Si on s'y fait exploser, on l'émette encore plus. Si on s'y met du côté des voleurs, on finit par marcher sur le corps de sa propre mère. Arrêtons donc et revenons à l'essentiel : est-il utile d'avoir un pays quand on ne l'a pas et qu'on ne l'a jamais eu et qu'on s'est toujours vu refuser de lui caresser l'encolure ? Oui. C'est d'instinct : même quand on n'a pas de pays, on a toujours le souvenir de celui qu'on a perdu. Et même quand on ne veut pas avoir un pays, on habite le pays de son refus.

**En partenariat**

**128 projets d'investissement en 2010**

Amine L.

« La Bourse de partenariat a enregistré 128 idées de projets de partenariat entre les investisseurs nationaux et étrangers. Ces projets concernent les secteurs de l'industrie, des services, du tourisme, de la santé et l'agriculture », a déclaré Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), invité, hier, de la radio chaîne 3.

L'ANDI a organisé, hier à Alger, une rencontre regroupant les porteurs de projets dans le but de conclure des partenariats. Selon M. Mansouri, le nombre de projets qui ont été validés par le Conseil national de l'investissement (CNI) a triplé en 2010 par rapport à 2009. Le directeur de l'ANDI n'a toutefois cité aucun chiffre, se contentant de mentionner que « ces projets se déclinent dans le secteur du médicament, du bâtiment, du tourisme, de l'industrie et des as-

surances ». M. Mansouri nie toute « réticence » des investisseurs étrangers. Le directeur de l'ANDI a affirmé que les pays asiatiques, arabes et les Européens affichent de plus en plus un vif intérêt vis-à-vis de l'Algérie. Et de citer l'exemple de la visite à Alger, dès le 23 janvier prochain, d'une délégation de 35 investisseurs anglais. L'objectif de la Bourse de partenariat que nous avons mise en place au niveau de l'ANDI est de mettre en relation d'affaires les potentiels partenaires nationaux et étrangers mais aussi entre nationaux (public/privé). « En créant cette Bourse de partenariat, l'ANDI se positionne comme une force de proposition pour les investisseurs étrangers.

Le principe consiste en une base de données qui permet aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers de nous faire part de leurs idées de partenariat. La Bourse répercute ensuite ces propositions à destination des potentiels partenaires », explique-t-il. Pour M. Mansouri, la Bour-

se assure une parfaite confidentialité des discussions d'affaires entre les partenaires. « La Bourse transmet ensuite les projets de partenariat au Conseil national de l'investissement », a-t-il ajouté. Et de révéler que « le gouvernement mettra prochainement en place un nouveau dispositif pour promouvoir le partenariat public privé ». La loi de finances 2009 a plafonné la part de l'investisseur étranger à 49% contre 51% pour le partenaire national. Et M. Mansouri de rappeler l'objectif de cette loi : « Nous recherchons des investisseurs étrangers susceptibles de transmettre à nos entreprises le savoir-faire et la technologie, et du coup, participer à la diversification de l'économie et la réduction des importations mais aussi et surtout booster la création d'emplois », explique-t-il. « Ce que nous recherchons est d'abord de satisfaire la demande de consommation nationale. Et une fois la demande nationale satisfaite, on ira à l'exportation », affirme-t-il. Et de souligner les avanta-

ges qu'offre l'Algérie aux investisseurs : « l'énorme potentiel du marché algérien illustré par la lourde facture des importations et la constance du plan quinquennal 2010-2014 qui se décline dans la construction de grandes infrastructures publiques, notamment dans le bâtiment, sont deux éléments clés de l'extraordinaire opportunité d'investissement », relève-t-il. Et d'ajouter que « contrairement à beaucoup de pays qui ont subi la récession et la crise économique, l'Algérie connaît une bonne santé financière ». M. Mansouri estimera que le projet d'implantation d'une unité de montage de véhicules Renault en Algérie est très avancé. Le projet va se concrétiser. M. Mansouri estimera que l'environnement des affaires est en perpétuelle amélioration en Algérie grâce notamment à la création de centres de facilitation pour les PME, des guichets uniques, de la caisse de garantie (FGAR) ainsi que l'agence de promotion des PME.

## Protestation des lycéens Les syndicats se disent «compréhensifs»



Ph.: B. H. Karim

Houari Barti  
& Mokhtaria Bensaâd

Le mouvement de contestation des classes terminales semble s'inscrire dans le temps, à Oran, en dépit du dialogue ouvert par la direction de l'Education avec les représentants des lycéens. Hier encore, au moins deux cents élèves de différents lycées de la wilaya se sont regroupés devant le siège de la direction de l'Education avec la même revendication : l'allègement des programmes qualifiés de trop chargés. «Chaque jour, je rentre au lycée, le matin à 8h et j'en sors le soir à 17h. Pas pour rentrer à la maison, mais pour aller suivre les cours particuliers qui débutent à 18h. Je suis tout le temps fatiguée, et on n'est qu'au mois de janvier», affirme une lycéenne, à sa sortie de la réunion tenue entre les délégués et le secrétaire général de la direction de l'Education. «Personne ne semble se soucier si l'élève assimile ou pas. Tout ce qui compte c'est que le programme soit terminé avant l'examen du baccalauréat. La meilleure preuve de cet état de fait, c'est que tous les élèves, y compris les plus doués, sentent le besoin de prendre des cours particuliers. La quantité des cours n'a jamais été un critère de performance s'il n'y a pas le souci d'efficacité qui garantit la qualité», affirment, encore, les élèves.

Premier responsable de ce «fiasco», selon les élèves, ce sont les enseignants qui semblent avoir définitivement opté pour le «bourrage des crânes» pour être dans la grâce de leur tutelle. Et d'ajouter : «Ceci sans compter le fait que cette situation les arrange car c'est le meilleur contexte pour eux, pour mieux vendre leurs cours particuliers. C'est ce qui explique ce silence complice». Après concertation, les délégués des élèves ont décidé de rejoindre leurs établissements, sans pour autant reprendre les classes. Ils attendent du «concret», à leurs revendications, disent-ils. Leur espoir réside dans l'intervention de la Fédération des parents d'élèves qui devait se réunir, hier à 16h, pour décider d'une démarche pour aider les élèves. Les délégués se sont donnés le mot pour patienter jusqu'à dimanche, dans l'espoir d'un heureux dénouement. Faute de quoi, ils réinvestiront la rue pour observer un nouveau sit-in pacifique devant le siège de l'Académie.

Ce mouvement de protestation n'a pas laissé indifférents les syn-

dicats de l'Education. Très compréhensifs de cette action menée par les élèves, les syndicats : le SNAPEST et la FNTE, appellent le ministère de l'Education à réagir en organisant une conférence débat sur tout le programme appliqué et qui, apparemment, renferme des zones d'ombre pour les lycéens. Cette crainte exprimée dans la rue est justifiée, selon le partenaire social, et incite le ministre de l'Education à intervenir pour apaiser les esprits. Tout comme les élèves, les représentants des deux syndicats, contactés hier, parlent, eux aussi, de surcharge des programmes et de l'inadaptation des emplois du temps. Le représentant du SNAPEST, M. Aous, relève que ce mouvement de protestation des lycéens n'est pas un événement, puisque les deux dernières années ont connu ce même scénario, sans que la question soit profondément étudiée par la tutelle. Il n'y a eu que du bricolage et le problème demeure entier. Le SNAPEST reste convaincu que pour laisser les élèves souffler et leur donner la possibilité de suivre les cours dans les meilleures conditions, il est urgent de revoir tout ce programme en concertation avec tous les acteurs de l'Education et faire des propositions plus adaptées au niveau des élèves.

Le représentant du syndicat se dit très compréhensif de la position des élèves concernant leur inquiétude du seuil des cours fixés par le ministère, arguant que «même les enseignants sont harcelés toute l'année pour achever le programme, à tout prix et par tous les moyens. C'est un sentiment de psychologie qui s'est développé chez les enseignants. Quant aux élèves, ils ont trouvé la parade en assistant aux cours juste pour prendre des notes pour se payer ensuite les cours particuliers». Le représentant de la FNTE, M. Boussâada, pour sa part, qualifie l'action des lycéens de légitime, même s'il considère que le mouvement de protestation n'est pas le moyen adapté pour dénoncer la surcharge des programmes et la fixation par le ministère de la date du 15 mai prochain pour communiquer le programme de l'épreuve du baccalauréat. Pour régler ce problème, la FNTE appelle le ministère à organiser une conférence nationale qui soit explicative de tout le programme, car d'ailleurs, nombreux sont les élèves qui ne comprennent pas le fond du problème. C'est dans ce sens que le ministre est appelé à réagir pour éclaircir tous les points aux lycéens.

## Mort d'une Algérienne à La Mecque: sept ans de prison pour un Yéménite

Djamel Belaïfa

Arrêté le 15 septembre dernier par la police saoudienne, un Yéménite a été condamné par un tribunal saoudien à sept ans de prison et 500 coups de fouet pour avoir provoqué indirectement la mort d'une jeune Algérienne, Sarah Khatib, à La Mecque en septembre dernier.

La jeune fille, âgée de 15 ans, avait trouvé la mort en sautant du toit d'un hôtel où elle logeait en compagnie de sa famille qui effectuait le pèlerinage à La Mecque, selon une source officielle. Le quotidien saoudien al-Iqtissadia, qui rapporte l'information, souligne que le Yéménite «a reconnu au cours de son interrogatoire avoir eu une liaison avec la jeune fille», et précisé qu'il était en train de dîner avec elle lorsqu'un de ses camarades a fait irruption. Une dispute entre le Yéménite et son camarade s'en est suivie.

L'inculpé a alors demandé à l'adolescente de «fuir avant que ses parents ne découvrent qu'elle était en sa compagnie», a ajouté le journal. La jeune fille a alors sauté du toit de l'hôtel et est morte, a ajouté le journal. L'adolescente, qui résidait en France, était venue à la mi-septembre avec des

membres de sa famille à La Mecque pour effectuer la Omra. Son corps avait été retrouvé sur le toit d'un hôtel contigu à celui où elle résidait avec ses proches. Des médias saoudiens avaient alors affirmé qu'elle essayait d'échapper à une tentative de viol et se serait jetée du balcon ou de la terrasse de son hôtel. L'autopsie a montré que le corps portait des traces de blessures, mais que l'adolescente n'avait pas été violée, selon le quotidien al-Iqtissadia.

Le 15 septembre dernier, la police avait appréhendé deux Yéménites accusés du meurtre de la jeune Algérienne. Le 25 du même mois les deux individus ont été déférés devant la justice. Le quotidien saoudien Okaz avait souligné que le principal accusé allait être poursuivi également pour tentative de viol. Les deux Yéménites étaient passibles de la peine de mort conformément à la charia, en vigueur en Arabie Saoudite.

A la mi-septembre, les autorités saoudiennes ont ouvert une enquête sur les circonstances de la mort de l'adolescente algérienne. Selon certains journaux saoudiens, la jeune fille essayait d'échapper à une tentative de viol et se serait jetée du balcon ou de la terrasse de son hô-

tel. Le porte-parole de la police de La Mecque, le commandant Abdel Mohsen al-Mayman, cité par la presse, avait annoncé que «quatre employés de l'hôtel, originaires du Yémen et du Bangladesh, ont été appréhendés et sont interrogés».

L'affaire avait suscité l'émoi des Algériens. Quelque 300 pèlerins algériens se sont rassemblés devant l'hôtel le 15 septembre pour réclamer une enquête sur les circonstances de la mort de la jeune fille. Tout le quartier de Ghaza, mitoyen de la grande mosquée de La Mecque, où logent généralement les pèlerins algériens et maghrébins, a été bouclé par les services de sécurité, qui ont tenté de calmer la colère des Algériens. Le gouvernement algérien avait réclamé une enquête sur les circonstances de cette mort violente de la jeune Sarah. Son père biologique, installé à Tlemcen, avait également réclamé toute la vérité sur la mort de son enfant.

Depuis l'annonce de la mort de l'adolescente, plusieurs versions et hypothèses avaient circulé dans les journaux sur les véritables circonstances de cette disparition, sur les mobiles du crime ainsi que sur les auteurs présumés.

## Les paramédicaux annoncent une grève de deux jours chaque semaine

Z. Mehdaoui & H. B.

Le personnel paramédical a de quoi se réjouir, après l'accord conclu mardi dernier entre le SNAPAP et le ministère de la Santé, selon les représentants de ce syndicat. En effet, le secrétaire général chargé de l'organique du Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (SNAPAP) Belmili Layachi, a annoncé, hier, que la mouture finale du statut des paramédicaux a été finalisée et un accord signé avec le ministère de tutelle. La mouture transmise à la fonction publique, a déclaré le responsable du SNAPAP, comporte quelque 189 articles ainsi que 7 titres. Les paramédicaux sont classés désormais dans la catégorie 11, une demande, longtemps revendiquée par le personnel paramédical, a ajouté Belmili Layachi, à l'occasion d'une conférence de presse animée au siège du syndicat, à Bab Ezzouar, à l'est d'Alger.

Si par ailleurs, le SNAPAP et le ministère de la Santé sont arrivés à un accord, concernant les paramédicaux, ce n'est pas le cas malheureusement avec le ministère de la Formation professionnelle. Le secrétaire chargé de l'organique au sein de ce syndicat autonome, qui représente, selon lui, 1,6 million de fonctionnaires, a menacé de recourir à une grève générale. A l'origine du mécontentement du SNAPAP, le refus du ministre de s'asseoir autour d'une table avec les syndicalistes, a fait savoir M. Belmili. Ce dernier a déclaré que le ministre refuse catégoriquement de s'adresser au SNAPAP, déclarant, dit-il, un seul partenaire social, comprendre par là, l'UGTA.

«Nous mettons en garde le ministre contre cette position et s'il persiste nous allons à une grève à travers le territoire national», a menacé le SG chargé de l'organique du SNAPAP.

Sur un autre plan, le SNAPAP a appelé hier, le gouvernement à l'associer aux travaux de la prochaine tripartite. Le confédérant a déclaré qu'il ne concevait pas que le patronat soit représenté par plusieurs organisations alors que son syndicat «fort représentatif», a toujours été exclu.

«Nous avons des propositions à faire» soutient le SG, chargé de l'organique qui souligne que «le pacte économique et social ne sert à rien, s'il n'y a pas de paix».

Parmi ses propositions, le SNAPAP suggère de procéder à la hausse des allocations familiales qui sont établies actuellement entre 300 et 600 DA, pour chaque enfant. Il propose également de procéder à l'augmentation de l'allocation destinée aux femmes au foyer pour atteindre 3.000 DA alors qu'elle est fixée, aujourd'hui, à 800 DA.

Concernant la lutte contre le chômage, le SNAPAP qui salue les efforts des autorités en matière d'emploi, semble avoir d'autres solutions pour créer des emplois et vite. Ce syndicat a suggéré, hier, de débaucher quelque 300.000 retraités qui exercent toujours dans la fonction publique pour les remplacer par des jeunes diplômés notamment. Le responsable du SNAPAP a, par ailleurs, appelé à une «conférence syndicale nationale» en y associant tous les syndicats, y compris l'UGTA, pour mieux s'organiser, mettre en place une «charte d'éthique syndicale» et sortir avec des propositions concrètes.

Mais si le SNAPAP accueille avec satisfaction l'accord avec le ministère de tutelle, le syndicat autonome des paramédicaux (SAP) voit les choses d'une toute autre manière.

En effet, le SAP a annoncé hier, une grève nationale de deux jours par semaine à compter du 1<sup>er</sup> février prochain. Cette grève, a précisé le SAP, dans un communiqué diffusé hier, correspondra à chaque mardi et mercredi de la semaine. «Le syndicat algérien des paramédicaux ne lésinera sur aucun moyen pour durcir son mouvement si aucune solution concrète ne vienne répondre à cette préoccupation majeure : adoption du statut particulier de la corporation paramédicale dans un délai raisonnable tel que conclu par la commission mixte MSPRH/SAP «Système LMD, groupe A, Catégorie 11», lit-on dans le même communiqué. Le syndicat des paramédicaux affirme, en outre, que «le statut de la corporation paramédicale devient l'enjeu d'un lobby qui ne ménage aucun effort pour que la corporation sombre à jamais dans un système de formation archaïque et précaire». Et de souligner : «le syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a la vision diamétralement opposée, ayant fondé sa revendication élémentaire sur un statut digne, à même de redorer le blason de cette corporation marginalisée depuis toujours».

Dans ce même communiqué, rendu public à l'issue d'une réunion tenue jeudi dernier, le SAP «appelle la corporation paramédicale à la vigilance face à la manipulation et manœuvres occultes que tentent désespérément un groupuscule d'opportunistes à faire du statut de la corporation un fonds de commerce».

### Ali Belhadj inculpé d'atteinte à la sécurité de l'Etat

L'ancien numéro deux du Front islamique du salut (FIS, dissous) Ali Belhadj a été inculpé, mercredi à Alger, d'«atteinte à la sécurité de l'Etat» et d'«incitation à la rébellion armée», a indiqué, hier, l'AFP qui cite une source proche du dossier. M. Belhadj, qui était entendu par un juge d'instruction du tribunal de Bab El Oued, avait été interpellé par la police, dans ce quartier populaire d'Alger, lors des émeutes contre la hausse des prix. M. Belhadj a refusé de répondre aux questions du magistrat et a rejeté les deux chefs d'inculpation, selon la même source.

### Boumerdès Un jeune s'immole par le feu à Dellys

Un jeune âgé de 35 ans s'est immolé, avant-hier à Dellys, après s'être aspergé d'essence. La victime a été transportée, dans un état jugé critique, à un hôpital de la wilaya d'Alger.

Selon des témoignages, le jeune homme du nom B. Karim, a tenté de s'immoler par le feu, aux environs de 19h. La scène a eu lieu au centre-ville, non loin du siège de la daïra de Dellys. Une source proche de la wilaya a précisé que ce jeune est handicapé

mental à 100% et habite la commune de Afir, une localité distante de près de 5 km de Dellys. Il fait partie d'une famille composée de 7 membres, ajoutent les mêmes sources qui ne donnent pas de précision sur les circonstances exactes de ce drame.

Pour rappel, un père de famille de la commune de Cap Djinet a tenté, la semaine dernière, de s'immoler à Bordj Menaïel pour exiger l'attribution d'un logement.

O. M. & K. R.

## En guise de conclusions

Quelle conclusion va clôturer le compte-rendu de l'enquête commandée par le Président sur les immolations par le feu de jeunes algériens ? Que «l'Algérie ce n'est pas la Tunisie» comme l'a si tristement annoncé Louisa Hanoun ?



PAR  
**AHMED SAÏFI  
BENZIANE**

Ou que le nombre de concernés n'est pas assez important pour créer un phénomène inquiétant, au point où le scénario tunisien se réédite chez nous, avec ce qu'il a comporté comme prise de conscience et comme force d'une rue habituée à un calme artificiel ? Le scénario tunisien s'est joué avec un seul immolé par le feu. Son nom est entré dans l'Histoire par la grande porte poussant ceux qui pensaient la faire sans lui et ses semblables à en sortir par un hublot. Il a déjà une biographie officielle annonçant qu'il était «vendeur de fruits et légumes ambulants habitant à Sidi Bouzid, ville moyenne de quarante mille habitants située dans le centre-ouest du pays. Fils d'ouvrier agricole, il a arrêté ses études à la mort de son père pour faire vivre sa famille, son activité de vendeur constituant leur seul revenu. Ne possédant pas d'autorisation officielle, il se fait confisquer sa marchandise à plusieurs reprises par les employés municipaux. Essayant de plaider sa cause et d'obtenir une autorisation et la restitution de son stock auprès de la municipalité et du gouvernorat, il s'y fait insulter et chasser ». Mort à 26 ans pour défaut de présentation d'une autorisation de gagner sa vie comme il le pouvait, dans un pays fermé à l'espoir et à toutes les autorisations. Mais pas mort pour rien comme l'a prétendu dans son discours diarrhéique le guide des Libyens du haut de sa mégalomanie insultante, honteuse, mais toute arabe. Pas mort pour rien, car sans préméditation de ce qui allait suivre, en seulement sacrifier un corps qu'il jugeait inutile et offrir à un peuple les limites de l'indignation.

Les Tunisiens ont su donner un sens au sacrifice. Son message ? Simplement écrit

sur facebook mais combien complexe «Je quitte, maman, pardonne-moi, les reproches sont inutiles, je suis perdu sur un chemin que je ne contrôle pas, pardonne-moi, si je t'ai désobéi, adresse tes reproches à notre époque, pas à moi, je quitte et mon départ est sans retour, j'en ai marre de pleurer sans larmes, les reproches sont inutiles dans cette époque cruelle, sur cette terre des hommes, je suis fatigué et je ne retiens rien du passé, je quitte en me demandant si mon départ m'aidera à oublier ».

La suite, tout le monde la connaît maintenant. La suite c'est que les peuples dominés par leurs gouvernants, méprisés, réduits poussés au suicide, savent qu'il est possible de les chasser par immolation. C'est possible et c'est la première des conclusions que devrait comporter le rapport commandé sur les immolés par le feu en Algérie.

La deuxième conclusion c'est qu'il ne s'agit plus là de casseurs ou de voyous ni de terroristes attirés par la rançon produits par les régimes bananiers, mais de chômeurs ayant épuisé toutes les voix de recours. Y compris la «harga» traduite jusque-là par «émigration clandestine», pénalisable, menant vers des prisons inhumaines où règnent l'humiliation, la dépersonnalisation, l'incertitude, la rapine. Jusque-là. La harga aujourd'hui passe par l'immolation par le feu du corps et ne peut être pénalisée.

La loi est coincée et ceux qui espèrent l'instrumenter aussi. Et c'est la troisième conclusion du rapport. On ne peut pas tuer un mort ni l'emprisonner, ni le sanctionner. On peut tout juste l'enterrer par milliers, puis se retourner vers ceux qui ont été à l'origine de son suicide. Les mal-élus, les détenteurs d'une signature sur une autorisation, les faiseurs de lois sans suite, les complices et les complices des complices, les silencieux devant

l'injustice, les mendiants en cols blancs, qui ont accepté de tendre la main au risque d'engloutir un pays fait pour des titans. Les partis, les parties de partis, les opposants qui s'enrichissent, les partisans du moment, les alliés, les frères, les sœurs, les cousins et autres membres des tribus régnautes. C'était ça la Tunisie qui ne ressemblerait pas à l'Algérie selon Hanoun Louisa. Quant à l'immolation par le feu on peut dire aujourd'hui qu'outre le fait qu'elle soit déjà algérienne, elle est aussi égyptienne et mauritanienne.

Faut-il alors profiter du sommet de Charm El-Cheikh pour ouvrir une enquête dans chaque pays arabe ou se préparer à en ouvrir une en cas de survenue ? Que va pouvoir dire à ses pairs le leader (ou dealer) libyen ? Que la Tunisie a été bien gouvernée par son ami Ben Ali et sa pulpeuse femme et que le peuple est dans l'erreur ? Que son modèle de gouvernance loufoque devrait les inspirer parce que porteur de fermeture jusqu'à l'immolation par le feu de jeunes, qui, au-delà du chômage et de la mal vie se voient obligés de supporter leurs dictatures ? N'a-t-il pas dans son discours grossier à l'adresse des Tunisiens, expliqué que l'enfant du peuple ne sera jamais gouvernant car non concerné par le changement ? N'en déplaît à ceux ne disant mot sur la révolte des enfants d'Hannibal gardant un silence consentant par peur que le feu ne s'allume chez eux, le nom de Bouazizi, un enfant du peuple justement, restera planté dans les langues et dans les rêves d'une génération qui refuse la hogra et qui a bien intériorisé le célèbre «we can». «We can» transformer le feu en eau et éteindre les incendies si seulement les rapports et leurs conclusions pouvaient permettre de dire la vérité aux gouvernants enfermés dans leurs palais jusqu'à l'explosion. Même après leurs fuites.

## LE-DIT DU JEUDI

Par **Abdou B.**



### Ben Ali: représentatif, il est

S'il est difficile de jouer les prophètes, de lire dans le café au lait pour savoir sur quoi va déboucher le fantastique sursaut populaire tunisien, il y a assurément des mécanismes et des invariants, propres à tous les régimes arabes, qui sont activés à Tunis. La manipulation des foules, leur infiltration par des officines, le rôle ambigu de l'armée et des services, l'achat et la vente de barbouzes, le pluralisme de façade, la fermeture médiatique, la haine absolue des voix critiques, les arrestations et la diffusion de la peur sont fondateurs et constitutifs des gouvernances arabes. Sans aucune exception. Certains dirigeants, selon des différences de degré, y ajoutent le cynisme, le mépris affiché envers leur pays et leur peuple, la corruption massive, la prédation, le mensonge et affichent des surcharges pondérales, un âge avancé et des maladies handicapantes. Le séisme politique qui a secoué la Tunisie a été largement révélateur des peurs, des terreurs et de l'aphasie des régimes arabes, à part celui de Khadafi.

Les gouvernants arabes, tous sans exception, sont restés sur la même ligne, des jours et des jours, tétanisés, et surtout n'ayant strictement rien à dire, et surtout pas leur solidarité avec un membre de leur club, indiscutable durant 23 ans. Les partis politiques arabes au pouvoir et le gouvernement français ont eu la même démarche au début restée inchangée pour les dirigeants arabes. Ces derniers ont été plus neutres qu'un enfant autiste, se contentant de dire leur compassion, leur «vœu» pour «Ennayer» de bonheur, de calme et de prospérité pour le peuple «frère» de Tunisie. Sans aucun mot sur les pratiques barbares du dictateur qui a fui comme un simple voleur de poulet dans un avion qui ne lui appartient pas. De son côté, plus cohérent, avec un humour de mauvais goût, se moquant de toute la planète, le leader, zaim farfelu et toujours «bien aimé» Khadafi ne comprend pas l'impatience des Tunisiens et considère Ben Ali comme président jusqu'en... 2014. Mais d'ici là, Al Djazira, la reine mère, offre la meilleure couverture du monde pour ce qui est de la Tunisie et du monde, réduisant les chaînes étatiques arabes au rôle de petits communicants amateurs, très loin des réels national et arabe. Comment être fiers, pour les jeunes, de leur gouvernement, de leur audiovisuel et devant des personnels politiques officiels sans charisme, sans idée, sans programme, sans personnalité ni liberté ? Des courtisans bien sages, bien plats, profondément enracinés dans la pensée unique, indépassable, mais heureusement contournés chaque jour par la société et la jeunesse, font semblant de gouverner en étant la risée des pays démocratiques devant lesquels ils ne font que bégayer des velletés et des discours trop périmés, très éloignés du monde, peu représentatifs des compétences et des potentialités des peuples qui les haïssent sans limite. Et réciproquement.

Il ne faut pas être sorti d'une grande école ou occuper un poste important, civil ou militaire, pour comprendre très facilement que, depuis le reflux massif de l'islamisme politique, les pays arabes sont prêts pour aller rapidement à un système politique démocratique, de libertés, de pluralismes politique, médiatique, associatif, d'égalité entre les sexes, à l'abri de lois au-dessus de tout et de tous. La malédiction organisée par des systèmes, des réseaux à diffusion internationale, les déficits de légitimité, de compétence, d'intégrité des dirigeants arabes font que les dénouements des crises sont toujours dramatiques. Le coup d'état, l'assassinat, des élections truquées, le viol des constitutions, la fuite honteuse, les «démissions spontanées», les exils durant des décennies, des destins brisés à jamais, des pays bloqués par des politiques culturelles de bric et de bric, d'archaïsmes, de censures débilés d'un autre âge, des richesses spoliées, ce sont là les réalités caractéris-

**«Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes. Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, et c'est le même Dieu qui nous jugera tous.»**

tiques de tous les régimes arabes. Celui qui est tombé à Tunis est représentatif, emblématique des évolutions des pays de la région depuis les indépendances politiques vidées de sens depuis longtemps. Dans la quête, toujours refusée, de démocratie et de libertés, les pays du Maghreb perdent chaque année des potentialités, des compétences, des terres, des énergies et des espérances. Dans l'attente, stérile, d'un homme charismatique, moderne, d'institutions républicaines durables, de lois, d'élites propres et proches des gens, ces pays perdent du temps, des ressources et désespèrent des jeunes prêts à tous les drames et aventures.

Les derniers discours du «zaim» tunisien, qui sait tout sur tout, avaient en écho tous ceux tenus dans le monde arabe après une émeute, un drame, une manifestation réprimée, un livre ou un film censurés. Les jeunes sont des «casseurs, adorateurs du vol et des destructions. Ils n'ont rien à voir avec d'éventuelles revendications sociales et économiques». «Le pouvoir a fait...», «a construit...», «a acheté...», etc. L'alignement de chiffres quantitatifs est la bible des partis uniques qui gouvernent sans jamais faire la moindre erreur. Leur essence divine les en préserve. Et si le pouvoir est la plus puissante des drogues, les dirigeants arabes y ajoutent un messianisme religieux, des allers-retours à la Mecque, refuge de despotisme et d'argent volé, la conviction que «la population» leur est redevable puisqu'ils perdent leur temps à la gouverner, à l'emprisonner, la torturer en détournant l'essentiel des richesses arrachées au prix fort au colonialisme, à la nature par la sueur, justement de «goux» qui veulent être libres et citoyens.

Les gouvernements arabes, du moins presque tous, ne tireront aucune leçon du sursaut tunisien, tout comme ils ont joué la montre depuis leur arrivée au pouvoir. Ne comprenant pas la nécessité du suffrage universel, ils y vont une seule fois pour certains, plusieurs fois pour un siège au Parlement et d'autres font allégeance, se font plus idiots qu'ils ne sont pour décrocher un décret et ensuite radoter, laisser faire le temps, changer de politique et de cap plusieurs fois par an et... grossir. La postérité et l'amour des peuples leur sont refusés. Restent l'âge, la maladie, les accidents politiques contre lesquels ils épuisent toute une vie sans vrais plaisirs et vacances, sans visiter les merveilles du monde, sans aller au cinéma, au théâtre. Certains évitent les grandes démocraties où il y a toujours une ONG, un citoyen exilé, un magistrat fouineur en chasse. Elle est triste la vie des autocrates arabes, sa fin est souvent lugubre ou tragique dans un lointain pays, au milieu de trésors, de billets de banque par millions avec des nuits hantées par des morts, des suppliciés, des malades sans assurance, des vies entières passées dans des bidonvilles. Alors, au bout du rouleau, ils font pénitence, font vingt fois le voyage à la Mecque, tombent dans le mysticisme et font assaut d'une morbide religiosité extérieure, là où les simples croyants savent et disent que Dieu lit dans les cœurs durant toute la vie terrestre.

Que souhaiter à la Tunisie ? D'être le premier pays arabe à réussir là où les pouvoirs, les élites, les oppositions, les charlatans de la foi, les partis uniques à plusieurs, les artistes de la «Oumma» ont échoué. Le chemin sera dur, compliqué, «arabe» en quelques sorte, mais les Tunisiens ont tordu le cou à une première légende: on les croyait trop doux, trop civilisés, trop pacifiques pour se révolter. Ben Ali ne les a donc jamais compris, représentatif qu'il était de ses collègues de la Ligue arabe.

# Le pain et les rêves !

PAR TAIEB HAFSI\*

Elle me paraissait minable malgré sa force de frappe. Elle ne m'impressionnait pas du tout. Elle n'était pas légitime. Mon rêve était celui d'un grand pays, où la liberté serait reine, où la fraternité et la solidarité seraient les instruments du bonheur. Tous les jours, je vivais intérieurement un aspect différent de l'Algérie libre et j'étais heureux. Je n'avais aucun doute que nous allions construire cette Algérie. Pour l'observateur neutre, ce rêve était bien éloigné de la réalité, mais pour moi mon rêve était ma réalité. Rien, ni la violence de l'armée d'occupation, ni la misère matérielle, ni même la mort des êtres proches, n'afectaient mon rêve. J'étais sûr que mon rêve était la réalité et c'était la source de mon équilibre.

Quand je regarde mes jeunes compatriotes en révolte aujourd'hui, je les vois tristes, désespérés. On leur a volé le plus précieux, leur rêve, les laissant démunis face à la pression du prix du pain ou du sucre. Le rêve est plus important que le pain ou le sucre. Le rêve est la source du sens qu'on donne à la vie. Ensuite, viennent le pain et le sucre, pas avant.

Depuis 1956-57, l'époque des grèves étudiantes qui ont démontré la force du rêve des adolescents que nous étions, les Algériens ont réussi le plus grand des miracles, battre l'une des armées les plus puissantes et l'une des colonisations les plus enracinées et les plus violentes, en comparaison de laquelle même l'apartheid sud-africain paraissait pâle. Les Algériens ont aussi réalisé beaucoup de petits miracles, la plupart techniques, démontrant ainsi la force de leur personnalité et du rêve qui les animait. Puis vint la complexité.

Un pays n'est pas une armée, ce que nous étions pendant la guerre de libération. On peut gérer une armée comme on gère une usine, ce que Boumediène a relativement bien fait. Mais avec l'indépendance est apparue la vraie nature d'un pays: au lieu d'une usine obéissant à des relations de cause à effet claires, une multitude d'intérêts différents qui se battent pour partager les ressources, entraînant un obscurcissement des relations de cause à effet. Au début, nous avons géré les rapports entre ces intérêts en utilisant l'autorité hiérarchique, la seule chose que nos dirigeants comprenaient. Nous avons aussi utilisé des règles, procédures, normes de comportement professionnel, etc., la plupart hérités de la puissance coloniale. Comme l'expérience de la plupart de nos dirigeants ne s'est pas faite à l'intérieur du pays, ils n'ont pas compris que nous avons développé une expérience organisationnelle originale, sur laquelle on pouvait construire le fonctionnement de nos villes et de nos villages, puis progressivement celle du pays tout entier. Ils ont préféré le confort des règles centralisatrices de l'ancienne puissance coloniale, ne réalisant pas que cela contribuait à tuer en même temps notre rêve de liberté, de fraternité et de solidarité. Nous avons été obéissants, croyant intuitivement que ce rêve devait probablement être remplacé par un rêve encore plus grand !

Les intérêts ont continué à se différencier. Mais nos dirigeants ne s'en sont pas aperçus. Amoureux de leurs idées, ils ont continué à gérer le pays comme si c'était une organisation simple, où tout le monde partage les mêmes intérêts et les mêmes rêves du futur. Pour un temps, les conflits ont pu être jugulés. Ce fut sans doute le talent particulier de Boumediène et des jeunes cadres qui l'entouraient, qui a permis cela. Hélas, nous sommes mortels, et la seule personne capable de maintenir ensemble tous les intérêts a disparu.

Quand j'étais jeune adolescent, voyageant entre Saïda, ma ville natale, et Sidi Bel-Abbès, la ville où j'ai étudié et grandi, l'Algérie était pour moi à la fois une réalité et un rêve. La réalité était celle que l'armée française construisait par la force, celle du chemin tracé par les autorités et imposé à tous. Le rêve était celui d'un jeune qui n'avait aucun doute qu'on pouvait faire bien mieux que cette puissante armée.

Les remplaçants de Boumediène avaient le même schéma organisationnel en tête. Ils faisaient l'hypothèse qu'il avait simplement fait le mauvais choix, celui du socialisme étatique. Il suffisait à leurs yeux de changer de modèle pour que tout revienne en place. Remplacer le socialisme par un libéralisme sauvage a fini de diviser le pays et de détruire le rêve de notre jeunesse. Les jeunes générations à la recherche d'un rêve de remplacement, n'importe lequel, sont tombées dans les filets des apprentis sorciers de la religion. La religion avait été notre meilleur soutien pendant la guerre de libération. Elle soutenait le rêve de la liberté, fraternité, solidarité. Il était normal que ce soit la seule à nous inspirer confiance. Les politiciens de la religion ont exploité cela et, de fil en aiguille, nous nous sommes retrouvés dans la pire des situations, celle de la terreur idéologique et religieuse. Cette tragique expérience a fini de détruire le rêve des personnes de ma génération et surtout, plus important, elle a institutionnalisé cette destruction. Les dirigeants ne croient plus qu'on puisse rêver à quelque chose de grand. Ils sont devenus pratiques, concrets, légalistes, simples.

Si vous essayez, comme je l'ai fait parfois, de leur dire: «Monsieur, mon frère, le management de notre pays exige que nous ayons un rêve, une direction, un sens...», la réponse est brutale: «Taïeb, je suis là depuis 40 ans ! Tu as eu la chance d'aller étudier ailleurs, tu ne sais pas ! Je sais ce qu'il faut faire !». Mes frères, mes dirigeants sont aujourd'hui désespérés. Ils n'ont pas de rêve et ils nous empêchent tous de rêver. Pour ma part, ayant pris de l'âge et vivant à l'étranger, je pourrais nourrir des rêves individuels indépendants de ceux de la communauté, mais les jeunes de mon pays ne peuvent pas. Sans rêve, ils sont désespérés aussi. Et sans espoir, toutes les violences sont possibles, les violences contre eux-mêmes, dont les suicides et l'avenue de la Harga sont typiques, et la violence contre les autres, dont le terrorisme et le banditisme sont les manifestations d'aujourd'hui. Et... ça ne s'arrêtera jamais ! Il n'y a aucune limite à la violence de personnes désespérées ! L'histoire de l'humanité est là pour convaincre les sceptiques.

L'autre versant du problème et qui l'aggrave est celui des dirigeants eux-mêmes. Lorsque des dirigeants ont perdu le rêve collectif, lorsqu'ils sont désespérés, la réponse normale est de chercher à sauver leur peau et celle de leurs proches. Les dirigeants ne pouvant pas sauver les Algériens peuvent cependant faire des choses pour se sauver eux-mêmes. C'est comme ça que la corruption commence et se développe. Elle entraîne des stratégies qui, après avoir été personnelles, deviennent familiales, claniques, tribales, etc. C'est ainsi que naissent les dictatures les plus infâmes. Bien sûr, tous nos dirigeants ne sont pas désespé-



rés et donc tous ne sont pas nécessairement affectés par le phénomène, mais il est inévitable que beaucoup le soient.

L'Algérie souffre donc du fait que ses dirigeants ne rêvent pas. Ils pourraient pourtant rêver. Ils pourraient avoir des visions qui donneraient un sens à la vie des jeunes Algériens. Quel rêve serait séduisant pour les jeunes ? Comment travailler à l'exprimer ? Comment travailler à le réaliser ? C'est là que les sciences sociales et le management peuvent aider ! Je vais tenter de répondre simplement à ces questions considérables.

## QUEL RÊVE POUR NOS JEUNES ?

D'abord, il faut préciser deux ou trois petites choses. Les sciences sociales nous apprennent notre désarroi devant le futur. Nous ne connaissons pas le futur et si nous ne sommes pas capables de faire face à l'incertitude que cela génère, nous nous détruisons. Le rêve est une réponse à l'incertitude de notre destin. Il établit pour nous une route pour maîtriser le futur. Drucker disait: «La seule façon de connaître le futur est de le construire». Le rêve est le premier élément de la construction du futur. Le problème du rêve est que pour être satisfaisant, il doit être adapté à chacun. Je ne peux pas vraiment avoir le même rêve que tout le monde, sauf de manière très générale. Il faut donc que la structure de notre rêve collectif permette des variantes individuelles. En consé-

quence, on ne peut pas imaginer de vision ou de rêve satisfaisant, s'il ne laisse pas d'espace à chacun. Il faut que ce soit un rêve qui permette d'accommoder les particularités. J'aime mon père mais mon rêve à moi, même s'il est d'une certaine manière attaché au sien, est bien différent du sien ! Comment collectivement peut-on faire cela ?

Dans le jargon de la théorie des organisations et du management stratégique, on dirait que le contenu du rêve n'est pas le plus important, c'est le processus qui mène au rêve qui est déterminant. Si nous nous mettons d'accord sur le processus, on peut alors être libre d'avoir chacun son propre rêve. Venons-en aux choses concrètes en parlant de l'Etat algérien.

L'Etat est souvent tenté de dire à tout le monde ce qu'il faut faire. Je prétends que cela est convenable, lorsque l'organisation est simple. Dans les systèmes adaptatifs complexes, comme le sont les sociétés humaines, la réalité de chacun est différente. On ne peut pas lui dire ce qu'il faut faire mais on peut lui demander de respecter certaines règles pour décider lui-même ce qu'il faut faire. L'Etat doit donc accepter que les réalités locales soient déterminantes dans la définition des objectifs (rêves) locaux, sujet à des contraintes qu'impose la vie avec le reste du pays. Pour faciliter l'acceptation de ces contraintes, on peut prévoir des compensations (les anglophones parlent de side-payments que je traduirais libéralement par paiements négociés). Cela signifie alors

que dans un pays, on peut avoir un grand rêve général, comme devenir le pays où la qualité de la vie est la meilleure de la région, ou du monde, mais ce rêve n'a de valeur que si les gens de Saïda ou de Tizi Ouzou peuvent lui donner une forme et un sens qui tiennent compte de leurs réalités et de leurs histoires propres.

C'est un paradoxe de la complexité que la seule façon de préserver l'unité d'un système adaptatif complexe est d'accepter que ses composantes aient une vie propre. En décentralisant, on unifie plus le pays qu'en le centralisant. La décentralisation va faciliter le rêve local et donc la volonté de l'accrocher au rêve global, tandis que la centralisation est vécue comme une répression du rêve local et donc elle va générer la résistance et la violence destructrices.

Bien sûr, le rêve local ne peut être débridé. Il faut organiser son développement pour éviter qu'une minorité de délinquants locaux n'en prenne le monopole. C'est là la fonction la plus importante de l'Etat. Ses dirigeants doivent établir de grandes règles que chacun doit respecter dans l'élaboration et la réalisation du rêve local, établir les sanctions qui frapperont les délinquants et mettre en place le système légal qui traitera des manquements au processus.

Nos jeunes ont besoin de s'approprier leur pays. Ils ont besoin d'un contrôle sur leur rêve. Ils ont besoin de règles claires, appliquées par des appareils qui sont sous leur contrôle. Seul le rêve décentralisateur peut permettre cela. Que signifie la décentralisation ?

Trois aspects importants définissent la décentralisation. Il y a l'aspect politique, l'aspect social et l'aspect économique.

## 1. L'ASPECT POLITIQUE DU RÊVE

Comment veut-on vivre au niveau local peut être défini par les gens, les jeunes, au niveau local. Cela signifie qu'il faut construire au niveau local les formes de dialogue et de partage de pouvoir qui permettent de réaliser cela. Sans être naïf, on peut établir les règles qui rendent cela possible. Aux Etats-Unis, les juges locaux et un grand nombre de fonctions importantes locales sont élus par la population, même si ces juges et les élus à ces fonctions sont tenus d'appliquer la loi plus générale de la nation. Le maître-mot est celui de la démocratie participative. Les citoyens sont les maîtres du jeu et ils en deviennent aussi responsables. L'Etat central est là pour les aider à régler leurs différends lorsque ceux-ci prennent des dimensions qui mettent en danger la paix locale.

L'Etat répartit aussi les ressources de façon à ce que toutes les localités disposent des instances nécessaires à l'expression des pouvoirs du citoyen. Au Canada, même la police est locale, même si existe aussi une police des polices qui est plus centrale et peut prendre la main en cas de problème. Les citoyens ayant ainsi la main, ils ont aussi la liberté de construire selon leur rêve. Il n'est ainsi pas exclu que les Kabyles trouvent des formes de fonctionnement, disant en prenant en compte la tradition des archs, qui soient très différentes de celles des habitants des Hauts Plateaux, où les populations sont plus dispersées. Au Canada, dans les régions du Nord, les Inuits (population autochtone) ont imaginé une forme de démocratie particulière qui passe par l'utilisation extensive de l'internet pour tenir compte des grandes distances qui séparent les villages. Le rêve inclut donc d'abord une forme de gouvernement local fort et qui permet la participation réelle du citoyen.

Suite en page 7

\* Professeur HEC Montréal

## Le pain et les rêves !

Suite de la page 6

### 2. L'ASPECT SOCIAL DU RÊVE

La politique n'est que l'armature dans laquelle se développent les activités de la société. Les premières activités importantes concernent le futur de la communauté. Celles-ci affectent en particulier la santé et l'éducation du citoyen. Depuis la naissance jusqu'à la maturité et l'entrée dans le monde du travail, le jeune citoyen doit être formé et soigné de manière efficace et équitable. Les règles en la matière sont souvent plutôt locales, même si les grands principes peuvent être nationaux. Ainsi, on peut imaginer que l'Etat central soit le gardien de la qualité des soins de santé et des services éducatifs, mais que l'organisation et le fonctionnement soient locaux. Là aussi, l'allocation des ressources est le mécanisme qui règle les rapports local-global.

L'organisation de l'éducation et de la santé implique un ensemble d'activités qui mettent en cause les préférences locales. On peut avoir des formes de soins et d'éducation qui soient plus proches des valeurs et des traditions locales. Les traditions de l'Algérie varient beaucoup plus qu'on ne le croit. Les respecter, c'est accroître l'efficacité des activités concernées et renforcer le consensus national.

L'autre aspect social important est celui des loisirs et là il est clair que les besoins locaux peuvent varier considérablement et doivent donc être sous le contrôle des pouvoirs locaux. La jeunesse aurait là aussi la chance d'influer sur la forme de ses loisirs, dans le cadre des ressources disponibles, et en prendre aussi la responsabilité.

### 3. L'ASPECT ÉCONOMIQUE

L'économie est locale. Elle est influencée par ce qui se passe au niveau plus global, mais elle n'a de sens que lorsqu'elle est la propriété des locaux. Dans tous les pays qui réussissent, sauf la France qui est un cas d'espèce, le développement économique est une responsabilité locale, sujette bien sûr à des règles nationales pour éviter les dérives.

Les citoyens et les autorités locales ont la responsabilité de déterminer quelle stratégie est la plus appropriée pour la réussite économique locale. Ainsi, comme pour une entreprise, on peut imaginer que chaque wilaya ou groupe de wilayas puisse déterminer les bases qui lui permettent de se différencier et de réussir dans un monde ouvert. Les gens d'Oran pourraient mettre l'accent sur le tourisme, tandis que ceux de Saida mettraient l'accent sur les industries environnementales et ceux de Kabylie sur l'artisanat et la culture. Tous pourraient cependant être contraints par l'Etat central à développer l'agriculture locale, selon un schéma négocié.

Le développement de l'économie inclurait aussi les efforts pour attirer les investisseurs et cela pose bien sûr le problème du contrôle sur la fiscalité. L'argent étant là aussi le nerf de la guerre, il est important que la fiscalité soit partagée entre l'Etat national et les autorités locales, selon des formules qui doivent être déterminées puis adaptées progressivement.

Les liens entre les différents aspects sont importants et il est probable que l'économie soit le plateau qui permette l'intégration. Par exemple, on peut imaginer que l'université soit sensible aussi aux besoins locaux. Ainsi, au Canada, en Gaspésie, une péninsule dont la vocation maritime est importante, il y a la meilleure institution universitaire spécialisée dans les sciences et les ressources de la mer. Bien d'autres liens sont possibles et sou-

vent réalisés dans les nations qui réussissent.

Ces différents aspects de la décentralisation décrivent le chemin qui fait du citoyen une personne responsable qui se prend en charge plutôt qu'un enfant qu'on est obligé de traîner parce qu'il résiste. Ils ont le mérite de redonner leurs rêves aux citoyens, pour accroître leur participation et générer un comportement constructif plutôt que destructif. Mais bien entendu, le rêve n'est pas dénué de contraintes. Ces contraintes viennent du fait qu'on doit s'accommoder des rêves des autres et pour cela, il faut une action judicieuse de l'Etat central.

### RÉALISER LE RÊVE COLLECTIF

Les intérêts des citoyens sont différents et il faut accepter qu'ils soient enclins à les défendre. Le cadre de la décentralisation responsabilise et force le citoyen à s'adapter aux autres intérêts. Au lieu de les percevoir de manière théorique et abstraite, à travers les grands énoncés de l'Etat central, il les vit quotidiennement et progressivement développe la philosophie de ménagement réciproque dans l'intérêt de tous. Ce ménagement n'est guère aisé. Il va impliquer des luttes constantes mais généralement, parce l'homme est orienté vers la vie, elles seront constructives, orientées vers le progrès. Ces luttes sont aussi le mécanisme par lequel des solutions aux problèmes nouveaux ou aux situations exceptionnelles peuvent être construites. Faire face à la compétition internationale est aujourd'hui un phénomène marginal pour la plupart des entreprises algériennes, mais cela peut changer vite.

Ces intérêts différents en lutte constante doivent être régulés pour éviter les dérives et les comportements destructeurs. Cela implique la présence d'un Etat intelligent et fort. C'est l'intelligence qui prime sur la force. L'Etat doit agir de manière indirecte. Il ne doit pas prendre les décisions à la place des citoyens mais il doit les influencer constamment, en utilisant les outils que l'économie moderne met à sa disposition. Par exemple, dans les pays occidentaux, on influence les dépenses d'investissement et de consommation en agissant sur les taux d'intérêt ou sur la fiscalité. Ces actions sont très sensibles et doivent être cohérentes pour être efficaces. Elles doivent aussi faire l'objet de consensus entre le niveau central et le niveau local. Les changements dans les règles du jeu sont très perturbateurs et suscitent beaucoup de résistance. C'est pour cela qu'il faut que le changement soit à la fois lent et incrémental.

En management stratégique, on dit aussi qu'il ne suffit pas de disposer d'un bon produit ou service qui a de la valeur, il faut aussi signaler au client l'existence de cette valeur. L'Etat est aussi dans le métier d'influencer à travers les médias, la publicité, les comportements des acteurs. Donc en plus de ses outils traditionnels, basés généralement sur l'allocation des ressources, l'Etat est aussi en mesure d'influencer la façon de penser.

Pour que les rapports de l'Etat et des collectivités locales soient créateurs de richesse et de sens, il est important que les règles du jeu global soient stables et compréhensibles. L'humanité n'a pas trouvé mieux que le marché pour faire cela. Il permet aux acteurs d'interagir entre eux, sans l'intervention de l'Etat, pour créer de la richesse. L'Etat n'étant plus que l'arbitre qui veille au respect des règles du jeu. C'est bien sûr un jeu complexe qui est modifié en même temps qu'il est joué. L'Etat agit toujours sur les règles du jeu et les acteurs essaient

de l'influencer dans leur sens, mais cela se fait insensiblement, de façon à susciter l'adaptation plutôt que la résistance.

La participation citoyenne, cohérente avec les traditions, ce qui aboutit généralement à une vraie démocratie, ainsi qu'un marché géré de manière responsable et cohérente, facilitent le fonctionnement d'une société et laissent de l'espace au rêve qui permet à tous les citoyens, notamment les jeunes citoyens, de s'adapter aux difficultés et aux promesses de la vie.

### EPILOGUE

Nous avons décrit le processus par lequel les citoyens d'un pays, même si leurs intérêts sont différents, finissent par s'accepter mutuellement et construire un monde meilleur, même si toujours imparfait. Ce processus aboutit à la construction des institutions. C'est un processus social lent qui prend beaucoup de temps, de sueur et parfois de sang. Il n'y a cependant pas d'autres choix. Les sociétés sont soit capables de construire leurs institutions ou bien elles se détruisent.

Le pain est toujours important lorsque les sociétés sont troublées. Il ne l'est jamais lorsqu'elles sont en équilibre. La source de l'équilibre, ce sont les institutions, la possibilité de rêver à un monde meilleur. Dans une organisation simple, ce rêve est celui du dirigeant. Comme le disait Napoléon, le dirigeant se transforme ainsi en « marchand d'espérance ». Dans une organisation complexe, ce que sont les sociétés d'aujourd'hui, avec des citoyens qui veulent être plus libres, leurs rêves sont alors auto-générés. Les dirigeants de l'Etat ne sont là que pour faciliter leur éclosion et s'assurer qu'ils ne dérivent pas vers le totalitarisme ou la dictature de certains citoyens sur d'autres.

Dans un livre remarquable, le sociologue américain Philip Selznick, qui avait étudié les raisons pour lesquelles les partis communistes d'Europe avaient eu tant de succès dans les années de l'après-Deuxième Guerre mondiale, a montré que cela venait de la force de leurs valeurs, de leurs grands rêves. Ces rêves étaient portés par des élites qui pouvaient être en conflit sur certains aspects. Mais ces rêves avaient le mérite de donner une capacité d'action et une compétence distinctive qui ont fait que ces organisations étaient capables de soutenir la concurrence des autres et de prospérer. Il avait aussi ajouté que les rêves étaient souvent stimulés, personnalisés par la présence qu'il estimait temporaire de grands dirigeants dont la mission était ensuite de veiller surtout à la qualité de l'élite et à sa capacité à ne pas se défaire sous la pression des désaccords du moment. La théorie de Selznick a été ensuite étendue et nous savons aujourd'hui que toutes les organisations de qualité sont comme les partis communistes qu'il a étudiés. Lui-même en revenant aux Etats-Unis a observé que toutes les entreprises de qualité avaient ces mêmes caractéristiques, que la société américaine elle-même, pétrie du désir de liberté, avaient ces caractéristiques.

Nos jeunes ont accessoirement besoin de pain, mais ils ont surtout besoin d'un pays où les valeurs sont claires, où les élites fonctionnent convenablement et sont capables de régler leurs différends, et où il y a de l'espace pour trouver des solutions aux tourments de la vie quotidienne. Les dirigeants de l'Algérie ont le devoir impérieux de travailler à cela. Ils doivent mobiliser les sciences sociales et les sciences du management pour les aider à le faire.

TAIEB HAFSI

## L'échec des « intellectuels » organiques

PAR MOHAMED MEHTOUL\*

La crise profonde de la société, la déliquescence des institutions, la fabrication des « représentants » de la population par les pouvoirs traduisent aussi l'échec des conseillers du prince. Ceux-ci ont, de façon dominante, privilégié la logique de l'allégeance et la mise en retrait du savoir au profit du pouvoir et des avantages multiples. Rappelons que, depuis la colonisation, la liberté de penser n'a jamais été un élément ayant intégré le mode de fonctionnement des institutions politiques. La socialisation de l'intellectuel organique ne s'opère pas dans un espace de réflexion sur les pulsions de la société ; mais doit surtout permettre d'assurer la reproduction du système politique.

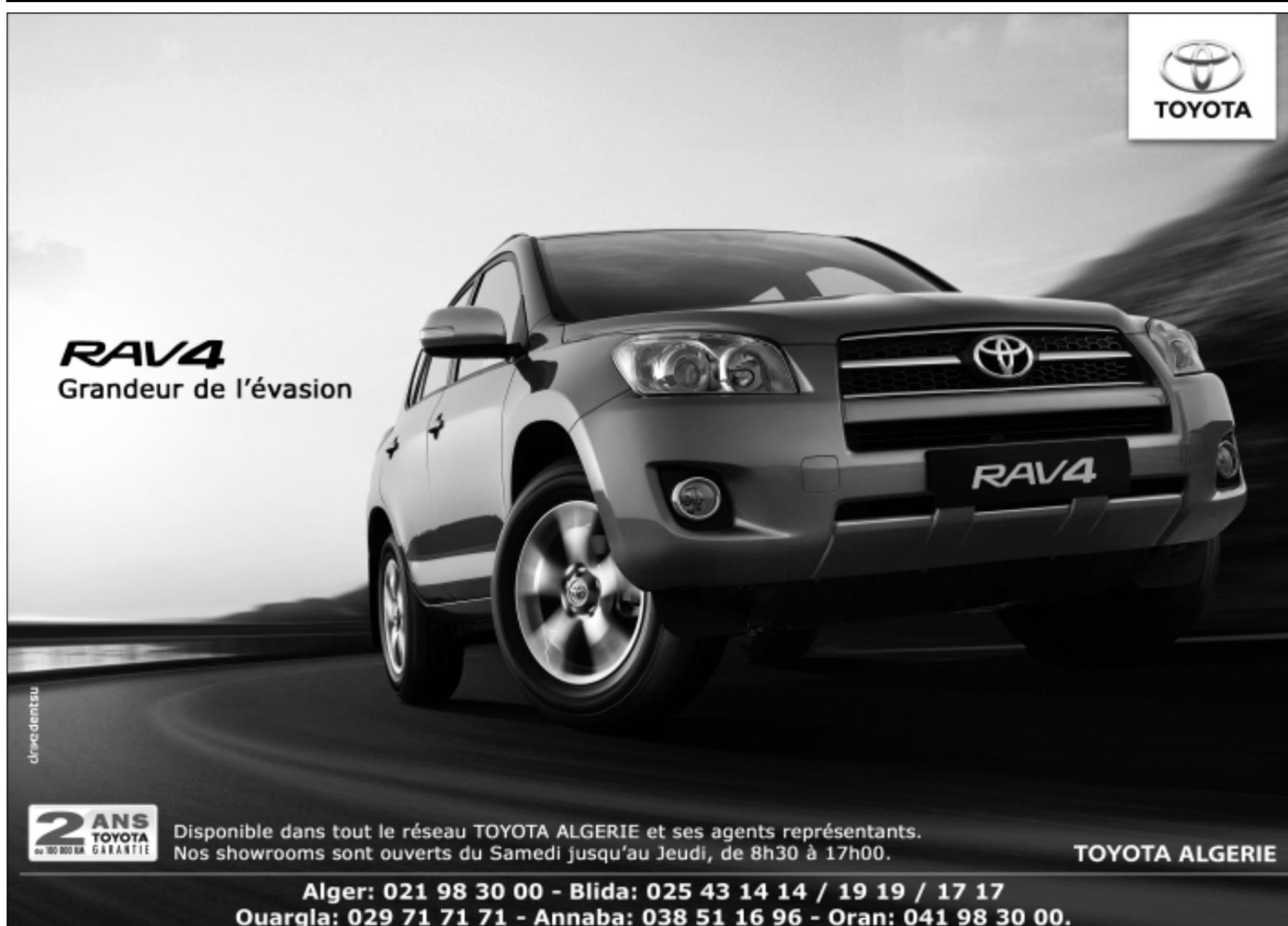
La production « intellectuelle » de l'élite du pouvoir est appauvrie, simpliste et moralisante, occultant les conflits ouverts et larvés au cœur de la société, pour s'inscrire dans un discours populiste qui dit vouloir le « bien » des personnes, mais sans jamais les écouter profondément pour capter profondément leurs attentes et leurs multiples contraintes. Le savoir n'est d'aucune utilité dans un système fermé et arimé à la rente, laissant le soin à ses auxiliaires d'assurer le rôle de « pompier » dépassés par les événements, se limitant à justifier leurs activités par la mise en scène de chiffres dont on ignore pourtant la façon dont ils ont été fabriqués.

Le clerc est d'abord au service du clan à l'origine de sa cooptation. Il est contraint, qu'il le veuille ou non, de privilégier une posture de dépendance mais aussi de connivence en participant au mépris institutionnalisés et distant à l'égard d'une société dont la majorité des agents n'a plus la possibilité de donner sens à sa vie quotidienne, rêvant pour certains d'entre eux d'un ailleurs plus serein. Une société n'est jamais une cruche vide manipulable à merci. Celle-ci est travaillée en profondeur par les pratiques quotidiennes, les multiples résistances, la production de l'indifférence liée aux interprétations des agents sociaux sur le fonctionnement des institutions. Or, il faut bien convenir que le système politique et ses différents clercs ont été incapables de produire des réponses convaincantes sur les émeutes présentes. Le discours ne varie pas depuis de longues années. Il est focalisé encore et toujours sur l'infantilisation de la société, l'enrobage dans un paternalisme et un moralisme douteux qui permet d'occulter la dimension politique de l'émeute répétée. Celle-ci ne se réduit jamais à l'aspect explicite qui est celui de la cherté de la vie. Pour l'observateur attentif, la colère collective et le mouvement de foule qui caractérise l'émeute, même si elle ne s'accompagne pas de revendications explicites, n'en est pas moins une forme d'expression politique, « attaquant » de façon détournée le mode de fonctionnement du pouvoir. Ici, la pierre remplace la parole interdite.

Le clerc organique fait toujours référence « au droit de réserve », seul moyen de donner une visibilité à son pouvoir, en raison de son illégitimité et de sa cooptation. Il évoque la manipulation des jeunes. Or la grande erreur des clercs est de considérer les jeunes, comme étant à la marge de la société, occultant le fait important que celle-ci est incorporée dans leurs corps. Ils la connaissent beaucoup mieux que l'élite du pouvoir habituée aux salons pompeux. Ce sont plutôt les clercs qui sont en rupture avec la société. Il faudrait un jour appréhender précisément cette notion de manipulation ; elle a bel et bien une histoire en Algérie, mise en œuvre par les différents pouvoirs qui se sont succédé (mise à disposition de bus et des moyens pour permettre au « peuple » d'assister aux manifestations de soutien au pouvoir, fabrication d'élections sur mesure, soutien financier sélectif aux organisations et aux associations proches du pouvoir, financement démesuré des médias sans consistance intellectuelle, mais qui reproduisent avec volupté le discours du prince, etc.). Il importe alors d'inverser la théorie du complot qui est plutôt au cœur du fonctionnement du système politique.

Si l'émeute est radicale, répétée et souvent imprévisible quant à sa durée et à son ampleur, il faut chercher les raisons, non pas dans l'étiquetage moral du « délinquant », d'ailleurs produit socialement, mais plus profondément dans l'absence de toute dignité humaine et de reconnaissance sociale et politique d'une catégorie de jeunes contraints de crier leur désarroi et leurs frustrations. Ils ne se perçoivent pas comme des citoyens libres et égaux (« Je suis rien dans cette société ») en comparaison à « d'autres » personnes parties à l'étranger grâce à leurs soutiens relationnels, sans risquer leur vie. La racine du mal réside dans les rapports sociaux profondément inégaux et injustes produits par les différents régimes politiques qui se sont succédés depuis cinquante ans, avec la complicité des clercs qui ont accepté de mettre en touche leurs savoirs et leur autonomie, au profit de privilèges importants.

\*Sociologue



**RAV4**  
Grandeur de l'évasion

**2 ANS TOYOTA GARANTIE**

Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses agents représentants.  
Nos showrooms sont ouverts du Samedi jusqu'au Jeudi, de 8h30 à 17h00.

**TOYOTA ALGERIE**

Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 / 19 19 / 17 17  
Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96 - Oran: 041 98 30 00.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS  
CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE LA RÉGION D'ORAN  
(Oran - Mostaganem - Mascara)

Adresse : 05, Rue de la Vieille Mosquée - Oran -  
Tél./Fax 041.41.39.41 / 040.21.41.97 / E-mail : www.sor-medecins-oran.com

**COMMUNIQUE**

Le Conseil de l'Ordre des Médecins d'Oran porte à la connaissance du corps médical, des institutions publiques et privées, de la composition du Conseil issu des élections de renouvellement de moitié de la Section Ordinale Régionale des Médecins d'Oran tenues le 09 Décembre 2010.

**COMPOSITION DU BUREAU  
MANDAT 2010 - 2012**

<b>Président :</b>	Docteur : KHAZNADAR Mahmoud El Salah
<b>Vice-Président :</b>	Docteur : MAKREERGRASS Benaouda
<b>Secrétaire Général:</b>	Docteur : MAHIEDDIN Boumediene
<b>Trésorier :</b>	Docteur : CHAIB Slimane
<b>Asseseurs :</b>	Docteur : BOURAS Hemani
	Docteur : MOUMEN Abou Bakr Seddik
<b>Membre Elu au CRDM:</b>	Docteur : SERRADJ Abdelhamid

**Membres du Conseil :**

Dr ABBAR Djillali  
Dr ABDELMOUMENE Mohamed El Amine  
Dr ABDESSADOK Abdelkader  
Dr AHMED-FOUATIH Zoubir Kamel  
Dr AZZOUZ Abdelhamid  
Dr BEKADA Mohamed El Bachir  
Dr BELAID Mohamed  
Dr BELGOUR Khaled  
Dr BELGUECHAIRI Noureddine  
Dr BELLIL Mustapha  
Dr HAMMAZ Karim  
Dr KHELFOUNE Mohamed  
Dr LAKSARI Belabbes  
Dr MANSOURI Mohamed Amine  
Dr SADKI Hafsa Ep. KARA-MOSTEFA

Dr BENABADJI Ghaouti  
Dr BENGAMRA Noureddine  
Dr BENHAMED Mohamed Amine  
Dr BENSALHI Réda Mustapha  
Dr BOUAYAD Mohamed Nadjib  
Dr BOUBEKEUR Mohamed  
Dr CHAFI Belkacem  
Dr DRISS Choukri  
Dr GUELLATI Ouahib Mustapha  
Dr HADDOUCHE Houcine  
Dr KALAJDI Omar  
Dr KHOUA Mhamed  
Dr LITIM Kheir Eddine  
Dr OUSLIM Rachid

Le Conseil de l'Ordre des Médecins d'Oran remercie l'ensemble des Médecins pour leur assiduité et leur sens de la responsabilité, qui ont contribué grandement à la réussite de cet important évènement.

Le Conseil de l'Ordre des Médecins est à la disposition du Corps Médical, dans le cadre de la défense de l'honneur et de la dignité des professions médicales.

L'Ensemble des membres du Conseil Régional présentent leurs meilleurs vœux à tous les confrères et partenaires de l'Ordre à l'occasion de la nouvelle année 2011.

P/ Le Conseil de l'Ordre des Médecins d'Oran  
Le Président Dr M.E.S. KHAZNADAR



**EURL YOUKAIS**  
Entreprise de Grands Travaux de  
Constructions Industrielles

**CERTIFICATION ISO 14001:2004 & OHSAS 18001:2007**

Le Manager Général d'EURL YOUKAIS a le plaisir d'annoncer à l'ensemble de ses clients, de ses partenaires et des organismes institutionnels, la **Certification de ses systèmes de Management Environnemental et de la Santé et Sécurité au travail selon les référentiels ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007** par VINÇOTTE INTERNATIONAL Algérie et AIB-VINÇOTTE pour les activités d'études et réalisations de Constructions Civiles et Industrielles pour :

- Centrales électriques,
- Stations de dessalement d'eau de mer,
- Stations d'épuration,
- Bâtiments Industriels,
- Bâtiments à caractère commercial ou d'habitation.

Cette Certification est le couronnement des efforts consentis par le Management et l'ensemble du personnel et traduit notre plein engagement à la satisfaction de nos clients et partenaires, à l'amélioration continue de notre Système de Management Intégré et à s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le Gérant / Manager Général  
**B.L BOUZGHOUDI**

Adresse : Cité Bois des Cars III, Villa n° 11 Dely Brahim, Alger

Tél. : +213 21 33 61 88 - Fax : +213 21 37 22 39

E-Mail : contact@youkais-constructor.com - Site Internet : www.youkais-constructor.com

## Un débat non partisan est-il possible sur les récentes émeutes ?

PAR MOHAMMED KOUIDRI\*

Il y a eu atteinte à l'ordre public et dégradation de biens publics et privés. Pire, il y a eu mort d'hommes. En présentant les émeutiers flagrant délit au procureur de la République, la police judiciaire est bien obligée de présenter, en même temps, l'exposé des motifs, quitte à ce que celui-ci et la chambre d'accusation confirment, modifient ou réfutent les griefs. Juridiquement, le ministre est tenu constitutionnellement de faire ce qu'il a fait, et politiquement il ne peut le faire autrement que dans le sens qui agrée son appartenance partisane ou tutélaire. Sinon, pourrait-il scier la branche sur laquelle il est assis. Le jugement et l'action d'un ministre, d'un décideur politique donc, connaissance prise de tous les rapports et analyses qui lui parviennent, s'inscrivent dans l'urgence sur le terrain des opérations parce qu'il y a toujours « le feu » en politique, et particulièrement dans le cas d'un ministre de l'Intérieur dans le contexte troublé qui est celui de notre pays, cadré par une loi d'urgence instaurée depuis pratiquement deux décennies. Pour la même raison, c'est-à-dire ; l'assassinat du chef de l'Etat, l'Egypte vit sous ce régime depuis trois décennies, ce qui lui vaut tous les problèmes qu'elle endure malgré le fort soutien occidental. Un ministre est un acteur politique, un décideur, qui n'a pas la mission ni le temps ni la qualification, comme un chercheur, d'analyser froidement les événements avec le recul nécessaire pour agir ensuite. C'est un homme d'action et de décision, à l'inverse du sociologue qui a pour mission d'analyser et proposer pour l'action. L'analyse du sociologue s'inscrit dans la durée observatoire qui a besoin du recul et l'absolu nécessaire sérénité. La police a pour mission de chercher le coupable d'un délit pour que passe la justice.

Le sociologue n'est pas un policier, comme le ministre de l'Intérieur, il le complète en cherchant à améliorer ses performances par la recherche des causes des événements. Il n'est pas non plus un acteur politique et n'est tenu, en principe, par aucune appartenance idéologico-politique. Il peut tout au plus influencer sur la décision d'un ministre, dans les limites d'ouverture de celui-ci, en y apportant l'aide experte rémunérée dans un cadre contractuel de prestation de service ou à titre de conseiller, individuellement ou, mieux, dans une commission ad hoc pour les grandes questions. Tous les gouvernements modernes avancés ont recours à ce procédé, c'est pourquoi ils avancent toujours. Le sociologue ne doit pas faire doublure avec le policier dans sa recherche du coupable, il doit chercher les raisons qui pourraient expliquer les causes du délit ou crime pour aider le politique à prendre les meilleures décisions susceptibles de faire l'économie des crises évitables. Les deux missions, rôles et attitudes, sont très différentes tout en étant nécessairement complémentaires dans une bonne gouvernance d'un Etat moderne. Les deux rôles se complètent-ils dans notre pays, ou s'écoulent-ils au moins ? La réponse serait tout un débat à mener. Brièvement dit, l'Algérien ; dirigeant, intellectuel ou monsieur tout le monde, est encore au stade de l'axiome basique des premières heures du mouvement national d'indépendance qui dit : « qui n'est pas pour moi est forcément contre moi ». Il lui est difficile de se remettre en cause comme disait un collègue psychologue : « L'Algérien, pour ne pas



Lorsque monsieur le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales attribue aux émeutiers des qualificatifs de présumés coupables, on comprend parfaitement pourquoi il le fait et il est, tout à fait, dans son rôle de responsable des forces de maintien de l'ordre.

assumer, ne dira jamais je suis arrivé en retard parce qu'il a raté le bus. Il dira plutôt que c'est le bus qui est parti sans lui ». La deuxième clarification nécessaire concerne le terme d'émeutier. Selon la définition classique de l'émeute comme étant « un tumulte séditieux dans la rue », il faudrait distinguer entre deux catégories d'émeutiers : ceux qui répondent à cette définition stricto sensu et ceux que l'on appelle un peu partout dans le monde les « casseurs ». Ces derniers relèvent d'abord de l'action de la police judiciaire et du tribunal, de la cour criminelle pour certains cas. Leur comportement, comme objet d'analyse, relève des études habituelles sur la délinquance et la criminalité telles qu'elles sont menées dans les universités et les centres spécialisés de rééducation. L'intérêt du présent article porte seulement sur les premiers. Pour résumer : comme toutes les émeutes, sous tous les cieux, celles qui viennent de secouer bon nombre de quartiers de certaines de nos villes sont des manifestations dont la forme violente ne doit pas cacher ou réduire le message social et politique à un acte collectif purement délictueux. L'assassinat de la parlementaire Gabrielle Giffords à Tucson en Arizona qui a fait 6 autres victimes et 13 blessés, plus ou moins graves, a été le fait de leur compatriote Jared Lee Loughner seul. Pourtant, le chef de la police, avant la presse, le gouverneur et Obama lui-même, avait tout de suite déclaré : « il y a un climat de haine qui a été instauré et entretenu depuis longtemps à Tucson ».

Il tenait ça de son observation propre et des articles et entretiens de chercheurs qui avaient attiré l'attention des pouvoirs publics sur la haine, le racisme, la misogynie et le va-t-en guerre d'un fort courant ultraconservateur, menaçant et provocateur, en réaction de l'élection d'Obama bien avant la tragédie. Comme quoi, un délit ou crime commis par une seule personne peut receler un message à plus grande échelle social et politique. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'émeutes ! Mais dire que l'approche doit être nécessairement sociale, économique, politique et culturelle ne doit pas, non plus, conduire à jumeler le travail du sociologue et celui du partisan. L'idée de l'intellectuel organique d'Antonio Gramsci a fait son temps. Ceci n'entame en rien la légitimité de toute opposition de saisir la moindre occasion pour es-

sayer d'affaiblir le pouvoir en place, à fortiori lors d'événements graves. Elle est là pour ça, et même lorsqu'elle n'existe pas, il faudrait la créer car il y a de l'équilibre du système politique pluraliste moderne vers lequel tendent, aujourd'hui, toutes les nations.

Le pouvoir en place, pour se défendre, essaie toujours d'en faire autant avec ses adversaires politiques directement ou indirectement. L'adversaire peut être, d'ailleurs, national et/ou étranger. « La manipulation » et « La main de l'étranger » dont il est parfois abusé, il est vrai, ne sont pas que des mots dans certains cas de troubles ou d'assassinats politiques. Les exemples de la Roumanie et de l'Afghanistan ne sont, malheureusement, pas les seuls. Depuis Ibn Khaldoun, qui a, lui-même, pratiqué la politique et servi d'intermédiaire politique à maintes reprises, et plus récemment Machiavel, on sait qu'en politique, l'opportunisme et la ruse pour la mise en faute de l'adversaire sont les armes, de bonne guerre, les plus redoutables. Les deux camps sont à la recherche permanente du coupable en l'adversaire, sachant pertinemment que, par exemple le « plein-emploi » ou le « paradis socialiste, où chacun donne ce qu'il peut et prend ce dont il a besoin » sont des rêves de jeunesse de l'Algérie indépendante. Mais chaque camp soutient mordicus que c'est lui seul qui est en mesure de les réaliser aujourd'hui. A la décharge du pouvoir en place, rappelons que lors d'une confrontation, l'opposition bénéficie toujours d'une position plus confortable parce qu'elle n'est pas en charge des affaires publiques. Le sociologue a pour mission de chercher le pourquoi des événements et comment les éviter à l'avenir, dans la neutralité relative possible, à équidistance des partis politiques et idéologies en conflit autour du pouvoir de prise de décision. Les récentes émeutes en Algérie et en Tunisie ont créé l'occasion d'une rare unanimité d'observateurs, nationaux et étrangers, sur la nécessité impérieuse pour une société d'écouter ses jeunes. Mais, écouter c'est entendre, c'est-à-dire comprendre. Or, les explications données par les uns et les autres sont dissonantes et parfois diamétralement opposées. Les contradictions et les cafouillages des opinions se retrouvent d'abord dans les messages médiatiques sous forme de propos des jeunes, et moins jeunes, interviewés par les chaînes de télévisions, nationales et étrangères ; arabes et

françaises pour ne citer que les plus suivies d'entre elles. Exemple : Sur notre chaîne satellitaire, un jeune s'exclamait avec force : « Parmi ces jeunes qui cassent et brûlent, il y en a qui n'ont jamais acheté l'huile ou le sucre. Et de toute façon, pourquoi détruire et brûler ? ». Le constat est séduisant pour les non-violents comme moi. Mais la question demeure entière : pourquoi certains jeunes se lancent volontiers, en grand nombre, dans les émeutes à la première occasion ? Deuxième exemple : sur France 24, un autre jeune clamait avec autant de force : « il n'y a rien pour les jeunes en Algérie, ni logements, ni emplois, rien, et la vie est trop chère. Les émeutes c'est à cause de tout ça, parce que tout est lié ». Pourtant, la majorité des jeunes n'est pas émeutière, en Algérie comme en Tunisie. La majorité des jeunes, au moment des émeutes, se retrouvait dans les lycées et universités, sur les champs à la campagne et au travail dans divers secteurs urbains. Ce qui ne doit, en rien, minimiser la gravité de la situation de chômage et de précarité d'une catégorie de la jeunesse dans les deux pays. Dans tout ça, et en dépit du caractère sélectif des interviews retransmises par les différentes chaînes, quel est le message qui doit être décrypté ? Celui des émeutiers ou celui de ceux qui, dans beaucoup de quartiers à Oran, Blida, Annaba, Tizi Ouzou, Béchar... ont défendu des établissements publics et des superettes privées. Evidemment, la réponse est unique dans tous les cas : Il faut les écouter tous, pendant que la police et la justice font leur travail. D'aucuns ont, un peu trop vite, établi le parallèle avec le 05 octobre 1988. Hier, c'était la semoule, aujourd'hui ce serait l'huile et le sucre la cause des émeutes. De mémoire de sociologue ayant vécu les deux situations, la seule similitude qui mérite d'être retenue est que ces clichés à l'emporte-pièce sont trop réducteurs. En 1988, le dirigeant d'un parti algérien naissant avait ironisé sur le titre « émeutes de la semoule » donné par la presse française aux événements, l'accusant de nous réduire à un simple tube digestif. Quant à la différence, elle est énorme. En 1988, tout en déplorant les dégradations et vols de biens, il y eut une large sympathie populaire envers les manifestants. Les villes et villages touchés ont été incomparablement beaucoup plus nombreux, autant dire la totalité des agglomérations. La violence destructrice a été incommensurablement plus dommageable et la du-

rée de l'agitation beaucoup plus longue. Les menaces sur l'Etat et la société ont été telles qu'il a fallu recourir, pendant longtemps, au couvre-feu d'une partie de la journée dans plusieurs wilayas du pays et pas les moindres. C'était il y a 22 ans. La société algérienne et l'Etat national ont beaucoup évolué depuis. Ils ont survécu à la tragédie nationale ravageuse et sanglante de la décennie 90 qui a failli entraîner le pays dans le syndrome afghan. Le danger avait alors imposé la promulgation d'une loi d'urgence, ce qui signifie la suspension partielle de la Constitution, notamment dans le chapitre des libertés individuelles et collectives, un peu comme le patriot act américain post-11 septembre. Elle est toujours en vigueur. On a appris plus tard qu'en 1993 le doute s'était lourdement installé au sommet de l'Etat. Il a fallu attendre les années 2000 pour amorcer le retrait progressif des dispositifs sécuritaires, de guerre devrait-on dire, qui encadraient villes, quartiers et villages. On comprend alors pourquoi cette fois-ci, contrairement à 1988, il n'y a pas eu de sympathie pour les manifestants et encore moins pour les émeutiers.

Au contraire, il y a eu une grande angoisse collective. Un sentiment de frustration, de sourde révolte, que l'Algérie pouvait bien se passer de ce nouveau drame parce qu'il était évitable. C'est une incompréhension largement populaire. Les émeutes ont été, limitées, localisées, contenues dès le départ et vite maîtrisées, à la différence de celles de la Tunisie sœur qui sont devenues tragiques pour évoluer ensuite vers un mouvement populaire beaucoup plus large de contestation du pouvoir en place en demandant le départ du chef de l'Etat. Pourtant, la Tunisie, qui il y a à peine un mois, était présentée comme le « petit dragon » du Maghreb pour sa croissance économique et sa stabilité, n'a pas connu d'émeutes depuis celles dites « du pain » du 27 décembre 1983 au 6 janvier 1984, alors que les troubles en Algérie n'ont pratiquement cessé de manière significative que lors de la dernière décennie, sans jamais atteindre ce stade, sauf lors de l'insurrection de l'ex-Fis où les manifestants demandaient le départ du chef de l'Etat. La comparaison entre les deux cas nécessiterait à elle seule un long débat entre chercheurs des deux pays pour un maximum d'objectivité. Dans le cas particulier de l'Algérie, deux séries de raisons pourraient expliquer la différence, dans la nature comme dans l'ampleur, entre les récentes émeutes et celles d'octobre 1988.

La société est toujours en période post-traumatique, après avoir souffert toutes les affres des violences passées. Ce post-trauma peut expliquer aussi bien la prédisposition à l'émeute chez une partie de la jeunesse fragilisée que la douleur dissuasive du souvenir subconscient des malheurs du passé chez la majorité de la communauté nationale. Grâce à l'ouverture relative du champ politique et associatif et le véritable pluralisme journalistique introduits après les premières émeutes d'il y a plus de deux décennies, une meilleure médiation s'est établie entre le gouvernement et les partis et mouvement associatif naissants. Comme « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs », le déverrouillage n'est pas allé sans heurts et malheurs. Mais au bout du compte, on ne peut nier aujourd'hui que les fracas de l'apprentissage ont beaucoup diminué d'intensité contribuant à assagrir les esprits tant soit peu.

Suite en page 10

\* Enseignant - chercheur, Fac des Sciences Sociales, Oran.

## De Bab El Oued à Sidi Bouzid

PAR DJAMEL LABIDI

La similitude est encore plus frappante: l'annonce faite d'abord par le président Ben Ali d'ouverture démocratique, ressemble à celle faite à l'époque par l'ex-président Chadli. Son départ du pays et du pouvoir avec le coup de pousse de l'armée ont aussi un air de déjà vu, malgré bien sûr les différences d'époque et de situation.

Reste à savoir si ce consensus actuel en Tunisie ne va pas se briser, comme cela a été le cas en Algérie, sur la peur de l'Islamisme.

Il y a ceux qui sont de façon conséquente pour la souveraineté populaire et il y a ceux qui sont prêts à la remettre en question si elle ne répond pas à leurs attentes et leurs intérêts, et qui pourraient, pris de panique, «accepter n'importe quel régime pourvu qu'il ne soit pas islamiste.»

Le régime tunisien, encore en place, le sait bien qui, déjà, brandit l'épouvantail de «la menace islamiste» et rappelle, à qui veut l'entendre, qu'il en a été jusqu'à présent le rempart par une répression féroce. L'anti-islamisme a bien des ressemblances avec l'anticommunisme du siècle dernier. Pour paraphraser un manifeste célèbre: «un spectre hante l'Europe, celui de l'Islamisme». Mais ce n'est pas seulement le cas de l'Occident, c'est celui aussi de sensibilités politiques de la société tunisienne.

En résumé, «oui à la souveraineté populaire, mais pas quand elle peut amener Hamas au pouvoir en Palestine, ou le Hizbollah au Liban». Telle est la réalité, on le sait, de la position des Etats Unis, d'Israël et des principaux Etats occidentaux. Mais peut-elle être concevable pour des démocrates maghrébins qui eux ont la tâche de marcher avec leur peuple vers la démocratie dans les conditions culturelles et histori-

Comme en Octobre 88 en Algérie, il y a actuellement en Tunisie un large consensus social autour de l'évolution vers un régime démocratique. C'est le cas y compris pour des forces sociales et politiques proches du régime et de ses privilèges, mais qui considèrent cette évolution comme une nécessité pour la survie du système.

ques de leur propre société, et avec leur propre identité.

Pour chaque force sociale et politique, la démocratie est fondamentalement un risque dont l'acceptation définit la qualité même du démocrate: celui d'accepter la possibilité de voir la position ou les intérêts des forces dans lesquelles il se reconnaît être remis en cause ou ne plus prédominer. Accepter cette règle, c'est se hisser au niveau de l'intérêt général, c'est la garantie d'une meilleure cohésion donc d'une plus grande force de la société.

### POUR TOUS OU POUR PERSONNE

Il est un peu rapide d'affirmer, comme le font certains analystes, que la situation en Tunisie est bien différente qu'en Algérie de 88. La Tunisie serait selon eux un pays «avec une société civile plus organisée, une population instruite et éduquée, des acquis profonds concernant les droits de la femme, et surtout pas la même influence de l'islamisme.»

En Octobre 88 en Algérie comme actuellement en Tunisie, dans l'atmosphère consensuelle de soutien à la révolte de la jeunesse, la société civile semblait exister, et même s'imposer, avec ses partis politiques, la soif de parler et de libertés, les grandes manifestations de rue de toutes les sensibilités politiques. Ce n'est qu'après, avec la violence extrême, qu'elle a semblé se disloquer.

Pour ce qui est de l'influence de l'islamisme en Tunisie, il est très discutable qu'on puisse se réclamer de la démocratie et dire en même temps, ici et là, qu'il y est possible, désormais, de passer à la démocratie en Tunisie puisque la menace islamis-

te y a été éliminée» grâce à...

Ben Ali. En effet ce serait reconnaître des vertus, «un aspect positif» comme n'hésitent pas à le dire certains, aux méthodes policières et répressives du régime de Ben Ali. La démocratie ne peut être que pour tous ou pour personne. Ceux qui refusent la démocratie au peuple, ou à une partie du peuple, doivent s'attendre à ce qu'elle leur soit à leur tour refusée, comme l'a démontré amplement, depuis 88, le parcours pathétique des démocrates craintifs.

Ceux-là, dès que le peuple entre en scène, et déferle en manifestants aux yeux noirs et brûlants de souffrances et de frustrations, reculent effarés «devant ces hordes» et crient que la démocratie, la leur, est en danger ou n'est pas encore possible.

On a entendu aussi, quelques intellectuels maghrébins, à partir de la France où ils résident, réclamer l'ingérence de l'Europe «pour introduire la démocratie en Tunisie et au Maghreb comme elle l'a fait dans les pays de l'Est» (émission «Ce soir ou jamais» sur la chaîne française FR 3, mercredi 12 janvier). L'un d'eux est allé jusqu'à dire «qu'il a fallu 2 siècles à la démocratie pour exister en Europe», ce qui est au fond un argument qui suggère que les Arabes ne seraient pas prêts pour la démocratie. Ce sont eux et non pas le peuple qui ne sont pas prêts pour la démocratie. Le peuple y est prêt immédiatement pour la simple raison qu'il y a totalement intérêt et représente la majorité.

Il faut, d'autre part, une sacrée dose de naïveté ou d'aliénation à l'eurocentrisme pour croire que les principaux Etats occidentaux ont intérêt à la démoc-

ratie dans nos pays. L'histoire de la «Françafrique» et des dictatures d'Amérique latine est là pour le prouver. Saddam Hussein a été éliminé par les Américains non pas parce qu'il était un dictateur mais parce qu'il était un dictateur antioccidental. Par contre les régimes antidémocratiques mais pro-occidentaux d'Egypte, d'Arabie saoudite ont toutes leurs faveurs.

Si les principaux Etats occidentaux étaient pour les droits de l'homme et la démocratie, cela se saurait et les peuples de la terre leur voueraient une infinie reconnaissance. Mais ce n'est pas le cas, y compris pour leurs propres peuples.

### QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Le régime est, en réalité toujours en place et veut survivre à Ben Ali. On connaît la phrase fameuse: Tout changer pour que rien ne change. Des artifices sont utilisés: remplacement de Ben Ali par son Premier ministre puis par le président de l'Assemblée nationale pour l'organisation très rapide d'élections présidentielles. On parle déjà de terreur, d'anarchie organisées, encouragées, pour faire peur aux gens, créer la lassitude et justifier une opération de «rétablissement de l'ordre» avec quelques replâtrages.

Que va-t-il se passer ? Deux choses sont sûres en tout cas.

Premièrement la profondeur et la force de l'élan national et démocratique du peuple tunisien. Il sera très difficile de s'y opposer.

Deuxièmement, c'est la question de l'attitude par rapport à l'Islamisme qui, ici comme ailleurs, va faire la différence entre les démocrates. Elle est

inévitabile dans les conditions spécifiques de la transition démocratique dans le monde Arabo-musulman. Comme c'est la question de l'attitude des islamistes par rapport aux exigences de la démocratie qui fera la différence entre les courants démocratiques islamistes et les autres.

C'est ici qu'apparaît probablement, et espérons-le, la différence fondamentale entre la situation actuelle en Tunisie et l'Algérie de l'époque: le temps. Plus de 20 ans sont passés. Ce qui s'est passé depuis aura certainement appris aux vrais patriotes et démocrates du Maghreb, que la violence, d'où qu'elle vienne, mène à l'impasse et aura certainement aussi contribué à la maturation de toutes les forces politiques de bonne volonté, dans le sens de la recherche toujours d'un compromis pacifique dans les questions de la construction démocratique.

Il ne fait pas de doute que ce qui se passe en Tunisie aura des conséquences profondes à terme sur tout le monde arabe. Tous les peuples arabes ont les yeux fixés sur le peuple tunisien et reconnaissent leurs propres aspirations dans sa lutte.

La lutte du peuple tunisien pour la démocratie et la dignité nationale est la nôtre.

La France coloniale a toujours essayé de diviser les pays du Maghreb. Elle s'est notamment évertuée à dresser les uns contre les autres les élites qu'elle y a formées, soufflant sur les particularités et les différences, flatant ici et là, développant un chauvinisme local qui a souvent été repris, hélas, par les Etats. Cela a été le principal obstacle à l'unité du Maghreb.

Par un chemin inattendu de l'Histoire, le combat pour la démocratie vient redonner une force et une dimension nouvelles au sentiment d'appartenance au Maghreb. De Bab El Oued à Sidi Bouzid, il y a un seul peuple.

## Un débat non partisan est-il possible sur les récentes émeutes ?

Suite de la page 9

On peut donc supposer, sans trop de risques de se tromper, que le développement de cette médiation par l'ouverture encore plus poussée des champs politique et médiatique amènerait à plus brève échéance une situation de non violence et de manifestations organisées et citoyennes quelqu'en soit le thème. Enfin, les institutions sociales et étatiques, notamment celles impliquées dans la socialisation, la sécurité et le maintien de l'ordre ont beaucoup gagné en expérience et efficacité, à leur corps défendant. Au plan humain, la tolérance qui est synonyme de non-violence est en train de s'imposer à la mentalité algérienne après les dures souffrances du passé récent, fait d'intolérance et de violences destructrices et meurtrières. Des chaînes d'information étrangères ont professionnellement tenté, dans plusieurs reportages, de débusquer un lien probable entre les émeutes et certaines forces socio-politiques, en insistant évidemment sur l'islamisme. Les imams de l'Algérie entière ont fait du prêche du premier jour des émeutes une fervente prière pour la sauvegarde du pays et un vibrant appel à l'unité, le calme, la sérénité et le recueillement. On est loin des appels au «Djihad» des années sombres et sanglantes. Et au plan sécuritaire de la gestion des émeutes, les institutions de l'Etat ont eu largement le temps de recruter, former, affûter leurs armes et expérimenter leur know how dans le feu de l'action, plus de deux décennies durant.

### DÉCRYPTAGE D'UN MESSAGE BROUILLÉ

Réduire les récentes émeutes à une réaction de jeunes chômeurs à l'augmentation des prix de l'huile et du sucre serait trop simple. De toute façon, Ce-vital, par la voix de son patron lui-même a officiellement opposé un démenti vérifi-

ble à toute prétendue augmentation, avant et pendant les émeutes. A Alger d'où sont parties les premières émeutes, le climat était déjà électrique. Le climat en dehors de la capitale n'était pas plus serein. Il y a longtemps que les échauffourées et émeutes localisées à l'occasion de l'octroi de logements sont devenues une quasi-banalité, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest. Plus récemment, on a assisté à des batailles rangées entre des populations reléguées et des habitants plus anciens de certains quartiers de la capitale, sur des histoires que la presse qui les a relatées n'arrive toujours pas à expliquer. L'Algérie reste l'un des très rares pays à continuer d'octroyer des logements sociaux dans des conditions qui évoquent l'Etat-providence, et pourtant. L'octroi de logements ou les relogements de populations d'habitat précaire sont toujours l'occasion de désordre et d'émeutes. Le comble de l'ignominie a été atteint lorsqu'on a brûlé le drapeau national, à Annaba. Les auteurs ont été condamnés par la justice mais la population algérienne dans son ensemble reste désarçonnée. A chaque fois qu'il y a eu émeute, des émeutiers se sont avérés des indus prétendants au logement. Pire, parfois ce sont de véritables agents de la spéculation immobilière d'après les petites histoires que racontent régulièrement une partie de la presse et/ou la vox populi. Les passe-droits, vrais ou faux, ne peuvent pas expliquer ce phénomène. Il y a eu aussi des échauffourées sporadiques à plusieurs endroits entre jeunes et forces de l'ordre lors de déménagements forcés de marchés informels, et pas seulement à Alger. Ces incidents ont été le détonateur des récentes émeutes. Par ailleurs, les caractéristiques particulières de certains quartiers agités ont fait penser à l'action de forces socio-économiques puissantes, liées au secteur informel, qui auraient allumé la mèche par la rumeur et la manipulation. La raison est qu'elles seraient menacées par

les dernières mesures gouvernementales les poussant à la visibilité pour réduire l'évasion fiscale et une plus grande transparence du système économique réorganisé. Le bras de fer entre l'Etat et le puissant secteur informel, qui ne doit pas être réduit aux petits «Beznassis» seulement, est ancien et compliqué. La théorie d'une manipulation de jeunes en difficultés qui serait, non pas la raison même des émeutes mais, l'étincelle qui a allumé la mèche dans un climat déjà propice, pourrait être une partie, mais une partie seulement, du début d'explication. Trois informations, que le lecteur ne possède pas forcément, peuvent, en effet, soutenir cette hypothèse : 1) L'Algérie est en train de réaliser le premier Recensement Economique (RE) de son histoire. 2) L'obligation de paiement par chèque ou virement de toute transaction dont le montant dépasse une certaine somme a été remise sur le tapis après plusieurs hésitations, avancées, reculs, décisions et retrait de décisions. 3) Le retour généralisé à l'exigence de facture dans le commerce, de l'opérateur ou importateur au détaillant, en passant par le grossiste. Il y a donc urgence à s'attaquer au problème de ces dizaines de milliers de jeunes acculés à l'informel, moralement fragilisés et socialement déstabilisés.

Une autre partie de l'explication se trouve dans le déficit de médiation entre les pouvoirs publics et ces jeunes, j'ai nommé la société civile, les syndicats et les partis dont la présence sur le terrain est réduite à sa simple expression. Ils sont nés dans un contexte de fracture, de suspicion et d'extrême violence, à la faveur de la Constitution de 1989 et la loi sur les associations de 1993. Ils sont extrêmement jeunes aussi, du point de vue sociologique où l'âge des organisations se compte parfois en siècle d'expérience dans les pays démocratiques. En plus, leur développement est entravé par un état d'urgence qui ne peut être que restrictif par définition. C'est

là un autre débat entre les demandeurs de la levée de l'état d'urgence et les pouvoirs publics qui considèrent une telle demande prématurée. En attendant l'issue de ce débat, il est impératif d'élargir des cadres organisés de dialogue et de concertation au maximum, jusqu'à atteindre ces jeunes qui, à défaut, se sont exprimés par la violence. La médiation entre l'Etat et la société c'est aussi, et surtout, le développement culturel qui passe par le soutien au développement d'une intelligentsia communicative et des élites crédibles et performantes, mais pas seulement en politique. Le dernier geste de revalorisation de la fonction universitaire va dans le bon sens. Il n'y a pas plus prometteur pour l'avenir de la société que la remise de l'échelle de valeur à l'endroit. Au-delà de l'augmentation salariale, c'est la revalorisation sociale et morale qui doit être saluée. Un collègue me racontait comment certains de ses voisins, de la cité où il habite, l'évitaient parfois du regard à cause d'une certaine gêne compatissante, étant donné l'écart social qui était inversement proportionnel à l'écart intellectuel entre eux et lui. Il est aujourd'hui heureux de pouvoir répondre allègrement à leur Salam A'Oustad (Salut Professeur) et leur franc sourire. Aux universitaires, maintenant, de se mettre au travail dans leurs amphes et laboratoires pour relever le niveau intellectuel et pour communiquer à l'Etat et la société les résultats de leurs recherches, notamment dans le domaine du développement durable. Un développement qui entraîne toujours un autre développement, quelque soit l'opposition ou le pouvoir en place, car la stabilité n'est pas stagnation, bien au contraire. «Qui n'avance pas, recule» dit le proverbe, et il n'y a pas de régression féconde sauf dans la théorie freudienne de la psychanalyse que Michel Onfray vient de dénuder au grand dam de ses adeptes cabinards pécuniairement intéressés.

Mohammed Kouidri

## Les nouveaux maîtres de la rue

L'émeute donne l'illusion de consacrer le pouvoir de la rue. En fait, elle consacre l'échec de la politique.



PAR ABED CHAREF

Depuis « la révolution du jasmin », la fameuse « rue arabe » est devenue très à la mode. Elle est flattée, adulée, courtisée. Elle constitue le nouveau fantasme, qui promet de réaliser le rêve des masses, de l'Atlantique au Golfe, selon une autre formule célèbre.

La rue fera des miracles, et c'est pour bientôt. Elle a fait chuter un tyran, et désormais, elle fait trembler tous les autres dictateurs qui gèrent nos contrées. A qui le tour ? demande déjà, à notre place, un grand journal français de gauche.

Sur les chaînes satellitaires, on n'a plus droit qu'à la rue. Elle peut absolument tout, nous dit-on à longueur de journée. Sa force est irrésistible. Elle est magique. Et les pouvoirs de droite sont eux-mêmes contraints de le reconnaître. Nicolas Sarkozy lui-même a salué cette brusque irruption du peuple en politique, son esprit de sacrifice et sa détermination. Et Barack Obama a rendu hommage à cette révolution qui révèle au monde une autre Tunisie.

Si ce type de discours est une tradition bien ancrée chez les courants de gauche et les mouvements populistes, il l'est moins à droite, où on a tendance à préférer l'ordre et la discipline. Mais ce qui s'est passé en Tunisie semble avoir rallié tous les suffrages, les uns y trouvant l'occasion de flatter le peuple et ses sacrifices, alors que les autres se trouvaient contraints d'applaudir, pour se racheter et apaiser leur propre opinion.

En Algérie, la rue est un concept sacré. Du militant de gauche à l'islamiste radical, du bureaucrate pur et dur à l'affairiste le plus caricatural, tout le monde vante les mérites de la rue. Du moins en public. Depuis que Larbi Ben M'Hidi a dit : « jetez la révolution dans la rue, elle sera portée par le peuple », personne ne peut aller à contre-courant. C'est devenu un dogme d'autant plus puissant que l'histoire récente du pays a été fortement marquée l'influence, pour ne pas dire l'omniprésence de la rue. La guerre de libération a été déclenchée par les clandestins, au détriment des états-majors politiques, et menée par la rue qui en a supporté le poids écrasant. Octobre 1988, autre événement majeur de l'histoire récente, a marqué le retour de la rue comme élément moteur de la vie politique, même si cette rue en paie le prix sans forcément en tirer les dividendes.

L'absence d'alternative politique, le travail de sape des régimes en place visant à détruire méthodiquement l'opposition, le déphasage entre la rue et les élites politiques, sont autant d'éléments qui placent, encore une fois, la rue comme élément essentiel pour débloquent la situation. Même la paisible Tunisie, où la société très hiérarchisée est traditionnellement paisible, voire docile, n'a pas échappé à cette règle. Mais si la rue joue un rôle primordial

pour débloquent une situation, elle ne sait ni concevoir le changement, ni le piloter. D'une manière ou d'une autre, appareils politiques, sécuritaires et militaires reprennent le dessus, pour aiguiller l'initiative de la rue selon leurs bons vœux et leurs intérêts.

Qu'ils restent fidèles aux aspirations du peuple ou qu'ils le dévoient selon leurs intérêts importe peu. Les appareils finissent toujours par triompher.

Ni la guerre de libération, ni l'octobre 1988, n'ont échappé à ce scénario. Les groupes qui ont émergé à la faveur de la guerre de libération ont imposé leur « légitimité révolutionnaire » pour prendre le pouvoir. En Tunisie, les anciens appareils du pouvoir, s'appuyant sur la partie la plus conciliante de l'opposition, ont déjà engagé la bataille pour reprendre la main, comme le montre la composition du nouveau gouvernement « d'union nationale ». Mais ceci n'est pas le propre des pays arabes. Ailleurs aussi, comme en Roumanie, avec Nicolae Ceausescu, ou en Russie avec Boris Eltsine, la rue a été parfaitement utilisée pour imposer de nouveaux choix politiques.

Les pays arabes et musulmans offrent toutefois une particularité. Quand la rue se déchaîne, elle offre un vrai risque de se débarrasser d'une dictature, mais pour en imposer une autre. Ce fut le cas en Iran, alors que l'Algérie a réussi un exploit : elle s'est débarrassée d'un système autoritaire pour frôler la dictature intégriste, avant de s'en remettre à un autre système autoritaire. La responsabilité première en incombe cependant au pouvoir en place, en Algérie, comme en Tunisie, ou ailleurs, en Libye ou au Maroc, demain. Car l'irruption de la rue est le résultat d'une crise. Quand le pouvoir en place ne sait ni s'adapter, ni anticiper, ni introduire les réformes nécessaires pour accompagner la société et même la devancer, et quand l'opposition n'arrive pas à imposer des alternatives, la crise s'installe. Et quand celle-ci est exacerbée, la rue fait irruption.

Le changement doit être d'abord la préoccupation du pouvoir en place. C'est à lui de favoriser l'émergence de nouvelles élites, en mesure de prendre en charge les forces émergentes, de structurer et d'encadrer la société. Il appartient, en parallèle, à ces élites de regarder la société telle qu'elle est, et non à travers les prismes idéologiques. Autrement, ils risquent de se trouver face à de mauvaises surprises, comme ceux qui, en Algérie, se sont trompés de société, ou ceux qui croyaient à la magie démocratique avant de réclamer qu'on y mette fin car l'urne avait plébiscité les ennemis de la démocratie. Cette expérience amère devrait au moins inciter les démocrates radicaux en Tunisie à y réfléchir. Ils se rendront alors compte que la revendication démocratique a souvent servi d'alibi pour occulter la faiblesse politique de certains courants dits démocratiques et modernes.

## la Chronique de Paris

Par Pierre Morville



La veille au soir, le spectacle du chariot contenant cinq cadavres recueillis parmi ceux du boulevard des Capucines avait changé les dispositions du peuple ; et, pendant qu'aux Tuileries les aides de camp se succédaient, et que M. Molé, en train de faire un cabinet nouveau, ne revenait pas, et que M. Thiers tâchait d'en composer un autre, et que le Roi chicanait, hésitait, puis donnait à Bugeaud le commandement général pour l'empêcher de s'en servir, l'insurrection, comme dirigée par un seul bras, s'organisait formidablement. Des hommes d'une éloquence frénétique haranguaient la foule au coin des rues ; d'autres dans les églises sonnaient le tocsin à pleine volée ; on coulait du plomb, on roulait des cartouches ; les arbres des boulevards, les vespasiennes, les bancs, les grilles, les becs de gaz, tout fut arraché, renversé ; Paris, le matin, était couvert de barricades. La résistance ne dura pas ; partout la garde nationale s'interposait ; si bien qu'à huit heures, le peuple, de bon gré ou de force, possédait cinq casernes, presque toutes les mairies, les points stratégiques les plus sûrs. D'elle-même, sans secousses, la monarchie se fondait dans une dissolution rapide. » Cette page de « l'Education sentimentale » où Flaubert évoque les journées de février 1848 qui virent en France la fin définitive de la royauté viennent irrésistiblement à l'esprit devant la Tunisie de janvier 2011 et l'événement international que constitue la « révolution de jasmin » actuellement en cours. Mais il faut attendre 1870 et la chute de Napoléon III pour que la République fût définitivement assise...

### VRAIE RÉVOLUTION ET RUMEURS DIVERSES

Les journées de janvier 2011 en Tunisie ont sans contestation possible un caractère historique. Tout d'abord parce que cette révolution, au sens noble du terme, ne fut annoncée par quiconque. Aucun géopoliticien, aucun universitaire, aucun dirigeant politique, aucun journaliste n'a eu la prémonition de la formidable accélération de l'histoire qui a abouti, sous la pression directe de tout un peuple, classes populaires et moyennes réunies, au départ, à la fuite, à l'exil sans gloire de Zine El Abidine Ben Ali. Et un mois à peine, l'Homme fort s'évanouissait, le roi était nu.

Historiques également, ces événements n'ont connu qu'un seul acteur, le peuple tunisien, sans armes et paré de son seul courage. Il n'y a pas eu « d'organisateur secret », on recherche vainement une énième théorie du complot. Aucun parti officiel ou clandestin, aucune mouvance idéologique, aucun leader présent ou en exil ne peut revendiquer la paternité de ce changement de régime.

Là où l'immolation de Jan Palach en janvier 69 en Tchécoslovaquie n'avait pas réussi à faire reculer les chars russes, le sacrifice du jeune diplômé Mohamed Bouazizi, marchand ambulancier, qui s'immole par le feu le 17 décembre à Sidi Bouzid, pour protester contre la confiscation de sa marchandise, a permis en moins d'un mois à la Tunisie de tourner une nouvelle page de son histoire. Certes, la fin de cet épisode glorieux n'est pas écrite et l'imbricatio de ces derniers jours montre que l'issue politique est difficile à trouver. Certes, cette transition démocratique spontanée a été autorisée par l'attitude de neutralité bienveillante, voire de prise de position active d'un acteur jusque-là resté discret, l'armée tunisienne.

Et les rumeurs vont bon train à Tunis. Ainsi, on raconte qu'un détachement de l'armée était physiquement présent dans les studios lors de l'enregistrement des discours de Ben Ali du 13 janvier où le président chancelant annonça à la télévision qu'il ne briguera pas de nouveau mandat en 2014 et promit la liberté de la presse. Ce qui ne calma pas la colère populaire. Et c'est bien l'armée qui accompagna le lendemain le dictateur à son avion présidentiel pour un départ définitif, à l'aéroport de Tunis qu'elle contrôlait depuis plusieurs heures. Parmi les bruits qui circulent dans la capitale tunisienne, une anecdote a au moins le mérite de la cohé-

## La révolution de jasmin prend tout le monde par surprise

Le jasmin blanc, fleur emblématique de la Tunisie, donne son nom à un surgissement démocratique.

Le 12 ou le 13 janvier, une réunion aurait regroupé autour de Ben Ali, le Premier ministre, Mohammed Ghannouchi, le général Ali Seriati, patron de la police et un responsable de l'état-major des armées. Ces derniers auraient réussi à convaincre le président de partir temporairement de Tunisie, avec surtout son épouse honnie par la population, « le temps que le ménage soit fait ». Le 14 janvier, en effet, Mohammed Ghannouchi annonce que Ben Ali est temporairement dans l'incapacité d'exercer ses fonctions et déclare, au nom de l'article 56 de la Constitution (incapacité temporaire), assumer la charge de président par intérim jusqu'à des élections anticipées. L'évocation de l'article 56 fait bondir les juristes : il ne s'agit pas d'une incapacité temporaire mais bien d'une incapacité définitive. Il faut donc exciper l'article 57 de la même constitution. Du coup, Ghannouchi ne reste président que 24 heures et il est remplacé par le président de l'Assemblée nationale, et bien au nom de l'article 57 : C'est donc finalement Fouad Mebazaa qui assure l'intérim, avec pour mission d'organiser une élection présidentielle dans les 60 jours. Loin de ces finasseries juridiques, la rue a déjà tranché : aucun retour en arrière n'est possible et le nouveau gouvernement de coalition est tenu dans la plus grande suspicion. Quant au « ménage promis », l'état-major de l'armée, dès l'avion présidentiel décollé, s'y serait ouvertement opposé. Seul, Ali Seriati aurait voulu tenter avec 3000 barbouzes le coup de force, terrorisant la nuit les principales villes de Tunisie. Mais son aventure a vite tourné court : il est interpellé le 16, à Ben Guerdane dans le sud de la Tunisie alors qu'il tentait de s'enfuir en Libye. On saura dans quelque temps la véracité de ces confidences.

### L'INTROUVABLE « GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE »

Depuis, devant la formidable accélération des événements, le RCD, le « Rassemblement constitutionnel démocratique », quasi-parti unique tunisien, omniprésent et totalement dévoué à Ben Ali pendant 23 ans, se précipite avec ses notables effrayés vers la seule sortie de secours possible, la constitution d'un « gouvernement d'Union nationale ». D'emblée, la formule bute sur la grande confidentialité de partis politiques d'une opposition polie, tolérés jusque-là sous le règne Ben Ali, les autres formations étant interdites et leurs dirigeants en exil ou en prison. Les ex-oppositions légales et illégales se divisent très vite sur la participation ou non. Après quelques jours d'hésitation, mardi, le puissant syndicat UGTT tranche l'affaire et demande à quatre ministres qui comptent parmi ses adhérents de quitter un gouvernement mort-né d'union, au moins dans sa disposition actuelle.

La population quant à elle semble dénier tout avenir politique au RCD, et beaucoup contestent que cette formation puisse jouer un rôle quelconque dans la transition démocratique : « le dictateur est tombé, pas la dictature » clament les manifestants. Pour accroître encore la confusion, on apprenait avant-hier que Fouad Mebazaa, le président tunisien par intérim, et le Premier ministre, Mohammed Ghannouchi, ont démissionné du RCD. Courage et dignité ! Dans un communiqué, le RCD a dans le même temps annoncé avoir radié de ses rangs l'ex-président Ben Ali et six de ses collaborateurs, « sur la base de l'enquête menée au niveau du parti, à la suite des graves événements qui ont secoué le pays » ces dernières semaines. Pantalonnades !

Le RCD devra inéluctablement disparaître. Il n'a brillé que par la servilité vouée à la cupidité insatiable de son maître et de son clan et par sa capacité à (très bien) vivre des restes.

Le 13 janvier, l'écrivain Abdelaziz Belkhdja a rendu publique une enquête fouillée et un réquisitoire sans appel du pillage organisé par la famille Ben Ali et celle de son épouse du clan Trabelsi. Toute l'économie tunisienne y passe, mise en coupe réglée par une centaine d'individus : les banques, les transports, Tunis Air et les compagnies

aériennes et de navigation nationales, la téléphonie, les médias télé, les concessionnaires automobiles, l'immobilier, les cimenteries, la grande distribution, les bananes, l'huile, le sucre, les alcools, la pêche... Rien n'échappait. L'incroyable népotisme de la famille présidentielle qui contrôle 50% des secteurs-clés de l'économie, va même jusqu'à prendre des positions dominantes dans les écoles privées ou la friperie ! Sans oublier une omniprésence dans le secteur « gris » de l'import-export et ses trafics. Comment la dynamique économique tunisienne a-t-elle pu en arriver là ? Tout au moins par une totale confusion entre le bien public et les biens très personnels du président, une corruption généralisée, une police implacable, une presse aux ordres et la complaisance des alliés occidentaux.

### MICHÈLE ALLIOT-MARIE DEVRAIT S'EXCUSER OU DÉMISSIONNER

Les regards volontiers détournés des puissants partenaires ne signifient pas nécessairement aveuglement. Une longue dépêche envoyée à la Maison-Blanche par l'ambassade américaine de Tunis, le 23 juin 2008 et opportunément révélée par Wikileaks, détaille elle aussi le système de « quasi-mafia » Ben Ali-Trabelsi qui dépouille sur l'économie tunisienne. Le rapport conclut, deux ans avant la révolution de jasmin : « Si les Tunisiens digèrent déjà mal la corruption courante, les abus de la famille du président Ben Ali suscitent leur fureur. Alors que la population fait face à une montée de l'inflation et à un fort taux de chômage, l'étalage de richesses et les rumeurs persistantes de corruption ne font qu'alimenter son ressentiment. »

On ne peut pas dire que l'autre allié, la France, ait eu la même hypocrisie lucidité. Les gouvernants de droite et de gauche ont toujours fermé les yeux sur les excès de la politique de Ben Ali au nom de lutte contre les mouvements islamiques. Mais la palme de la myopie complaisante revient sans nul doute à l'actuel gouvernement Sarkozy, incapable de voir l'importance des changements en cours durant ce dernier mois.

Championne toutes catégories de l'incoscience politique, la ministre des Affaires étrangères, Michelle Alliot-Marie, le 11 janvier, a volé au secours du régime, en proposant une « coopération policière », « pour éviter des excès de violence lors des manifestations ». Ah ! Le savoir-faire français, en matière de maintien de l'ordre ! Depuis elle se défend en bafouillant, partagée entre un « principe de non-ingérence et la crainte que la situation ne dégénère en violences ». Ennuyé mais solidaire de sa ministre, François Fillon tente maladroitement de rattraper le coup. Le 1<sup>er</sup> ministre français suggère, lui, malgré le silence assourdissant du président de la République, une assistance de la France en matière électorale : « Nous sommes prêts à fournir au gouvernement tunisien, s'il le désire, l'assistance nécessaire pour participer à la préparation et à l'organisation de ces élections ». Un jour, on prête les matraques, un autre, on file les urnes. Bévues et pas de clerc. Un mutisme prolongé de nos diplomates devrait être de rigueur.

### SORTIE DE GEÔLE

Le lundi 17, un prisonnier politique a été sorti à l'aube de sa cellule et prestement accompagné à la sortie, sans explications. Malade, encagé depuis huit ans et mis à l'isolement depuis un mois, c'est en sortant de prison qu'il a appris avec une joie stupéfaite la révolution en cours et le départ précipité de Ben Ali, l'instigateur de son embalement.

Abderrahmane Tlili, grand commis de l'Etat qui a été patron de plusieurs entreprises publiques, a eu l'imprudence de se porter candidat à l'élection présidentielle de 1999. Malgré les trucages évidents qui virent Ben Ali élu avec plus de 99% des voix, ce responsable d'une formation aujourd'hui dissoute, l'UDU, était volontaire pour une nouvelle candidature et commençait à faire campagne. C'en était trop ! Au trou ! Sur des accusations invraisemblables.

Cet ami est libre depuis quatre jours.

## La Tunisie ne veut plus être un « modèle » Chronique de la faillite d'une supercherie

PAR A. BENELHADJ

«Un peuple savant est toujours plus difficile à gouverner.» Proverbe chinois.

**Le départ précipité du président tunisien et l'affaissement rapide de son régime ont pris de court la plupart des gouvernements de la région et des observateurs avertis.**

Il est même probable (cela relativiserait, au passage, ce que l'on croit savoir des acteurs de l'histoire) que le peuple tunisien n'envisageait pas une issue semblable au tout début des premières émeutes spontanées consécutives à l'immolation par le feu de ce jeune universitaire dont la police a saisi les biens à Sidi Bouzid.

Ce n'est pas par sa durée, au demeurant très brève, que cette rupture est singulière. 78 morts en un mois : 4 fois moins que les accidents de circulation en France. Les guerres du Viêt-Nam, d'Algérie et la plupart des conflits de décolonisation ont duré beaucoup plus longtemps et ont un nombre considérable de victimes : en Inde, en Chine, à Cuba, en Angola ou en Amérique Latine secouée pendant plus d'un siècle par des conflits intérieurs terriblement meurtriers.

C'est la première fois qu'un président arabe est chassé du pouvoir non par ses acolytes, par l'armée ou par une puissance étrangère, mais par son peuple. C'est probablement cela qui a rendu le départ de Ben Ali inévitable.

Mais attention ! Les révolutions, quelle que soit leur intensité, partagent une propriété commune avec les tremblements de terre : leurs victimes sont plus nombreuses après que pendant.

Maintenant, la priorité est aux intelligences lestes : l'urgence est de faire face pour sauver l'essentiel et d'anticiper le coup suivant. Aussi bien en Tunisie que dans tous les pays environnants de Méditerranée et du Proche-Orient qui craignent que les désordres tunisiens n'aient un impact sur la continuité de leur régime.

Dans les officines (aux Etats-Unis, en Europe, en Israël, en Egypte, en Chine...), les géostratèges phosphorent pour s'expliquer leur cécité, récapituler la succession des faits, l'examen des causes, l'évaluation des conséquences et cogitent les recommandations à offrir à des acteurs politiques, militaires, commerciaux, financiers... qui – par-delà l'exercice de la coercition toujours facile mais toujours redoutable et imprévisible – ne savent que penser de la situation et de ses prolongements.

N'oublions pas que la Tunisie, pays réputé stable, fiable et prospère, abrite des institutions régionales importantes et des investissements dont la destruction représenterait non seulement une perte considérable pour l'économie tunisienne, mais aussi pour les opérateurs économiques transnationaux déjà perturbés par un paysage commercial et financier international à mutation rapide et problématique.

Le silence puis l'absence de réaction adéquate de l'Union européenne et plus particulièrement de la classe politique française dans son ensemble, depuis plusieurs semaines, ont été largement notés – et quelques fois critiqués – par les observateurs.

Une paralysie qui rappelle une autre, celle qui a saisi les mêmes politiques français sous Mitterrand lors de l'écroulement du Mur de Berlin. Les Allemands n'avaient pas oublié le peu d'empressement des Français à se ranger plus franchement à leur côté. Leur ralliement tardif – à tort ou à raison – conforté auprès des leurs alliés une image d'opportunisme et d'ingratitude dont ils ont du mal à se défaire [1]. Jusqu'à Nicolas Sarkozy qui, réécrivant l'histoire, prétendait récemment avoir été très tôt, le marteau en mains, au pied du Mur.

Le même Sarkozy apporte son soutien aux Etats-Unis en Irak au moment où les Américains décident d'en partir et place les forces armées de son pays sous le parapluie de l'OTAN, 20 ans après la disparition de l'Union Soviétique.

Nous savons par ailleurs en quelle estime Obama tient son homologue français...

À Tunis aussi, les Français arri-

vent en retard. Les Tunisiens s'en souviendront.

Il est probable qu'ici comme ailleurs, la préservation des intérêts des entreprises françaises en Tunisie ait davantage pesé que les intérêts de la France dans l'analyse et dans les décisions du président français et de son Premier ministre. Chacun sait que ce calcul court-termiste ne préserve aucun intérêt. Les Chinois, qui investissent l'ancien Empire français en Afrique, l'ont très tôt compris.

La position française a évolué dans le plus grand désordre. La prise de conscience progressive que ce qui se passait de l'autre côté de la Méditerranée était totalement inédit, a pris tout le monde de court. A la vue des réunions précipitées et des décisions contradictoires prises les unes à la suite des autres, on présume rétrospectivement le manque total d'analyse sérieuse de la situation.

L'absence de vision à long terme a surplombé la politique française depuis si longtemps, les schémas simplistes et peut-être aussi une certaine centralisation excessive et autiste des pouvoirs, qu'une panique a saisi les acteurs économiques et politiques, incapables de s'expliquer et d'avoir prise sur ce qui se présentait à eux comme un maelström illisible. Incapables d'interpréter les faits et incapables de discerner le meilleur réagir. On devine les nombreux échanges violents et angoissés entre les différents partis.

A l'Elysée, comme ailleurs, où la communication a pris – nous le savons – le pas sur l'action, et devant la chute gravissime de la popularité de l'exécutif, sollicité et pressé de tous côtés, on ne savait plus très bien quelle posture adopter. Dans ces conditions, on comprend que la présidence et le Quai d'Orsay aient adopté le choix des «communiqués», laissant aux porte-parole et aux déclarations anonymes le soin de combler le vide et l'absence d'une intelligence politique à la hauteur des événements.

On peut tenter de décrire ce qui s'est vraisemblablement passé dans les coulisses en quatre séquences principales.

**1.- Premier temps :** Le silence est d'or et le meurtre de sang.

«C'est pas compliqué, en politique, il suffit d'avoir une bonne conscience, et pour ça, il faut avoir une mauvaise mémoire !» Coluche.

Pendant plusieurs jours ou semaines, la «classe politique» française (président, gouvernement, majorité et opposition «socialiste» confondus) hors d'état de «lire» les événements, fait mine d'ignorer délibérément ce qui se passait à Tunis.

Les feux de la rampe médiatiques étaient braqués sur la Côte d'Ivoire, attachés au départ d'un affreux dictateur pour introniser Ouattara à sa place et sur le Mali et le Niger où les forces spéciales françaises étaient empêtrées dans une affaire d'enlèvement qui a mal tourné.

Vu de Paris, personne ne semblait voir ce qu'il y avait de contradictoire dans l'attitude intransigeante à l'égard de Gbagbo, d'un côté, et conciliante à l'égard de Ben Ali, de l'autre.

En tout état de cause, les cadavres des manifestants tunisiens demeureraient un non-événement.

Pourtant, des dirigeants français en Tunisie ne manquaient pas.

Ces mêmes amoureux de la Tunisie, qui ne rataient pas ordinairement une occasion pour clamer leur affection pour ce pays, demeureraient injoignables. Quelques exemples édifiants :

Bertrand Delanoë, maire de Paris, irrité, avait claqué la portière de sa voiture à la face d'un journaliste qui l'interrogeait sur ce qu'il

pensait de ce qui se passait dans son pays natal. Cela tranche le lendemain, après le départ de Ben Ali : on le retrouve alors intarissable sur la question, à la poursuite vaine du temps perdu. Trop tard...

Michel Boujenah – comme beaucoup des enfants de Halq El Oued qui aujourd'hui prennent leurs aises à Paris – se réveille après les faits et découvre sur RTL que «l'état actuel de la Tunisie est inacceptable» : «Il faut que ça ça s'arrête, si j'ai choisi de parler aujourd'hui, alors que ça fait plusieurs jours qu'on me demande de parler, c'est parce que dans l'histoire des hommes, le silence a été terrible. Peut-être que je dis ce soir des bêtises, mais au moins, j'aurais dit ma souffrance parce que j'ai mal.»

**LUI AUSSI A RATÉ UNE OCCASION DE SE TAIRE.**

Halq El Oued (alias La Goulette), dont le maire n'était rien d'autre que le neveu de Ben Ali, Imed Trabelsi, mort le jour même où l'ancien président et sa famille s'enfuyaient du pays. Imed Trabelsi était, en affaires, obscur avec une enseigne française connue (Conforama).

Pierre Lellouche, tunisois de naissance et stratège sarkozien émérite fut (et demeure) aux abonnés absents. Les téléspectateurs l'ont entr'aperçu, le sourire (jaune) en coin, quitter prestement l'Elysée.

Plus de nouvelles d'Eric Besson, lui-même né au Maroc, qui a convalu récemment en justes noces avec Yasmine Tordjman, arrière-petite-fille de l'ancienne première dame de Tunisie, Wasila Bourguiba.

Sa mère, Jacqueline Fellus d'origine tunisienne, aurait pu inspirer à DSK une compassion sincère pour ce pays si proche et si attachant. Une «économie modèle», disait, il y a peu, le directeur général du FMI. Ne rêvons pas.

Est-il besoin d'explorer davantage cette liste si longue de Français fortement liés à la Tunisie quand tout va bien et dont l'amitié est si... réaliste quand ça va mal.

**2.- Deuxième temps :** Ben Ali, un dictateur ? Allons donc !

«Ce dont on ne peut parler, il eut mieux valu le taire...» L. Wittgenstein paraphrasé (Tractatus logico-philosophicus).

Les réactions timides ici et là, au lieu d'inviter à la réflexion et à la prudence, poussaient au contraire les gouvernants français à l'indignation. Le soutien à Ben Ali est réitéré.

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, déclarait pompeusement dimanche sur Canal+ : «Il y a une opposition politique mais qui ne s'exprime pas comme elle pourrait le faire en Europe. Mais dire que la Tunisie est une dictature univoque, comme on le fait si souvent, me semble tout à fait exagéré.»

On sait que le neveu de «Tonton» a en Tunisie de nombreux «amis» qu'on n'a sûrement pas comptés parmi les victimes des nervis de Ben Ali.

Ultime maladresse : c'est dire à quel point les autorités françaises avaient totalement perdu le sens des réalités, Mme Alliot-Marie, du haut de son expertise, offre mardi à Ben Ali de lui donner un coup de main pour mater les manifestants.

«Nous proposons que le savoir-faire qui est reconnu dans le monde entier de nos forces de sécurité, permette de régler des situations sécuritaires de ce type. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux deux pays [sous-entendu à l'Algérie et à la Tunisie], dans le cadre de nos coopérations, d'agir en ce sens pour que le droit de manifester puisse se faire en même temps que l'assurance de la sécurité.»

MAM faisait sans doute références aux aptitudes et aux compétences «spéciales», dont l'Armée française avait fait la démonstration en Algérie au cours de son occupation (et pas seulement depuis 1954), qui ont valu à Aussarresses d'avoir été condamné non pour les avoir industrialisées et enseignées aux dictateurs sud-américains sous la conduite de la CIA, mais pour s'en être vanté (au moment où les nouveaux maîtres du pays voulaient imposer l'idée que la France avait été, au cours des siècles de colonisation, une puissance civilisatrice au service du droit, de la vérité, de la démocratie et de la liberté.

Rafraichir la mémoire des tortionnaires et rappeler que la politique de la gégène était approuvée par toute la chaîne de commandement, du Président du Conseil à «l'électricien» de service, n'était naturellement plus photogénique.

Toutefois, qu'elle ait été convaincue qu'Alger ait pu donner une suite crédible à une telle offre de service laisse plus que perplexe... Il est vrai que le gouvernement algérien se plaint régulièrement de pas être écouté et que son expérience, dûment éprouvée, suffisamment reconnue et exploitée... Aucune hypothèse n'est alors à dédaigner.

Devant l'incompétence d'une telle attitude (pour ne pas qualifier les propos de MAM de manière plus exacte), le porte-parole du Quai d'Orsay avait publié un communiqué embarrassé et... embarrassant. Mais MAM n'en avait que cure.

Gentiment bousculée devant l'Assemblée nationale (par une opposition opportuniste qui sentait le vent tourner et le parti politique à tirer), sur l'extrême retenue de la réaction française face à la répression en Tunisie, Michèle Alliot-Marie a rétorqué : «On ne doit pas s'ériger en donneurs de leçons» face à une situation «complexe».

Certes, ce n'était pas précisément par des «analyses sereines et objectives» que la diplomatie française avait jusque-là brillé.

**3.- Troisième temps.** Après le silence, les bêtises.

Devant la précipitation des événements et l'augmentation exponentielle du nombre de victimes, on «hausse le ton» après avoir abaissé la France.

A quelques heures à peine de la fuite de Ben Ali, on le croit encore à Paris capable de remettre de l'ordre en ses murs et on donne crédit à son discours inconsistant de la veille :

«Nous avons écouté attentivement les mesures annoncées par le président Ben Ali pour ramener le calme et faire retomber la violence, et les décisions annoncées en faveur de l'ouverture politique et démocratique. Nous encourageons les autorités tunisiennes à poursuivre dans cette voie afin de répondre aux attentes que le président Ben Ali a entendues», avait déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Bernard Valero lors d'un point-presse.

Les Français continuaient de prendre leurs désirs pour des réalités.

**4.- Quatrième temps :** Une pitoyable curée.

«Qu'est-ce que le passé, sinon du présent qui est en retard ?» Pierre Dac. L'os à moelle - Mars 1940.

On court derrière les événements et on laisse fuiter dans les médias, de manière très maladroite, l'idée que la France refuse l'hospitalité à un Ben Ali, lequel ne lui a rien demandé puisqu'il était – tout le monde le savait alors – en chemin pour le Golfe.

Comment les Français s'expliquent-ils la surprenante discrétion de leur gouvernement face aux événements tragiques qui secouaient la Tunisie ?

Il convenait à l'ancienne puissance coloniale, dit-on à Paris sur les deux rives, de demeurer très prudente dans ses réactions et s'interdire toute réaction qui pourrait être interprétée comme une ingérence dans l'une de ses anciennes colonies.

«On ne doit pas s'ériger en donneurs de leçons et s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays ami», tel était le mot d'ordre que N. Sarkozy a prescrit à tous les politiques français.

Il faut évidemment tordre le cou à cette fable : les Français interviennent ordinairement dans les affaires intérieures des pays du Maghreb (et des pays africains où ils sont de moins en moins les bienvenus). Leurs hommes d'affaires, leurs «intellectuels» donneurs de leçons, experts en démocratie et en bonne gouvernance, leur administration diplomatique ou leurs ONG (qui sont pour certaines la face informelle d'une ingérence belliciste : chacun garde en mémoire le fiasco de l'Arche de Zoé)... s'immiscent régulièrement et ouvertement dans les affaires des pays du Maghreb.

L'offre de services de Mme Alliot-Marie n'était-ce pas de l'ingérence ?

De leur côté, les Français de Tunisie, travaillés (à tort) par une sourde inquiétude, s'interrogent sur leur destin et la prospérité de leurs affaires. Certains louchent du côté du ministère des «bienfaits de la colonisation». D'autres vers Israël où l'occupation ne dépend pas des atterrissements des «mollusques» politiques européens. Là où «Tsayah sait parler aux Arabes, dans le seul langage qu'ils comprennent...»

Il reste à Paris de mesurer les dégâts entraînés par sa politique et les réparations qui s'imposent à l'image (déjà passablement) abimée du pays aussi bien d'ailleurs auprès du peuple tunisien, qui n'oubliera pas les propos de la ministre des Affaires étrangères, qu'auprès des peuples et gouvernants du Maghreb, ceux du sud de la Méditerranée et d'une manière générale aux yeux de l'opinion publique internationale qui a suivi au jour le jour ce raté supplémentaire de la politique extérieure de la France. Il n'est pas certain que les Européens (qui laissent à la France la bride sur le cou dans la gestion pour le compte de l'Europe des liens avec ses anciennes colonies, modulo les limites apportées au projet UPM) pardonneront à la France ce flop.

Même s'il est peu probable que leurs affaires en souffrent à terme, les Allemands possèdent de gros intérêts, en particulier dans le tourisme. Les troubles tunisiens pourraient avoir, bien qu'il soit difficile de l'estimer, un impact non négligeable sur le bilan saisonnier des entreprises spécialisées dans cette destination très prisée par les vacanciers teutons.

N'oublions pas que si la France est la première destination touristique internationale, l'Allemagne en est le premier pays émetteur. Le déficit bilatéral semble faire écho à cette différence. Pendant que les Français se mêlaient les pincesaux et qu'à l'Elysée on pesait laborieusement les «pour» et les «contre» dans des salmigondis indécis, à Washington, on n'hésite pas : Le président Barack Obama très vite «condamne et déplore la violence» infligée au peuple tunisien dont il salue le «courage et la dignité». L'embrouillamini hexagonal sonne comme un échec supplémentaire de la politique méditerranéenne de la France. L'Union Pour la Méditerranée, un mort-né que Merkel a privé de moyens, que Sarkozy a privé de cap et qu'Israël a privé de sens, est définitivement enterrée.

Suite en page 13

## La Tunisie ne veut plus être un « modèle » Chronique de la faillite d'une supercherie

Suite de la page 12

### PANIQUE CHEZ LES ARCHITECTES : LE SAUVE-QUI-PEUT NE SAUVE PERSONNE.

«Les événements nous dépassent. Feignons d'en être les instigateurs.»

Les confusions parisiennes et tunisiennes se succèdent de manière parallèle. Avec une causalité mécaniste qui dévoile l'incapacité des politiques de part et d'autre non seulement à inventer un avenir, mais pas même à l'anticiper, comme le prescrivent les manuels. Tout au long de ce Golgotha, le système de Ben Ali n'eut qu'un unique impératif : sauver les meubles.

Cela commence par la cascade des discours de Ben Ali (jusqu'au tout dernier jeudi à la veille de sa fuite) – sans doute sous la pression combinée des intérêts économiques et politiques internes et externes – qui cède dans le désordre peu à peu à toutes les injonctions de la rue, tout promettre pourvu que l'«essentiel», croyait-il, soit préservé.

Cela se continue par la condamnation de Ben Ali, quelques minutes après sa fuite, par ceux-là mêmes qui l'avaient fermement soutenu peu de temps auparavant.

Un «pragmatisme», un aplomb à l'épreuve des balles et du... ridicule !

Ici, il faut s'arrêter devant la volte-face spectaculaire (la classe politique française n'a pas l'exclusivité de ces acrobaties de haut vol) de l'ambassadeur tunisien auprès de l'UNESCO, M. Mezri Haddad qui a annoncé sa démission contrite sur BFM le 14 janvier, alors que l'avion de Ben Ali venait de décoller. Une pénitence réactive assortie d'une dénonciation sans appel d'un régime qu'il soutenait avec entrain et zèle.

Cette résipiscence aurait été la bienvenue si la veille, il ne déclarait pas avec véhémence sur la même chaîne, juste après le discours de Ben Ali :

«Le peuple s'inquiète de cette déferlante de hordes. Cette horde fanatisée est en train de brûler, de casser, de s'en prendre aux biens publics et privés. Et bientôt, si on les laisse finir et si vous continuez à faire l'apologie de cet anarchisme en marche en Tunisie, on verra ces hordes attaquer les gens chez eux, les violer, les voler et les massacrer.»

«Ben Ali m'a trompé», s'est-il confessé la larme (de crocodile) à l'œil.

C'est grâce à ces hommes exemplaires que le qualificatif «diplomatique» s'est chargé d'un contenu péjoratif et que les diplomates, comme les touristes hésitent parfois à décliner leur qualité.

Dans le même registre, on recueille avec commisération la confession courageuse et surréaliste d'un universitaire «franco-tunisien» qui sait distinguer (entre Nanterre et Radio-France) Spinoza de Hegel, un supplétif recyclé dans la chasse mondiale à l'islamisme, à l'instar de ce vaste troupeau d'«intellectuels» et de «démocrates» maghrébins expatriés. Il suffit de savoir «témoigner» et dire les mots qu'on vous susurre habilement pour obtenir un poste de chercheur et/ou une fenêtre dans une émission en vue. Voir un label d'opposant paténeté ouvert sur toutes les hypothèses.

Ce brillant explorateur de l'âme arabo-islamique déclare benoîtement à propos d'un Ben Ali réduit à sa plus simple expression de fuyard, alors à 10 000 m au-dessus de la Méditerranée, en errance vers Djedda



Ph.: APS

: «Je le soutenais mais je ne l'aimais pas.» (France Info, vendredi 14 janvier).

Avec quelle délicatesse, ces choses-là sont dites !

Dans la plus chaotique précipitation, les journalistes muselés et autocensurés jusque-là et les politiques de tous bords, après les avoir très discrètement désertés, repartent à la conquête des plateaux de télévision et des micros des radios. Les pages «Idées» des quotidiens et des hebdomadaires sont prises d'assaut. Les rédactions ne savent plus où donner de la «tête». Le signal de la curée fut donné. Et les hordes de commentateurs s'en donnent à cœur joie.

La palme de l'indignation et (peut-être aussi du ridicule) peut être attribuée sans conteste à Serge Moscovici dressé sur ses ergots, condamnant la diplomatie sarkozienne.

«On doit avoir un mot d'ordre et un seul : démocratie. Et ce mot est précisément celui que n'ont jamais prononcé les autorités françaises que j'accuse, car je considère que la France officielle a eu un comportement indigne. J'ai eu honte de notre diplomatie, du président de la République. Les troubles ont commencé le 17 décembre. Il y a d'abord eu le silence étourdissant du président de la République et de François Fillon. Ensuite la com-

plaisance de Michèle Alliot-Marie, qui n'est pas ministre de l'Intérieur, mais ministre des Affaires étrangères, et doit porter une parole diplomatique, réaliste, mais aussi de valeur et qui n'a rien mis de tel dans ses déclarations. Penser que la France a proposé son savoir-faire en matière de maintien de l'ordre alors que se déroulait une révolte sociale, qui est devenue une crise politique... C'est un scandale ! Et aujourd'hui, on n'entend toujours pas une voix claire de la France. On a vraiment une diplomatie sans courage, sans dignité. Oui, j'ai honte de ce que j'ai vu.» (Le Monde, L. 17.01.11, 15h08)

Mais où était donc Moscovici tout au long du mois de décembre ?

Lui aurait-il échappé que le RCD (parti de Ben Ali) siège en compagnie du PS au même titre que les partis de Gbagbo et de Moubarak à l'Internationale Socialiste ?

### LA BLOGOSPHERE AU SECOURS DE LA LOGORRHÉIQUE LOGOSPHERE

«L'intelligence artificielle se définit comme le contraire de la bêtise naturelle.» Woody Allen

C'est encore à ce brillant universitaire franco-bourguibiste – initié par sa fille, dit-il, aux riches subtilités des TIC – que l'on doit

d'apprendre le rôle décisif qu'Internet aurait joué dans la révolution tunisienne. Il apporte ainsi sa contribution à cette supercherie intellectuelle, cette rumeur assassine qui voudrait que ce qui vient de se passer en Tunisie soit le produit des blogs et des réseaux sociaux. Et, ce faisant, participe de l'intox actuel visant à dessaisir les Tunisiens de la maîtrise du mouvement dont ils portent l'unique et exclusive responsabilité.

A la suite de quoi, imaginer un gouvernement numérique virtuel qui piloterait la Tunisie des rives de la Seine serait dans la logique de ces intelligences hors sol.

Si Internet fabriquait des révolutions politiques et sociales, ça se saurait.

Amplifier, sûrement. Créer, sûrement pas !

Peut-être, cela a-t-il donné au processus la dimension internationale qu'il a eue, notamment auprès des classes moyennes bien équipées et de la communauté tunisienne expatriée. Et à tout ce que le monde compte de pigistes.

Sans doute, cela peut-il susciter ce que certains redoutent dans d'autres pays similaires gouvernés par des potentats soumis aux marchés et aux mafias locales et globales.

Tout le reste relève du délire d'informaticiens ambitieux qui

veulent changer de métier, de politiciens orwelliens en retard d'une guerre ou de journalistes qui regardent trop les films de science-fiction.

Cela renvoie à un excès d'époque : beaucoup de ces gens passent trop de temps derrière leurs écrans et pas assez sur le terrain. Là où les honnêtes hommes prennent des risques à confronter leurs hypothèses au monde réel.

Croire que les comptes-rendus de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis sur la corruption du système Ben Ali, révélés sur la Toile par Wikileaks, ont été à l'origine de la Révolution tunisienne c'est soit de la naïveté, soit de la malveillance qui participe de la désinformation visant à déstabiliser le mouvement pour liquider le dictateur mais sauver la dictature.

Mohamed Bouazizi avait été privé de son commerce et de sa vie, pas de son accès à Internet.

### LE PARFUM DU JASMIN ET L'ODEUR DU SANG Quels enjeux ?

Tout a commencé par un fait divers banal bien que tragique dont personne ne pouvait soupçonner les suites.

Vendredi 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, un vendeur ambulancier de fruits et légumes, seul soutien de sa famille, diplômé de l'université et âgé de 26 ans, a voulu mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu, s'aspergeant d'essence devant la préfecture, après la saisie de sa marchandise par des agents municipaux.

Moins d'un mois après (le vendredi 14 janvier 2011), le président tunisien s'enfuyait à l'étranger devant les enchaînements considérables que la mort du jeune universitaire tunisien avaient entraînés. Au-delà des analyses sociopolitiques savantes, n'importe quel dirigeant attaché à sa fonction et s'interrogeant sur la légitimité et la permanence de ses pouvoirs, devrait méditer ce singulier destin. L'expression improvisée de «révolution des jasmins» pour décrire ce qui s'y passe, le rattachant ainsi à un processus connu, pour se convaincre de son intelligibilité et donc de sa maîtrise est trompeuse.

Il y a quelque chose d'inédit dans ce qui vient de se passer qui distingue ces événements des révolutions fleuries, fruitées ou colorées précédentes qui se sont produites dans des contextes dont on restreint abusivement la spécificité : au Portugal en rupture avec la dictature de Salazar («Révolution des œillets», avril 1974), en Tchécoslovaquie («Révolution des velours», hiver 1989), en Ukraine («Révolution orange», novembre 2004), ou au Kirghizistan («Révolution des tulipes», mars 2005). La Tunisie n'est pas un pays historiquement et potentiellement belliciste mais, au contraire, un pays paisible, conciliant et industriel, très bien inséré dans la mondialisation de la sous-traitance capitaliste, fortement dépendant de ses donneurs d'ordre. Ce n'est ni un ex-pays de l'Est économiquement et politiquement «archaïque» ni une ancienne dictature d'extrême droite où l'armée formerait une caste investie d'une mission, une institution constitutive de l'Etat et de la nation qui rappellerait Francisco Franco, Salazar, Stroessner ou Pinochet.

L'erreur serait de rapporter la rupture tunisienne aux expériences du passé récent. Car tout son intérêt tient aux changements à venir qu'elle annonce.

A suivre  
A. BENELHADJ

# L'émeute comme institution politique



PAR MOURAD  
BENACHHOU

Il ne s'agit ni d'expliquer, ni de justifier, ni même de défendre ou de condamner, les émeutes qui ont embrasé le pays pendant près d'une semaine, mais seulement de constater qu'elles ont mis à nu le vide institutionnel auquel le pays a été conduit, peu à peu et par petites touches, au cours de ces quelques douze dernières années. Une émeute est, par définition, un phénomène spontané, que rien n'annonce, et dont les causes directes et immédiatement visibles de son déclenchement peuvent être aussi anodines qu'un simple accident de voiture, ou aussi dramatiques que l'immolation par le feu d'un homme désespéré, comme cela s'est passé à Sidi Bouzidi, en Tunisie.

En elle-même, l'émeute, comme phénomène social, a les mêmes caractéristiques, qu'elle éclate à la suite d'un match de sport, ou qu'elle explose à l'occasion d'un accident, d'un acte individuel de désespoir ou d'une violence policière. Les émeutiers ont le même type de comportement, que l'émeute ait lieu à Rio ou dans la banlieue de Paris. Parce que les caractéristiques de l'émeute et des émeutiers ne changent pas selon les lieux et les circonstances immédiates, on pourrait en déduire que ce seraient de simples manifestations de l'instinct d'anarchie, du refus de l'autorité publique, qu'une partie de la population, les jeunes et les marginaux en particulier, expriment. L'émeute se réduirait, ainsi, à une sorte d'accès de rage collective, une manifestation de frustration individuelle partagée, qu'expliquerait cette partie antisociale réprimée de la personnalité individuelle, et exposant le sous-bassement profond de la conscience primitive qui court en chacun de nous.

## UNE RIPOSTE UNI VERSELLE ET UNIFORMISÉE AU PHÉNOMÈNE DE L'ÉMEUTE ?

Ainsi, et selon cette perspective, il n'y aurait aucune différence entre les hooligans anglais, et les émeutiers tunisiens. La solution au phénomène de l'émeute ressortirait de mesures correctives touchant chacun des individus ayant participé à ce type d'action collective : mesures pénales, mesures psychologiques, mesures sociales, éventuellement, et à titre accessoire. Ce type d'analyse rassurerait certainement les autorités publiques, en plaçant l'action de restreinte au seul niveau des participants à l'émeute, et en évacuant les causes profondes, de caractère politique, économique et social, qui dans nombre de cas, mettent directement en ligne la responsabilité des ces autorités.

Cette analyse aboutit à faire de l'émeute un phénomène passager, sans signification globale au-delà des caractéristiques sociales et culturelles propres aux émeutiers, phénomène marginal et limité, dont l'occurrence serait rare, si ce n'est exceptionnelle.

Il y a une tendance générale, chez les autorités publiques, dans tous les pays du monde, à tenter de minimiser la signification politique de l'émeute, et à la présenter comme indicatrice d'un effondrement de l'ordre légal limité aux couches les plus marginales ou les moins intégrées de la société, et dont la répression ressortit du « nettoyage au karcher » suivant l'expression imagée d'un chef d'Etat étranger.

Mais, les causes profondes de l'émeute, qui lui donnent son caractère habituel de violence collective désorganisée, vont au-delà du fait qui déclenche l'éruption et des événements qui la caractérisent : pillages, attaques contre les personnes, incendies de biens publics et privés, destructions de voitures, etc., tous ressortissant exclusivement, et à juste titre, des institutions de maintien de l'ordre et de répression judiciaire.

## L'AVEUGLEMENT POLITIQUE: UNE APPROCHE IRRRESPONSABLE

On ne peut pas réduire le phénomène à un simple accès de colère et de frustration, partagé par un groupe limité de personnes, et qui s'exprime par le saccage des biens

La puissance des foules est la seule force que rien ne menace et dont le prestige ne fasse que grandir. L'âge où nous entrons sera véritablement l'ère des foules (Gustave Le Bon : « La Psychologie des Foules, » 1895, Félix Alcan, Paris, p. 15)



publics et privés, l'agression non motivée des individus, et tous les actes de violence criminelle qui accompagnent un tel mouvement de foules. Pour le cas de l'Algérie, comme de la Tunisie, d'ailleurs - et l'évolution des événements dans ce pays en donne la preuve formelle - adopter cette analyse est non seulement faire preuve de mauvaise foi - qui apparaît la chose la mieux partagée du monde dans le système actuel - mais également fautive route et constitue une attitude politique irresponsable et lâche.

## L'AVEUGLEMENT POLITIQUE N'A JAMAIS RIEN AUGURÉ DE BON POUR L'AVENIR

Et, coïncidence malheureuse, notre pays a connu nombre d'exemples d'évaluations erronées des manifestations spontanées de violence collective : les événements qui ont mené au déclenchement de la Guerre de Libération nationale, tout comme les émeutes d'octobre 1988, ont, malgré les immenses différences entre les systèmes politiques en place, donné lieu à des analyses et des actions des autorités publiques quasi-similaires.

On se souvient de la fameuse qualification de « simples chahuts de gamins, » collée à un événement qui devait jouer un rôle crucial dans l'évolution politique, économique et sociale du pays.

## LES INSTITUTIONS OFFICIELLES: UNE BÂTISSE EN PAPIER MÂCHÉ

Refuser de placer les dernières émeutes dans le contexte du système institutionnel actuel, qui a abouti à l'avènement d'un pouvoir politique qui, non seulement, a effacé la distinction entre les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, mais a réduit tout cet ensemble institutionnel hiérarchisé et dont les attributions sont fixées par la Constitution et des lois spécifiques, à une sorte de grosse boule en papier mâché qui ne roule que sur décision et sur coup de doigt d'une seule personne.

Au-dessous de ce personnage, le vide intentionnel le plus total règne. Tout a été fait pour délégitimer les pouvoirs assis sur la Constitution, au profit d'une seule personne qui décide de tout et de rien, et dont les actes échappent à tout contrôle institutionnel indépendant.

Le paradoxe est que cette personne omnipotente et omniprésente s'est, dans le contexte actuel, placée « au-dessus de la mêlée, » comme si les problèmes que vivent le pays n'étaient pas de son ressort, et comme si elle considérait que les émeutes actuelles

ne reflètent pas le malaise profond que traverse le pays, et dont les causes se trouvent dans la politique institutionnelle, économique et sociale qu'elle a mise en œuvre, et qui porte son nom.

Aussi, les émeutes, suivies par le phénomène dramatique d'immolation publique par le feu, et qu'a précédé le phénomène de « boat people » qui touche tous les âges et tous les sexes, peuvent-elles être considérées comme une sorte d'institution politique qui remplace la hiérarchie des institutions « représentatives » qui ont été, de facto, dissoutes, bien que, dans les apparences, elles fonctionnent, allant même, comble du ridicule et du mépris, jusqu'à « renouveler leurs instances, » qui, par définition, ne servent à rien d'autre qu'à permettre à leurs titulaires de garder leurs prébendes ou de les accroître. Ce détachement « majestueux », « cynique » et « méprisant » (« et « méprisable » pourrait-on légitimement ajouter) voulu, de toutes les institutions officielles, y compris les partis du « PAP » (Partis de l'Alliance Présidentielle), manifesté à l'égard des émeutes, prouve contrairement à ce que ces hommes politiques veulent démontrer par leur indifférence feinte - que l'émeute est devenu un substitut aux institutions de partage de la rente que sont les « organes représentatifs du peuple ».

## FACE AU VIDE INSTITUTIONNEL, L'ÉMEUTE : UNE INSTITUTION LÉGITIME DE REPRÉSENTATION POPULAIRE

Le pouvoir populaire est passé, en fait, de ces coquilles vides, de ces bâtisses en papier mâché, aux émeutiers. Et les preuves ne manquent pas de la reconnaissance officielle de l'émeute comme pouvoir institutionnel. Ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué de la part des élites indépendantes du pays, d'une explosion populaire imminente.

Cette explosion de rage, si condamnables que soient les exactions qui ont été commises par ceux qui y ont pris part, a été causée tant par l'emmurement dans lequel le peuple algérien est enclos, que par l'emmurement des autorités publiques, qui se sont entourées d'un mur, plus impénétrable que la fameuse muraille de Chine, et mieux insonorisé que le meilleur studio d'enregistrement sonore, comme par les décisions de plus en plus incohérentes, et de plus en plus imprévisibles dont les conséquences économiques et sociales sont de plus en plus difficiles à

supporter par une majorité d'Algériens. Le paradoxe, c'est que le pouvoir absolu a abouti à mettre les autorités publiques sous état de siège : elles n'acceptent d'autre dialogue qu'avec la foule en rage, et ne veulent d'autre interaction avec l'opinion publique, que par l'intermédiaire des forces de sécurité et de la justice pénale.

La rue, les commissariats de police, et les cours de justice sont devenus les seuls endroits où les autorités publiques prêtent, sérieusement, l'oreille aux vus de l'opinion publique algérienne. Tout autre conduit, quelle qu'en soit la forme, pacifique, civilisée et réfléchi, est simplement considéré par les autorités publiques comme bavardage inconséquent et babillage léger. Ainsi, a-t-on vu toute la machine officielle se mettre brusquement en marche, bien que jusqu'à présent, le détenteur du pouvoir absolu dans le pays ait jugé qu'il était au-dessous de sa personne d'intervenir dans des affaires aussi triviales que l'extension de la misère, l'inflation galopante, l'effondrement annoncé et programmé de la classe moyenne, garante de la stabilité politique et sociale du pays.

## NI EFFET DOMINO, NI CONTAGION

L'Algérie n'est effectivement pas la Tunisie, et chaque pays a ses problèmes. On parle de contagion, d'effet domino. Ni l'un, ni l'autre de ces mots ne conviennent. L'explosion en Algérie n'a pas les mêmes causes profondes qu'en Tunisie, qui avait un système politique cohérent de la base au sommet, système tournant autour d'un homme et de sa proche famille, appuyé par un parti-administration, du même type que certains « idéologues » voulaient adopter en Algérie par la création et le maintien d'un parti-minute, dont le sigle se rapproche, à une consonne prête, - indiquant le rejet de tout système constitutionnel établi, et ce n'est pas pure coïncidence, - de celui du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) Tunisien. Le chef de l'Etat de ce pays n'a pas tenté d'utiliser, comme coupe-feux, son Premier ministre ou ses ministres.

Il a voulu, lui-même, prendre le risque de mesurer sa légitimité en s'adressant à son peuple trois fois au cours d'un mois.

Les réactions de la population tunisienne à ses appels au calme et à ses promesses ayant clairement démontré qu'il ne jouissait plus de la légitimité lui permettant de garder son poste suprême, lui-même, son entourage, et l'institution mi-

litaire tunisienne, qui a fait preuve d'une grande maturité politique dans les circonstances, en ont tiré les conséquences.

Ce que l'on constate c'est que le chef d'Etat algérien, dont pourtant le rejet de sa politique s'est manifestée de manière collective et massive, a décidé de transformer tout le problème en une simple problématique de réglementation commerciale, de circuits de distribution et de marges bénéficiaires, évacuant tout simplement, la signification profonde des émeutes, tout en reconnaissant la légitimité de l'action des émeutiers, et en élevant l'émeute au niveau d'une institution représentant, non seulement ceux qui y prirent part, mais également une majorité de l'opinion algérienne.

## En conclusion

1) Considérées comme phénomène collectif spontané de manifestations de violences collectives, les émeutes se ressemblent quelque que soient les causes immédiates de leur déclenchement ;

2) Les autorités publiques, de manière générale, analysent ces manifestations comme reflétant une colère passagère instinctive caractérisant une fraction marginale et limitée de la population, et dont le traitement ressortit de méthodes directement orientées vers cette minorité ;

3) Ainsi, le traitement de l'émeute ressortirait du « nettoyage au karcher » selon l'expression imagée d'un chef d'Etat étranger ;

4) Pour bien saisir le sens et la portée des émeutes, on doit, cependant, les placer dans le contexte plus vaste de la société et du système politique où elles se sont déclenchées ;

5) Une analyse superficielle du phénomène, en particulier s'il est généralisé à travers tout un territoire national, est dangereuse pour les autorités publiques qui l'adoptent ;

6) Tout un chacun connaît la fameuse phrase « un chahut de gamins » par laquelle ont été qualifiées les émeutes d'octobre 1988 dont les conséquences profondes tant sur les plans économique que social ou politique ne sont plus à prouver, car elles sont inscrites dans le paysage national ;

7) Les émeutes qui ont eu lieu récemment viennent prouver non seulement le vide institutionnel et politique qui s'est créé au fil des années depuis plus de dix ans, et au profit d'une seule personne, mais également le rejet des politiques unilatéralement décidées par cette personne dans les domaines tant économiques que sociaux, et qui ont abouti à l'inflation, le chômage pérenne, l'effondrement de la classe moyenne, et la montée en puissance d'une classe de super-riches monopolistes, ayant accès illimité à la rente et aux réserves de changes du pays ;

8) Il n'est besoin ni d'effet domino, ni de contagion, pour expliquer ou justifier ou projeter les changements profonds que doit connaître l'Algérie pour éviter de tomber dans une crise encore plus dévastatrice que celle que les émeutes récentes a mise à jour ;

9) Ce que l'on constate, c'est qu'en Tunisie, le chef de l'Etat a assumé jusqu'à ses conséquences ultimes le choix du régime politique qu'il a mis en place, et a mis en jeu sa légitimité, qui une fois battue en brèche, l'a amené à abandonner le pouvoir ;

10) En Algérie, le plus haut responsable du pays a pris un autre chemin, en totale opposition avec la ligne idéologique et les principes du système politique qu'il a mis en place ;

11) Il n'en reste pas moins qu'il a reconnu le vide institutionnel qu'il a créé, en accédant aux pressions de la rue, et aux diktats de l'émeute, transformée en une institution légitime et quasi-légale, plus effective et plus efficace que toutes les revendications et les analyses de l'élite du pays ;

12) Il y a une volonté politique, déléguée et réfléchi, au plus haut niveau de l'Etat de transformer les problèmes de fond soulevés par les émeutiers en simple problématique de circuits de distribution, de marges bénéficiaires et de lutte contre des monopoles, qui se sont constitués au vu et au su de tout le monde et avec l'argent des contribuables comme des déposants et du Trésor algérien.

# De Tunis à Alger, le chemin est très court

Il suffit d'une immolation, d'un sucre ou d'un bidon d'huile pour que tout soit dit. Tout est clair. Les leçons doivent être prises en bonne considération. Car c'est tout aussi simple. Maintenant tous les chemins menant de Tunis vers d'autres capitales arabes sont en finalité très courts.



PAR EL YAZID DIB

La longévité dans un poste qu'il soit politique ou autre n'emmène en fin de cycle que lassitude et dégoût. D'autant plus s'il s'agissait là d'un pouvoir exorbitant en matière de pouvoir politique. Nous ne sommes pas ainsi en face d'une réflexion ou d'un avis personnalisé. C'est l'histoire de l'humanité tout entière qui le prouve à travers les innombrables soubresauts qui l'ont émaillée. De César, Néron, à Caligula, Attila, jusqu'à Mussolini, Ceausescu, Chah d'Iran, les dictateurs et les éternels assis au trône de la puissance n'ont eu qu'une seule double-issu fatidique. Fuir et s'enfuir ou périr et mourir. Chassés à coup de morts et de sang, ils avaient la détresse ou la malédiction comme unique compagne tout le long du restant de leur vivant ou de leur au-delà. C'est cette longue histoire universelle qui nous décele comment certains dirigeants ont par impulsions abusives ou désir immodéré et prolongé poussé leur peuple à leur réserver le plus souvent un sort funeste.

Ce qui vient de se passer en Tunisie doit impérativement inspirer les autres dirigeants à plus de retenue, mais aussi les peuples à plus de prise de conscience. Ils viennent, ils ne sont pas les premiers, les Tunisiens à démontrer qu'aucun pouvoir n'a à se faire dans l'éternité ou à vie. Il n'y a pas plus serein et paisible que cette alternative tant exigée par tous. L'homme s'est créé le mandat dans le temps. Alors pourquoi cherche-t-il à défier Dieu dans son ego de devenir une icône immortelle ?

Les événements subis par la société tunisienne ne sont en finalité et non loin aussi d'une manipulation tacite, qu'une issue inévitable, fatale mais à la longue salutaire. Elle devait surgir à n'importe quel moment où l'hégémonie d'un clan, d'une famille, d'une belle-famille ou d'une fratrie devienne une chape lourde à supporter davantage par ceux et celles qui sont maintenus sous un joug dominateur, écrasant et étouffant. Ainsi Tunis, avec ce 14 janvier 2011 vit à l'heure algérienne d'octobre 1988. Le plus fondamentalement menaçant et dangereux n'est pas encore venu. Il reste à faire, à subir. Ils vont connaître la liberté de dire tout en vrac, le tout cru d'un ras-le-bol qui vient briser le verrou. Ils viennent déjà de vivre le couvre-feu, le pillage et l'état d'urgence. Ils commencent à goûter au doux goût de la vindicte, du règlement de compte et du lynchage public. Ils vont connaître des élections qu'ils appelleront avec innocence, libres et transparentes. Ils vont revoir la copie de la constitution en tentant d'instituer un régime parlementaire et ouvert. Ils vont connaître la floraison des journaux, des partis, des associations et des comités de citoyens ou de soutien. Ils vont, après l'euphorie, crier aux disparitions et aux arrestations typiques qu'ils vont certainement qualifier d'arbitraires et outrancières. Ils ne vont pas cesser de marcher, de faire des rassemblements, des sit-in. Leur télévision nationale ne va pas rater un scoop historique pour se jeter dans la délation, la dénonciation et l'amertume d'une démocratie, somme toute de façade. La route est longue et pleine de trébuchements. Pourvu qu'ils n'arrivent pas à connaître les escadrons de la mort, les maquis truffés et touffus, les bombes, les attentats, les personnes explosives, les faux barrages et l'égorgeement. Cependant ils commencent déjà à brailier la réconciliation nationale, la concorde civile et la préservation du patrimoine collectif.

C'est ainsi, par-devant une soif ardue de liberté et de démocratie, qu'on vou-

lant y boire, que le pire puisse arriver. Ce pays abrite dans ses soubassements de nombreuses cellules dormantes toute idéologie confondue. La plus virale reste, en toute évidence, la constance islamiste. Elle a été, depuis que la Tunisie est Tunisie, mise à l'écart et empêchée d'infiltrer les rouages officiels de l'appareil dirigeant. La société pratiquait silencieusement sa religion. L'islam est un islam d'Etat, officiel et point c'est tout. L'on en fait ni éloge ni propagation. Il cohabite sournoisement avec les autres religions. Les juifs y sont implantés depuis bien longtemps. Le régime fait dans la quiétude de tous. Mais, les régimes successifs de Bourguiba et de Ben Ali ont fait que les Tunisiens étaient, par tous les moyens, éloignés de la mouvance islamique. Le réveil des fauves surviendra juste après la tempête populaire. Car tous les droits y seront péle-mêle reconnus.

L'histoire est parfois, à la limite de l'injustice, impersonnelle et inhumaine. Elle n'agit pas dans les sentiments. Le temps s'exerce et passe. Les actes aussi. L'enregistrement y est spontané et définitif. La touche «supprimer» ou celle d'un clic retour n'existe pas dans le clavier de l'histoire. Tout signe ou graphe y est conquis pour la perpétuité. Le peuple fait et défait les présidents. Les présidents également font fortifier ou assujettir des peuples.

L'on retiendra qu'à Tunis, le départ n'a pas été cette immolation publique plus que ne l'était cette humiliation. Le jeune Bouaziz s'est à son corps défendant rendu en une torche humaine, suite à un acte d'excès de pouvoir commis par un policier. L'humiliation s'est vite consommée. La dignité bafouée. Cet agissement en uniforme traduisait un comportement d'Etat, sinon adopté en son nom. Le détail de l'acte isolé, diront les uns, a pu toutefois libérer tout un pays. Tous les morts, les disparus et le sang versé seront pour rien, si jamais, et ce cela semble se confirmer, le régime subsiste. Car le changement n'implique pas subtilement le départ d'un homme. L'essentiel est dans la disparition totale des relents, courtisans et applaudisseurs d'un système de gestion honni et réprouvé par l'ensemble du corps social d'abord. Puis viennent, pour les besoins de récup, les entités politiques et corporatistes.

C'est vrai qu'en Tunisie la peur gagnait toutes les bouches. Cette peur était visible et audible. Le régime sévissait à l'ombre comme un fantôme. On avait l'impression d'être non pas dans une caserne mais dans un grand commissariat. Ce sentiment fantomatique de peur, on le voyait partout et nulle part. Il avait ses oreilles, ses yeux dans le même corps social. La trouille se voyait s'ériger comme un management de gestion adoucissant des foules. Mais cette peur, à vrai dire, ce sont tous les peuples arabes qui la vivent. Elle emplit l'être arabe de l'écran de sa TV, à son école ou université jusqu'à dans ses écrits, paroles et œuvres artistiques ou littéraires. A-t-on vu un poète faire des odes à la faveur de Sarkozy ? Ou bien la France n'a plus de poètes ? A-t-on vu des citoyens ramenés par bus de la banlieue argentine pour arborer devant les caméras de TF1 le portrait de Sarkozy ? Même les plus durs de ses militants UMP ne le font pas. Car, en fait de l'éventualité d'un amour politique ou présidentiel, celui-ci ne peut s'exercer que dans le comportement quotidien et citadin. Dans le bel exemple. Dans le respect de l'autre. Dans la légalité.

Il n'y a pas pragmatiquement de similitude entre Carthage et El Mouradia. Bouteflika n'est pas Ben Ali. Il a une trompe plus emphatique et historique que l'époux de la régente de Tunis. Il n'a pas vingt-trois ans de règne, il a à peine 12 ans. La similitude existe cependant dans l'espèce de



fonctionnement réciproque des rouages de l'Etat. Le système. Il est fait aléatoirement de la même pâte. Une démocratie qui ne veut rien dire, avec des partis totalement dressés en meubles domestiques de décor extérieur d'un paysage aride allant de l'opacité à la fermeture. La peur triture également les entrailles de certains avis contraires ou contradictoires. Elle côtoie chaque jour l'individu qui se parle en silence. Si la liberté d'expression chez l'un est entièrement disconvenue et policièrement réprimée, chez l'autre, elle est sujette à conditionnement par voie d'une agence d'édition et de publicité. Ou se confine dans un écran unilatéral, muet, plat et insipide. Elle est mise en surveillance, sinon comment expliquer que l'opposition politique continue à se faire à partir de l'étranger ? Si l'anti-islamisme chez l'un est une caractéristique de survie et une note d'évaluation de la maison blanche ou de l'Elysée, il est chez l'autre une mitoyenneté moulée dans une réconciliation nationale et soumise à un pieux appel sans cesse au dépôt de la violence.

Voilà que c'est fait, la Tunisie va vivre donc au rythme d'une nouvelle ère révolutionnaire. Plein de rêves et de liesse quant au recouvrement de la liberté, le citoyen va se désenchanter rapidement. Le régime Ben Ali sera toujours présent. Pour preuve, le gouvernement d'union nationale qui vient de se composer nie en bloc les autres courants. Sa légitimité s'est remise en cause par de nombreuses personnalités. L'enjeu s'est incarné dans le groupe assurant l'intérim de l'Etat. Tous issus de la production politique de l'homme déchu. Le président intérimaire, le chef du gouvernement, la majorité des ministres reconduits ne sont en fait qu'un appendice encore vivant d'un corps que l'on croit fermement mort. En fait, les régimes ont la peau dure. Les Tunisiens par cette révolte qui mérite pour leur postérité le titre de révolution, auront à gagner à préserver surtout le caractère d'ouverture touristique qui les caractérisait à ce jour. Ils ne doivent pas arborer une fausse dignité face à un touriste exigeant. Le monde ne doit pas penser que c'est fini, Hammamet et ses plages, c'est fini ces soirées libres et sans tabous, cette sécurité routière, hôtelière, urbaine, rurale etc. Sinon

Enfin, cet éveil, malgré les difficiles transitions, finira tout de même par faire arrimer le pays à la borne de la pluralité. Les autres d'entre voisins et cousins doivent absolument savoir que tous les chemins menant de Tunis vers d'autres capitales arabes sont en finalité très courts.

## « Il faut que tout change pour que rien ne change » Tunisie, la révolution confisquée ?

PAR BRAHIM SENOUCI

Décidément, la célèbre phrase que met Giuseppe Tomasi, prince de Lampedusa, dans la bouche de Don Fabrizio Salina, personnage central du roman «Le Guépard», semble plus que jamais d'actualité. La toile de fond du roman est l'unification italienne sous la houlette de Garibaldi, qui marqua la transition entre un ordre ancien et un nouvel ordre. L'auteur attaque l'opportunisme qui caractérisa cette époque, loin de l'image romantique dont elle bénéficie dans l'historiographie officielle de l'Italie. Il décrit la résistance de la noblesse à l'irruption de la modernité et comment, du fait de cette résistance, elle a participé à la naissance de la mafia actuelle. Ce mot d'ordre, «il faut que tout change pour que rien ne change», est devenu le symbole de ce qu'on a appelé le conservatisme intelligent. Il rappelle, la nécessité de réformer en douceur, un système dominant pour lui permettre de perdurer. Les adeptes de l'immobilisme feraient ainsi le lit de la Révolution, «il faut que rien ne change pour que tout change».

Ben Ali, conservateur à la poigne de fer, a maintenu un système rigide qui a amené l'explosion de décembre 2010- janvier 2011. Pour autant, l'explosion ne s'est pas encore traduite par une révolution. Le gouvernement qui vient de se constituer est une insulte aux sacrifices de la jeunesse de Tunisie. Comment peut-on imaginer un seul instant que les personnages qui ont interprété la partition écrite par Ben Ali pourraient en jouer une autre ? Or, ils restent aux commandes aux postes essentiels. N'ont été concédées à l'opposition officielle (celle qui était déjà tolérée par le dictateur) que quelques miettes. Par ailleurs, ce gouvernement «nouveau» vient d'annoncer que les prochaines élections législatives n'auront lieu que dans six mois...

A l'évidence, il y a une tentative de reprise en main, une sorte de contre-révolution de velours, visant à déposséder le peuple tunisien de sa victoire. Cela se fait au nom de l'impératif de «stabilité» claironné par les dirigeants tunisiens et repris en boucle en France et aux Etats-Unis. «Il faut que les touristes reviennent», c'est l'appel angoissé, lancinant des agences de voyages, des journaux télévisés qui présentent la grande détresse des rares (et donc courageux) touristes, continuant à siroter du thé à la menthe dans des hôtels de luxe et à faire leur gymnastique matinale sur des plages ensoleillées, en dépit de la menace des snipers et des pillards.

En bref, il faudrait que la Tunisie redevienne... la Tunisie, un pays prospère, peuplé de gens avenants, prévenants, dociles. Bien sûr, il faut prendre en compte leur colère passagère et leur accorder quelques petites libertés. Il faut surtout donner l'impression que ces changements sont profonds, radicaux même. En bref, ce que font les dirigeants actuels consiste à convaincre le peuple «que tout change» pour qu'en réalité, rien ne change.

## Tunisie en démocratie Cet enivrant jasmin de liberté

« Lorsqu'un jour le peuple  
veut la vie, force est  
au destin de répondre »  
(Aboul Kassim Chabbi)

Par Ammar KOROGHLI \*

J'ai eu à visiter Tounès trois fois, à quelques années d'intervalle. La ville évoque pour moi l'Italie du Sud, celle du néo-réalisme. Tounès également, Mexique et Inde réunis. D'abord une forte odeur de Mexique en été, le soleil tapant à 37° à l'ombre. L'Inde ensuite, la circulation rappelant la Calcutta des films hindous. Récit d'un voyage et d'un rêve. Le soir, au son des clapotis des vagues, les cafés proches de la plage sont pleins à craquer. Chicha, Safia (la Saida locale) et Bouga menthe sont les consommations favorites des estivants... Banlieue de Tounès. El Kram. Une scène éloquent. Une fillette d'une dizaine d'années, avec une carrossa, qui vend du *khobz arbi* aux passants nocturnes parmi lesquelles nombreuses sont celles bronzees, fardees et vêtues à l'europeenne. Dieu, que l'injustice a longue vie, après plus de 20 siècles de christianisme, 14 siècles d'Islam et un demi-siècle d'indépendance. Tant qu'il y aura encore des cosettes, il y aura encore des Bastilles à prendre. Et les discours n'y changeront rien, pas même le code de statut de la femme le plus avancé des pays de la Région en mal de révolution démocratique.

### CE QUE FUT TOUNÈS ET SA BANLIEUE

Toujours la banlieue. Quartier populaire où les gens ont construit de très modestes logements, les briques s'observant à l'œil nu. Une architecture sommaire. Pas de peinture. Pourvu qu'il y ait un toit. Nous sommes loin des constructions fastes des quartiers résidentiels de la capitale. Une population vouée à la débrouillardise, presque livrée à elle-même. Vente de figues de barbarie par des enfants et des adolescents. Point de vacances. Scolarité laborieuse. Jetés en pâture au monde des adultes avec moult difficultés pour dénicher un job... Ici, la vie est réduite à sa plus simple expression. Quasi biologique ; quête quotidienne de la survie. Ammi Said et Khalti Oum Hani, sa fidèle compagne, figurent parmi ces gens partageant le même désarroi au quotidien. Avec un stoïcisme et une patience défiant l'entendement humain. La foi aide beaucoup dans ces cas-là. Khalti Oum Hani me tend, telle une offrande, un transistor pour alléger mon ennui, dans l'attente d'un repas frugal. Une omelette avec des tomates et du poivron doux. L'humilité à fleur de peau. Sur les hauteurs de Sidi Bousaid – magnifiques par ailleurs –, comme dans les profondeurs de la Marsa, le même constat observable : la coexistence de deux mondes qui se côtoient et s'ignorent. Tout comme le Tunis moderne et la vieille médina. La même musique baigne les veilleurs ; partout celle d'Oum Kalthoum. Toujours elle qui revient avec « Laylati » tel ce passé prestigieux où les musulmans bâtirent une civilisation florissante. Quand donc guérirons-nous cette blessure narcissique ? « El Imran », riraït Ibn Khaldoun dont la statue imposante – sans être convaincante – trône dans la principale avenue de Tounès du nom d'un certain Habib Bourguiba. A El Marsa, la tchi-thi locale est habillé made in Europa, arborant ses Nike et s'exprime dans un français impeccable avec de temps à autre des interjections bien tunisiennes du type « ezzahi ». Vers la plage, les cafés se font de plus en plus populaires et moins cher. Là, Choukri, un jeune Tunisien, m'accoste me prenant pour l'un de ses anciens professeurs. Il m'expliqua qu'après son bac lettres, il fut happé par la vie d'adulte ; après divers menus travaux, il prit conscience des arnaques du monde du travail. Il me souvient qu'il s'en prit crûment au régime qui « à trois heures du matin vous sort du lit » (sic). Il me parla également de la solidarité qui s'organisait dans les quartiers pour venir en aide aux familles les plus démunies... Le pauvre aide le pauvre. La solidarité horizontale. A Halq el oued, une sorte de front de mer oranais. Un coin où affluent les « chichistes » (fumeur de chicha), tabac aspiré dans une sorte de calumet. La rencontre avec Sami, un matelot. Le personnage typique des pays méditerranéens : gouailleur, prêt à la plaisanterie et à s'évader dans des



« Lorsqu'un jour le peuple veut la vie, force est au destin de répondre »  
(Aboul Kassim Chabbi)

discours axés sur les plaisirs de la vie. Un hédoniste à l'état pur. A peine débarqué d'Argentine après quatorze jours de mer, il se précipite au restaurant où il commande moult plats épicés avec des côtes de « allouch », du mouton au bon goût. Sitôt fini, il se dirige vers un café spécialisé en chicha. S'ensuit avec lui une discussion autour de ses aventures sindbadiennes. Panne en haute mer où il crut sa dernière heure arrivée. J'observai chez lui la même angoisse existentielle que chez beaucoup de jeunes... El Kram. Ali y travaille dans la protection civile. « La situation en Tunisie n'est pas celle décrite par les discours, journaux et TV ; il y a beaucoup de jeunes au chômage », me dit-il. Chose évidente observable ailleurs dans les pays voisins où l'immolation devient un mode désespéré d'expression. La société réelle se distingue toujours de celle légale. Situation classique et devenue hélas récurrente. « Beaucoup de jeunes ne rêvent que de partir en Europe. Pour ne plus revenir. Harrag et clandestin que mahgour dans son pays ! Les autorités françaises notamment mettent d'énormes obstacles pour délivrer les visas. Tout marche par relations, même pour avoir du poisson frais ! »...

Le gérant d'une boutique de téléphone, visiblement découragé, lâche : « L'Etat ne nous aide pas suffisamment ». A ses yeux, les deux maux les plus flagrants sont l'imposition de plus en plus croissante et le problème des « relations sans lesquelles on ne peut rien faire dans ce pays ». Antienne déjà entendue sous nos cieux. Il m'a ensuite longuement entretenu des lourdeurs administratives – que nous appelons bureaucratie – accouplées à la rachoua et la maârifa. Ce soir-là, le rais fait son one-man-show à la télé. Il lit de façon monocorde un discours manifestement préparé à son intention ; l'apparent look de jeune premier n'empêche pas d'avoir en permanence les yeux rivés sur ses notes. Si la femme occupe une partie de la scène du fait d'un statut libéré et d'une combativité observable par endroits, ainsi que l'unité linguistique constitue des atouts avec un certain dynamisme économique – tourisme et petit commerce (alimentation générale, pâtisseries, cafés... – et une industrie naissante, il y a aussi un civisme urbain non feint au contact des gens. Quant à la petite lucarne, elle reste désespérément inondée, comme la nôtre, de feuilletons égyptiens ; l'appel ostentatoire aux « stars » du grand frère d'Orient exaspère de plus en plus les citoyens comme les chanteurs locaux. Je préférerais quant à moi les sons de la musique des fêtes des proches quartiers (el aars) ; ce qui me rappelait alors que j'étais bien à Tounès. Il y avait là déjà les ingrédients pour un mécontentement populaire à même d'ébranler le régime caractérisé, à tout le moins, par un fort autoritarisme qui n'est tempéré par aucune balise. Je me surpris un soir à rêver. Au silence imposé, les clameurs au loin des foules débarrassées de leur peur quasi atavique pour se libérer de ses chaînes, le jasmin embaumant soudain Tounès...

### EN ATTENDANT LA DÉMOCRATIE, DÉJÀ UN RÊVE DE LIBERTÉ...

La foule se faisait menaçante. Tel un grondement de tonnerre dans un ciel apparemment serein, elle se pressait près de la porte immense du palais présidentiel. Les forces de

l'oppression, au service du régime, tentaient de réduire au calme cette masse compacte. Formant une chaîne solidement tissée par des bras nourris à dessein, les séides et autres sbires repoussaient la foule qui devenait singulièrement dangereuse. Du haut de son palais, lieu d'exercice du pouvoir, le tyran épiait à la dérobée le peuple venu avec l'intention d'abattre son régime devenu odieux. Il fallait être sot pour y songer ; lui, l'omnipotent et l'inconditionnel ami des pays occidentaux. Arborant cet air d'ennui hautain qu'affectionnent volontiers les gouvernants prétentieux du monde entier, il songeait à l'incommensurable fortune amassée par ses proches. Immobilier, foncier, commerce de gros, association avec de grandes sociétés européennes de distribution, sans compter le trafic d'influence attaché au nom et les innombrables prises illégales d'intérêt. De quoi dynamiter les régimes les plus têtus, même s'il a doté ses affidés du parti unique et autres milices dévouées à sa personne de formations et d'armements lourds pour un petit pays pacifique. Tout au long de son règne, il ordonnait l'incarcération de tout opposant réel ou supposé, intellectuel ou universitaire livrés à la spéculation sur son régime tout à son apogée dans le pillage. Le népotisme érigé en mode de gouvernance. Né des flancs de l'Etat policier, il ne pouvait que se soumettre à ses instincts et réflexes d'ancien militaire. Même affublé du titre pompeux de général, il n'avait mentalement qu'un grade subalterne. Démocratie, Etat de droit, alternance au pouvoir, droits de l'homme... clamait la rue qui rêve d'équité entre les citoyens par l'instauration d'un système fondé sur l'égalité de chance de tous à accéder au pouvoir. Quelle saugrenue idée ! Lui pensait à mettre à exécution la peine de mort. Fallait-il le faire à grande échelle sur les grandes places du pays pour que ces « gueux » et autres roturiers comprennent tout le bien qu'il voue à son Tounès ? Il lui fallait les mater. Point n'était besoin pour lui de recourir au dialogue avec ses administrés qui, pensait-il, ne comprenaient que le langage du bâton. Combattre les idées de ces sots en les embastillant ou les contraignant à l'exil. Les réprimer jusqu'à ce que mort s'ensuive... Il regardait ses sbires contenant à peine une force déchainée par la dégradation de son niveau de vie, de l'absence de perspectives d'emploi, des bruits incessants sur l'enrichissement indu de « la famille » qui n'est pas révolutionnaire pour deux sous, mais devenue révolue depuis quelques jours. Quelques « têtes brûlées », pensait-on en haut lieu, au paroxysme de l'excitation. Pouvaient-ils être aussi inconscients pour imaginer la chute du régime. Sa chute ! Lui nanti de fortunes diverses, d'une armée à ses ordres et d'une armada de policiers prêts à se muer en snipers ! Dommage qu'il ne pouvait mettre en place une dynastie. Son nom à perpétuer tout au long des siècles. Après tout, ses voisins préparaient activement la leur. Fils ou filles, frères ou soeurs, femmes. Peu importe. Un impressionnant patrimoine a été constitué ; pour le faire fructifier, il fallait perpétuer le système par progéniture interposée, voire par proches parents. Au Maghreb, comme au Moyen-Orient, c'est la règle. Pourquoi ferait-il exception ? Le tout est de laisser croire, par une bonne mise en scène, que cette situation de corruption généralisée et

d'enrichissement illicite n'est pas de son fait. Qu'il s'agit de son entourage. Qu'il n'y est pour rien...

Un jour, alors qu'il venait de se réveiller, il fut mis au courant de l'immolation du jeune Mohamed Bouazizi. Le désormais martyr de la révolution démocratique du jasmin. Pour quelques légumes et fruits. Sans emploi, il fut spolié de son unique « outil de travail », le désespérant à jamais. Qu'il repose à jamais en paix ! Par son geste irrémédiable, il a permis à la jeunesse tunisienne (maghrébine ?) de jeter la peur par-dessus bord et de libérer son pays de l'omerta. Erreur fatale du régime aux abois, tirer sur un convoi funéraire. L'instinct policier l'emporta sur le souci d'apaisement. La sagesse n'est pas le propre de nos gouvernants ; ils ont fait de la violence leur monopole et leur bouclier. La culture et l'intellect les insupportent plus que tout au monde...

Les chars sillonneront une nouvelle fois le pays, la police secrète fera le reste. Arrêter le peuple de jeunes qui gronde de jour en jour.

Les forces de l'ordre au service du système honni ne purent stopper cette foule nombreuse. L'élan de s'émanciper de ses bourreaux est plus fort. La tyrannie devait cesser d'une manière imminente, les promesses du chef n'ont plus d'emprise sur des consciences juvéniles habituées jusqu'ici à la résignation. La population n'a que ses chaînes à perdre, elle les traînait depuis trop longtemps déjà. Elle avait désormais tout le pays à gagner. Certes, après quelques tentatives de révolte avortées par le passé. Certes, avec les caciques du régime encore en place.

Cette fois, le chef lui-même se mouilla ; habituellement, il se contentait d'instruire son chef de la sécurité dressé à l'effet de briser ce genre de manifestations. Cette fois, les renseignements recueillis par ses agents qui quadrillent le pays à longueur d'année sont formels. C'est sérieux. Le régime risque de vaciller. Et adieu son règne et celui de sa famille... Car enfin, que veulent ces jeunes ? Du travail ? Mais, dans tous les pays du monde, il en manque. La liberté et la démocratie ? Quelle impudence ! Pour lui, c'est un luxe que de croire que les citoyens sont égaux. Il ne pouvait, pensait-il, s'accommoder des fantasmes de son peuple. N'avait-il pas l'appui des principales puissances du monde qui lui proposent même une coopération de nature policière ?

L'heure était grave. Ainsi, nonobstant les médias acquis à sa personne, les séides à son service n'ont pas réussi à faire passer ses messages et sa propagande. A situation catastrophique, une réplique ferme et solennelle, pensait-il. Rien n'y fit. Ses derniers brefs discours sonnèrent le glas de son régime. De la pure mise en scène dictée par des gourous en communication et autres publicitaires.

Le limogeage du gouvernement et son départ annoncé du pouvoir ne firent qu'attiser la colère du peuple au paroxysme de l'impatience. Même l'armée ne jurait plus fidélité à son chef. Elle refusait d'être instrumentalisée pour tirer sur le peuple dont elle est issue. Il ne pourra plus ainsi mettre en coupe réglée le pays, ni ordonner un bain de sang. Ses propositions de réforme résonnèrent chez les jeunes comme un ultime affront. Mensonges pour eux que ces paroles vaines.

Comme le laboureur de La Fontaine, il sentit son heure venue. Il réunit sa progéniture et proches parents. Quit-

ter le pays devint le seul vrai casse-tête pour eux. Le leitmotiv du jour d'après la révolution des émeutiers. Certains d'entre-eux ne purent sortir ; d'autres, dont le chef lui-même, sortirent en catimini par la petite porte de Tounès et... de l'Histoire. Même ses amis occidentaux ne voulurent pas de lui, sans doute même ses collègues des pays voisins, craignant la contagion du soulèvement populaire. Ils le préférèrent loin d'eux. L'ombre du shah d'Iran plane. Les uns et les autres ne souhaiteraient pas lui prêter main-forte. Trop dangereux pour leurs personnes et leurs régimes. Et leur patrimoine accumulé à force de spoliation et de corruption. Chacun pour soi au royaume des tyrans. Que peuvent-ils faire face aux peuples déchainés ?

L'évidence s'imposait. La révolution gronde dans la rue. Comment résister à l'instinct de revanche du peuple longtemps brimé ? Il ne se passa pas un instant sans qu'on lui rapportât une information sur le soulèvement grandissant. La rue voulait sa tête et le pouvoir. Pacifiquement. Par la seule volonté. Il se rendait compte, au fur et à mesure, qu'il était déchu. Que sa fin était proche au pouvoir. Alors, seule la fuite... Sans doute qu'avec l'énergie du désespoir qui a changé de camp, il tenta de manigancer un plan avec l'état-major de son armée afin de stopper l'élan de ces zélés qui osaient s'attaquer à lui. Mais sur le terrain, ses affidés militaires et policiers se rendirent compte de la débâcle, malgré l'assiduité de leurs exactions. Réprimé depuis longtemps, le peuple était capable de dévorer sa chair et de boire son sang (comme disait ma mère, « *nèchroub demhoum* »). Averti, le chef prépara précipitamment son avion pour s'envoler. Sans destination précise. Le salut était dans la fuite. Le danger était réel. Déjà, une partie de sa famille était loin.

Tel un cri d'une bête blessée à mort, le vrombissement de l'avion sonna définitivement le glas de son régime. Mais son système était encore là, avec son cortège de caciques et de mercenaires à sa solde. Ainsi fut déchu du pouvoir l'un des occupants indus et illégitimes de la région qu'on nomme habituellement le Maghreb où pullulent encore nombre de bailleurs de pouvoir qui cherchent à nous vendre de la démocratie résiduelle. De la marchandise frelatée. Le peuple de jeunes de Tounès saura-t-il séparer le bon grain de l'ivraie ?

Amis Tunisiens, ne vous laissez pas spolier votre victoire par les caciques et les tenants de l'ancien système. Vous vous rendriez service et deviendrez un exemple vivant démontrant que les régimes despotiques dominés par le népotisme et la gérontocratie ne sont que des tigres en papier... Ennemis de leurs peuples, craignez la colère juvénile !

Déjà, un grand poète Tunisien, Aboul Kassim Chabbi déclama ces vers à méditer :

« Tu es né libre comme l'ombre de la brise  
Et libre telle la lumière du matin dans le ciel.  
(...)  
Pourquoi accepter la honte des chaînes ?  
Pourquoi baisser le front devant ceux qui t'ont enchaîné ?  
(...)  
Allons, réveille-toi, prends les chemins de la vie  
Celui qui dort, la vie ne l'attend pas ».

\* Avocat-auteur algérien

## Tunisie: les effluves du jasmin risquent d'être détournés...

... Si l'on ne prend pas garde aux superlatifs ronflants. Dans son 20 H en direct de Tunis, David Pujadas ouvre son journal sur la communauté française, bien entendu. Ils (les Français) seraient au nombre de 20.000 officiellement mais de 30.000 réellement. A quoi serait due cette distorsion arithmétique ? Le deal franco-tunisien est insondable.



PAR FAROUK ZAHI

Rassuré sur le sort de ses compatriotes, notamment, celui de cette famille d'enseignants qui se sent en sécurité et qui a droit à ses cinq baguettes de pain par jour, comme tous les Tunisiens, il passe à « la Révolution du jasmin ». Elle aurait fait plus de 75 morts dit-on. Ce qui n'a rien de comparable avec celle des œillets. La question centrale est en fait, la crainte du retour des islamistes aux affaires politiques. Mais comme toute population, disparate et stratifiée, la tunisienne ne déroge pas à la règle. Pour le jeune désœuvré, la question est réglée d'avance : « Celui qui veut prier qu'il le fasse et celui qui veut prendre un apéro, il est libre de le faire... », Répond-il candidement. Là, le journaliste avertit qu'il va nous faire écouter, l'avis de musulmans modérés. Et là c'est la douche froide. Pour l'un des interviewés entre deux âges : « Le retour des islamistes est presque souhaité...ils peuvent participer à la moralisation de la société... ». Pour l'autre : « les islamistes ont autant souffert que nous de Benali qui les a exilés ». A partir de son exil, Rached Ghanouchi leader de la mouvance islamiste, rassure les partenaires de son pays que celle-ci, ne compte pas présenter de candidat à la prochaine élection présidentielle. Il donne ainsi, un certain répit à ses détracteurs.

Le jeune ingénieur, lui, qui ne semble n'avoir souffert d'aucune restriction matérielle du fait de son emploi dans l'automobile, dit aspirer à vivre en démocratie. Et que si la nouvelle équipe était tentée par une quelconque dérive : « Nous sortirions encore dans la rue ! ». Sait-on au moins mis d'accord sur un « smig » démocratique ? Ce qui est sûr, c'est que la chose démocratique a permis à tous les extrémismes de par le monde, du wahhabisme pakistanais à l'évangélisme yankee en passant par les lepénistes, de s'inscrire, sans état d'âme, dans les processus électoraux de leurs pays respectifs ? Et quand les urnes ouvrent les boîtes de Pandore, on pourra toujours s'égoïsser sur le bourrage de celles-ci.

La règle du jeu est ainsi faite ! Le must des interventions a été, sans doute, celui de cette grande dame, l'avocate qui a consacré sa vie durant à la défense des droits des femmes, surprise et même étonnée par ce qu'a pu faire l'ex-président Benali : « Que j'ai toujours pris pour un bon père de famille ! D'ailleurs, je n'aurais jamais pensé qu'il s'en irait si vite ». Personne, apparemment, ne

croyait au coup de dés de l'histoire. Ceci rappelle, étrangement, les lendemains d'octobre 1988 et décembre 1991 moments de flottement qu'a eu à vivre notre pays. Des acteurs jusque-là calfeutrés dans leur confort, font soudainement irruption dans le décor pour claironner qu'ils étaient à l'avant-garde du combat. La maman éplorée de Bouazizi demandera la reconnaissance du martyr pour son fils et l'immortalisation de son nom en lieu et place du 7 novembre commémorant le coup d'Etat médical par lequel fut destitué Bourguiba. Lucide, elle mesure le geste désespéré de son fils qui aura, sans doute, rendu sa dignité à tout un peuple. Pendant ce temps que se passe-t-il chez nous ? Certains appellent de tous leurs vœux, une réaction en chaîne sans préparation et sans aucune militance. On hume même l'odeur de jasmin. On se surprend soudain à admirer le voisin tunisien que nous tenions pour « un pleutre » personnage etc. etc. N'a-t-on pas fait avorter toutes les velléités révolutionnaires que la jeunesse a chèrement payées ? Les tribuns du vendredi n'ont-ils pas spolié la victoire de « Bab el Oued Chouhada ? ». L'ouverture démocratique qui a permis à plus de 60 partis politiques de s'engouffrer dans les abysses politiques sans vocation, n'a-t-elle pas été sans effet sur le devenir de ces jeunes d'octobre rendus d'impuissants vétérans ? L'actuelle génération n'étant pas mieux lotie, mais sait, néanmoins, que les nouvelles résidences huppées ne se construiront plus sur les cendres des « Trois horloges ». On tente d'accrocher son wagon à la frassante locomotive, mais les jeunes, refusent tout protectorat. Ils continuent à s'exprimer à leur manière, extrêmement, dramatique parfois.

Alors, mettons nos carrières et celles de nos enfants en jeu, risquons la prison et l'exil, pourquoi pas, pour notre idéal démocratique. Un idéal, comme tout le monde le sait, n'est jamais gratuit. L'image de ce jeune qui s'est immolé dans la wilaya de Tébessa, est montrée en boucle aussi bien par les chaînes arabes (saoudienne et qatarie) qu'euro-péennes. Les tireurs de ficelles espèrent en faire la flammèche qui mettra le feu aux poudres. Sous le sceau du sacerdotal droit d'informer, ils présenteront les images de désolation d'un Maghreb qui bouillonne. Manière comme une autre, de faire le parallèle entre leurs opinions publiques démocratisées et la rue maghrébine, longtemps inféodée, présentement survoltée. Les pyromanes avides de flam-

mes et de sang, souhaitent le chaos déjà vécu entre 1992 et 1995 où la seule institution constitutionnelle, l'armée en l'occurrence, est restée debout.

Un homme sorti de ses rangs, apolitique de surcroît, a fait le pari fou d'organiser une élection présidentielle que d'aucuns vouaient à l'échec.

Des analystes et autres politologues, prédisent des scénarii catastrophiques et se délectent d'une vision apocalyptique qu'ils n'ont pas pu prévoir pour l'Irak qu'ils voulaient démocratiser à l'insu de son peuple. Certains mêmes, s'oublient et se mettent carrément dans la peau des « suppliciés » des régimes autoritaires dont voici un spécimen de verbiage : « Si la chose est compréhensible pour la Tunisie, elle ne l'est pas par contre pour l'Algérie qui « dort sur un matelas de 155 milliards de dollars US ! ». Le Tunisien, n'a jamais eu faim, contrairement à ses voisins...il vient de donner une leçon de dignité et de bravoure ! » dit, Abdel Bari Atwan d'« Al Quds Al Arabi », basé à Londres. Pour le non averti, cette gouaille véhémement, le ferait prendre pour un irréductible opposant tunisien ou algérien. Et à ce propos, des voix d'opposants tunisiens s'élèvent déjà, pour dénoncer « la mascarade » de la désignation du gouvernement de transition où sur les cinq portefeuilles de souveraineté, quatre restent entre les mains de l'ancienne équipe du président déchu. Abid Briki, secrétaire général et porte-parole de la puissante UGTT, encore un superlatif, avertit que son institution ne reconnaît pas le nouveau cabinet ; il appelle toutefois au calme et craint des jours sombres pour l'économie tunisienne qui dépend principalement des recettes du tourisme et des échanges avec la Libye. La destruction du tissu économique du pays, a drastiquement paralysé l'exportation. Y avait-t-il une réelle alternative à l'autoritarisme de Benali et à l'enrichissement éhonté de ses proches ? Cette union générale des travailleurs tunisiens dont on surestime les vertus, n'a-t-elle pas cohabité en bonne intelligence avec le maître de Carthage ? Et ce n'est enfin, que grâce au sacrifice d'un jeune chômeur non syndiqué, brûlé par la soupe du mécontentement, que la strophe : « Si le peuple, aspire un jour à la vie... » de Chabbi trouva toute sa résonance. Espérons, tout de même, à nos voisins la stabilité vite retrouvée et qu'ils ne fassent pas la grosse tête de discours creux. Les épopées héroïques auront été, toujours, déboulonnées par leur effacement de mémoires versatiles.

LA CHRONIQUE  
DU BLENDARD

Paris : Akram Belkaïd



### Après la chute du tyran

Tous les réactionnaires sont des tigres de papier », a dit un jour Mao Zedong. C'est cette citation qui m'est venue à l'esprit vendredi 14 janvier lorsque j'ai appris, ébahi, la fuite de Ben Ali. J'ai aussi pensé au jour de l'effondrement du régime de Saddam Hussein. Souvenez-vous de cette statue du zaïm traînée dans la rue par un char avec, à ses trousses, des gamins qui la savaient de leurs chaussures et mules poussiéreuses.

Quelle chute ! Quel destin minable ! Quel contraste entre l'arrogance de la puissance la veille et la débâcle du lendemain.

Il y a quelque chose de fascinant dans la fuite, presque toujours honteuse, d'un dictateur. Je passe rapidement sur ces villas qui ont été prises d'assaut, sur les premiers règlements de compte visant la belle-famille de Ben Ali et sur les rumeurs de vol de lingots d'or par Leïla Trabelsi, la « hajama » qui voulut devenir reine.

C'est surtout cette sensation de sauve-qui-peut à la nuit tombée qui est impressionnante. Que se passait-il dans la tête de Ben Ali quand il était dans l'avion et qu'on lui a annoncé que son ami Sarkozy lui refusait l'asile ? Il y a matière à littérature dans l'affaire.

Il y a aussi beaucoup à dire sur la fin du régime de Ben Ali & Trabelsi. Mais commençons d'abord par rendre hommage aux Tunisiennes et aux Tunisiens. Ils ont été épatants et admirables.

Avec leur courage, ils ont forcé le respect de millions de gens à travers le monde. Ils ont démontré qu'ils n'étaient pas ces doux pacifiques tant moqués par leurs cousins algériens, si fiers de leur virilité et de leur irrédentisme supposé. Rendons hommage à Mohamed Bouazizi qui a été le premier à s'immoler par le feu le 17 décembre 2010. Son nom est à ajouter à la longue liste des grandes figures de la résistance maghrébine. Et, au passage, c'est aussi l'occasion de se souvenir que le terme fellagha a d'abord désigné les nationalistes tunisiens qui avaient pris les armes contre la puissance coloniale.

Aujourd'hui, les Tunisiens ont la possibilité de prendre leur destin en main. Ce n'est malheureusement pas le cas des Algériens. Mais cela finira par venir, c'est une évidence. Car la révolution tunisienne nous montre une nouvelle fois que les dictatures ne sont pas éternelles et qu'elles finissent tôt ou tard (souvent tard, malheureusement) par s'effondrer.

Ces régimes policiers portent en eux des contradictions qui les minent de l'intérieur, comme un arbre qui pourrit silencieusement sous son écorce et qui finit par s'abattre à la grande surprise générale. Cela redonne espoir, cela montre que rien n'est inéluctable, y compris le sort actuel des Arabes en général et des Algériens en particulier.

Dans un système oppres-

sif on ne peut se limiter à condamner celui qui ordonne l'oppression. Ben Ali n'a jamais voulu que son peuple soit libre. Il n'a jamais voulu le bien de son pays et la manière dont ses nervis ont tenté d'incendier Tunis après son départ montre qu'il mérite d'être jugé par la justice tunisienne ou même internationale. Mais il y a ses complices à commencer par ceux qui ont profité du système pour développer leurs petites et grandes affaires. A ce sujet, l'histoire retiendra que c'est peut-être la rapacité de sa belle-famille qui a provoqué la chute du tyran de Carthage. Dans un monde numérisé, tout circule.

Grâce soit rendue à Wikileaks qui a confirmé aux Tunisiens ce que radio-trottoir savait déjà. J'ai lu aussi les fuites concernant l'Algérie et, comme les Tunisiens, j'ai ressenti un profond sentiment d'humiliation et de colère. Et je pense que je ne suis pas le seul.

Parlons aussi des valets serviles du système. Ce qui m'a toujours fasciné lors de mes multiples séjours en Tunisie, c'est cette dichotomie dans laquelle baignaient les élites de ce pays. Je parle surtout de ces gens qui semblaient prendre un malin plaisir à toujours s'enfoncer plus dans l'obséquiosité à l'égard du locataire du Palais de Carthage.

Aujourd'hui, certains sont en fuite, d'autres terrés chez eux et les plus opportunistes tentent de prendre le train de la révolution en marche. Mais tous sont frappés par le signe indélébile du déshonneur.

Cela vaut pour ceux qui, en Algérie, nous expliquent qu'un complot se tramait contre le pays. A chaque fois que notre société, surtout notre jeunesse, frémit et s'apprête à revendiquer sa dignité et ses libertés, c'est un concert saisissant de crécelles que l'on nous inflige. « Complot de l'étranger » rimerait donc avec aspiration à la liberté. Ce fut d'ailleurs la réaction de Ben Ali et de ses conseillers qui ont tenté de faire croire à l'implication de l'AQMI dans les émeutes. Insistons sur ce point : l'étranger malveillant, quand il existe et agit, est celui qui souhaite le statu quo en Algérie, pas l'inverse. Il est temps de le dire tranquillement : nous sommes des millions d'Algériens à souhaiter un changement politique dans notre pays. Nous avons droit à la liberté et au pluralisme. Nous avons droit à la dignité. Il n'y a aucune raison de nous en priver. Et comme pour la Tunisie, il n'y aura pas de développement pérenne de l'Algérie sans Etat de droit. Plus le temps passe et plus cette exigence va se renforcer. Parier sur le contraire, serait faire fausse route et ouvrir la voie à une inévitable fuite honteuse le jour où la colère des Algériens et des Algériennes ne pourra plus être contenue.

TELQUEL

## L'ARGENT NI DIEU NI MAÎTRE

# Tout l'argent (et la saleté) du monde

**1.** Un monde sans argent ? L'idée est saugrenue. Cette utopie aura porté les rêves des hippies. Pourtant, l'argent aura eu raison de leurs délires psychédéliques et capillaires sur les chemins de Woodstock et de Katmandou. Leurs velléités de s'en affranchir se sont brisées contre les gondoles et les allées des grandes surfaces. L'argent impose son emprise, même aux Inuit du Grand Nord et aux Nukak-Maku de la forêt amazonienne.

**2.** Le nouveau messianisme. Le capitalisme triomphant a investi la planète de ses tentaculaires réseaux. Le fric a coulé à flots dans les corbeilles des places boursières et dans l'escarcelle des entreprises cotées. La messe des journaux télévisés amplifie chaque frémissement de ces nou-

veaux temples. Quant à la multitude, elle s'épuise dans une quête improbable du bonheur "qui ne se révèle n'être qu'une machine à produire des biens sans autre finalité que plus de biens" (P. Bruckner). Un marché de dupes où la multitude est poussée vers l'autel du consumérisme fébrile. De Novosibirsk à Tantan, les mêmes produits, déclinés à l'envi, s'imposent. Portée par son mensonge, cette globalisation piétine tout sur son passage.

**3.** Un vœu pieux. La crise des subprimes et le krach bancaire dont elle a accouché ont mis au

jour des pratiques financières peu franches, unanimement condamnées. Elles ont, un temps, émus les appétits des dirigeants des grands groupes et révélé la fragilité du système financier livré aux montages des cow-boys de l'immobilier de Memphis ainsi qu'aux voltiges des golden-boys de Wall Street. Elles ont atteint les consciences, découvrant l'ampleur de la dépravation des moeurs du marché. Le Maroc est rattrapé par la mondialisation, secoué par ses remous. Il s'active à inscrire sa singularité dans ce monde réduit aux dimensions d'un village. Confronté à des jeux d'alliance et de puissance de l'argent qui le dépassent, il s'efforce de faire bonne figure en dépit des handicaps internes qui sapent ses efforts.

**4.** La saleté du monde. Nul ne douterait que la société marocaine ne tire de ses dictons la sagesse que ceux-ci lui inspirent. La question de l'argent n'échappe pas à la sagacité de nos compatriotes. Pour eux, l'argent ne semble pas oint de l'onguent de la foi païenne qui consacre son culte, ailleurs. Il est la saleté du monde qui pervertit les hommes et corrompt leurs moeurs. On les prendrait au mot, nos compatriotes, quand ils stigmatisent cet argent qui élabore le monde. Qui récuserait leur discernement lorsque le monde est livré à des congrégations d'une nouvelle foi qui le met en effervescence, quand elle ne l'embrase pas ? Qui mettrait en doute leur moralité instruite des Sourates du Coran ? Ils succombent néanmoins aux

séductions que le dieu cathodique déverse dans les foyers du monde entier. Insidieuse, la mondialisation fait irruption chez eux et invite au règne de l'opulence et de l'ostentation rêvées.

**5.** Le syndrome du caddie. Nantis ou indigents sacrifient au rituel de Marjane, Carrefour ou Acima, comme ils se précipitent sous la coupole des Saints d'où ils rapportaient quelque fétiche vénéré de Moulay Brahim ou de Moulay Abderrahmane. La tomate, l'oignon ou le paquet de lessive sont enveloppés d'une balance cabossée de l'épicier du coin. Ils se débarrassent de leur banalité dans les croisillons du caddie et conquièrent leur label de raffinement.

Le caddie associe la famille au jeu festif des achats, indispensables ou compulsifs. Manier le caddie reflète, dans la répétition, un office qui consacre la plus prégnante des mentalités modernes: celle du toujours plus, du toujours nouveau, d'une vie tendue vers la satisfaction de soi au prix de soi-même. En tournant le dos à l'épicier du coin, à son comptoir crasseux, son carnet de crédit, on marque un rite de rupture et de séparation (comme un deuil) pour se livrer à un nouveau rite d'agrégation (comme un mariage) à l'ordre du consumérisme mondial et de la puissance de l'argent. Le kounnach du crédit est mort avec l'épicier qui atténuait les angoisses du quotidien et relativisait l'emprise de l'argent et des besoins.

Juguler l'emprise de l'argent sur nos compatriotes relève d'une gageure. Le délire et la fureur sont dans l'enfer des besoins immodérés et des frustrations affectées ou réelles. Partout la même fièvre. Le voisin envie le voisin. La cousine invite sa cousine pour exhiber son autocuisseur qui siffle mieux que les vulgaires cocottes. Elle lui évitera la syncope devant le quat' quat' offert par son mari qui utilise celui du ministère, en attendant de réceptionner le sien qu'il n'a pas l'intention d'user vite. Qu'on ne dise pas qu'un quat' quat' ne vous change pas la vie. Comme il ne faudra pas convaincre les déshérités que l'argent ne fait pas le bonheur. Ils crieraient avec Jules Renard: "Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le !"

La monétique séduit nos compatriotes. La bancarisation soutient la tendance. Le bonheur est si simple. Il suffit d'un code pour s'envelopper de ses "impénétrables ténèbres" comme le dirait Kant.

Les ténèbres, personne ne veut les voir. S'enrichir ? Peut-être, mais "il faut être autrement", comme le dit Bruckner. Être autrement, personne ne veut l'être. Pourquoi lui et pas moi ? Les frustrations et le dépit ont un avenir ancré dans l'impulsif et le compulsif des mentalités livrées à l'empire des sens. La main sur le coeur, les riches vous feraient l'inventaire de leurs frustrations. Les démunis vous réciteraient leur bible. Les premiers sont frustrés de ne plus l'être, les seconds, le sont, par trop de frustrations. Rien d'étonnant alors que le monde perpétue le culte, rien de surprenant qu'en Angleterre, un supermarché s'installe en lieu et place d'une église désaffectée. La désacralisation du monde s'avance.



Flâne, labâss 'ale'h' ! J'ai souvent entendu cette expression qui signifie qu'une personne est riche. Allier la bonne santé au compte en banque bien garni, est un raccourci significatif mais stupide. Les Marocains aiment l'argent, comme tout le monde. Pourtant l'islam ne cesse de rappeler à l'ordre ceux qui axent toute leur vie sur l'accumulation de ce que ma mère appelait "la mauvaise poussière de la vie".

## Donner, c'est recevoir

**J**e me souviens du jour de l'enterrement de feu Hassan II. Au moment de mettre le corps dans la tombe, un homme a crié : "Janâzatu rajul", enterrement d'un homme ! Cela veut tout dire. Ni ses palais, ni ses milliards, ni ses bijoux, ni ses collections d'oeuvres précieuses ne l'ont suivi à la tombe. Il est bon de le rappeler, car lorsque l'âme quitte le corps, elle laisse tout derrière elle ; elle est légère, si légère qu'elle en devient invisible.

Nous vivons une époque et dans une société où la gratuité est de plus en plus rare. Par gratuité j'entends le fait d'un acte à but non intéressé, un acte qui ne réclame pas de renvoi d'ascenseur. Un geste humain, simplement humain. Car donner c'est recevoir. Mais peu de gens le savent. Ceux qui donnent le plus sont ceux qui sont discrets, qui ne le font pas savoir et ne s'en vantent pas. Or notre société est basée non pas sur le don mais sur l'avoir et le paraître, ce qui n'était pas le cas du temps de nos grands-parents. Et cela se voit de plus en plus. La peur de manquer, l'angoisse de se retrouver sans rien, dans la rue, existent et on ne peut le nier même si la société marocaine continue de respecter la valeur de la solidarité. La famille existe encore et ses liens se maintiennent avec l'esprit de corps.

### L'ARGENT, CE RÉVÉLATEUR

"Si tu veux savoir la valeur de l'argent, essaie donc d'en emprunter", me disait un vieil ami. Il a raison. Comme tout le monde il m'est arrivé de me trouver dans cette situation. On en découvre des

choses sur les gens, parfois ceux qu'on croyait les plus proches, les plus généreux. L'argent est un révélateur, un moteur, le nerf de la guerre comme on dit, mais c'est aussi une pourriture. Il salit tout ce qu'il touche, surtout quand il est mal acquis.

Nous voilà au seuil du fléau qui ronge le Maroc et qui assassine tranquillement les espoirs des générations montantes : la corruption. J'aime bien le mot arabe pour "corruption" : r'echoua. Cela se dit du bois pourri avec lequel on ne peut rien fabriquer, dès qu'on s'appuie dessus tout s'écroule. Notre société a tellement intégré la corruption dans sa façon de vivre et de considérer les relations humaines que nous aurions besoin d'une révolution si on se décidait à lutter de manière radicale contre ce mal insidieux et qui fausse tout : la justice, le droit, la santé, l'ordre, la pensée et par-dessus tout les valeurs qui fondent une civilisation. Ne faudrait-il pas commencer par l'école et apprendre aux enfants les ravages que cause la corruption dans le pays.

Petrone l'a dit il y a bien longtemps : "Que peuvent les lois, là où ne règne que l'argent ?" (Satiricone).

Ajoutons à cette évidence, une autre vérité qu'on trouve illustrée dans le roman de Robert Musil, L'Homme sans qualité : "... l'argent a une forme particulière, simple, raffinée, créatrice de violence".

Cette violence qui est au fond une brutalité de l'histoire, nous la vivons au quotidien. Au Maroc on parle facilement d'argent. On dit le prix des choses, on marchandé, et on n'a aucune honte à révéler le niveau de

sa fortune ou de son absence de fortune. Nous avons cela en commun avec les Américains, sauf pour le marchandage. En revanche, les Européens en général et les Français en particulier ne parlent presque jamais d'argent. Sujet tabou. Sujet difficile. Le rapport à l'argent devient une affaire délicate, presque honteuse. On n'en parle pas.

Le Marocain est tellement fier d'être riche qu'il le fait savoir par tous les moyens : le paraître est essentiel. Tous les signes extérieurs de richesse sont largement exhibés : maisons, voitures, habits, bijoux, etc. Les cérémonies de mariage sont idéales pour étaler le niveau de ce qu'on possède.

### FIERS D'ÊTRE RICHES...

Cela est vécu comme une violence par ceux qui sont pauvres. Au Maroc un gouffre existe entre les uns et les autres. La lutte des classes existe même si on n'en parle pas. On se demande pourquoi les conflits latents n'explorent pas. Les gens encaissent les frustrations, se tournent vers la sagesse de la religion, ou bien certains sont tentés par le vol, des petits larcins ou des aventures malhonnêtes. Il y a aussi les escrocs qui profitent de la naïveté des braves gens. Ils sont trop malins pour se faire arrêter. Et puis il y a la mendicité qui est devenue une sorte de métier. Tout est bon pour attirer la pitié des passants : on utilise les enfants, les handicapés, les malades, les blessés, tout est bon pour ramasser quelques dirhams.

Et puis il y a eu et il y a encore le phénomène de l'argent facile. Là, tout est faussé,

le réel et l'imaginaire, la vérité des choses et leur envers. Il n'y a plus de limite, plus de mesure. L'argent s'étale de manière scandaleuse. Le côté ostentatoire est insupportable. L'argent du trafic de drogue ou simplement l'argent de la corruption désorientent une partie de la jeunesse marocaine. A quoi bon étudier, à quoi bon travailler, à quoi bon être sérieux et rester intègre ? Voilà ce que certains se disent. De là à glisser vers la pente de la facilité, de là à ce que s'ouvrent les portes de toutes les prostitutions, il n'y a parfois qu'un pas, un hasard, une rencontre, mauvaise, crapuleuse mais qui avance masquée, avec un rire hystérique et un regard qui en dit long sur ce qui ne se dit pas tout haut mais qui se fait dans la clandestinité.

Nous ne sommes pas à l'abri de toutes ces dérives. L'argent n'a pas d'odeur, certes, mais alors pourquoi certaines personnes à la panse pleine d'argent mal acquis puent ? C'est ce que dit la morale populaire. Écoutez encore les anciens, ceux qui ont compris que nous quittons ce monde aussi nus qu'à notre naissance.

Alors, l'argent, il faut le gagner pour vivre dignement, et non vivre pour l'amasser jusqu'à étouffer sous son poids. C'est de la morale ? Oui, et pourquoi pas ? Il y a des choses qui n'ont pas de prix : le regard d'un enfant symbole de toutes les innocences. Comme dit une vieille chanson espagnole : "La tendresse véritable, ça ne se vend pas et ça ne s'achète pas", ni la vérité, ni l'honneur ni la dignité. Mais qui enseigne encore ces valeurs à nos enfants ?

## Journalistes : le calvaire d'un métier

Cette dernière décennie, 411 procès pour atteinte à la liberté d'expression ont été enregistrés et concernant, entre autres, 168 d'entre eux. C'est un véritable cauchemar que vivent aussi les familles.

Hebdo  
**Al-Ahram**

Il est traqué par la justice. Saber Machhour, journaliste de 30 ans, se prépare encore à un nouveau défi. Il semble dépasser les possibilités de ce simple reporter de faits divers qui mène des campagnes de lutte contre la corruption. Un Don Quichotte ? Peut-être, puisque Saber joue au chat et à la souris avec le monde des grands. C'est contre les hommes d'affaires et les hauts responsables de l'Etat ou les députés corrompus qu'il a décidé d'entamer sa bataille en courant le risque d'être mis en prison. 9 procès pour délits d'opinion, tel est le fruit de sa carrière de journaliste qui date de 8 ans. Au premier abord, Saber semble être un expert de la loi en matière de publication, il en connaît même les lacunes. Et son agenda est chargé de convocations au tribunal. " Tous les quinze jours, je suis convoqué au tribunal. C'est une perte de temps. Comment me concentrer sur mon travail alors que je suis perturbé par de tels procès ", dit-il en souriant. A chaque fois qu'il se rend au tribunal, il doit faire ses adieux à sa famille ... surtout lorsqu'il s'agit de procès en diffamation contre un fonctionnaire qui peut jeter ce journaliste en prison à la minute même qui suit le verdict de la cour. Des tas de questions le préoccupent : Le juge sera-t-il flexible à son égard ? La compétence de son avocat est-elle garantie ? Le soutien de son journal et du syndicat est-il suffisant pour écarter le spectre de la prison ? Pourtant, Saber doit faire face à son sort. " C'est le destin de tous les journalistes libres qui doivent jongler pour obtenir des informations et documents, surtout que le droit d'y accéder n'est pas garanti. Il se peut aussi que des informations imprécises le conduisent derrière les barreaux ", lance Machhour qui s'est montré dernièrement inquiet alors qu'il devait se rendre en mission hors d'Egypte, craignant qu'un verdict prononcé en son absence puisse l'empêcher de partir.

Son quotidien est devenu aussi une quête perpétuelle pour préserver la confidentialité de ses sources. " La discrétion est le mot-clé. Dévoiler mes sources veut dire mettre fin à la bataille de ma vie et les exposer à un grand danger ". C'est pourquoi Saber a recours au déguisement pour rencontrer certaines personnes dans des endroits particuliers, à l'abri des regards indiscrets ou des agents de police. Il confie : " Protéger mes sources est mon grand défi. Je dois faire attention à tout. J'ai peur que la corruption qui touche une grande partie de notre société donne la chance à mes ennemis de surveiller mon e-mail ou mettre mon téléphone sur écoute ", avance-t-il. Au cours de son périple, il a subi de fortes pressions pour le simple fait de faire son travail minutieusement, et il veut continuer ainsi. " J'ai été arrêté il y a quelques mois par un haut responsable de l'Etat. On a exercé des pressions sur moi pour m'obliger à dévoiler mes sources. Et pendant que ce responsable faisait sa prière, j'en ai profité pour effacer les numéros de certaines personnes sur mon portable. Je les garde à présent dans un lieu sûr ", poursuit Saber.

En effet, l'Organisation égyptienne pour les droits de l'homme a enregistré 411 cas d'attein-



te à la liberté d'expression de 2000 à 2009. Selon la même source, 38 journalistes ont été victimes de violence et de maltraitance, 33 plaintes contre des journalistes ont été adressées au Parquet et 168 procès sont en instance de jugement. Dans cette ambiance électrique, le journaliste égyptien doit mener sa carrière et sa vie avec la peur au ventre. Risque, angoisse et alerte animent son quotidien et celui de sa famille.

### — INTENSE ÉMOTION —

Hicham Al-Mayani, 26 ans, est le dernier journaliste qui risque une peine de prison. Dès qu'il a été arrêté, il a demandé à l'enquêteur de contacter sa femme. " J'avais peur qu'elle apprenne la nouvelle dans les médias qui allaient la diffuser dans les minutes suivantes, surtout qu'il s'agit d'un procès d'opinion publique ", avance Al-Mayani dont l'épouse a vécu cette journée dans une intense émotion. Elle n'a pas cessé de le contacter, à tel point qu'il a dû éteindre son portable pour se concentrer sur l'interrogatoire. Ce procès pour délit d'opinion a clôturé l'année 2010. Le juge Walid Al-Chaféi a intenté un procès contre le rédacteur en chef d'Al-Shorouk Al-Guedid, Amr Khafagui, le journaliste Hicham Al-Mayani et la députée du Parti national Moemena Kamel, les accusant d'avoir proféré des insultes à son encontre, et ce, durant les dernières élections législatives. " J'avais très peur aussi que ma mère le sache par le biais de mon entourage. C'est une modeste paysanne qui vit dans un village de Hau-

te-Egypte et elle ne peut pas estimer les conséquences. Quand je lui ai appris mon arrestation, j'ai dû lui faire une introduction sur les conditions de travail dans notre milieu, puis j'ai lancé la bonne nouvelle de mon embauche pour la préparer à recevoir la mauvaise ", confie Hicham, qui craint de même que sa femme n'accouche alors qu'il est en prison.

Une angoisse partagée par tous les journalistes, du plus grand au plus petit. Waël Al-Ibrachi, rédacteur en chef de Sawt Al-Omma, accusé d'avoir lancé une campagne contre le ministre des Finances en incitant la population à boycotter la taxe foncière, confie qu'à chaque fois qu'il se rend au tribunal, il prépare la somme d'argent nécessaire pour que sa famille puisse subsister, au moins durant un an, au cas où il serait mis en prison. Il a fait toutes les procurations nécessaires à sa femme pour qu'elle puisse gérer la famille durant son absence. " Le problème est que tous mes projets sont reportés à cause de ce verdict qui n'est pas encore prononcé. Mon avenir est flou ", confie-t-il.

Ce métier prestigieux doit en principe permettre à ceux qui le pratiquent d'en être fiers malgré les difficultés. Mais la réalité sur le terrain fait du journaliste une personne suspecte. Ahmad Hosni, journaliste, est parti dans deux procès. Il l'a appris dans la presse. " Lorsque je devais compléter mon dossier d'embauche pour m'inscrire au syndicat des Journalistes, j'avais peur que mon casier judiciaire ne soit pas vierge à cause d'un verdict contre moi. Pour moi, c'était une

question de vie ou de mort puisque intégrer le syndicat me garantissait un minimum de protection, surtout que l'on peut m'accuser d'exercer un métier sans être autorisé. Car en cas de diffamation ou d'injure, la sanction risque d'être sévère ", confie Hosni dont la femme a mené un sit-in devant le tribunal il y a deux ans pour obtenir son innocence. Ahmad reçoit sans cesse des coups de fil de son père pour lui demander de rejoindre le syndicat le plus tôt possible, surtout qu'il est entré en conflit avec un milliardaire et important investisseur, le prince Al-Walid bin Talal ... rien de moins.

### — LES "PRO-GOUVERNEMENT" —

Dans son éditorial, le conseiller Morsi Al-Cheikh a mis l'accent sur le phénomène de l'emprisonnement des journalistes qui ne cesse d'augmenter. " Il est aberrant qu'un journaliste comme Magdi Hussein, rédacteur en chef du journal Al-Chaab (le peuple), et cinq autres collègues soient actuellement en prison pour la simple raison d'avoir lutté contre la corruption. Et Mamdouh Mahran, rédacteur en chef du journal Al-Nabaa, risque le même sort. Un risque que court aussi Mostafa Bakri, rédacteur en chef du journal Al-Osboue (la semaine). Vivons-nous donc l'ère de la détention des journalistes ? Ceux qui sont à l'abri de ce destin, on les appelle les pro-gouvernement ", lance-t-il. Il précise que quatre autres rédacteurs en chef sont passés derrière les barreaux ces trois dernières années.

Wahid Hussein, un des avocats

d'une victime dans un procès en diffamation, assure qu'un journaliste doit être prudent en publiant des informations sur la réputation des personnes en raison des risques sur leur vie et celle de leurs familles que cela fait peser. Les exemples des victimes des médias sont nombreux. " Il existe des cas où la presse a été très loin de la vérité, causant des torts à des gens qui étaient pourtant innocents. Une fois la preuve de leur innocence obtenue, personne ne les a soutenus. Et les exemples sont nombreux. La sanction doit être donc plus sévère pour empêcher les plumes irresponsables de s'attaquer à l'honneur des innocents. La liberté d'expression doit s'arrêter aux frontières des droits d'autrui ", ajoute-t-il. Un avis qui semble avoir son poids dans la société et qui crée des rivalités. " Il est vrai que la vie privée des gens doit être protégée. Cependant, la peine de prison n'est appliquée que dans 13 pays du tiers-monde ", confie Al-Ibrachi. Il propose une sortie de cette impasse : " L'amende peut être aussi une sanction sévère bien plus que l'emprisonnement, surtout que la plupart des journalistes ne gagnent pas beaucoup d'argent. Leurs salaires moyens ne dépassent pas les 600 L.E. (soit 120 dollars) par mois ", précise-t-il.

Conditions difficiles, pressions insupportables, les journalistes continuent de vivre avec le risque d'être mis en prison. Dans ces conditions, rien d'étrange qu'une étude médicale révélant que les journalistes sont parmi les catégories les plus touchées par les infarctus.

## La petite entreprise très profitable du clan Trabelsi

La famille de Leïla Ben Ali, épouse du président déchu, a fait main basse sur des pans entiers de l'économie tunisienne. Sa fortune se chifferrait en centaines de millions d'euros, et les services secrets français la soupçonnent d'avoir emporté 1,5 tonne d'or dans sa fuite.

**LEFIGARO**

Si le nom des Trabelsi a été aussi violemment conspué, c'est parce que la Tunisie fut longtemps la petite et très juteuse entreprise du clan de Leïla Trabelsi, seconde épouse du président Ben Ali. Une entreprise tentaculaire qui a phagocyté la banque, l'hôtellerie, l'immobilier, les transports, les douanes, les médias... L'irrésistible ascension de cette "quasi-mafia", selon les termes employés par des diplomates américains cités tout récemment par WikiLeaks, débute en 1992. Leïla, ex-coiffeuse, convole en justes noces avec Zine el-Abidine Ben Ali. La première dame traîne derrière elle une famille nombreuse et vorace qui va aussitôt engager une véritable guerre avec Habib Ben Ali, dit Moncef, jusque-là frère tout-puissant du président. Moncef finira par tomber en disgrâce tout comme les autres clans concurrents qui tenaient jusqu'ici le haut du pavé à Tunis : celui de Kamel El-tayef, ancien conseiller occulte de Ben Ali, ou celui de Slim Chiboub, mari de Ghazoua, l'une des filles de l'ancien président et de sa première femme, Naïma Kefi.

appartenant à Bruno Roger, dirigeant de la Banque Lazard et ami de Jacques Chirac. L'affaire fera grand bruit. Imed obtiendra d'être jugé en Tunisie. Et il sera blanchi, au grand dam des magistrats français.

Il y a aussi les gendres du couple présidentiel : Sakhr el-Materi notamment, qui reçoit en cadeau de mariage la société Ennakl, un distributeur automobile. L'ambitieux jeune homme obtiendra dans la foulée la concession d'exploitation du port de La Goulette. Il se lance ensuite dans l'immobilier et dans les médias, prend le contrôle du groupe de presse Assabah, qu'il met au service de son beau-père. Alors que le foulard islamique revient à la mode en Tunisie, il fonde la première banque islamique tunisienne (Ezzitouna) ainsi qu'une radio et une télévision religieuses, Radio Zitouna et Zitouna TV, qui tentent de court-circuiter des chaînes libanaises concurrentes très appréciées en Tunisie.

### LEÏLA BEN ALI SE SERAIT ENFUIE AVEC 1,5 TONNE D'OR

La famille Trabelsi prospère. Elle aligne ses trophées, tels que la Banque de Tunisie, la société de production audiovisuelle Cactus ou le groupe Carthago (hôtellerie et aviation). En 2004, lorsque le groupe est introduit en Bourse, l'action Carthago s'envolera miraculeusement. Ce business confine parfois au racket. Slimane Ourak, directeur général des douanes, passe pour un affidé du clan. Le moindre litige avec le fisc peut



se régler instantanément grâce à l'arbitrage des Trabelsi. Au début des années 2000, sous la pression du FMI, la Tunisie engage un programme de privatisation qui va se transformer en gigantesque hold-up, grâce aux crédits octroyés à la famille régnante. Des créances douteuses d'une ampleur telle que l'OCDE s'en alarme publiquement.

A combien s'élève la fortune du clan Trabelsi ? Des renseignements "convergents" font état d'importants avoirs à Dubaï et à Malte. Ils se chiffrent en centaines de millions d'euros. Selon des sources bien informées, Leïla Ben Ali se serait rendue fin décembre à Dubaï en emportant un important stock d'or (évalué à une tonne) de la banque centrale tunisienne. Selon lemonde.fr, s'appuyant sur une "supposition des

services secrets français", la famille du président déchu Zine El-Abidine Ben Ali se serait d'ailleurs enfuie de Tunisie avec 1,5 tonne d'or, soit l'équivalent de 45 millions d'euros. Leïla Trabelsi se serait rendue à la Banque de Tunisie chercher des lingots d'or. Face au refus du gouverneur de les lui remettre, elle aurait appelé son mari, "qui aurait d'abord lui aussi refusé, puis cédé".

La famille posséderait des biens immobiliers en Argentine. En France, elle disposerait de plusieurs millions d'euros sur plusieurs comptes bancaires, ainsi que d'appartements dans les beaux quartiers parisiens, de propriétés en Ile-de-France, d'un chalet à Courchevel et de villas sur la Côte d'Azur. À la demande de l'Élysée, une vaste opération de contrôle des avoirs de la fa-

mille et des flux financiers qui peuvent avoir eu lieu ces derniers jours a commencé. L'organisme antiblanchiment Tracfin, rattaché au ministère de l'Économie et des Finances, a consulté les fichiers bancaires à sa disposition d'après une liste d'une douzaine de noms puisés dans l'entourage proche de l'ex-président. Il s'agit notamment de s'assurer que les familles Ben Ali et Trabelsi ne cherchent pas à transférer des sommes importantes à l'étranger, qu'elles n'ont pas effectué de retraits en espèces anormalement élevés et qu'elles n'ont pas réalisé des opérations d'achats ou de ventes de métaux précieux, notamment d'or. Nicolas Sarkozy s'est engagé par ailleurs à "répondre sans délai à toute demande" du gouvernement légitime concernant "des avoirs tunisiens en France".

## Tunisie : avec ceux qui ont été privés d'avenir

**Courrier**  
INTERNATIONAL

Un reporter espagnol présent à Tunis a pu rencontrer ces jeunes dont le ras-le-bol s'exprime désormais par la violence.

Il y a d'abord eu ce jeune qui s'est immolé par le feu en public à Sidi Bouzid, dans le centre de la Tunisie. Puis il y a eu les événements d'Algérie, des morts et des centaines de blessés et d'arrestations au cours d'affrontements entre la police et les jeunes, révoltés par la hausse spectaculaire des prix de l'alimentation.

Le 8 janvier dans la soirée, dans les rues du centre historique de Tunis, on pouvait percevoir un calme chargé de tensions et un état d'esprit clair et unanime. Peu importe que l'on soit tunisois ou provincial, ou même touriste : il faut profiter envers et contre tout du temps ralenti qu'offre le week-end et afficher une certaine insouciance. Parfois l'insouciance est réelle, mais chez la plupart elle est étudiée, comme un automatisme. Automatique comme les armes que portent tous les policiers acheminés en masse dans deux autobus stationnés près de Bab El-Bahr, la porte de la Mer [aussi connue sous le nom de porte de France].

"Nous en avons marre, plus que marre. Et cela ne fait que commencer", assure "Abdelaziz", un jeune Algérien qui doit rentrer dans son pays le lendemain. "Non, ne mets pas mon nom, tu n'as qu'à mettre que je m'appelle Abdelaziz", demande-t-il dans un éclat de rire - le prénom du président algérien Bouteflika. A n'en pas douter, ce conflit-là n'est ni religieux ni nationaliste. Il a en revanche la logique, l'intransigeance et l'humour de la jeunesse. C'est la colère de la jeunesse qui se déchaîne contre le pouvoir établi.



Le jeune homme qui m'accompagne a tout juste 25 ans. "Rien d'étonnant à ce que nous, les jeunes, finissions par affronter la police. Il y a même des enfants, beaucoup d'enfants, qui participent à cette révolte. Ce sont nos petits frères. La majorité d'entre eux n'ont aucune idée de ce qu'est le coût de la vie, ce genre de concept technique, tout ce qu'ils savent c'est que nous n'en pouvons plus de ne pas avoir d'avenir, d'être des laissés-pour-compte." Je lui demande s'il a fait des étu-

des : "Non, pour quoi faire ? Beaucoup de mes amis en ont fait, certains sont médecins, avocats, mais ils sont comme moi : des 'muristes'." Des muristes ? "Mais oui, nous passons nos journées appuyés contre un mur, à soutenir les murs. Des muristes, donc. Peu importe que tu aies fait des études ou pas, il n'y a pas de travail. Pas possible non plus de quitter le pays pour aller travailler à l'étranger, on ne veut pas de toi. Et comment on vit sans travailler ? On va dans des restaurants où il

n'y a que des vieux avec des jeunes filles, puisqu'il n'y a que les vieux qui ont de l'argent. Ils ont fait la guerre d'indépendance contre les Français et je ne sais quoi d'autre. Ou bien ils sont à la retraite, ou ils travaillent encore, tandis que nous, nous n'avons rien." Au Maghreb, les moins de 30 ans représentent près de 75 % de la population. "Je repars demain dans ma ville, en Algérie. Là-bas, ils ont même utilisé des fusils à air comprimé contre la police." Et pourquoi ? "Non seulement ils sont corrompus, mais ils sont intouchables, ils bénéficient d'une impunité totale, ils font ce qui leur passe par la tête, et ils n'aident que les puissants. Le conflit a commencé parce qu'ils ont multiplié par deux le prix de l'huile et du sucre. Et parce qu'à Bab El-Oued, un quartier d'Alger, la police s'en est prise aux vendeurs à la sauvette, ceux qui vendent dans la rue, parce qu'ils n'ont pas de licence. C'est étonnant, dans un pays où tout le monde traite la loi par-dessus la jambe, où la corruption n'a pas de limites, que ce soit les pauvres vendeurs des rues qui doivent trinquer."

Les choses sont claires pour Abdelaziz. "Aujourd'hui ils disent qu'ils vont annuler l'augmentation des prix, ou qu'ils vont nous trouver du travail. En Algérie ou en Tunisie, c'est toujours pareil, ce ne sont que de belles paroles. On nous accuse, nous les jeunes, d'être violents, de voler des télévisions ou d'autres choses. Qu'est-ce qu'il nous reste comme avenir s'il n'y a pas de travail et que nous savons tous qu'il n'y en aura pas ? Devenir kamikaze, voilà. Les vieux mènent une vie de jeunes, ils en profitent, et nous nous avons des vies de vieux. D'une façon ou d'une autre, nous nous préparons à mourir."

## Cinq blessés dans le chantier de la mosquée Imam El Houari



Ph.: B. H. Karim

**Sofiane M.**  
Un effondrement a eu lieu, l'après-midi d'hier, aux environs de 14h, dans le chantier de réhabilitation de la vieille mosquée Imam El Houari. Bilan : cinq blessés parmi des travailleurs, dont un dans un état jugé sérieux. L'effondrement a eu lieu lorsque des rails de la dalle de cette mosquée en ruine ont cédé provoquant un affaissement presque total du plafond et de l'échafaudage. Le bilan pouvait être plus lourd. Heureusement les travailleurs, alertés par le craquement de la dalle, ont réussi, in extremis, à s'échapper de

cette mosquée mitoyenne du mausolée Sidi El Houari. Trois jeunes travailleurs ont été blessés dans différentes parties du corps. L'un d'eux s'est jeté du premier étage pour fuir l'effondrement. Deux autres victimes sont restées coincées sous les débris jusqu'à l'arrivée des éléments de la protection civile.

Le premier blessé a été évacué rapidement des débris, mais pour son collègue, il a fallu presque une heure et demie aux sapeurs-pompiers pour le dégager des débris. Il était 15h24 quand les pompiers ont réussi à extraire la dernière victime des ruines. Le jeune infortuné souffre de fractu-

res dans les membres inférieurs. Les cinq victimes ont été évacuées vers les urgences médico-chirurgicales du CHUO. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet incident. Il faut avouer que les chantiers de rénovation des vieilles constructions des quartiers historiques de la ville sont souvent confiés à des petites entreprises locales qui manquent terriblement de moyens humains et matériels. Les travailleurs de certains chantiers, qui exercent en l'absence de normes de sécurité les plus élémentaires, ne sont même pas couverts par la sécurité sociale.

## Département de chirurgie dentaire Les étudiants protestent, l'administration rassure

**Salah C.**  
«Nous voulons de la pratique» ; tel est le slogan porté hier par des dizaines d'étudiants de 4<sup>ème</sup> année de chirurgie dentaire de l'université d'Oran, qui ont organisé une action de protestation devant l'entrée principale de leur établissement. Selon des protestataires, les moyens matériels manquent notamment pour les modules de prothèse et de pathologies bucco-dentaires. Ainsi, ils estiment que suivre un module en cours et travaux dirigés sans les travaux pratiques revient à dire que la formation est incomplète, alors qu'en tant que praticiens, ils seront appelés dans leur vie professionnelle à avoir besoin des connaissances prati-

ques. Nos interlocuteurs estiment que les promesses qui leur ont été données pour la solution de ces problèmes avant la fin de l'année passée, n'ont pas été tenues et que la situation n'a pas changé d'un iota. Tout en reconnaissant la légitimité de la revendication des étudiants, le professeur Serradj, chef de département de chirurgie dentaire, a affiché un optimisme en annonçant que des améliorations imminentes sont prévues.

Notre interlocuteur affirme que les moyens matériels ont été réceptionnés, de même que le pavillon 18 du CHU d'Oran, anciennement service de chirurgie dentaire, qui sera mis à la disposition des étudiants, après avoir fait l'objet d'une véritable opération de restauration.

Aujourd'hui, cette structure offre, selon les dires de M. Serradj, de meilleures commodités pour une pratique de qualité.

Cependant, le même responsable considère que le département de chirurgie dentaire est un grand consommateur de moyens matériels et, souvent, les responsables de la faculté ne peuvent, pour des raisons de procédures, satisfaire tous les besoins et, par conséquent, ces perturbations sont inévitables, mais que la situation n'est pas aussi dramatique qu'on le pense notamment pour le département de chirurgie dentaire de l'université d'Oran, qui peut être considérée comme étant le plus nanti relativement à ceux des autres villes du pays.

## Grève à l'Ecole des beaux-arts

K. Assia

Une soixantaine environ d'étudiants de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Oran sont entrés, à partir d'hier, en grève pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils évoluent. Des conditions que les protestataires qualifient de lamentables, vu l'absence de toutes les conditions favorables pour l'amélioration de leur cursus scolaire. Les protestataires réunis au sein de l'école ont dénoncé l'absence d'une infrastructure servant d'internat pour abriter les étudiants venus du sud du pays. Au nombre de 29, ces derniers ont toujours habité clandestinement dans les cités universitaires, mais avec le durcissement du contrôle, ces étudiants ont été expulsés et se retrouvent livrés à eux-mêmes. Pire encore, ils dénoncent le manque de moyens matériels qui a contraint certains à acheter leurs

propres équipements pour pouvoir suivre leurs cours. Ainsi et en signalant ces entraves qui pénalisent l'étudiant, les grévistes semblent décidés à aller jusqu'au bout pour faire aboutir leurs revendications. Ils précisent à ce titre que même leur diplôme n'est pas reconnu par la tutelle qu'est le ministère de la Culture.

Ces étudiants tous paliers confondus craignent le chômage, car au niveau d'Alger l'on exige le baccalauréat pour pouvoir suivre un cursus de cinq ans. Autant de contraintes que le collectif veut résoudre dans le cadre d'une concertation entre l'administration et les étudiants des beaux-arts. «Nous allons rencontrer le directeur dimanche prochain et c'est en fonction des résultats de cette rencontre que tout sera décidé», a indiqué le représentant des étudiants, qui a lancé un appel de détresse au wali d'Oran pour leur venir en aide.

## Le salon de l'emploi inauguré hier

J. Boukraâ

Le premier salon de l'emploi a été ouvert hier à la médiathèque d'Oran en présence des autorités locales et à leur tête le wali. Organisée par la direction de l'emploi et la direction de la petite et moyenne entreprise, cette manifestation a vu la participation d'une dizaine de dispositifs d'emploi et d'aide à la création d'entreprises et d'accompagnement, en l'occurrence l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM, la direction de la petite et moyenne entreprise (PME), des organismes d'accompagnement et d'orientation de ces entreprises, la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS), les banques, les services des impôts, les chambres de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de la pêche. Le but de ce salon est d'informer les jeunes sur les différentes dispositions et mesures prises par l'Etat pour créer des opportunités d'emploi par le recrutement, le soutien et l'accompagnement, dans le cadre de la création d'activités professionnelles et de micro entreprise. Cette manifestation d'une semaine verra aussi la participation de deux agences relevant du secteur privé et agréées en matière de recrutement à Oran. Une cinquantaine de jeunes ayant réussi dans la création de leurs propres entreprises ont

participé au salon. Parallèlement, l'université d'Oran abrite aujourd'hui un colloque régional sur la mise à niveau des entreprises. A Oran, pas moins de 2.000 entreprises vont être touchées par le nouveau programme de la mise niveau dans le cadre du plan quinquennal 2010/2014. Au niveau national, 20.000 entreprises sont concernées par ce programme.

En effet, pour l'actuel plan quinquennal deux programmes de mise à niveau seront lancés. Le premier est financé par l'Etat à hauteur de 80% et le deuxième est financé conjointement avec l'Union européenne. Considérée comme source de vitalité, de souplesse et de création d'emplois, la PME, dans ce contexte de globalisation, nécessite un appui et un accompagnement pour renforcer ses capacités managériales, techniques et technologiques. Créée en 2005, l'agence nationale de développement de la PME a été justement mise en place par l'Etat pour assurer la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la petite et moyenne entreprise notamment par la concrétisation de la politique sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, la mise en œuvre d'un programme national de mise à niveau des PME et d'assurer un meilleur suivi.

## Trente nouvelles bennes tasseuses pour la commune d'Oran

Djamel B.

Dans le cadre des dispositions prises par la commune d'Oran pour le renforcement de la collecte des ordures ménagères, la division de l'hygiène et de l'assainissement (DHA) de la commune d'Oran vient de bénéficier d'une trentaine de bennes tasseuses de grand tonnage, apprend-on auprès du délégué à la DHA, M. Brahmia.

Ce dernier indique qu'une enveloppe de 30 milliards de centimes a été débloquée dans le cadre du budget communal pour l'acquisition de ce nouveau matériel roulant. En parallèle, ajoute notre source, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) vient de

débloquer une enveloppe de 5 milliards de centimes pour l'achat de 12 bennes tasseuses de moyen volume au profit des 12 secteurs urbains de la commune. La division sera aussi renforcée par une dotation de quelque 2.000 nouveaux bacs à ordures. Le délégué à la DHA a tenu à l'occasion à lancer un appel pour le respect des horaires de collecte. «Les citoyens doivent nous aider en procédant au rejet des ordures avant 20 heures, soit avant le passage des camions de la collecte», indique notre interlocuteur, qui affirme que le nouveau matériel sera acquis avant la fin du premier trimestre en cours, ce qui facilitera davantage la tâche des travailleurs de la division.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Papa gaga



te autre chose c'est le jeu. Comme un enfant, il veut jouer, regarder les dessins animés... En somme un gros bébé dans un corps d'adulte. Il est devenu la risée de tout le quartier au

grand dam de son épouse qui ne lui trouve aucune explication, ni surtout aucune excuse valable. Lui, il se défend seulement à vouloir accompagner ses enfants dans diverses activités. Mais dans le fait c'est lui que les enfants emmènent jouer. A la plage, c'est la grande kachfa, une bouée autour de la taille, il barbotte dans l'eau comme un fou, il rit, il crie, il essaye de noyer ses enfants. Kadirou est devenu fou disent ses collègues de travail qui le voient tout le temps s'adonner aux jeux électroniques sur le micro, les jeux de course de moto et de combats guerriers. Il est dans l'action. Des fois, le retour n'est pas toujours la régression féconde, mais bien plus simple que ça, une débilité qui refait surface après tant d'années de conformisme. Mais c'est aussi, peut-être, une manière de faire le vide, de vider les frustrations quotidiennes et de dormir, le soir, comme un...bébé.

**K**adirou, le père de famille, d'habitude droit dans ses bottes et tellement adulte, a changé. Ses enfants et toute sa petite famille ne comprennent désormais plus rien à cet enfantillage qui ne dit pas son nom. Kadirou a fait une régression de mille bornes. Il prétend toujours vouloir prendre en sortie les enfants au manège, mais c'est lui qui en profite le plus. Le bateau fou, il l'aime comme pas possible ainsi que la grande roue et ses vertiges. En emmenant les enfants jouer au ballon, c'est lui qui veut tirer et les autres, c'est-à-dire ses enfants, camper le rôle du goal et il tire de toutes ses forces. La bicyclette il en est devenu un grand amateur. Alors, on ne comprend plus rien. D'habitude, le retour d'âge est un comportement qui va à la recherche du temps perdu, vouloir dans un coup de folie refaire sa vie, mais avec Kadirou c'est autre chose. Et cet-

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Bakhti Bakhta**, 66 ans, 18/01/2011, 11 rue Bekkal Baghdad, Gambetta, Oran
- Benyagoub Miassa**, 69 ans, 18/01/2011, îlot G N° 37 Hai Fellaoucen, El Barki, Oran
- Kalai Benali**, 79 ans, 18/01/2011, 23 rue Ouafi Mohammed, Mediouni, Oran
- Boudoumi Khadidja**, 61 ans, 19/01/2011, 20 rue Youcef Aïssa Ahmed Hasna, Delmonte, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 safar 1432

El Fedjr 06h41	Dohr 13h14	Assar 15h57	Maghreb 18h21	Icha 19h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CHLEF

## Près de 3900 arrestations en 2010

*Dans le but d'assurer la protection des biens et des personnes, les services de la police de la wilaya de Chlef ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour mener à bien une intense activité durant l'exercice 2010.*

Abbad Miloud

Les différentes brigades de la police judiciaire ont procédé à l'arrestation de 3.853 personnes dont 245 femmes et 251 mineurs. Il a été procédé également à l'arrestation de 34 ressortissants étrangers pour la plupart pour séjour illégal sur le sol de la République. Le nombre de personnes mises sous mandat de dépôt a atteint 1.058 contre 841 pour l'exercice 2009, soit +217 personnes. D'autre part et pour la même période, il a été recensé 5.328 affaires contre 3.855 pour l'exercice précédent, soit +1473 affaires. Sur les 5.328 affaires, 3.035 d'entre elles ont été traitées, soit un taux de 57%. Pour les associations de malfaiteurs, il a été recensé 52 affaires qui ont été résolues dans leur intégralité, soit un taux de 100%. Concernant les opérations coups de poing, les différentes brigades ont entrepris 2.517 opérations contre 1.598 pour l'exercice 2009, soit +919 opérations. Ces opérations ont ciblé plusieurs milieux délinquants et se sont traduites par l'interpellation de 15.368 person-

nes, dont certains avaient en leur possession de la drogue et des stupéfiants, des armes blanches prohibées, d'autres se trouvaient sous la coupe de mandats d'arrêt pour leur implication dans différentes natures d'affaires et étaient activement recherchés par les services de sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre la consommation et la commercialisation de la drogue, durant le même exercice, il a été enregistré 146 affaires contre 113 affaires pour l'exercice 2009, soit +33 affaires, et pour lesquelles 212 personnes ont été impliquées dont 191 ont été mises sous mandat de dépôt. Il a été procédé à la saisie de 4,145 kg de kif traité et 2.061 psychotropes. Concernant la corruption, il a été enregistré 4 affaires et pour lesquelles 4 personnes de trois directions de la wilaya ont été impliquées (deux de la direction des transports, un de la direction de l'urbanisme et de la construction et un autre de la direction du commerce), trois ont été condamnées à trois ans de prison ferme et une quatrième en sursis.

Sur un autre registre, celui de la sécurité publique, les services

de la police ont mené plusieurs actions préventives visant une meilleure sensibilisation et ce, afin de diminuer les accidents de la route. Il a été enregistré 21.762 infractions au code de la route, la mise en fourrière de 185 véhicules et le retrait de 2.409 permis de conduire contre 529 durant l'exercice 2009, soit +1.880 permis. Durant la même période, les brigades de la sécurité publique ont relevé 468 accidents de la circulation qui ont causé le décès de 12 personnes et les blessures de 543 autres. Parmi les causes de ces accidents, le facteur humain occupe la première position.

Les responsables des structures concernées sont déterminés plus que jamais à dynamiser davantage les activités durant l'exercice en cours avec toute la rigueur nécessaire afin d'éradiquer les différents fléaux sociaux et inciter aussi les automobilistes à un strict respect de la réglementation en vigueur. D'autre part, le service prévoit en 2011 l'inauguration d'autres structures à travers le territoire de la wilaya dont les travaux ont été achevés récemment.

## La fête des oranges

La cinquième édition de la fête des oranges a débuté ce mardi à Hai Bouamama et se poursuivra jusqu'au jeudi 20 janvier. Cette édition a vu la participation de 17 agrumiculteurs, exposant plusieurs variétés d'oranges, de mandarines, de clémentines, de citrons et de pamplemousse, 3 apiculteurs et un fabricant d'huile d'olive.

D'autre part, 26 structures aussi bien de Chlef que d'autres wilayates à l'image de Blida, Sétif, Alger, Oran... ont exposé leurs

produits tels que: équipement pour la laiterie, matériel et accessoires de l'apiculture, machinisme agricole, etc. La superficie consacrée à l'agrumiculture est de 5.784 ha, ce qui la classe en 4<sup>ème</sup> position après la céréaliculture, les fourrages et le maraîchage. Les variétés d'agrumes cultivées avoisinent les 17. Cette cinquième édition est considérée comme étant plus importante cette année eu égard au chiffre important dans la production des agrumes et pouvant dépasser largement les

prévisions, a-t-on souligné. Le président de l'association de la fête des oranges tient à préciser que dans le cadre du programme du ministère pour les nouveaux plants, la wilaya de Chlef a bénéficié en 2011 d'une superficie de 1.000 hectares destinée à la plantation d'agrumes pour environ 280 plants à l'hectare. L'opération a démarré en 2010 et s'achèvera en 2011, «ce qui va contribuer à terme à une augmentation considérable de la production des agrumes». **A. M.**

RAHOUIA

## Un jeune meurt enseveli sous les gravats

El-Houari Dilmi

La localité de Rahouia, à une quarantaine de kilomètres de Tiaret, a été le théâtre d'un tragique drame avec la mort d'un jeune homme enseveli lors de travaux de creusement de tran-

chées de canalisations d'eaux usées. En effet et selon les informations recueillies, le jeune homme, 27 ans, travaillant pour le compte d'une entreprise privée procédait à des travaux de creusement de canalisations d'eaux usées lorsqu'il a été enseveli par

les gravats accumulés en surface. Secouru par ses collègues, l'ouvrier est malheureusement décédé pendant son transfert à l'hôpital de Rahouia. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté pour déterminer les circonstances exactes du drame.

SAÏDA

## La voix d'El-Ogbane étend sa couverture

Après l'émetteur d'El-Hassasnas de 50 MW ayant permis à la population d'accompagner la radio locale et de s'y installer par la voie des ondes, c'est au tour des auditeurs d'Ouled Khalid d'entendre «la Voix d'El-Ogbane» avec l'installation d'un autre émetteur de même puissance à Tircine. L'environnement immédiat n'a pas caché sa satisfaction avec cet acquis. «La radio s'étant mise en interlocuteur évident des citoyens», avoue un auditeur comblé, «d'autant que la grille répond à nos aspirations et ne cesse de s'améliorer», ajoute-t-il.

## Les accidents diminuent

Les accidents de la route ont diminué en fin d'année dernière, soit seulement 14 durant le mois de décembre, note la cellule de communication de la sûreté nationale. Les campagnes de sensibilisation menées à travers la wilaya, en collaboration avec les services de sécurité, «sur fond de rigueur réglementaire» et la prise de conscience des usagers et automobilistes ont concouru à ces résultats, «la vie humaine étant chère et le prix à

payer en cas d'infraction conséquent ont quelque peu atténué l'ardeur des uns et des autres», est-il souligné par un citoyen ayant fait l'amère expérience de la bourde au volant. La cellule de communication a rappelé que ses services ont récupéré un frigo, butin de la razzia des événements, «mais cherchent toujours le matériel dérobé du lycée de Boukhors».

Ali Kherbache

NÂAMA

## Le transport, toujours un casse-tête

M. S. Laradji

La mise en service de la nouvelle gare routière de Nâama (siège de la wilaya) n'est pas venue sans ajouter son lot de désagréments au quotidien peu reluisant des fonctionnements, des ouvriers du bâtiment et même des universitaires, contraints de casquer 10 DA supplémentaires pour rejoindre leurs lieux de travail (ou d'études)

En effet, ces fonctionnaires et ouvriers, qui sont issus pour la majorité de Mécheria et d'Aïn Sefra, se rendent quotidiennement à Nâama par bus de 18 places assurant le transport urbain. Ces bus, faut-il le rappeler, ont été créés depuis l'avènement de la wilaya de Nâama, en 1984, assurant essentiellement le transport des fonctionnaires et des ouvriers avant d'être associés au transport des voyageurs. L'itinéraire de ces bus était organisé de telle façon que les fonctionnaires, notamment, étaient déposés près de leurs lieux de travail. Aujourd'hui, avec la mise en service de cette nouvelle gare, une nouvelle réglementation de la DT de Nâama est intervenue pour imposer une entrée en gare pour tous les bus assurant le transport urbain y compris ceux transportant les fonctionnaires. Et de là, ceux ou celles désirant rallier le cen-

tre-ville (lieu de concentration des administrations) prendront d'autres bus, à 10 DA la place.

«Je pense que la direction des transports confond entre transport des fonctionnaires et celui des voyageurs. Les fonctionnaires de Nâama sont tenus par un horaire à respecter, sinon ils seront pénalisés», avertit un agent de la wilaya, avant d'être relayé par un responsable des services des impôts qui s'interroge sur la mission première de la gare routière d'une wilaya. «Dans toutes les villes qui se respectent, les gares routières principales assurent essentiellement le transport inter-wilayas, par exemple vers Alger, Oran, Constantine, etc. Ça n'a rien à voir avec le transport urbain. Alors, pourquoi faut-il que, moi, usager du transport urbain, je débarque dans cette gare?»

«Hier, interviendra à son tour une femme de ménage, j'ai tenté de prendre le bus assurant la liaison entre la gare routière et le centre-ville, j'ai dû attendre une bonne trentaine de minutes pour le remplissage du car. J'ai dû finalement subir la colère de mon patron pour mon retard». Les enseignants exerçant à Nâama et autres universitaires qui, a priori, subissent le même calvaire, exhortent l'intervention du chef de l'exécutif de Nâama pour mettre un peu d'ordre dans la maison.

EL-BAYADH

## L'urbanisme et la formation professionnelle au menu

Hadj Mostefaoui

Le bilan des projets retenus au titre du 1<sup>er</sup> plan quinquennal 2005/2009 affectés dans le cadre de l'urbanisme et de la construction ainsi que celui de la formation professionnelle ont été au centre des travaux de la dernière session ordinaire de l'APW, tenue ce lundi au siège de l'APW, en présence du premier responsable de la wilaya et des 22 présidents des APC conviés pour la première fois après une longue période d'absence.

Abordant le premier thème de cette rencontre, le DUC a présenté un bilan exhaustif des projets menés à terme au niveau des 8 chefs-lieux des daïrates, notamment en ce qui concerne la viabilisation, l'amélioration du tissu urbain et du cadre de vie. 7.858.000.000 de DA ont été alloués à ce secteur dans le cadre de ce programme et qui ont été ventilés entre 25 opérations portant sur le bitumage de 256 kilomètres de rues, la réfection de voies piétonnières sur 500 km ainsi que la réalisation de 10 aires de jeux et enfin celle de 5 stades de proximité. Les grands centres urbains ont changé de look puisqu'aucune ruelle et aucun espace n'a été omis dans le cadre de ce vaste chantier, y compris ceux des petites communes enclavées à l'intérieur de la wilaya.

En passant au crible le secteur de la formation professionnelle, les élus locaux ont affiché un large sourire de satisfaction eu égard aux énormes pas franchis dans ce domaine au cours de ces cinq dernières années. 1 INSP prévu pour 400 places pédagogiques et 8 centres de formation professionnelle sont déjà opérationnels. Dans ce même contexte, il y a lieu de souligner que 14 sections professionnelles ont été créées au profit de 3.509 sta-

giaires. Cette formation professionnelle est scindée entre celle dite qualifiante et l'autre dominante touchant de plus près la formation continue, permanente, à distance même au profit des détenus des maisons de rééducation et des femmes au foyer en milieu rural. Des annexes de formation ont également vu le jour dans les communes des daïrates de Boualem, Chelala et Bouktoub.

En répondant favorablement à une demande sans cesse croissante en matière de formation, estimée chaque année à plus de 1 000 élèves éjectés du système scolaire, quel que soit leur niveau, ces structures de formation offrent des métiers à ces jeunes qui leur permettront une insertion rapide dans le monde du travail et ils sont assistés dans leurs démarches, à l'issue de leur formation, par le directeur de la formation auprès des entreprises locales qui exercent à travers le territoire de la wilaya et les résultats obtenus dans ce sens sont très convaincants. Les interventions des élus locaux à l'issue de cette session ont porté essentiellement sur divers points dont notamment la situation, qualifiée de très déplorable par un élu local, de l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf» d'El-Bayadh qui a englouti plus de 14 milliards de centimes annuellement, des sommes colossales destinées à des travaux d'embellissement au détriment de la qualité des prestations. Un pavé jeté dans la mare qui ne tardera pas à éclabousser le promoteur de ces sempiternels travaux d'embellissement et il faut s'attendre, nous chuchote à l'oreille un autre élu, à des rebondissements en cascade sur ce secteur qui reviendra sur le tapis lors de la prochaine session de l'APW qui s'annonce très chaude.

## BOUMERDÈS

## Le cinéma amateur fait son entrée

K. R.

L'amour et la peste», c'est le titre d'un film sous fond d'une histoire d'amour entre deux jeunes Algériens, entachée par le phénomène de la drogue qui sévit dans cette frange de la jeune population. Le jeune réalisateur du film, Salah Boufella également scénariste de ce long métrage d'une durée de 1h15 a indiqué, en marge de la projection de son film, lundi dernier, qu'il ne s'attendait pas à un aussi

grand succès de son travail et il a été très réjoui de l'affluence du public qui s'est déplacé en masse pour voir son film. Néanmoins, le réalisateur n'a pas manqué de parler des mauvaises conditions de tournage de son long métrage dont les scènes ont eu comme décors les villes de Boumerdès, Tizi Ouzou et Alger.

«C'est pratiquement grâce à l'argent fourni par les jeunes eux-mêmes, que le film a été réalisé sans le soutien financier d'aucune entreprise ou institution publique, ni autorité

locale», a encore déclaré le réalisateur Salah Boufella. Cependant, le mérite de cette œuvre cinématographique amateur est de mettre en exergue le fléau de la drogue qui ronge des milliers de jeunes gens, brisant l'espoir de beaucoup d'entre eux, qui sont proie du chômage et de l'oisiveté. Cette première expérience de tournage d'un film amateur va certainement inciter d'autres jeunes porteurs de projets de scénarios de long métrage, à se lancer dans l'aventure de la réalisation cinématographique.

## BÉJAÏA

## La production d'huile d'olive a doublé

Onze millions de litres d'huile d'olive ont déjà été collectés dans la wilaya de Béjaïa, laissant augurer une possibilité de production saisonnière de plus de 14 millions de litres, selon un bilan établi mardi par la direction locale des Services agricoles.

Cette jauge, extraite d'une production d'olives estimée à 619.000 q, soit un rendement de près de 19 litres par quintal d'olives, a été réalisée au terme d'une cueillette effectuée sur une superficie de 41.000 ha, sur un verger productif global de 49.000 ha, soit plus de 4 millions d'oliviers, a-t-on souligné. Ce volume équivaut presque à 2,5 fois la production de 2009, dépassant autant les prévi-

sions de début de saison que l'objectif du contrat de performance, assigné à la wilaya, pour cette saison, soit 798.000 q, a-t-on ajouté.

«Ce sera une bonne année», a commenté le directeur des Services agricoles, M. N. Bouaziz, expliquant cette réussite par le niveau des investissements injectés, ces dernières années, dans la filière et l'amélioration des conditions de production d'huile, depuis la cueillette jusqu'à la trituration et l'extraction.

La filière a bénéficié d'une subvention globale de 383 millions de DA, touchant autant les nouvelles plantations, (1.600 ha), leur irrigation, leur entretien (taille de régénération, débroussaillage), le greffage, l'acqui-

sition de matériels de cueillette modernes, la transformation (ouverture de 38 huileries modernes), a-t-il indiqué. L'effort, désormais, a-t-il souligné, sera axé sur l'amélioration de la qualité, notamment la production d'huile avec des niveaux d'acidité inférieurs à 1% et, par ricochet, précipiter la labellisation des produits du terroir. Des mécanismes sont initiés de sorte à encourager sa mise en œuvre, telle que la professionnalisation de la filière, dont la matérialisation a été confiée au Conseil national oléicole, installé à Béjaïa, en octobre dernier, avec la mission de prendre toutes les mesures à même de la redynamiser. La wilaya de Béjaïa constitue le premier bassin oléicole national.

## TIZI-OUZOU

## La DJS met le paquet

Des projets d'envergure, inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre de la tranche annuelle 2011, verront leurs travaux lancés, durant l'année en cours, avec l'objectif de renforcer le patrimoine infrastructurel du secteur de la Jeunesse et des Sports, a indiqué le directeur du secteur. La nomenclature des projets de la présente tranche annuelle inclut, entre autres, un centre de regroupement des équipes nationales, la réhabilitation du stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, la rénovation de l'auberge de jeunes de Ain El Hammam, 10 terrains sportifs de proximité, une salle polyvalente, un complexe sportif de proximité et deux maisons de jeunes; de même qu'une autre auberge de jeunes à Tizi-Ouzou où sera, également réalisé un nouveau siège pour l'Office des établissements de jeunes.

De par sa vocation nationale, le centre de regroupement des équipes nationales (toutes disciplines confondues), prévu pour sa réalisation «dès l'achèvement de l'étude y afférente et son remodelage en fonction des orientations données par le ministre, lors de sa dernière visite, constitue le projet le plus important, car destiné à être le cadre de préparation des athlètes de tout le pays», a indiqué M. Messaoudi Omar. Inscrit dans un programme global du ministère de la Jeunesse et des Sports, prévoyant la réalisation de 10 centres de la même

typologie, à travers le pays, ce projet sera érigé sur un site idéal pour des stages sportifs d'altitude, de par le fait que son emplacement allie les avantages de la mer et de la montagne, dans la commune d'Aghrib.

Les structures projetées pour leur mise en place, en ce lieu, consistent, notamment, en la réalisation de six stades de réplique de football, dont deux recouverts de gazon naturel, un stade d'athlétisme de 6.500 places, une piscine olympique, une salle omnisports de 500 places et un court de tennis. Il est aussi prévu l'injection d'un hôtel de 120 lits, d'un bloc administratif, d'un auditorium pour les besoins de la formation théorique, d'une salle de musculation, assortie d'une installation adéquate pour la récupération des athlètes, en plus d'autres commodités nécessaires à la pratique sportive de performance, a souligné le DJS. Pour ce qui est des structures juvéniles, la direction du secteur entreprend de réhabiliter, pour un coût de 28 millions de DA, l'auberge de jeunes de Ain El Hammam (ex hôtel Djurdjura cédé par le ministère du Tourisme à son homologue), pour en faire «une structure d'encouragement de la mobilité et d'échanges entre les jeunes du pays». Dans une étape ultérieure, il est envisagé de «doter cette auberge de structures sportives d'accompagnement, pour la mise en place d'un mini-centre de regroupement des

équipes sportives, en ce haut lieu d'altitude (1.200 m), propice pour la mise en condition physique des athlètes», a-t-on ajouté. S'agissant de la réhabilitation du stade du 1<sup>er</sup> Novembre de la ville des «genêts», réalisé au début de la décennie 70 et loué à la JSK par l'Office du parc omnisports de wilaya (OPOW); une somme de 28 millions de DA lui a été affectée «pour des travaux de mise en conformité avec les normes FIFA, en vue de son homologation pour abriter des compétitions internationales, en application des recommandations émises par la CAF, suite à une inspection de cette structure».

Pose de caméras de surveillance, d'un tableau électronique géant, adaptation de l'éclairage, aménagements de vestiaires de manière à les rapprocher de la pelouse, sont parmi les travaux envisagés pour la levée des réserves émises par la CAF, a-t-on précisé. Par ailleurs, le DJS (maître d'ouvrage) a assuré que «les travaux de réalisation du stade de 50.000 places à Boukhalifa, progressent normalement, conformément au planning établi par le bureau d'études». Lancés au mois de juin dernier, les travaux de réalisation de ce projet qui ont été confiés pour un montant de 32 milliards de DA au groupement algéro-espagnol (ETRBHADADUFCC), ont atteint actuellement un taux d'avancement de 10 %, a-t-on relevé de même source.

## BOUIRA

## Des projets pour Sour El Ghozlane

La ville de Sour El Ghozlane, dans la wilaya de Bouira, s'est transformée en un vaste chantier à la faveur de la relance de nombreux projets en souffrance, relevant des secteurs culturel, socio-économique et éducatif. Ces projets de développement, notamment le logement, dans son segment participatif (LSP) ont été inspectés lundi, par le wali qui a notamment insisté sur le respect des délais contractuels de réalisation. En visitant le chantier de réalisation des 100 logements socio-localitatifs, le chef de l'exécutif a donné des instructions pour la réception de ce projet, en juillet prochain. La commune de Sour El Ghozlane a bénéficié d'un autre programme équivalent en logements

du même type, implanté à la nouvelle zone d'habitations (ZHUN). Un lot de 346 logements sociaux, inscrit dans le cadre du programme des Hauts Plateaux, y est également prévu. Sur le même site, le wali a pris connaissance d'une étude relative à un projet de réalisation, dans la même zone, de 600 logements sociaux, inscrits dans le cadre du quinquennal 2009-2014. La commune a également bénéficié de la réalisation d'un lycée et d'un quota de 72 logements socio-participatifs, ainsi que de projets d'aménagement urbain, d'adduction d'eau potable et de l'assainissement, dont le coup d'envoi de réalisation a été donné à partir de la cité des Frères Zamoum. Le chef de l'exé-

cutif s'est, par ailleurs, enquis d'un projet d'assainissement, à la cité Salah Abdelaziz, avant de donner le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un réseau d'AEP, dont la réception est prévue pour l'été prochain.

Un institut de formation professionnelle, un centre d'enfouissement technique, un parc régional pour la maintenance des engins de la protection civile, ont été parmi d'autres projets inspectés par le wali, qui s'est intéressé également au projet de réhabilitation de vestiges historiques de l'ex cité «Aumale», qui a bénéficié d'un projet de protection contre les risques d'inondations, ainsi que d'un amphithéâtre pour l'école paramédicale, et d'une clinique dentaire.

## EL-TARF

## Les proviseurs parlent du Bac

A. Ouelaa

Les proviseurs des lycées de la wilaya d'El-Tarf étaient réunis, en cette journée de mardi dernier, au lycée Ibn Khaldoun de Dréan, avec l'inspecteur général de l'Administration, en présence de la directrice de l'Education pour, essentiellement expliquer et mettre en œuvre les directives prises par la tutelle, à travers la commission nationale chargée du suivi pédagogique.

A cet effet, l'arrêt des cours pour les élèves de Terminales est fixé au 12 mai. Ils auront ensuite presque un mois pour réviser les leçons de chaque matière que la commission aura à indiquer avant le passage des épreuves du Bac dont la date a été fixée au 11 juin. Contraire-

ment aux années précédentes où il fallait la présence d'un groupe d'au moins six élèves, dûment autorisés, pour réviser leurs cours dans les établissements scolaires, il a été signalé par M. Senni Abdelwahab que cette contrainte a été écartée par le ministère qui permet, désormais, même à deux élèves de réviser ensemble. Les proviseurs ont eu aussi à connaître les nouvelles orientations et missions qui leur sont assignées, à la lumière des nouveaux textes officiels, régissant cette fonction. Enfin, l'opportunité a été saisie par ces mêmes proviseurs pour exposer certaines de leurs préoccupations à la première responsable du secteur, dans la wilaya, avec comme souci majeur : servir les intérêts des élèves et des professeurs.

## ZERIZER

## Des chômeurs bloquent la route

De nombreux jeunes en colère ont bloqué, hier matin, la RN.84 à Zerizer, empêchant ainsi tout mouvement de circulation entre Ben M'hidi et Besbès dans la wilaya d'El Tarf.

Les jeunes protestaient contre moult préoccupations, principa-

lement leur marasme à courir vainement après un emploi. Le chef de daïra et le maire se sont déplacés pour prendre langue avec les protestataires en vue de débloquent la route et prendre en charge leurs doléances.

A. O.

## EL-KALA

## Zone touristique dites-vous ?

La zone d'expansion touristique (ZET) de Messida, dans la commune littorale d'El Kala (El Tarf, nord-est du pays), site rêvé pour le développement du tourisme, qu'il soit balnéaire, écologique ou scientifique, n'a pas vu naître depuis sa création, il y a une vingtaine d'années, la moindre infrastructure hôtelière. Située à 8 km à l'est d'El Kala, cette ZET, partie intégrante du parc national d'El Kala (PNEK), est pourtant «enrichie» par la proximité du lac Tonga, la présence d'une forêt dense où pousse une flore exceptionnelle, et l'étendue bleue de la Méditerranée. Selon le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, cette ZET reste en effet à «promouvoir», au regard du «rôle formidable» qu'elle peut jouer pour donner une énorme impulsion au tourisme, sous ses différentes formes. La surface de cette zone, de l'ordre de 650 ha, prévoit 45 ha pour la création et l'aménagement de structures hôtelières d'une capacité de 2.500 lits, et d'autres structures d'accompagnement, tout près de forêts et de maquis propices au développement du tourisme scientifique et culturel. Cette région, naturellement vouée au tourisme, possède des atouts incommensurables, dont le lac Tonga et son chenal le reliant à la mer qui cons-

tituent, selon le responsable local du secteur, des plans d'eau idéaux pour les randonnées à bord d'embarcations à fond plat.

Il s'agit-là, toutefois, de simples idées car, en fait la ZET de Messida n'est toujours pas viabilisée. A la direction du Tourisme, l'on explique qu'en l'absence de porteurs de projets «intéressants et viables» pour le développement de ce secteur, cet espace «ne peut pas être viabilisé, du moins pour le moment». «Lorsqu'on sait qu'une ZET ne peut être attractive que si elle est aménagée et dotée de tous les réseaux, nous sommes-là en présence d'une sorte de cercle vicieux», estime de son côté un hôtelier de la place d'El Kala.

Cette ZET, pour l'heure, ne peut se prévaloir, en plus de la féerie du site, que de la présence d'une route faisant la jonction avec la RN 44 (El Tarf/frontière tunisienne), d'un réservoir d'eau et de la proximité d'une ligne électrique de moyenne tension. «C'est bien peu pour qu'un investisseur y aille de son argent, car la volonté de développer ce site n'est pas suffisamment palpable», soutient le même hôtelier, tandis qu'à la direction locale du Tourisme, l'on affirme que cette zone «ne sera viabilisée qu'après l'apparition des premiers investisseurs».

## SÉTIF

## Un programme de 3.000 logements

Les travaux de réalisation d'un nouveau quota de 3.000 logements publics localitatifs (LPL) seront lancés, avant la fin du premier semestre de cette année, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ces unités seront financées par le programme quinquennal 2010-2014 qui comprend 15.500 logements de ce type, a précisé M. Mohamed Bousloulou qui s'exprimait, lors du forum mensuel de la wilaya de Sétif. Entre 2005 et 2010, la wilaya de Sétif a bénéficié d'un quota de 19.378 logements publics localitatifs dont 5.878 unités ont été réalisées à travers 57 communes de la wilaya, dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), a noté le même responsable, ajoutant que 1.000 autres LPL ont été également construits, au titre du programme spécial de développement

des Hauts Plateaux. Evoquant les efforts déployés localement pour lutter contre l'habitat précaire, M. Bousloulou a affirmé que 9.500 logements ont été réservés, durant le précédent quinquennat, à la résorption de ce type d'habitat. Réparti sur 48 communes de cette wilaya qui en compte 60, ce programme est en «phase d'achèvement», 2.418 unités ayant été réceptionnées, 4.028 logements en voie de livraison et 3.054 «sur le point d'être lancés en travaux». Pas moins de 5.000 logements publics localitatifs seront prochainement distribués dans la wilaya de Sétif, a par ailleurs, rappelé le même responsable, relevant que 19 daïras et 41 communes en bénéficieront. Au total, 15.500 LPL, 11.400 logements sociaux participatifs (LSP) et 24.500 habitations rurales seront réalisés dans cette wilaya, dans le cadre de l'actuel programme quinquennal.

## APPARTEMENTS

■Loue Apparts F2 et F3 avec ou sans meubles, ttes commodités, garage + Immeuble R+3 à CAP FALCON (Ain El Turck - Oran). Possibilité location courte durée (vacances) - Tél. 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■Vends appartement F2 d'une superficie de 60 m<sup>2</sup> en très bon état (nouvellement rénové) à la Cité des 1180 Logements à Maraval - Contacter : 0797.44.03.99

■A vendre Appart F3 à IUSTO, 4ème étage + cave - Tél. 0773.15.27.14

■Vends, échange ou loue un beau studio meublé de 16 m<sup>2</sup> (avec une cour de 80 m<sup>2</sup>) + un local de 16 m<sup>2</sup> à 1 km du complexe les Andalouses. Prix 360 unités - Tél: 0558.50.80.92

■A louer un grand F2, neuf, gd standing, Cité El Yasmine, côté Hasnaoui (SOTIBA). Prix 16.000 DA - Tél: 0797.49.15.22

■TLEMEN: A vendre F3 rez-de-chaussée + cave + buanderie + 2 garages sup. 28 m<sup>2</sup> et 21 m<sup>2</sup>, plein centre-ville à Imama. Cité calme et clôturée - Tél: 0553.33.89.71

■A vendre F3. Acté - à Hassi Ameur - RDC avec une cour de 40 m<sup>2</sup> - Tél: 0770.81.47.11

■Vends dans l'immédiat Appt F5 meublé refait à neuf + très belle vaisselle - ttes commodités - Dar El Beida - Oran - au rez-de-chaussée - Contacter le 0697.97.96.98

■ORAN - A.V. un bel appartement refait à neuf. F4. Acté. 10ème étage à Dar El Hayat + (Clim. Chauffage-eau. Chauffage). Prix offert 450 U - Tél: 0550.12.50.96

■Vends joli F4 individuel LSP à Kerma. R+1. 110 m<sup>2</sup> à 10 mn Station Bahia et 5 mn Aéroport. RDC: couleur + WC + cuisine + séjour, cour et garage. 1er étage: 3 Ch. + SDB + séjour. Produit de construction 1er choix (intermédiaire s'abstenir) - prix après visite - Tél: 0560.31.79.11 / 0773.28.08.83

■Cherche appartement ou Houch - Prix maxi 250e Unites + vends MEGANE 3 - 2010 - 6000 km. Nore. Tout équipée - Tél: 041.44.98.60 - P: 0774.98.70.97

■A louer bel appartement F4, 1er étage Akid Lotfi. ORAN - Tél: 0669.29.42.12

■Agence Immo. ORAN. Tél: 0555.08.20.90 - Loue: gd F4 SDB 1er étg. Oran-centre - Etage de villa Cité Djamel avec garage - F3 Bd Tripoli 5ème étg. - Villa ENSEP R+1 06 Chbres climatisées, bache à eau, cité très sécurisée - Villa R+1, 06 Pcs, R+1 Point du Jour - Maison en RDC 4 Pcs, garage, 2 façades St-Eugène

■Echange joli F3 cuisine, SDB, gaz de ville, 2 couloirs. Acté et toutes commodités + complément d'argent - situé au centre-ville d'Oran - contre villa, Maison de maître, Haouch sur Oran et ses environs. Prix raisonnable - Tél: 041.40.66.56 - Port: 0779.15.33.52

■Vend F3 + S.W. centre-ville - Acté - avec une cour espagnole - Tél: 0779.75.31.72

■A louer F3. Surf. de 80 m<sup>2</sup> (Seddiki) meublé Ht Stand., très luxe - ttes commodités, sécurité. Tél. LCD chaque Chbre, 2 gds salons modernes, Chbre à coucher, salle à manger, Clim., chauffage, Jacuzzi + garage (Seddiki) pour un étranger ou Sté. Prix Of: 80.000 - PD: 130.000 - Tél: 0776.15.97.94 - 0796.91.53.18

■A ORAN - Vds: F4 Gd Stand. luxe 1er étg. 160 m<sup>2</sup> pour B. ou H. côté Gde Mairie sur Bd + F5 2ème étg. 2 F. 180 m<sup>2</sup> côté Bd Emir AEK C.V. + F5, 2 F. à 20 m Place la Bastille luxe + F4 au 8ème étg. avec Asc. de Mer + F2 luxe libre de suite 2ème étg. à Hippodrome - Tél: 0771.50.19.61 - Email: agen3113@yahoo.fr

■Vends dans un immeuble de 3 étages, un F3 aménagé F4 + cave à l'USTO côté Commissariat. Endroit calme et sécurisé, pas de vis-à-vis, refait à neuf, toutes commodités - AG. LA LOFA - 0550.46.13.22 - 0550.46.13.63

■Loue centre Ain El Turck sur Bd dans M.M. 1er. 3 P., Cuis. SDB, terrasse, 2 balcons - convient pour Prof. Libér. ou Habit. Entrée person. Chauff. Cent. - Tél. 0779.88.30.15 - 0560.22.08.72

■MOSTA - Vends Appart F5 - Résidence Dahra - Tél. 0553.77.80.75

■Promoteur vend des logements sur plan "Quartier Résidentiel" à Bel Air, Oran. Logements de type F3, F4 et F5 standing (parking, ascenseur, etc.) - Tél. 041.35.81.38 / 0555.04.13.62 - 0555.04.13.63

■Loue Apparts F2 et F3 + Immeuble R+3 avec ou sans meubles, ttes commodités, Gd standing, garages, etc. à Cap Falcon (Ain-El-Turck - ORAN). Possibilité location courte durée - Tél.: 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■Vends F2 spacieux, 3 balcons, vue panoramique, immeuble calme et sécurisé, bon voisinage, 1er étage - Acté - Mers El Kebir 5 minutes d'Oran - Tél.: 0771.45.64.21

■Vends (ORAN) Appart. Acté. F3. 3ème étage à Hai El Yasmine (03) à côté de Hasnaoui. Refait à neuf (citerne d'eau, climatiseur, chauffage, chauffe-bain...) + gardien du jour et de nuit. Curieux s'abstenir - Tél.: 0770.31.62.42 - 0771.84.31.03

■Loue Appart F3 + SDB + cuisine - RDC - sis à Maraval derrière la Glacière ORAN - Pour visite contactez le: 0791.23.85.61

■A vendre ou à louer dans un immeuble privé de 4 étages nouvelle construction, Apparts, F5, 1er étage, 177 m<sup>2</sup> et 2ème étage 169 m<sup>2</sup>, haut standing, 2 façades (30 m façade) centre-ville d'Oran côté Daira F/Mer - Tél. 0667.80.75.64

■Vends à Oran Appart F4, 120 m<sup>2</sup>, 03 façades, mityen consulat USA et consulat du Maroc, quartier résidentiel, 3ème étage, très belle vue panoramique Front de Mer - Portable: 0556.13.19.96

■A louer 1 studio 30 m<sup>2</sup> entrée indépendante, 2 façades + 2fenêtres rez-de-chaussée, 1 grand pièce + cuisine + toilettes avec douche - Plateau St-Michel Bd Marceau - Tél.: 0662.52.75.36

■A louer 3 pièces, C. SB, au 2ème étage dans un Bât. de 4 étages près du jardin public d'Oran - Tél.: 0771.13.83.80

■A vendre très bel Appart acté, F3, 78 m<sup>2</sup>, 5ème étage, 2 façades, 2 balcons, débarras, salon, 2 pièces, cuisines, SDB et WC en face jardin à HLM Seddiki Oran - Tél.: 041.53.86.24 - 0794.71.04.47

■Vends très bel appartement aménagé refait à neuf avec matériaux espagnols (dalle de sol, faux plafond, cuisine, salle de bain, etc.) situé cité Point du jour 1er étage superficie 80,69 m<sup>2</sup> - Oran - Contacter N° 0774.29.31.78

■A vendre F5. Acté. Propre. Ensol. 1er étage. Faç. sur le Bd. cuisine, salle de bain, 5 débarras, 2 petites cours. Convient pour fonction libérale ou habitation - Tél.: 0773.13.69.48 - de 13 h à 18 h - Prix après visite

■MOSTAGANEM. Vends F3 luxe 2 façades 1er étage, toutes commodités, eau H24, Tél., ADSL, chauffage, chauffe-bain, placards - Cité CIA en face ITE. Pas de vis-à-vis. 730 U négociable - 0772.24.42.50 - 0773.60.32.46

■A.V. F3 5ème étg. résidence Perret. Prix après visite + à louer M.M. 400 m<sup>2</sup> R+1 2 façades sur boulevard commercial à Sidi chami pour les sociétés. Prix 20 U/mois - Tél.: 0669.36.10.48

■Vds Appt vide F4, 2ème étage à côté Trait d'Union - Courbet cité des Enseignants - Vds F3 Plateau niveau de villa - 0550.59.01.57

■Loue F4 duplex 1er/2e étage hai Yasmine (2,5 U). F3 lycée Lotfi 4e (3 U). F4 meublé Yaghmouracen 4e (5 U). F4 meublé Bd des Chasseurs 3e (6 U). F4 meublé la Wilaya 1er (7 U). Villa Canastel (5 U). Villa Kerma (5 U) - Ag. "ABDALLAH". 44 Cavaignac - 041.33.56.40 / 0770.40.87.48

■Vends: F4 duplex 1er étage hai Yasmine (800 U). F3, F4 (à 50 mètres de la rue Mostaganem) 1e, 2e (350 U) (550 U). F4 Dar El Hayat 10e (530 U). F4 la Wilaya 1er. F3 cité Lescuré 6e (500 U). F3 cité Perret 6e (360 U). F2 rue la Fonderie 1er (360 U) - Ag. "ABDALLAH". 44 Cavaignac - 041.33.56.40 / 0770.40.87.48

■A.V. Appart F3 aménagé en F2. Acté, situé à Akid Lotfi, 8ème étage avec ascenseur à Oran en face hôtel Méridien. Sans intermédiaire - Tél.: 0771.82.10.63 - Urgent

■A vendre Appt 3ème étage centre-ville d'Oran. 3 P.C.S., 2 façades avec ascenseur angle rue Bugeaud rue Remonte - 0772.89.66.74 - 0771.34.54.41

■Particulier - Vente appartement F4 à Ain El Turck hai 260 Logts. Surface 130 m<sup>2</sup> - au 3ème étage - refait à neuf - Tél.: 0661.10.20.33

■A vendre un bel F4 acté de 96 m<sup>2</sup>, 2ème étage à Akid Lotfi - tout confort - eau H24, téléphone, parking... etc. - Tél: 0553.66.30.38

■A vendre bel Appart F4, 2ème étage à Hai El Yasmine (LSP) Oran, acté, composé d'1 grand salon, 3 chambres, 1 grand cuisine, loggia, grand hall, SDB - Prix après visite - Tél: 0559.91.86.40

■A vendre Appart F3 bien aménagé, 1er étage, Cité 600 Logts à Gdyl - Tél: 0558.90.02.79

■A vendre appartement USTO Cité 1500 Logts Bloc 510. 6ème étage avec ascenseur - Désistement - Tél: 0772.18.05.27

■A vendre deux (02) F4 sur le même palier de 87 m<sup>2</sup> chacun au 3ème et dernier étage (+ terrasse) à Saint Eugène (en face école primaire William Habène) - Etude toute proposition - curieux s'abstenir - Tél: 0550.72.77.65

■Vends appartement 67 m<sup>2</sup> Rue Mostaganem - 3ème étage - Tél: 0771.71.28.33

■Ech. Appt. F4 aménagé F5 à IUSTO contre maison individuelle finie ou pas habitable à Missirghine, Kerma, Sénia (200 Logts), Belgaïd - Tél. 0550.16.95.68

■Loue Appt F3 dans immeuble privé résidentiel à Eckmühl - Oran - Prix 25.000 DA/Mois à l'année - Loue Appt F4/5 centre-ville Oran, 1er étage, 3 façades, à usage professionnel. Prix 35.000/Mois - Tél. 0773.91.65.74

■Vends F3, C. S. de B. Acté. 1er étage, deux façades, deux grands balcons, centre-ville d'Oran - toutes commodités, chauffage, chauffe-eau, climatiseur - Prix Of.: 850 U - P.D.: 950 U - 0773.37.06.36

■Loue appartement F3, 1er étage, bon voisinage - La Salamandre MOSTAGANEM - durée (01) une année - prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél: 0776.49.13.21

■Ag. Immo. EL-EMIR Cité Grande Terre Dar El Beida Oran - Tél. 041.45.11.63 - 0771.61.18.38 - Vend: appartement F4 standing, Mobil-Art - F4 standing Dar El Beida - F3, H. Zitoune - F3 + garage Dar El Beida.

■HAMMAM BOU HADJAR centre-ville / W. Ain Témouchent - côté complexe thermique - Particulier vend un Gd F3 acté, très éclairé, surf. 92 m<sup>2</sup>, 3ème et dernier étg. 2 façades, composé 2 Ch., Sal., Cuis., et S/B, WC, loggia iv trée à part long. sur 10 x 2 + terrasse access. avec Buand. Prix off. Intern. s'abstenir - Mobile: 0662.02.32.57

■Loue F4, Cuis., SDB, WC, balcon, au 5ème étage, Ascens. Meublé, eau, Elect., gaz, chauffage - vue sur mer - Cité Jeanne d'Arc. Cur. Inter. s'abstenir - Tél. 0662.70.51.38

■Vends Appart F2 + couloir + hall + Cuis. + SDB + ensoleillé - bon voisinage - au 4ème étage à Cité HLM Gambetta - avec Désistement - Tél: 0774.28.34.78 - 0797.38.11.07

■Vends Appart F4 - 3ème étage - Acté - vue panoramique, eau H24 - situé au 05 Bd Zirout Youcef Bt "Le Liberté" Oran. Prix après visite - Prendre contact: 041.40.47.01 - mobile: 0550.52.57.67

■Echange Appart F3 propriété (Acté) centre-ville TLELAT, 3 Pcs, SDB, cuisine, 4ème étage immeuble neuf - gaz de ville, eau, électricité - contre F3 - 2ème étage - Maraval, Seddiki, Point du Jour, Profin ou USTO - Tél: 0557.18.88.25

■A vendre: Appartement F3 - 4ème étage - près de clinique Nakache et Hammam Sauna - Tél: 0557.53.25.09

■MOSTAGANEM - Vends Appart F3. 70 m<sup>2</sup>. ZE-HILOUL. 3 Pcs, SDB, cuisine, 2 balcons - 2ème étage - 0776.49.61.61 - 0778.88.26.31

■A vendre F3, RDC, 86 m<sup>2</sup>, 2 façades, eau, gaz de ville, cité clôturée, parking de voitures, gardiennage H24, à Hai Khemisti. Idéal pour habitation ou fonction libérale, Médecin, Dentiste... etc. - Tél: 0775.20.55.70

■GHAZAOUET: Loue des appartements F2, F3, F5 meublés ou sans meuble - Privé - en état neuf. Vue sur mer - Tél: 0773.89.09.72

■Vds: 2 F4 Bd F/Mer 1.500 U / F3 Lamartine 900 U / F4 Rue Jalras 850 U / F3 A. Lotfi 740 U / F4 + cour Pt. du Jour 1.500 U / F6 Av. Loubet / F3 + cour Mouloud Ferrouz 520 U, 2ème / F4, 83 m<sup>2</sup> St-Pierre 550 U / F2 Miramar 480 U / AG DJIVED EL ADL - 041.40.26.74 - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

## VILLAS

■A vendre Immeuble avec quatre appartements de 4 au 5 pièces avec pizzeria de 200 m<sup>2</sup> plus plusieurs magasins - très belles zones Bousseville - Tél. 0661.12.11.56 - Prix après visite - Corniche oranaise

■A vendre Immeuble de grand standing avec 13 appartements, du studio au trois pièces à Bousseville, zone résidentielle, Corniche oranaise. Prix après visite - 3 magasins et puits - 0661.12.11.56

■Exceptionnel: A vendre Propriété de Maître comprenant trois villas coloniales de très grand standing avec piscine de 18 mètres, terrain 2.500 m<sup>2</sup> - Actée - Palmiers - Pelouse - Groupe électrogène - plusieurs Puits. Sécuritaire, Curieux s'abstenir. Prix après visite - 0661.12.11.56

■Vends à Choupet une Bâtisse de 520 m<sup>2</sup>. RDC un grand dépôt. 1er étage un appartement F4 + grande terrasse - AG. LA LOFA - 0550.46.13.22 - 0550.46.13.63

■A vendre villa R+1, 280 m<sup>2</sup>, 2 garages de 100 m<sup>2</sup> + 2 jardins, 6 P. + 1 cuisine + 2 SDB - Actée - à Missirghine cité Zabana - N°: 0797.11.80.24

■Vends carcasse Canastel: 292 m<sup>2</sup>. Bâti 184 m<sup>2</sup>. R+1. P.O. 21. P. Dem. 23. Tél. 0554.29.79.85

■SIDI BEL ABBES. Vends villa de 379,36 m<sup>2</sup>. RDC: 2 salons + 2 pièces + 2 cuisines + 2 garages + cour. 1er étage: 5 pièces + cuisine + grand salon. 2ème étage: 1 pièce + grande terrasse - Contact: 0667.10.09.81

■TLEMEN: Particulier vend villa à Imama 180 m<sup>2</sup>, R+2, équipée et meublée, nouvelle construction + villa 150 m<sup>2</sup>, R+2, non finie Imama - Tél: 0557.14.41.70

■Vends villa 300 m<sup>2</sup> Nlle Const. Actée. R+1 à Corallès-local Corniche oranaise ou échange contre le local ou appartement à ORAN. Etude propositions - Tél. 0770.325.562

■Vends / échange villa à Bousfer, superficie 900 m<sup>2</sup> Bt. 600 m<sup>2</sup> (R+1). Rez-de-chaussée: 7 pièces + cuisine + 2 salles de bain + garage + Gd jardin. 1er étage: 7 pièces + cuisine + 2 SDB + chauffage central + Clim. + terrasse - Tél.: 0557.02.44.03 - 0559.02.03.53

■Vends villa à St-Hubert Sup. 612 m<sup>2</sup>, située 15 m approx. Gde Avenue - Tél. 0550.09.96.19 - Courrier et Intern. s'abstenir

■A vendre Maison de maître de 170 m<sup>2</sup>. Actée à Eckmühl: 2 locaux + 1 cour + 1 Gd salon de 60 m<sup>2</sup>, 1 pièce de 30 m<sup>2</sup> + 1 cuisine + hammam 4 jabis, 1 cuisine 13 m façade. 1er étage: 3 P. + 1 cuisine, WC + douche + hall - Tél. 0559.36.86.34 - 0560.159.954

■Vends villa haut St. 345 m<sup>2</sup> St-Hubert - Visite après 18 H - Tél. 0790.51.37.40

■A louer pour Sté Nle ou étrangère: Maison Maître cité résidentielle Es-Sénia F05 + garage, entrée individuelle, 120 m<sup>2</sup> + terrasse 70 m<sup>2</sup> + 01 Gd balcon, 03 gd placards, chauffage central, eau H24. Prix après visite. Curieux s'abstenir - Tél: 0554.632.902 après 18 H

■BETHIOUA Centre-ville: Particulier vend villa Maison de maître superficie 565 m<sup>2</sup>, garage, jardin - arbres fruitiers - annexes. Prix après visite - Tél. 0552.10.86.57

■A vendre villa 400 m<sup>2</sup> Lot 750 Kiffane les Amandiers - TLEMEN - en face la clinique Benhbi (Ebassa) - N° P: 0551.66.46.17 - 0771.42.78.61

■REMCHI: Vends belle villa R+1, 176 m<sup>2</sup>, 3 Faç. Bien située, ensoleillée, pas de vis-à-vis. Quartier résidentiel (les Oliviers). Proximité école. Prix après visite - Tél: 0552.43.77.07

■Vds villa MOSTAGANEM-Centre Ave. Renald, 200 m<sup>2</sup>, 4 P., C., SDB, GS, hall, cour, devanture, terrasses, garage - eau 24/24 - vue sur mer - Accepte promesse de vente. PO: 13 - PD: 13,5. Curieux s'abstenir - Tél. 0557.533.993

■Cherche villa ou Maison de maître sur Oran et ses environs. Prix raisonnable et vends Appart au centre-ville d'Oran, toutes commodités - Tél: 041.40.66.56 - Portable: 0779.15.33.52

■Vends M.M. 120 m<sup>2</sup>. Acté en cours. R+1. Garage 2 véhicules. Toutes commodités (bâche d'eau, fenilce, dalle de sol). En-Aprou. Les Andalouses - Mobile: 0665.86.56.24

■Vds villa à Sidi Chahmi 250 m<sup>2</sup> (5 min d'Oran) RDC + 2 - Bain en activité (15 cabines + bain). Double façade. Garage + petit local, très belle architecture en faïence et dalle de sol, puits et groupe électrogène. Visite sur RV au 0796.58.76.98 ou 0793.09.97.64 - P.O.: 2500 U

■Vends villa RDC + 2 - 8 pièces, 2 S de B., cour, garage, terrasse (311 m<sup>2</sup> Bâti) Hai Zabana - MIS-SERGHINE - RDV: Appeler au 0560.13.66.05 - Curieux - Intermédiaire s'abstenir

■Loue Immeuble administratif R+3 (400 m<sup>2</sup> par niveau) à Oran - Seddiki à côté de l'hôtel Sheraton: possibilité d'un ensemble de 450 m<sup>2</sup> (RDC: Showroom de 220 m<sup>2</sup> + garage de 80 m<sup>2</sup> / 1er étg.: 150 m<sup>2</sup> de bureaux) ou bien 02 niveaux de 400 m<sup>2</sup> chacun soit 15 bureaux par niveau - Contacter: 0776.07.71.43

■Vends: Villa 2 façades avec 02 magasins. S: 1.247 m<sup>2</sup>. Rue Larbi Ben M'hidi Miramar Oran - Garage 2 façades, 04 magasins, Rue Carnot Miramar Oran. Sp: 1.063 m<sup>2</sup>. Terrain à Chetibo Ferralle Sp: 2.141 m<sup>2</sup> Oran - 0696.80.78.14

■Louer Gde villa pour Sté - Entr. Etrangère - Usage bureau, école avec 2 étages, Chauff. Central - dépôts et garage - 2 sanitaires Gde cour. Nouveau bâti en face de la Daira de Bir El Djir - Oran - Tél. N° 0559.28.84.38

■Cherche pour location villa ou habitation avec dépôt superficie minimum 350 m<sup>2</sup> et plus. Hauteur 4 m 50 et plus rentrée portail 3 m 50 et plus électricité 380 - gaz de ville - Périphérique l'Oranie - Contactez le 0550.19.74.30 - Mail: rachfoods@gmail.com

■A vendre villa R+2 ensoleillée, actée avec puits, chauffage et climatiseur à Bir El Djir (Oran) à 200 m de la route Hôpital pédiatrie. Surf. 240 m<sup>2</sup>. Reste finition du RDC, escalier (pose marbres et dalles de sol), jardin et façade. P.D: 2.780 - P.O: 2,5 - Tél. 0550.31.81.01

■Vends villa 240 m<sup>2</sup> R+1. RC fini. 1er non - Adresse: CHAABET EL HAM (W. Témouchent) - 0665.06.76.48

■Vends villa non finie - 192 m<sup>2</sup> - à BENFREHA - Tél. 0796.98.19.89

■A vendre villa RDC finie. Sup. 200 m<sup>2</sup>. 2 pièces, 1 salon + 2 halls, cuisines, SDB + garage + cour + B. eau. Actée et libre de suite, Coopérative El Felaha. Douar Belgaïd - Bir El Djir - 1 Md 500 U négoce - Tél.: 0775.52.90.25

■Loue immeuble 2 façades en R+5: deux locaux commerciaux de 160 m<sup>2</sup> + un sous-sol de 130 m<sup>2</sup> et 10 Apparts de luxe (5 F3 + 5 F2) avec toutes commodités: climat, chaudières, radiateurs, interphones... Situé à la Rue Khat Salah Medioni - Oran - Tél. 0551.15.42.05 - 0770.95.05.30

■Vends petite maison de maître 90,20 m<sup>2</sup>. Actée. Neuve. R+1. Façade parallèle. 4 P + S + C + SDB, 2 locaux commerciaux dont 1 en activité - avec P.C. et plans à la Cité 200 Logements La Sénia - N° Tél. 0661.42.96.18 et 0794.60.08.60 - Visite sur RDV

■A.V. villa 2 étages, 2 façades, 200 m<sup>2</sup> à Fernandville et lot de terrain 253 m<sup>2</sup>, 11 m de façade à Fernandville - Oran - Tél. 0770.97.95.60

■A vendre R+1. Belgaïd II Oran. R: 02 garages + salon + cuisine + sanitaire + cour. 1er étage: 4 pièces, cuisine + sanitaire + cour - Tél: 0664.33.77.63

■Vends M.M. 02 entrées. 3 P. 2 cuis., 2 SB + 5 P au 1er étage finies à 80% - Es-Sénia derrière Supermarché Plaza - Mob.: 0777.66.76.60

■A.V. ou Ech. M.M. 200 m<sup>2</sup>. 4 P. + cuis. + garage - Finie, quartier résidentiel à Boutléis 30 km d'Oran - Tél: 0773.93.73.99

■Vends El-Ançor A.E.T. sur rue principale, 50 m façade, sup. 2500 m<sup>2</sup>, 4 pièces, 1 studio, 02 chambres froides, arbres fruitiers - Tél. 0779.88.30.15 - 0560.22.08.72

■Vends villa centre Bousfer A.E.T. Superf. 650 m<sup>2</sup> Bâti 220 m<sup>2</sup> R+1. Const. neuve. RDC 6 P. cuis. Hammam. 1er : 3 P. cuis. SDB, terrasse - jardin, chauff. central, climat. - Tél. 0779.88.30.15 - 0560.22.08.72

■Vends jolie villa R+1, quartier résidentiel au cœur d'Oran, 300 m<sup>2</sup> actée, 07 pcs, cuis. chauff. 02 SDB, jardin, barbecue, B/d'eau, chauff. central, garage 03 voitures. Prix offert 3650 U - Tél. 0661.23.88.39 - 0772.86.14.26 de 09 H 00 à 18 H 00

■Vends très belle villa 304 m<sup>2</sup> à Boufatiss, 3 garages, 1er étage: 4 pièces + 1 salon, 3 SDB. 2ème étage: 1 salon, 1 pièce, 1 SDB - très bon prix - Tél. 0550.19.26.10

■Vends ou loue 02 villas jumelées sur 2 façades, superficie totale 550 m<sup>2</sup> à Gambetta Oran à côté de Mobilart - Tél. 0550.19.26.10

■Vend une Maison de Maître de 252 m<sup>2</sup>, actée, en bon endroit à SIDI EL BACHIR, 03 pièces, salon, cuisine, garage. 1er étage: 01 pièce de 24 m<sup>2</sup> - Tél: 0553.19.97.98

■A vendre ou échange une villa 600 m<sup>2</sup> R+1 + cave 140 m<sup>2</sup> bâtis + jardin, double façade, à Courbet - Oran - Tél: 0775.13.03.31 / 0796.93.16.95

■A vendre Maison de Maître 50 m<sup>2</sup>, 3 P. cuisine - St Eugène - Tél: 0794.61.29.30

■Vends villa 240 m<sup>2</sup> étg. fin

■ **MOSTAGANEM** - Particulier vend Restaurant en plein centre-ville - équipé - Contacter - Tél: 0559.03.53.23

■ **A louer 2 magasins (équipés) Librairie + Fast Food, à Hai Salem - ORAN - Tél: 0778.40.70.15**

■ **TLEMCCEN**: A vendre magasin - Acté - 18 m², à Imama 1060 Logts sur boulevard, en face arrêt du Bus 14 - Tél: 0777.64.36.33

## VEHICULES

■ **Vends Pelle sur chenilles CATERPILLAR** modèle 317 L - Année 1996 - équipée de Godet & Ligne Brise Roche - Prix négociable - Tél: 0662.37.38.00

■ **A vendre GOLF Série 5. 2 L. TDI.** Août 2008 - toutes options. 27.000 km. SAFIA - Appeler le 041.29.16.02 - de 9 h 30 à 19 h 30

■ **A vendre véhicule 4x4 RANGE ROVER - 3 L. HSE.** 2006 - Etat exceptionnel - Tél: 0561.71.61.50

■ **Ets Location de Voiture offre ses services** pour la location mensuelle et annuelle de véhicules récents de marque PEUGEOT 308 - 207 et 206 + RENAULT Clio Campus et Clio III - à des prix à étudier - Contactez Mr FARES - Tél.: 0661.20.63.47 ou 0770.53.48.15

■ **A vendre CLIO Initial.** Noir (FARACHA). Année 2006 - 6 vitesses - 105 CH - 135.000 Km (Prix 1 200 000 DA) - Tél: 0557.57.13.82

■ **Vends: V. OPEL VECTRA 2003** toutes options, état neuf - PEUGEOT 206 + 2010 - 10.000 km. Neuve - NISSAN PRIMERA 97 ttes options en excellent état, moteur neuf - Camion 2 T 5 FOTON 2009 - 32.000 km, état neuf - Contact: 0555.96.21.23 - 0772.13.32.68

■ **A vendre RENAULT Scenic.** Année 2006. 1.5 DCI ttes options avec kit mains libres téléphone. Prix 95 U - Tél: 0551.17.34.10

■ **Loue Camion Frigo KIA 2000 P/Léger Nég.** et Posit. Porte Latère. 1.4 tonne. An. 2008 - ttes options - P/Durée courte ou longue à ORAN et sa région uniquement - Tél. HB: 041.32.37.15 - Mob: 0554.77.16.77

■ **TLEMCCEN**- Vends MERCEDES BENZ (Sprinter 412 D) transport de voyageurs 27 places. Année 1998. Bon état de marche - Tél: 0771.77.48.91

■ **A vendre Fourgon WV CRAFTER 1.7 T.** Une seule roue. 2.5 TDI. Année 2011 - 00 km - Concessionnaire avec licence 31 - Tél: 0770.38.76.52

■ **Achat véhicules accidentés ou en panne.** Légers et Lourds - Tél.: 021.91.35.62 / 0771.87.77.73 / 0771.39.49.82

■ **A.V. HYUNDAI SANTA F.** 4x4. Année 2010. Tout option. Noir + Kit d'origine. P.C. s'abstenir - ORAN - Tél.: 0698.83.26.70

■ **Particulier donne en location pour Société** 03 véhicules FORD Pick-up 4x4. Année 2009. Très bon état - S'adresser au N° 0553.60.18.79

■ **Vends MERCEDES C 250 Turbo Diesel Sport Line.** Toutes options. Année 1996 - 246.000 Km - Tél.: 0550.16.40.18 / 0662.36.36.69

■ **A vendre RENAULT "Clio 03"** 1.2 Essence. 16 V. T.S.P. options. 100 km. Gris argent. Année 2011. S.U.V. curieux et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0797.555.276

■ **A vendre CASE 580 SK.** Très bon état. Année 93 - Tél.: 0551.65.96.34

■ **Achète tout type de véhicule** marque HONDA en panne ou accidentée et vend toutes pièces de HONDA; CRV, Accord IVTEC. City, Civic, EL, Concerto, EXI, LXI, Prélude... etc. A toute heure. Poss. livraison à domicile - Tél.: 0771.12.03.19

■ **A vendre 407 à Oran** année 2005 - 100.000 km, couleur sablé, toutes options, voiture sur commande - Tél.: 0771.78.00.00 - curieux et courtier s'abstenir

■ **A vendre chargeur Furukawa** an 85. 230 FL - moteur en marche - prix après la visite - P. panne - Tél.: 0771.67.32.08 - Oran

■ **Vends Béré classique 2004.** T.O. Toit. Siège cuir - 132.000 km - Tél.: 0792.02.40.04

■ **A vendre PARTNER TEPEE** Nouveau. Gris Inox. Année 2009. Licence moins 3 ans. Toutes options. 95000 Km - Tél: 0771.39.03.52

■ **Vends 02 Tracteurs routiers** marque RENAULT: année 1994 Major bon état - 1981 moyen état + une Remorque de marque KYSER - Tél. 0774.52.65.08

■ **Vends TOYOTA YARIS SEDAN 3** - Année 2010 - Essence - 7600 Km. Toutes options - Couleur noire - Tél. 0779.88.30.15 - 0560.22.08.72

■ **TLEMCCEN**: Vds un Pneumatique marque ZODIAC FUTURA SPORT + 1 Moteur YAMAHA 30 CV + une Remorque. Prix après visite - Tél: 0555.42.33.52

■ **Achat Véhicules accidentés ou en panne.** Légers et Lourds - Tél. 021.91.35.62 - 0771.87.77.73 - 0771.39.49.82

■ **A vendre Poclain "LEBBER"** pneumatique "A 900" - bon état - année 1996 - Tél: 0773.69.63.18

■ **Vds Pelle SONACOM 9210 S/P** - année 95 - bon état - à Oran - avec marteau ou sans - bon prix - Tél: 0771.72.55.01

■ **Vends ou échange MERCEDES** classe E nouvelle. Noir Diamant. Année 2010. Km 16.000 - T. option (Panoramique, DVD, Caméra) contre Maison maître à Ain El Turck - A.V. Appart à Oran - N° 0772.73.38.17

■ **TLEMCCEN**: Vends BMW 520 D KIT M PACK SPORT année 2009 couleur bleu nuit, 40 000 km, toute option - Tél: 0558.05.02.00

■ **Vends PASSAT TDI 1998** en T.B.E. avec options + CLIO BOUNIA 1,9 D. 2000. T.B.E. + local commercial à MASCARA centre-ville (pas-de-porte) 25 m², 2 façades. Prix intéressant - Tél: 0771.82.03.87

■ **Vente Fourgon RENAULT Master 2,5 D.** Couleur blanche. Vitrés. 9 places. Année 2000. Moteur IVECO. Très bon état - Tél: 0560.81.36.15 - AIN NOUJISSY - Mostaganem

■ **Vds CLIO 3 - TT. O.** - 98.000 km - 2006 - Toit.O. - Couleur grise DCI - PO 96 U - Tél: 0669.67.42.85

■ **Vends voiture Micra 1,5.** An. 2005. En très bon état. 17.000 km - Tél. 0792.71.37.85 - Heures de bureau - Curieux s'abstenir

■ **Vends ou échange CHERY TIGGO 4x4** - Année 2008 Ess. - 87.500 Km. Noir + G.P.L. d'origine - toutes options + chargeur CD. Prix négociable - Tél: 0772.18.03.40

■ **Vends BMW Série 1 - 120 D (177 CH)** an. 2007 - 70.000 Km, couleur noire, toutes options (cuir, toit, bluetooth...). Carte grise 31 SAFIA - Tél: 0770.28.60.71 - 0554.58.86.89

■ **Vente ou échange de camion SONACOM** à benne 10 Tonnes, année 1984, couleur Bleu en bon état de marche - Mobile: 0773.201.160

■ **A vendre: 1 Remorque** pour chevaux. Van: Marque IFOR-WILLIAMS, 2 places, neuf + tous matériels d'équitation: selles, bottes, bombe... etc. - Tél: 0771.36.76.65

■ **EURL SLIMANE**: Location de voitures & motos. Toujours la location sans caution. La durée de location à partir de 4 Jrs. Vous aurez 1 Jr Grt/semaine et 2 Jrs Grts/10 Jrs - Mobile: 0553.45.10.25 - 0770.60.05.34 - Soyez les bienvenus

## EMPLOIS

■ **Etablissement Hôtelier** recrute Femme de chambre - Tél: 0772.83.81.95 - ORAN - de 8 H 00 à 17 H 00

■ **Pharmacie à Oran** cherche Vendeur expérimenté pour fin de journée et week-end - Tél: 0555.04.94.54

■ **Cherche Agent de saisie expérimenté** ayant sens de responsabilité - Cybercafé - BETHIOUA - Tél: 0552.10.86.57

■ **J.H. Ingénieur (Option: mécanique, informatique, pneumatique)** maîtrise logiciel de dessin 2D et 3D et de programmation, cherche du travail à mi-temps (jeudi et samedi) - Tél: 0552.877.115

■ **Association des Pharmaciens** agréée par l'Etat cherche des Vendeurs en pharmacie au chômage et des Pharmaciens au chômage - Contactez-nous: 0550.52.03.34 - 0794.65.82.52

■ **Importante Société** recrute Chef d'Agence commerciale pour ROUBA, SETIF et MEDEA - Ecrire à sapapole@hotmail.fr

■ **Importante Société** de Construction Métallique à BETHIOUA recherche Chef de fabrication - Ecrire à sapapole@hotmail.fr

■ **Pharmacie**: Cherche Vendeur (se) expérimenté (e) à Douar Belgaïd - ORAN - Tél: 0770.77.66.50

■ **A vendre belle villa à CANASTEL.** Superficie 290 m² avec jardin + puits + cave + hall. Standing. R+1 + garage pour 5 voitures + hammam + salle de bain + 4 chambres + 2 salons - Tél.: 0661.46.78.97

■ **Groupe important de plusieurs sociétés** recrute un Ingénieur Pétrichimiste (F ou H), minimum 05 ans d'expérience, transport assuré, salaire motivant - Transmettre CV par Fax au: 041.40.31.83

■ **Groupe important de plusieurs sociétés** recrute Ingénieur ou Technicien spécialisé dans les chaudières industrielles, minimum 05 ans d'expérience, transport assuré, salaire motivant, selon compétence et créativité - Transmettre CV par Fax au: 041.40.31.83

■ **Minoterie Industrielle Z. d'Activité N° 18** Cheteb - ORAN - Tél. 040.23.77.34 - Fax: 041.34.77.09 - Recrutement de 03 Chefs de quart qualifiés dans l'immédiat.

■ **Cherche: H / F** modeste employé (e) bilingue, compétence, dynamisme pour divers travaux administratifs à temps partiel (10.000 DA/mois) - Envoyer: lettre manuscrite + CV par Fax: 041.53.00.32

■ **Recrute Secrétaire, expér. exigée.** Bac + 4 (min.) en marketing ou commerce. Maîtrisant les techniques de rédaction (écrits profess.), et de communication, le français et l'O. inform., l'anglais (souhaité) - Env. CV + photo + L.M. Email: contact@ibnkhaloudoun-ecole.com - Tél: 0772.097.450

■ **Hôtel (Ain El Turck)** cherche femme de ménage pour son restaurant - Tél.: 0557.72.68.29

■ **Cherche J.F. licence en Science** Economie option Marketing. Min. 04 ans d'expérience, résidente à RELIZANE. Débutez s'abstenir SVP - Envoyer CV et photo à WWW.fabelalg@yahoo.fr avant le 25 Janvier 2011

■ **Restaurant luxe familial** à Oran centre-ville, cherche chef de rang, qualifié avec expérience, bonne présentation, sérieux, diplômé de l'ITHT (Tizi ou Bousaâda) - Ridaoran@hotmail.fr - Tél.: 0661.31.64.18 entre 16 h et 18 h

■ **Magasin d'optique à ORAN** cherche vendeuse qualifiée - Veuillez contacter le 0557.81.14.40

■ **Bureau d'études statistiques** à Oran cherche informaticien développeur, dégaigé de toutes obligations, option systèmes d'information et bases de données, expérience dans le domaine souhaitée - forstat@hotmail.com

■ **Fast-food à "Taureaux"** cherche un Plaquiste + Serveur - expérience dans le domaine - Tél: 0792.37.87.19

■ **Groupe de sociétés important** recrute pour ses carrières d'agréés à l'Ouest algérien: Un ingénieur géologue ayant minimum 05 ans d'expérience. Avantages: Salaire motivant + véhicule de service - logement assuré - Transmettre CV par Fax au: 021.74.55.24

■ **Cherche Educatrice,** 2 ans d'expérience - Tél: 0551.35.14.68 - Oran

■ **Famille** cherche jeune Femme de ménage sachant cuisiner - Contacter 0797.23.96.24

■ **Sté MCC international** recrute un ingénieur génie civil pour le suivi du chantier. Vous aurez à gérer les travaux - assurer la coordination entre les intervenants - une expérience de plus de 5 ans - se présenter avec un CV sur le chantier du Stade d'Oran à BIR EL DJIR - Tél: 0556.19.63.14 / 0559.03.76.12

■ **Recrute: 01 Vulcanisateur** pour montage et réparation Pneus - 01 Ouvrier qualifié pour Equilibrage et Parallélisme - Lieu de travail: ES-SENIA - Tél.: 0772.30.79.50

■ **Sté MCC international** recrute dans l'immédiat et pour le Grand Stade une assistante maîtrisant le chinois - une connaissance du domaine de la construction est souhaitable - se présenter avec un CV sur le chantier du Stade d'Oran à BIR EL DJIR - Tél: 0556.19.63.14 / 0559.03.76.12

■ **SARL** recrute des Commerciaux Niv. Univ. - Expér. Demandée. Résider à TLEMCCEN - Envoyer CV: pla\_recrute@yahoo.fr

■ **J.H. 37 ans** cherche travail comme Interprète ou Aide Traducteur en Anglais - maîtrise bien la langue anglaise - Veuillez me contacter au: 0556.09.64.15

■ **Société privée** cherche Femme de ménage sérieuse - Veuillez nous contacter au: 0550.900.363

■ **Cherche Coiffeuse** diplômée avec expérience de travail - Tél: 0550.35.91.82 - Adresse: 05 Rue Des Dix Mètres, Cité les Palmiers - Oran

■ **Centre commercial** au centre-ville d'Oran cherche Agent de saisie - Assistant de direction - âge 20-35 ans - résider à Oran - Tél: 0798.87.78.14

■ **Jeune Femme** âgée de 21 ans, étude Terminal, diplômée comme Secrétaire Bureau, cherche emploi dans administration ou autre - dynamique - libre de suite - N° Tél: 0799.47.51.15

■ **Cherche Dentiste** Femme en chômage ou un Agrément pour éventuelle association à ORAN - Tél: 0669.80.54.02

■ **MOBILIA** recrute à Oran, Comptable 2 ans d'expérience - CV par Email: mobilia.recrute@gmail.com

■ **Couple** cherche une Nourrice sérieuse et dynamique et ayant l'expérience pour deux jumeaux de 11 mois pour passer la nuit (à partir de 30 ans) - Tél: 0793.31.70.42 - W d'Oran

■ **Centre d'appels** recrute Téléacteurs, maîtrisant parfaitement le français, sans accent - Tél: 041.46.58.67 - Email: contact@alphonicallcenter.com

■ **Cherche professeur (femme)** de danse classique pour enfants (Complexe Métalport) - Tél. 0792.71.37.85 - Heures de bureau

## TERRAINS

■ **A vendre 420 m²** 2 Rue de l'Ourq - Delmonte - A louer 300 m² Avenue de Sidi Chami - ORAN - Tél. 0771.77.29.11

■ **Vends terrain agricole** Non accidenté - Centre BOUHANNIFA de 42 hectares - Mr BOUSSAAD - 0662.68.85.78

■ **Terrain USTO 3300 m²**, 18 Ha COCA. 19 Ha Ançor. 02 Ha Rue Tlemcen. Bâtiment R+10 C.V. Hôtel 49 Ch. Oran. Terrain vieux Canastel. F4 Bel Air. 10.000 m² Arbel Zone. 500 m² terrain Bel Air. 15.000 m² terrain Belgayed - Ag. Immo. BENI-CHOUGRANE - 041.40.86.38 - 0777.67.37.72

■ **Vend à Oran-Est,** Bir El Djir, Hai Belgaïd, lot de terrain superficie 590 m² avec une très grande façade, situé dans un quartier résidentiel calme, assuré. Excellent voisinage. Ni courtier ni intermédiaires SVP - Tél: 0550.210.506

■ **ORAN**: Vds terrain Zi à Benfriha 2 F. 1.500 m² ou échange contre logement + 5.000 m² à H. Ameur - A TLEMCCEN: Vds charpente 1.200 m² avec petit B. S/forme de terrain. Prix raisonnable, à 60 m côté la Rocade Imama - Email: agent 3113@yahoo.fr - Tél: 0771.50.19.61

■ **Terrains:** 200 m² Cité Djamel - 540 + 260 m² Millenium - 250 m² Zahana - 240 m² Messerghine - 187 m² Panorama - 200 m² Canastel - 250 m² Belgaïd - 200 m² Amria - 900 m² Fernandville acté - RIAD. 0772.87.88.31 / 0550.35.29.23

■ **Agence Immo. ORAN - 0555.08.20.90** - Vend des lots terrains: 190 m², 230 m², 180 m² à Douar Belgaïd - 9.000 m² Z.I. Es-Senia - 3.200 m² Boufatiss (peut être Urbanisable) - Cheraqa Alger 420 m² - Bouchaoui Alger 10.000 m² - Seddikia Oran 320 m² - Gambetta Falaises 1.000 m²

■ **Part. vend terrain** à SENIA d'une superficie de 7.051 m² avec un hangar de 975 m² longueur de 65 m x 15 m, un hangar de 420 m² longueur de 35 m x 12 m, un hangar de 240 m² longueur de 20 m x 12 m - Contacter au 0552.94.11.95

■ **A vendre à MASCARA** un terrain de construction de 251 m² à CADJI MRAH Rue Zouneb Med près de la nouvelle mosquée avec belle vue sur Mascara et sur la plaine de Froha - Tél.: 0775.94.85.49

■ **Vends lot de terrain** acté de 480 m², façade 20 m, à Maraval, quartier des grossistes agro-alimentaires, Rue Zauou Mohamed, terrain idéal pour activité commerciale - Contacter: 0776.07.71.43

■ **Vends terrain** 250 m² grs œuvre R+1 terminés, situé à Point du Jour rue des grossistes (derrière Terminus B) face de la salle des fêtes Palais Bleu. Endroit commercial - Tél.: 0775.16.92.07 ou 0771.22.02.71

■ **Vends lot de terrain** 153 m², Coop. de Wilaya Douar Belgaïd - Acté + PC - Bir El Djir - Oran - Tél.: 0696.36.95.89

■ **Vends 2 Hectares OKAZ.** SIG: 234 arbres + hangar (35 x 10) - Acté + Livret foncier + plan cadastré - Tél.: 0552.64.66.73

■ **Vds terrain** 230 m² MESREGHINE - Constructible - Acté - Triple façade - Tél.: 0793.71.13.14 / 0796.63.22.51

■ **Vends: Terrain** clôturé, 2 façades, au centre-ville BEJAIA - Sup.: 1.100 m² - Tél.: 0696.80.78.14

■ **Vends terrain** acté + livret foncier. Sup. 10.000 m² Façade sur R.N. Z.I. Fornaka - W. Mostaganem - Tél.: 0771.49.85.46

■ **Vds des T. agricoles** 415 + 230 hect Saïda. 90 + 62 + 17 + 8 + 5 hect Témouchent. 300 + 150 hect Mascara. 23 hect Belabbés. 200 + 100 hect Biskra. 130 hect Tlemcen. 38 hect Mohammadia. 1 hect Mosta. 12 hect Corniche sup - RIAD 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■ **Vends des fermes** 1 hect Boufatiss, hangar + maison + arbres fruitiers. 3 Hect Mascara, maison + puits + arbres. 2 Hect Oggaz puits + hangar + 230 arbres. 8 Hect Chahairia maison + puits + oliviers - RIAD 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■ **Vends terrain** Canastel 205 m². Coop. El-Moudjahidine - Tél.: 0774.57.40.40

■ **Vends un lot de terrain** sup. 104,5 m², plate-forme, double façade, à SIDI BEKHITI - Daira BOUTLELIS - ORAN - Tél.: 0560.20.03.76

■ **Vends lot de terrain** nu 590 m², grande façade, situé dans un quartier résidentiel à Oran-Est, Bir El Djir, Hai Belgaïd. Acté avec permis de construire. Excellent voisinage. Ni courtier ni intermédiaires SVP - Tél: 0550.210.506

■ **Agence Immobilière EL EMIR.** Dar El Beïda ex-Grande Terre - ORAN - Tél: 041.45.11.63 - 0771.61.18.38 - Vend: Terrain - urbanisé. 12.000 m² Douar Belgaïd

■ **BOUZEDJAR** - A vendre un terrain 200 m² - Acte notarié - 1ère Façade, Rue A (10 m), 2ème façade Rue C (10 m) - Tél: 0777.90.24.79

■ **Echange lot de terrain** 200 m², deux façades, à Coopérative El Fedjr (Bir El Djir) ORAN - avec un lot de terrain à la Coopérative El Djamil / ou Echahid Yamouracen - étude toute proposition - Contacter: 0661.20.15.21

■ **Vends terrain** 2.268 m² - Rue Larbi Ben Mhidi - ORAN - Tél: 0558.107.782

■ **Vends un lot de terrain** - Acté - de 150 m² deux façades, plate-forme et piliers, entouré en double cloison, clôturé et viabilisé - à Long Champ MERS EL KEBIR - ORAN - Contacter le 0559.02.36.32 - 0661.13.04.77

■ **Recherche lot commercial,** Rond-Point Canastel, Coop. 36 Lots, Coop. Panorama, Coop. lot 15 ou d'autres dans boulevard - Tél: 0551.86.89.58

■ **Vends lot de terrain** 334 m² à GHAZAOUET - Tél: 0697.29.62.35

■ **Vends terrains:** 200 m² Cité Djamel - 250 m² Zahana 2 façades - 200 m² Amria - 200 + 160 m² Canastel - 250 m² Belgaïd - 300 m² Millenium - 240 m² Messerghine - 200 m² Panoram - 226 + 227 m² Brédéah - RIAD - 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■ **Vends Matériel de Tours et Mécanique** de précision - 2 Rectifieuses de vilebrequin MULLER 1500, BERCO 1800 - Tél: 0661.67.26.10

■ **Vends Coffret** - Manuel du pilote d'avion - Vol à vue - 1er degré et Licence PPA - Tél.: 0557.99.55.06 / 0556.94.65.90

■ **L'école Hamamouche** agréée lance Formation d'Appareillage Spécifique, nouvelle Technique - Appareil de lifting et multifonction - Appareil d'épilation définitive 6 NB: Location et Vente possible - 041.35.31.14 - 0558.09.34.26 - Adr.: 60 Rue Gl. Nivelle - Choupt

■ **OUEST INDUSTRIE** vend Moteurs marins: BAUDOIN 430 CV et 500 CV - GUASCOR 450 CV et 500 CV - VOLVO Turbo TAMM 360 CV et 416 CV - Equipements et pièces rechanges - Pour passer commande à MARSEILLE - Tél: 0033.625.176.421 - Fax: 0033.494.415.016 - Email: ouestindustriecnc@yahoo.fr - Qualité et livraison garanties

■ **A vendre: Chambre à coucher** (King Bed, 02 tables de nuit, coiffeuse, armoire 04 portes) prix: 60.000 DA - Salle à manger (table + 06 chaises) prix: 30.000 DA - Tél: 041.32.82.74 - Email: cityline111@yahoo.fr

■ **GINY Partner Imp/Exp.** propose tous types de machines - Plastique (bouteille, préforme, jetable, sachet, tuyau...) - Agro-alimentaire (conditionnement, boissons, chocolat, bonbons, biscuit...) - Imprimerie et Photographie numérique - Tél.: 0770.56.55.30

■ **Nouveau à Algérie** Toner recharge vos cartouches et toners laser noir et couleur HP, Xerox, Lexmark, Canon, Samsung et Epson. Nous recycl

**VENDS MATÉRIELS ÉTAT COMME NEUF:**

- Ligne de marquage perçage sciage - VERNET BEHRIGER. Modèle : FP 600 CNC
- HBP 410/723 G.
- Cisaille Guillotine Hydraulique - HACO. Modèle : TS 3012 (Capacités : 3050 x 12 mm).
- Rouleuse Croqueuse Hydraulique - HACO à Trois Rouleaux. Modèle : 3HBR 2510 B (Capacités : 2600 x 10 mm).
- Presse Plieuse Hydraulique - HACO à Commande Numérique. Modèle : Synchromaster 36220. (Capacités : 220 Tonnes) (Longueur : 3600 mm).
- Poinçonneuse Hydraulique - HACO. Modèle : PUNCH95 (Puissance : 95).
  - . Double Postes avec grand col de Cygne.
  - . Deux Postes de Poinçonnage Indépendant.
- Machine Plasma d'Oxycoupage - Marque: KOIKE. Type : IK1500G.
  - . 1 Tête Plasma et 2 Têtes d'Oxycoupage.
  - . Largeur de coupe utile : 2000 mm.
  - . Largeur de lecture : 1500 mm
- 10 palans Manuel à machine 10T 3M.
- 05 Palans Manuel à machine 5T 2BR HALTIR.
- 07 Postes RODAC 450 + Pincas Porte électrode MIKING 400 A 500 mm² 10m.

**Contactez le : 041 40 17 11**

L'Ecole **EMICOM** Agréée par l'Etat  
Propose des Formations Spécialisées  
en Informatique  
En formule accélérée  
(01 mois seulement et 100% Pratique)

- Bureautique / Agent de Saisie
- Maintenance des Équipements informatiques (Hard - Soft)
- Programmation
- Infographie (Illustrator - Photoshop)
- Autocad 2 et 3 Dimensions
- Réseaux - Internet
- Création des sites Web

Dynamique et Statique

**- DÉBUT DES COURS CHAQUE DÉBUT DU MOIS - ORAN :** 13 Rue Mohamed Khemisti - Oran (1er étage)

Tél.: 041 29 34 19 / 05 50 11 36 62

**TLEMCEM :** 06 Rue Hemri Ahmed en face la Fac de Médecine 043 20 82 98 / 05 53 49 33 17

**SIDI BEL ABBES :** 01 Rue Mohamed Khemisti (1er étage)

048 55 51 63 / 05 52 84 75 21

**MOSTAGANEM :** 01 Rue Bouazza Abdelkader La Pépinière

045 21 38 29 / 05 54 73 60 02

1- A louer dans immeuble standing sur grande artère à Oran, cabinet médical de 400 m² avec Bloc Opératoire, toutes spécialités et travail de groupe.

2- A louer superbe appartement F5 de 120 m² au cœur du Front de mer d'Oran dans un immeuble standing et sécurisé. Magnifique vue sur mer.

Contact : 0666 599 225  
- Tél. Fax : 041 34 60 68

**L'école UNIBEAUTE**

Etablissement de formation recrute pour l'année 2011 des enseignants dans les domaines suivants:

1. Esthétique
2. Massage
3. Coiffure Dames
4. Maquillage

Expérience exigée. Salaire motivant.  
Envoyer le CV au Fax : 041-53-34-67 ou se présenter à l'adresse : 16 Avenue Ould Kablia Saliha / Gambetta - Oran

**Important organisme spécialisé dans le Tourisme et les Voyages**

Recrute dans l'immédiat

- \* Des chefs d'agences dans les villes de Annaba et Oran
- \* Assistant commercial au chef d'agence à Mascara

**Missions principales**

- Manager et coordonner les activités commerciales
- Fructifier et développer le portefeuille de l'agence

**Exigences du poste**

- Niveau universitaire
- Expérience minimum de 3 ans dans le domaine commercial
- Résider dans la wilaya
- Sens des responsabilités et d'organisation
- Maîtrise des trois langues : arabe - français et anglais

(écrit et parlé) • Libre de suite

**Avantages**

- Salaire motivant
- Cadre de travail agréable
- Possibilité d'évolution et de formation

Les candidats intéressés sont priés de transmettre leurs demandes et CV à l'adresse suivante :

**BP 18 Birkhadem, Alger**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées intéressantes

**SOCIÉTÉ PRIVÉE OPÉRANT DANS LE SECTEUR DE LA CONSIGNATION MARITIME**

Recherche

**01 Agent Shipping à MOSTAGANEM**

**Conditions:**

- Age maximum 40 ans.
- Expérience dans le domaine.
- Habitant Mostaganem.
- Bonnes connaissances de la langue anglaise et française.
- Permis de conduire catégorie B.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Messagerie électronique).
- Honnête, dynamique, sérieux, sens de l'organisation, disponibilité.

Envoyer CV et Coordonnées par Fax au 041.40.58.73



عيادة طبية - جراحية  
Clinique Médico - Chirurgicale  
بنسراي  
BENSERAI

**Recrute**

à titre Permanent et dans l'Immédiat pour les besoins de ses services

- Instrumentiste.
- Techniciens (nes) supérieurs (es) en soins généraux.
- Infirmiers et infirmières.
- Aides-soignants et Aides-soignantes.
- Agent de stérilisation.

Se présenter avec un CV à la Direction de la clinique.

Adresse: 55, Avenue Grine Belkacem - Sananès. ORAN.

Tél. 041 36-86-86 / 041 36-87-87 / 041 36-88-88

Fax : 041 36-99-99

Formation en langues étrangères تكوين في اللغات الأجنبية

IBN ROCHD ابن رشيد  
مؤسسة التقنيات الحديثة  
Etablissement des techniques modernes

**ILC**  
Ibn Rochd Language Centre

Méthodes Audiovisuel

Appelés le 3306

www.ibnrochd.com

Les Sources 021 56 32 32 / Bab Ezzouar 0556 22 99 33 / Sefel 036 93 53 64 / Oran 041 42 89 07 8556 23 01 22 8797 76 96 33

**CONDOLÉANCES**

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE "Le Quotidien d'Oran" présentent leurs sincères condoléances à leur ami **BELHADRI Boualem** suite au décès de sa mère et de son frère et l'assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir les défunts en Son Vaste Paradis.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Importante Société privée installée à Oran, Spécialisée dans le développement d'applications professionnelles, Cherche des Ingénieurs en Informatique (H/F).

**Conditions:**

- Niveau Universitaire (Diplôme Ingénieur ou DEUA).
- Expérience minimum 2 ans.
- Résidant à Oran.

Veillez envoyer votre CV détaillé avec photo à: **RECRUTDZ2011@hotmail.fr**



**\*\*\*DUBAI\*\*\***

Festival du shopping  
Du 03 au 11 février 2011  
Hôtel + frais de visa + billet d'avion + transferts + excursions  
Renseignements et réservations:  
**043.204.249 / 043.384.040 / 043.203.856**

**IMMEUBLE NEUF À LOUER SUR LE LONG TERME (Au-delà de 10 ans)**

"1800 m² répartis sur un immeuble neuf de 06 étages (R+5) en voie de finition (livrable avant JUIN 2011), l'idéal pour une administration bancaire. Très bon emplacement, sis : 07, Bd Derrar Abderrahmane, EL-KIFFANE - TLEMCEM, avec grand parking souterrain à proximité.

Propriétaire à contacter au :

**07 70 43 08 54**  
à partir de 19 H.

**OMRA**

1432 / 2011

**AGENCE OUASSINIA ASFAR**

Inscription ouverte  
Période: 15 et 21 Jrs

Adresse : 07 Cité Mafal BT 7 09  
Dar El Beïda - ORAN  
Tél : 041 46 70 50/56  
Mob : 0559 24 58 94

**E-mail :**

**OUASSINIAASSFAR@YAHOO.FR**

Ouassinia Asfar une Agence à votre écoute

**PENSÉE**



A la mémoire de mes très chers grands-parents: **CHEKROUN Fatima** décédée le 16-01-2007. **CHEKROUN Mohamed** décédé le 14-01-2008. Mima avec son sourire et sa gentillesse et Ba-Sidi avec son autoritarisme et ses remarques. Ils étaient simples, uniques et exemplaires. On les aimera pour toujours. Je vous demande de prier Dieu pour eux. Leur petite-fille **ABED Imène**

**DÉCÈS**

Les familles **DARDJELEB - DJELLOULI - BENSABEUR - DRICHE - BELLAGUE - KHELLEF - SAADOUN - BOUMAHRAH - BEY - AISSANI - CHAÏLI - NETTADJ. ABOU - MEHDI - HEBBA** et **BAYAZID**, profondément affectés par le décès de notre mère, belle-mère, grand-mère, tante, sœur et cousine **Mme Vve DARDJELEB née DJELLOULI SAADA** à l'âge de 71 ans (décédée le 17.01.2011) enterrée le 18.01.11. Ses enfants et ses petits-enfants ainsi que toute les familles prient Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



**PENSÉE**

20 janvier 2010 - 20 janvier 2011. Voilà déjà une année que nous a quittés à jamais notre cher et très aimé frère **BENZIANE Mohamed** à l'âge de 63 ans. La plaie est toujours ouverte par des souvenirs marqués par sa générosité, sa modestie et sa bienfaisance. Il a été le pilier de la famille. En ce triste et douloureux événement, sa mère, son épouse, ses enfants, ses frères et sœurs et toute la famille **BENZIANE**, demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Il restera présent à jamais dans nos cœurs. P/La famille **BENZIANE**, son frère **Abdelbaki**



**DÉCÈS**

Les familles **BOURAS, KEBIR, GHELLAL** et **ROUMANE** vous font part du décès de leur mère et sœur **KEBIR RABEA épouse BOURAS MUSTAPHA** décédée le 14/01/2011 à Alger et enterrée le 15/01/2011. Que Dieu ait son âme. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

**PENSÉE**

En ce jour du 21 janvier 2009, triste, froid et pluvieux, nous a quittés à jamais notre cher père et grand-père **Mr MAHOUS MEDJAHED** laissant derrière lui un vide immense. Ses enfants, ses belles-filles, ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Son fils **Houcine**



**PENSÉE**

**Hadj TAYEB BENKOULA** 20-01-2005 - Cela fait 6 ans que tu nous as quittés laissant un grand vide. Bouya tu es toujours présent dans nos cœurs, nos mémoires et tu nous manques terriblement. Prions Dieu en ce jour qu'il t'accorde Sa Miséricorde et t'accueille dans Son Vaste Paradis. **Famille BENKOULA**



**PENSÉE**

Le 12/12/2010 nous a quittés notre cher et regretté **QUALI Hamid**, Ancien Inspecteur Principal des Impôts. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. A Dieu nous appartenons, et à Lui nous retournons.



**PENSÉE**

**CHOUHREF NAWEL** Cadre financier Bitume (NAFTAL). Le 20 janvier 2009 est douloureux et pénible pour ta mère **BOUFERA Djamilia**, ton père **CHOUHREF Khaled**, tes sœurs **Souhila** et **Samira** et ton unique frère **Mohamed Amine**. A la mémoire de notre chère coquette fille **NAWEL**. 2 années sont passées et rien ne nous fera oublier que tu n'es plus là. Tu es partie en silence, sans te plaindre jamais. Le mois dernier lorsque j'étais au pèlerinage j'ai perdu ta grand-mère **MANKOUR Zohra** et cela a été doublement triste. Tes souvenirs, tes rires et tes gestes sont toujours là. Ta séparation est dure et cruelle. La vie sans toi est amère. Ni le temps ni les mois ne soulageront cette douleur. On demande à Dieu de l'accueillir dans Son Vaste Paradis et de nous donner la foi de continuer. **إنا لله وإنا إليه راجعون**



**PENSÉE**

Il y a 11 ans - le 20/01/2000 - nous a quittés à jamais notre très chère mère et grand-mère **KERRACHE née MENARI GHOUTIA** laissant derrière elle un immense vide. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.



## Sit-in de parents d'élèves

Près de 70 parents d'élèves du CEM «Rokia Boughaba», se sont rassemblés, hier, devant le siège de la wilaya, pour disent-ils, protester contre le sort qui est réservé aux élèves qui fréquentent cet établissement, du fait d'une grève des enseignants qui dure depuis 02 semaines.

A. E. A.

La cause de cette situation est selon eux, due au retour à son poste, de l'ancienne directrice du CEM, qui avait été mutée auparavant dans un autre établissement, suite à un mouvement de contestation des enseignants. Mais elle a été reconduite à son ancien poste par décision de la tutelle.

Elle a donc repris ses fonctions, provoquant ainsi la colère des enseignants qui ont déclenché une grève. Selon des protestataires approchés «cela fait maintenant 15 jours exactement que les enseignants du CEM en question sont en grève et nous avons peur pour nos enfants». D'après eux, «les cours ne sont assurés que par des vacataires. De cette situation, il résulte l'annulation des

compositions et examens du deuxième trimestre. «Nous nous inquiétons pour nos enfants, mais aussi nous ne comprenons pas le silence qui est fait autour de cette affaire».

Pour le briser nous avons tenu, avant-hier, un sit-in devant la direction de wilaya de l'Education, mais nous n'avons eu que des promesses assez vagues. En tout cas loin d'être convaincus, nous avons décidé d'organiser ce rassemblement pour alerter également le chef de l'exécutif de la wilaya. Et pourquoi pas le mettre à contribution dans l'espoir d'une issue à cette situation qui risque de durer et dont pâtiront alors seulement nos enfants». Des parents d'élèves ont été reçus par un collaborateur du wali qui les a tranquilisés et assuré de transmettre leurs doléances à qui de droit.

## Du nouveau pour le Transport

Contacté hier pour avoir une idée des nouveaux projets inscrits dans son secteur, le directeur des Transports de la wilaya de Constantine, M. Jouini Abdelmalek, a annoncé la création de 5 nouvelles stations urbaines pour le quinquennat 2010/2014. « Ces nouvelles infrastructures, dira-t-il, sont destinées à ceinturer l'agglomération constantinoise et limiter l'accès des véhicules au centre de la ville. Ces nouveaux projets, a-t-il ajouté, rentrent dans le cadre d'un nouveau plan de transport à moyen terme. Selon ce responsable, il s'agit de doter les chefs-lieux des communes de Zighout Youcef, Ain Smara et la cité de Békira, dans la commune de Hamma Bouziane, de nouvelles stations urbaines de catégorie A, celles de Ali Mendjeli et Didouche Mourad de stations de catégorie B.

A propos de cette dernière station, M. Jouini précise que celle-ci sera connectée à la voie ferrée qui passe par cette ville, afin de constituer un pôle d'échange avec le transport ferroviaire. Il a ajouté que les études et les enveloppes financières concernant ces nouvelles stations sont ficelées et les chantiers vont démarrer au cours de l'année 2011. A remarquer que la ville du Khroub a déjà réalisé sa gare routière qui fonctionne depuis plusieurs mois et qu'il est prévu, dans ce cadre, au quartier de Zouaghi, une grande gare multimodale de dimension régionale. Le directeur des Transports dira que : « les grands projets de structuration urbaine dans le domaine du transport, comme le tram-

way et le téléphérique ne peuvent, à eux seuls, régler le problème très complexe du transport à Constantine et dans sa périphérie. Il faut encore créer de nouvelles infrastructures urbaines et ces futures stations vont contribuer à canaliser et organiser le flux de véhicules et des usagers ». C'est pourquoi, poursuit M. Jouini, il a été décidé, l'année passée, de créer la nouvelle station urbaine de Ali Mendjeli, projet dont la réalisation en cours est, arrivée aujourd'hui à 30 %. Cette station dont le coût initial a été évalué à 30 milliards de centimes, est prévue pour entrer en fonction, à la fin de l'année en cours.

Ce responsable profitera de l'opportunité pour parler du projet de cette gare multimodale à Zouaghi dont la réalisation prendra 24 mois, en signalant, sans plus, que les études sont lancées. «C'est une station de dimension régionale très importante, fera remarquer le directeur des Transports, car elle est située tout près du tracé de l'autoroute Est-Ouest et permettra aux bus provenant de 34 wilayas d'éviter de passer par le centre-ville de Constantine».

Enfin, dans la foulée, le directeur des Transports a confirmé que le parking à étages de l'avenue Zaâmouche, qui, il faut le noter, dépend de la mairie de Constantine, est en voie de finition et cette nouvelle structure sera ouverte, au plus tard, à la fin de ce mois de janvier ou au début de février prochain, selon les prévisions faites récemment par des responsables de l'APC. A. M.

## 700 logements LSP de Ali Mendjeli Dénouement annoncé

Mis en cause dernièrement par Sonelgaz qui lui a imputé «l'agression» sur les réseaux électrique et du gaz, qui est à l'origine de la rupture dans l'alimentation d'une partie des 700 logements sociaux participatifs, distribués la semaine dernière, à leurs bénéficiaires, à Ali Mendjeli, le promoteur local Nasri a tenu à préciser qu'il n'est pas concerné par cet incident. Selon ses indications, c'est le promoteur, à savoir la direction du Logement et des Equipements publics (DLEP) de la wilaya, qui a pris en charge les travaux de voirie et réseaux divers, VRD, (électricité, gaz, eau). Par conséquent, a-t-il précisé, les dommages, si dommages il y a eu, causés au réseau, sont à la charge de cet organisme. D'ailleurs

il précise que le devis de 40 millions de centimes que la société de l'électricité et du gaz, a établi au nom de son entreprise, pour réparations des dégâts en exigeant son règlement comme condition préalable au branchement à ces énergies indispensables, doit être réglé par cette direction. Il déclare, avoir répercuté ce document sur l'administration de la DLEP.

Contacté hier, M. Benyounés, chef du service Logement de la DLEP de Constantine, questionné sur ce sujet, a rassuré les habitants des nouveaux logements en disant « que ce problème a été pris en charge effectivement par son administration. Pour le volet électricité, il a affirmé que Sonelgaz a été réglée à 100 % et a donc lancé

## Le carrefour de toutes les épreuves

Traverser le carrefour de Bab El Kantara est devenu une véritable épreuve pour les centaines de passants, venant ou devant se rendre au centre-ville, par le pont donnant accès à la rue Larbi Ben M'hidi. Que ce soit les usagers des bus des quelque six stations ou tout simplement les habitants du quartier, traverser un carrefour desservant six directions différentes, avec une multitude de poids lourds, se dirigeant vers la RN 3 et un grand nombre de voitures, est devenu une aventure. Les trois policiers en faction sont évidemment dépassés par la foule et les véhicules en mouvement et ils ne peuvent que tolérer des passages au milieu de la circulation. Seul un souterrain ou une passerelle pourrait régler le problème affirme-t-on.

## Une station de bus indésirable

Les habitants de l'avenue Rahmani Achour qui se plaignent depuis plusieurs mois déjà, de la station de bus «qui disent-ils, leur empoisonne la vie », reviennent à la charge, pour demander l'évacuation de celle-ci, «comme promis par les autorités locales ». « Malgré ces promesses, les bus sont toujours présents, nous empoisonnant avec leurs gaz d'échappement, les bruits des moteurs qui vrombissent dès 5h ou 6h du matin. Cela fait des mois que des assurances nous ont été données pour régler rapidement ce problème de pollution et de nuisance, mais rien n'est fait », disent les concernés. Plusieurs habitants exaspérés ont eu des accrochages avec des chauffeurs qui « appuient inconsidérément sur le champignon » dégageant une fumée noirâtre qui pénètre jusque dans les chambres malgré les fenêtres fermées.»

## Une fuite qui a la peau dure

Encore une fois, les habitants de la rue Said Souci de Bab El Kantara ont constaté «avec étonnement que la troisième tentative de réparation de l'importante fuite d'eau qui existe depuis des mois, a été un échec». Avant-hier, disent-ils, des ouvriers ont, une nouvelle fois, creusé, réparé et quitté les lieux en omettant, bien sûr, de remblayer les crevasses. Mais le lendemain même de la réparation, la conduite a de nouveau éclaté, déversant des milliers de litres d'eau dans les égouts ! Depuis deux jours donc, c'est encore l'eau et la boue qui inondent toute la rue.»

A. C.

## CHU Benbadis Les horaires des visites revus

A. Mallem

Intervenant hier à la radio régionale de Constantine, le directeur du Centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine, M. Hocine Benkhadri, a annoncé que des aménagements d'horaires ont été apportés aux visites que font les parents et proches aux malades au niveau de l'établissement. Il précise que les visites de nuit seront purement et simplement supprimées et ce, suite aux recommandations unanimement faites par le corps médical. Quant aux visites du jour, elles ont été fixées pour une plus longue période, soit de 13 à 16h. « Pour rendre visite à leurs malades, les proches et amis doivent leur apporter des fleurs par exemple et rien d'autre, car les patients sont totalement pris en charge par l'hôpital sur le plan de l'alimentation. Ils reçoivent des repas dont le contenu et la richesse ont été améliorés et n'ont rien à envier à ceux qu'on leur apporte habituellement », a indiqué le directeur du CHU. Contacté, hier, pour plus de détails, M. Benkhadri a justifié ces nouvelles mesures qui entrent dans la nouvelle organisa-

tion générale au sein de l'établissement, en disant : « nous n'avons fait que répondre aux recommandations du corps médical, quant à la préservation de la santé et du repos du malade. Ces données essentielles constituent notre préoccupation majeure car nous sommes entièrement responsables de leur guérison. Il s'agit aussi de veiller à amener progressivement notre établissement hospitalier à s'inscrire dans les standards mondiaux où la nécessité médicale, concernant le repos du malade ne se discute pas ». Et d'ajouter «nous demandons aux citoyens de comprendre cela et de nous aider à mettre en place la nouvelle organisation qui, somme toute, profitera aux malades».

Le même responsable annonce, pour la semaine prochaine, le démarrage des travaux d'aménagement qui seront entrepris dans les services des urgences médicales et chirurgicales. «Ces structures qui reçoivent beaucoup de patients provenant de toute la région Est, nécessitent des aménagements afin de les moderniser, les humaniser et les amener aux normes universelles», a-t-il déclaré.

## Des renforts pour la protection civile

A. El Abci

La direction de la protection civile de la wilaya de Constantine, projette, pour cette année 2011, la création de nouvelles unités d'intervention, comme elle entend lancer un cycle de formation à destination des citoyens et l'étude et l'établissement d'un schéma de couverture des risques.

Ainsi et pour améliorer son taux de couverture, à l'échelle de la wilaya, la direction de la protection civile a programmé la création d'une unité d'intervention dans la localité d'Ibn Ziad, pour un montant de 06 milliards de centimes. Dans le même cadre et selon le chargé de communication, le lieutenant Tafer, qui a animé hier une conférence de presse, il est prévu également, pour 2011, la mise sur pied d'une autre unité dite «Centre de formation et d'entraînement», à la nouvelle ville Ali Mendjeli, avec une enveloppe de 3,5 milliards de centimes. Ce centre sera destiné à la formation et à l'entraînement des agents de la protection civile, pour des interventions spécifiques ayant trait à la lutte contre les incendies dans les tunnels. Par ailleurs, il est fait état du coup d'envoi, cette année également, du projet SWACR (Schéma de wilaya, analyse et couverture de risques.) Le projet qui sera lancé en coopération avec «des homologues de France», dit-il, consiste en une étude approfondie de la wilaya pour déterminer scientifiquement le taux de couverture. Il s'agit, après avoir mis le doigt sur les insuffisances, d'établir une feuille de route pour y palier, par la création de nouvelles unités par le recrutement

ou par l'apport de moyens supplémentaires. Mais le corps de la protection civile, ne se suffit plus dans des interventions après survenance d'incidents. Il a donc élaboré une stratégie d'actions consistant à aller au devant des citoyens. L'objectif est de leur dispenser une formation pour les initier et leur apprendre les premiers gestes qui sauvent, afférents à tous types de risques majeurs ou autres. Ainsi, des cas de malades nécessitant une intervention dans les 03 minutes qui suivent l'incident, sont soulignés.

La formation en question, débitera au mois de février prochain et durera 20 jours. Elle sera donnée dans les unités d'intervention, qui sont au nombre de 10 actuellement, auxquelles il faudra ajouter des centres culturels et des maisons de jeunes, dans les régions dépourvues de casernes des pompiers. Tous les deux ans, les stagiaires seront rappelés pour des séances de recyclage pour parfaire et actualiser leur formation. Enfin, au cours de cette conférence, l'officier de la protection civile a donné les chiffres des accidents qui ont nécessité l'intervention des pompiers. Il a cité 988 interventions de secours, pour assister 1.592 personnes blessées dans ces accidents, qui ont malheureusement causé la mort de 56 personnes. Il y a eu également 9.593 évacuations sanitaires, 109 interventions dans des incendies de forêt, et 129 autres interventions ont été faites pour des accidents domestiques. Il signale enfin le décès de 2 hommes, 2 femmes et 3 enfants suite à l'inhalation de monoxyde de carbone.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

15 safar 1432				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h12	12h45	15h27	17h50	19h11



## Equipe nationale - Pas de renforcement de la barre technique Le CHAN : objectif les demi-finales

*L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Abdelhak Benchikha, a annoncé hier à Alger avoir décidé de maintenir son staff technique et de ne pas recourir à son renforcement par un technicien étranger.*



« Pour mettre un terme à toutes les rumeurs qui circulent ces derniers temps dans la presse, j'ai décidé de garder mon staff technique. Je continuerai à travailler avec Chaib, Kaoua et l'entraîneur des gardiens Belhadji », a déclaré Benchikha lors d'une conférence de presse organisée au centre de presse de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Nous avons toutefois recruté un préparateur physique étranger en la personne de Gian Nicola Biscotti, un ancien de l'Inter Milan, ainsi qu'un responsable algérien pour le découpage et l'analyse vidéo des matches », a-t-il précisé. Evoquant l'état de forme de ses joueurs qu'il a continué à suivre notamment par Internet et télévision après l'intervention à l'appendice qu'il a subie, Benchikha s'est dit « peiné » et « très déçu » quant à la situation de Rafik Halliche qui ne joue pas avec Fulham. « J'ai beaucoup de peine pour Halliche et je suis très déçu.

C'est malheureux pour lui, pour le pays et pour moi-même. Les portes de la sélection resteront toujours ouvertes pour lui et j'espère qu'il va rejouer d'ici le match face au Maroc », prévu fin mars dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012), a regretté le sélectionneur national. Par contre, Benchikha s'est réjoui de la décision de Karim Ziani de rejoindre le club turc de Kayserispor après une expérience ratée avec Wolfsburg. « Ziani a privilégié le projet sportif. C'est le bon choix pour lui, pour le pays et pour l'équipe nationale et j'espère qu'il sera à la

### Le président de la LWF Oran nous écrit

Suite à l'article paru dans votre journal du 18-01-11 sous la signature R.S et relatif au retard de paiement des arbitres, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer notre réponse: L'Association des arbitres de la wilaya d'Oran n'a plus renouvelé son agrément depuis plusieurs saisons sportives et son président ne fait plus partie du corps arbitral depuis 2003 et, de ce fait, ne peut pas parler au nom des arbitres. Les arbitres dépendant de la ligue de football de la wilaya d'Oran n'ont pas été payés de

hauteur », a-t-il dit. Le sélectionneur national s'est dit également « très satisfait » du rendement de Djamel Mesbah avec Lecce où le défenseur des «Verts» est devenu une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur De Canio. Quant au cas de l'attaquant Rafik Djebbour, dont le club l'AEK Athènes a décidé de résilier son contrat, le patron des «Verts» a révélé que le joueur allait signer dans un nouveau club cette semaine, sans donner plus de détails. Sur le prochain match amical des «Fennecs» contre la Tunisie, qui a été maintenu pour le 9 février, Benchikha s'est déclaré «déçu» de ne pas avoir trouvé un stade en Algérie pouvant accueillir cette joute amicale préparatoire à la suite des éliminatoires de la CAN-2012. « Je remercie les responsables du Complexe du 5 Juillet qui s'affairent à réhabiliter la pelouse du stade », a dit Benchikha, ajoutant qu'« il y a une probabilité que cette rencontre se joue sur du tartan dans le cas où le terrain du stade olympique ne sera pas prêt ». Abdelhak Benchikha a évoqué une nouvelle fois le cas du gardien de but de l'ES Sétif, Faouzi Chaouchi, qui sera convoqué de nouveau « dès qu'il retrouve sa forme habituelle... Son problème n'est plus disciplinaire mais d'ordre technique ».

La sélection algérienne de football A' des joueurs locaux fera le voyage au Soudan avec l'objectif d'atteindre les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2011), prévu du 4 au 25 février, a indiqué Abdelhak Benchikha. «Le président de la FAF a fixé comme objectif les

puis le début du championnat. Ceci est dû au fait que la réglementation ne nous permet pas de payer en espèces, chose qui se faisait auparavant et que la réactivation et l'alimentation de notre compte CCP demandait un certain délai que les arbitres ont d'ailleurs compris et accepté. Cette situation sera réglée avant la fin du mois en cours. En espérant que cette réponse paraîtra dans vos colonnes, veuillez agréer monsieur le directeur, l'expression de mes meilleures salutations. **Le président Ghorbal**

demi-finales. Nous allons jouer nos chances à fond pour les atteindre. Maintenant si nous parvenons à la finale, nous allons la jouer pour la gagner», a déclaré Benchikha. «Je suis positif et optimiste. Je dis toujours qu'on doit viser la lune pour atterrir sur les étoiles. S'il y aura échec, nous pouvons en parler après le CHAN", a-t-il ajouté. «La FAF nous a accordé tous les moyens nécessaires pour réussir notre mission. J'ai convoqué les meilleurs joueurs du championnat pour atteindre notre objectif», a-t-il souligné. «Nous avons constitué une famille et une certaine complicité est née entre les joueurs et moi. C'est le meilleur groupe qu'il y a en Algérie», a insisté le patron des Verts. «Nous avons eu l'occasion de superviser nos adversaires lors du tournoi du Bassin du Nil qui s'est déroulé en Egypte dernièrement. Nous allons maintenant décortiquer leurs rencontres même si, comme je le dis toujours, aucun match ne ressemble à un autre», a expliqué le sélectionneur national. Lors de ce tournoi, l'Ouganda a atteint la finale avant de s'incliner contre l'Egypte (3-1), alors que le Soudan a pris la 5e place en s'imposant en match de classement face à la Tanzanie (2-0). En raison de ses engagements avec la sélection des seniors qui jouera le 9 février un match amical face à la Tunisie, Abdelhak Benchikha sera absent des deux premières sorties algériennes au CHAN. «Il y aura un staff sur place qui se chargera d'assurer l'intérim même si c'est moi qui prendrais les décisions finales», a-t-il précisé. Concernant le programme de préparation à ce tournoi, l'Algérie devait jouer deux matches amicaux, le 22 contre le Niger et le 29 contre le Luxembourg, mais les Luxembourgeois ont décidé d'annuler cette joute. Pour pallier cette défection, «nous avons invité la sélection tunisienne des locaux, qui prendra également part au CHAN-2011, à venir se préparer en Algérie et jouer un match amical le 29 janvier», a révélé Benchikha. «Les Tunisiens rendront leur réponse aujourd'hui (mercredi), au plus tard jeudi», a-t-il fait savoir.

## 3èmes journées internationales de marketing sportif Nedjma, partenaire incontournable

A. L.

L'hôtel Sofitel d'Alger abrite, depuis hier, les troisièmes journées internationales du marketing sportif. Le fait marquant de cette édition n'est autre que la présence de Wataniya Télécom Algérie Nedjma à titre de sponsor officiel. Lors de cette rencontre internationale qui regroupe des experts algériens et étrangers du domaine des sports, des médias et de la télécommunication, Gianluca Redolfi, directeur marketing de l'entreprise Nedjma, est intervenu au nom du DG de Wataniya Télécom Algérie Nedjma, Joseph Ged. Le représentant de Nedjma a dressé un tableau récapitulatif des principales actions de sponsoring au profit du sport en général et du football algérien en particulier. Ces actions, a-t-il souli-

gné, entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie marketing de l'entreprise appliquée au domaine du sport depuis 2006 à nos jours.

L'intervenant a notamment présenté une chronologie succincte des engagements et des campagnes publicitaires de Nedjma dans le domaine du sport sur différents supports de communication, presse écrite et audiovisuelle (sport TV), posters de l'équipe nationale ainsi que l'affichage urbain et dans les enceintes sportives. Depuis cinq années, la présence de Nedjma au sein du sport algérien, toutes disciplines confondues, est devenue incontournable pour tous les sportifs algériens et constitue, à n'en pas douter, un facteur très motivant pour les athlètes, les entraîneurs ainsi que les dirigeants.

### USMBA

## Le recrutement au point mort

M. O. Nouredine

Le recrutement d'éléments susceptibles de renforcer l'effectif de l'USMBA est au point mort. N'ayant pu obtenir, jusqu'ici, la signature d'aucun élément pisté, les dirigeants bel-abbésiens confirment l'échec de leur politique pour des raisons qui restent évidentes. Le responsable du recrutement, quant à lui, ne se montre pas pour autant inquiet, pour la simple et bonne raison que l'opération nécessite une certaine pratique. Hormis Belkheir et Dif, qui auraient eux-mêmes proposé leurs services et revenir au bercail après une expérience à l'USMAN, et un autre joueur émigré, à savoir Sadi, aucun élément convoité ou approché n'a répondu à l'appel. Il est vrai que la direction de l'USMBA avait pris langue avec quelques éléments afin de renforcer l'effectif de l'équipe durant ce mercato. On citera, entre autres, le gardien du RCK Belhani, Saoula, le keeper de l'ASMO, l'ex-défenseur du MOB Boughendja Tarik, Chaïb Toufik (ex-MCO) ou encore Zeroua-

li (OMA). Cependant, aucune arrivée n'est confirmée. Selon des indiscretions, certains joueurs pistés ne semblent pas être emballés par l'offre des dirigeants de l'USMBA, préférant monnayer leurs talents sous d'autres cieus.

Ceci dit, c'est une véritable course contre la montre qui est engagée par le chargé du recrutement de l'USMBA, d'où l'inquiétude dans les rangs unionistes, notamment des fans qui commencent à douter de la capacité de leur club à pouvoir engager les éléments promis. Du coup, c'est toute l'opération de recrutement qui semble être vouée à l'échec, surtout que, depuis quelque temps, on laisse croire qu'entre membres du comité, une sorte de divergence semble exister quant aux postes à pourvoir. Des bruits parlent d'un malentendu entre le manager et le président au sujet des joueurs qui devaient rejoindre l'effectif pour des raisons purement financières. D'autres, par contre, ne sont pas d'accord quant à l'objectif assigné. Un vrai imbroglio.

### Basket-ball - Superdivision

## Le CRBDB en examen à Constantine

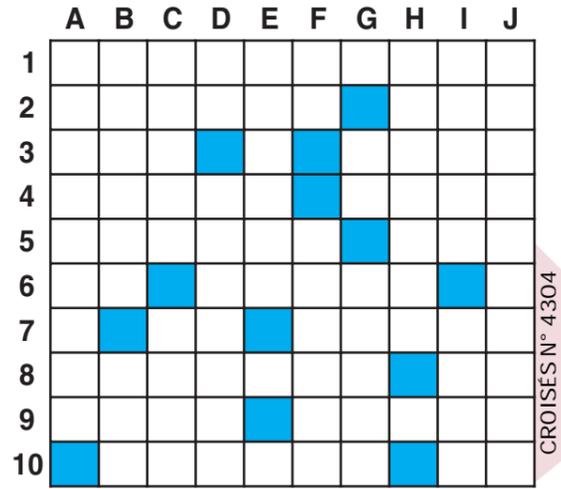
Fouad B.

Les cylindrées de l'élite reprennent du service à l'occasion de la 19e journée après la décision prise par la DOS de la FABB d'avancer ce round en attendant le déroulement des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> journées prévues respectivement les 04 et 08 février prochain. Quoi qu'il en soit, les amoureux de la balle au panier auront du plaisir à reprendre le chemin des salles demain pour une étape qui s'annonce comme toute à l'avantage des gros bras de l'élite. Hormis le CRBDB qui sera en danger à Constantine, les autres prétendants seront tous en position de force pour consolider leur position actuelle. C'est donc la rencontre entre prétendants à Constantine entre le CSMC et le CRBDB qui constitue l'affiche du jour. Un beau duel en perspective que les

deux formations sont appelées à bien négocier pour rester sur la même dynamique. Pour sa part, le GSP n'aura qu'une simple formalité à accomplir pour consolider son fauteuil de leader avec la réception de l'O Batna. Le NBS et le WAB, eux aussi, joueront sur du velours en recevant respectivement l'ABS et l'IRBBA. Le TBBB, qui réalise un bon parcours, ne fera aucune concession à son adversaire du jour l'USMA, toujours en apprentissage. De son côté, le NAHD sera en conquérant à Beni Saf face au CRBT. Mais les Témouchentois en quête de points et de sérénité l'entendront-ils de cette oreille. A Sidi Bel-Abbès, l'OMBB part avec les faveurs des pronostics en accueillant l'AUA qui souffle beaucoup plus le froid que le chaud. Enfin, à Staoueli, à suivre le choc des deux lanternes rouges, l'ASPTTA et l'USMMH.

### Vendredi à 15h00

Beni Saf:	CRBT	NAHD
Sidi Bel Abbès:	OMBB	AUA
Boufarik:	WAB	IRBBA
Constantine:	CSMC	CRBDB
Staoueli :	NBS	ABS
Hydra:	GSP	OB
Blida (16 h 00):	TBBB	USMA
Staoueli (17h00):	ASPTTA	USMMH



CROISÉS N° 4304

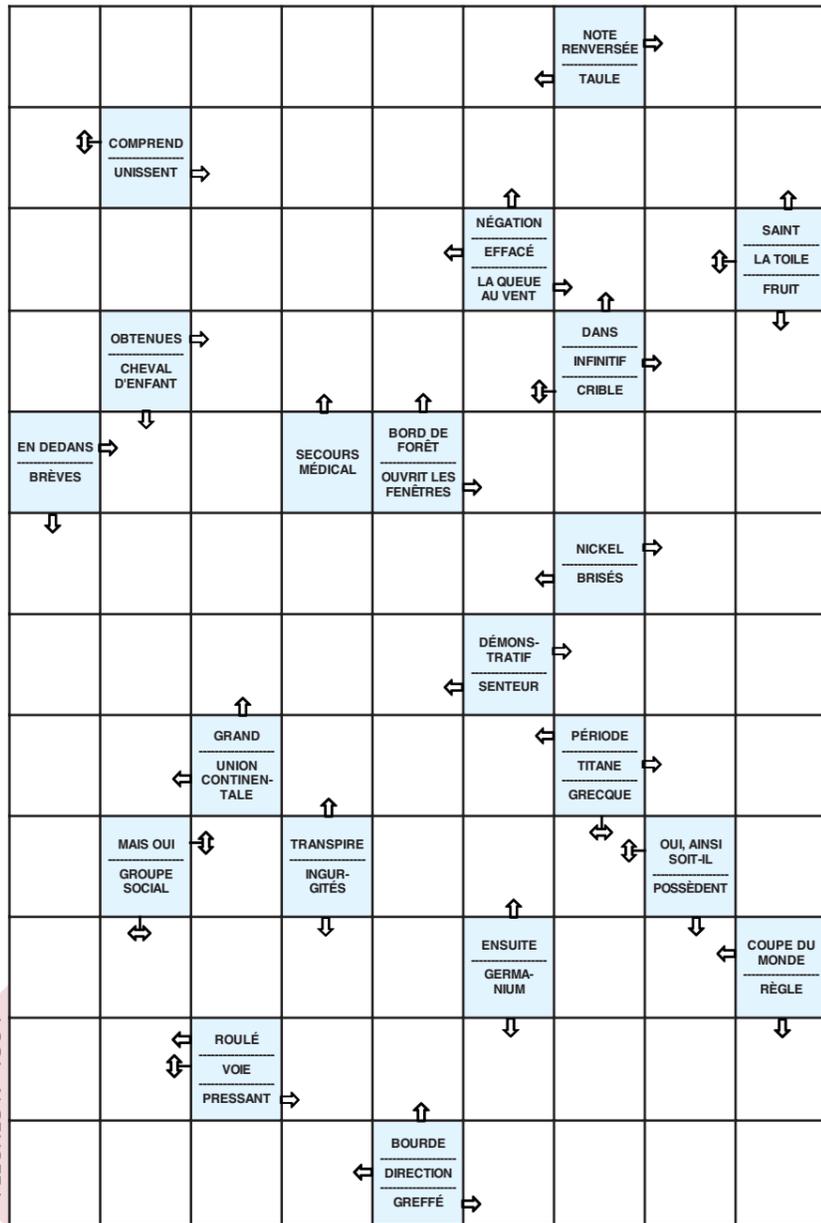
**Horizontalement:**

- N'ont pas besoin de couches.
- Filasse. Ancien transport.
- Tour de vis.  
Bon pour la compagnie.
- Tour de ski. Il s'est fait mener en bateau par Jules.
- Eclaircies.  
Rampe de lancement.
- Technicien qui a du cran.  
Home de peine.
- Possessif.  
Reviendra sur parole.
- Elément de la musique populaire.  
Elles sont raides, celles-là !
- Perdu pour perdu !  
Faire de l'œil.
- Fait des heureux.  
Symbole de gaz.

**Verticalement:**

- Interruption.
- Tapent aux oreilles.  
Défilé.
- Renouveler une obligation.  
Pas coulant.
- Pronom.  
Par qui se fait la bourde.
- Auprès des scientifiques,  
c'est une vraie patate !
- Forme de rejet.  
Font les fous.
- Berge.  
Plante grimpante.
- Egalisée.
- Toujours à Noël, jamais à Pâques.  
Vide.
- Accessoire.

**Jeux proposés par Chérifa Benghani**



FLECHES N° 4304

**LES SOLUTIONS**

**CROISÉS N° 4303**

R	I	D	E	A	U	A	S	C	
E	C	O	L	O	G	I	S	T	E
C	A	P	U	D	U	O	S		
T	R	A	C	T	E	E	P	A	
I	E	N	A	T	O	N	R		
F	T	U	B	L	O	R	I		
I	O	S	A	B	O	T	E	S	
E	R	S	E	S	G	I	M		
E	M	E	U	V	I	O	L	E	
S	E	C	R	E	T	E	N	T	

**FLECHES N° 4303**

B	I	E	N	V	E	N	U	
S	O	R	N	E	T	T	E	S
Q	U	A	D	O	T	E		
U	R	R	E	F	U	S	E	
E	R	G	O	T	E	R	S	
L	I	A	I	S	D	A		
E	Q	T	C	I	M	E		
T	U	F	S	U	E	U	R	
T	E	D	I	S	S	U		
E	R	O	I	S	E	C		
S	I	E	N	S	O	R	T	
R	E	S	T	E	R	E		

**FOUILLIS N° 4303 DEGUERPIR (Dé - Guerre - Pire)**

**CODÉS N° 4303**

1	G	2	O	3	N	4	C	5	A	6	R	7	E	8	L	9	I	10	V	11	F	12	S	13	T
14	Q	15	U	16	P																				

1	U	2	T	3	V	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			

9	2	2	5	13	2	14	16	6	
1	7	5	2	5	7	5		5	8
12	14	7	14	10	5		15		5
14	5		13	9	6	9	8	5	6
2	7	9	15	2			4	1	2
5		13	5	14	10	5	6		5
1	12		8	4	1	17	5	7	
7	1	11	9	13		5	6		3
6	5	14	13		15	7		9	14
	8		2	7	9	3	5	7	6
5	6		5	11	7	14	5	2	5
13		7	6		11	5			7
2	5	5		17	1	7	10	5	
5	2	14	7	5	7		5	1	2
6	5	13	6	1	5	8	8	5	6

CODÉS N° 4304

- ADMIRABLEMENT –  
APPORT –  
BERCEMENT –  
BONHEUR – BOUT –  
BRAVOURE –  
CHOSE –  
CIVILISATION – COQ –  
CREUSEMENT –  
DIRECTION –  
FANTASIA –  
FORFAITURE –  
HOPITAL – IMPACT –  
INCAPACITE – JOJO –  
JOYEUSEMENT –  
JUJUBE – KAKI –  
KIMONO – LANGUE –  
LEVRE – LION –  
MOMENT –  
MONUMENT –  
NAISSANCE –  
NIECE – NORD –  
OURS – POIS –  
REVERIE – SAVARIN –  
SORT – TALISMAN –  
TARE – ZONE.

K	B	J	L	E	C	N	A	S	S	I	A	N	C	A
A	O	O	B	E	R	C	E	M	E	N	T	I	D	T
K	N	Y	R	E	V	E	R	I	E	F	V	M	R	E
I	H	E	A	T	L	R	S	C	A	I	O	H	U	
M	E	U	V	C	I	E	N	L	R	P	O	E	G	
O	U	S	O	A	O	I	T	I	A	P	P	R	J	N
N	R	E	U	P	N	A	S	B	A	I	U	U	O	A
O	M	M	R	M	S	A	L	N	T	T	J	R	J	L
I	O	E	E	I	T	E	I	A	I	U	D	Q	O	C
T	N	N	A	I	M	R	L	A	B	E	T	R	O	S
C	U	T	O	E	A	I	F	E	O	N	A	N	N	E
E	M	N	N	V	S	R	U	O	U	O	C	L	E	L
R	E	T	A	M	O	M	E	N	T	Z	E	R	A	T
I	N	S	A	F	E	T	I	C	A	P	A	C	N	I
D	T	N	E	M	E	S	U	E	R	C	H	O	S	E

FOUILLIS N° 4304

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :  
- Mon 1er est un bâton d'appui.  
- Mon 2e un pronom personnel.  
Mon tout est produit aromatique.



- Bélier 21-03 au 20-04**  
Une affaire importante pourrait se traiter. Tout dépend de la façon dont vous évaluez les choses. Soyez sur vos gardes. Votre jugement ne doit faillir.
- Taureau 21-04 au 21-05**  
Avant de prendre une décision importante prenez soin de demander un avis à quelqu'un à qui vous pouvez faire confiance. Cela pourrait vous être très utile car si vous vous trompez vous aurez fait beaucoup d'efforts pour rien.
- Gémeaux 22-05 au 21-06**  
Ne vous forcez pas à répondre à une invitation qui ne vous intéresse pas beaucoup. Ce n'est pas votre genre d'accepter une rencontre sans réfléchir, alors restez chez vous ou bien organisez-vous un rendez-vous qui soit plus dans vos goûts.
- Cancer 22-06 au 22-07**  
Vos finances sembleront menacées par des influences négatives extérieures de votre contrôle. Tout ce que vous pouvez faire c'est préparer un plan d'urgence dans l'éventualité où le pire pourrait arriver.
- Lion 23-07 au 23-08**  
Vous vous sentirez particulièrement enthousiaste à une proposition agréable. Ne laissez pas retomber ce merveilleux sentiment à la vue d'une personne que vous aimeriez mieux ne pas rencontrer dans ces circonstances. Dites-vous que c'est votre tour de prendre ce bonheur.
- Vierge 24-08 au 23-09**  
Votre vie personnelle aurait une très nette tendance à s'améliorer. Prenez soin de vous. Une note d'égoïsme serait souhaitable surtout au début de la journée.
- Balance 24-09 au 23-10**  
Des préoccupations personnelles bien particulières vous importunent quelque peu. Vous trouvez la parade incontournable à une attaque personnelle de quelqu'un que vous n'aviez pas vu venir.
- Scorpion 24-10 au 22-11**  
Vous vous sortez d'une situation inhabituelle que vous connaissez pour l'avoir déjà vécue. Vous retrouvez peu à peu vos points de repère. Vos grandes capacités vous permettent de bien cerner le problème à résoudre.
- Sagittaire 23-11 au 21-12**  
Profitez de votre forme pour prendre votre envol vers de nouveaux horizons. Vous avez déjà trop attendu. Vous semblez maintenant tout à fait disponible pour entreprendre une mission à laquelle vous pensez depuis longtemps.
- Capricorne 22-12 au 20-01**  
Votre forme atteint des sommets vertigineux. Veillez néanmoins à rester lucide à l'approche d'un événement qui pourrait provoquer une profonde contrariété.
- Verseau 21-01 au 18-02**  
Vous allez devoir penser sérieusement à embrasser une autre carrière que celle à laquelle vous vous destinez. C'est un signe de moral excellent. Envisager une telle mutation comporte certains risques importants.
- Poissons 19-02 au 20-03**  
Il est urgent d'assumer vos responsabilités dans la vie de tous les jours. Vous avez un potentiel de chances exceptionnel qui est inexploité. Prenez le mort par les dents car la chance va vous sourire.



- 07.15 Sabah El Kheïr
- 10.00 Dessins animés
- 10.30 El-Laila
- El-Akhira
- 11.15 Documentaire
- 12.05 Dessins animés
- 12.30 El aoukoul
- El-Electronia
- 13.00 Journal télévisé
- 13.40 Samihni
- 15.00 Azizi
- al-mouchahid

- 16.20 Dalile
- El Vitaminat
- 16.35 Dessins animés
- 16.50 Chahra
- 17.30 Rihlat ila fadhaa
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.15 Le journal de l'économie
- 18.20 Hadith dini
- 18.30 Afaaq filahya

**19.00 Djouha**

- Série algérienne**
- 20.00 Journal télévisé
- 20.45 Fi Dairati El-Dhaoue
- 21.45 La Ligue des Gentlemen Extraordinaires Avec Sean Connery et Shane West
- 23.30 Concert de chant andalous



TF1 23.35

**ESPRITS CRIMINELS**

**- Meurtres au féminin**  
Avec Mandy Patinkin, Thomas Gibson, Shemar Moore, Lola Glaudini

Appelée au secours par les autorités locales, l'équipe au grand complet s'envole pour le Mexique. En effet, depuis quelque temps, un tueur en série endeuille le pays. Le psychopathe s'en prend à des personnes âgées, et son carnage laisse la police mexicaine désespérée. Sans perdre de temps, les membres de l'unité commencent une enquête difficile. Les indices dont ils disposent sont particulièrement maigres. Le mode opératoire du tueur maniaque leur permet néanmoins de dresser une ébauche de son profil psychologique. Il leur faut agir vite : l'assassin n'attend pas...



M6 20.45

**LIE TO ME**

**- Une vie volée**

Avec Tim Roth, Kelli Williams, Hayley McFarland, Natalie Dreyfuss

Que se passe-t-il lorsqu'un homme, qui peut dire à tout moment quand quelqu'un ment, est obligé de mentir pour protéger une famille ? Lightman enquête sur la disparition d'une jeune femme de 18 ans, Molly Dawkins. Celle-ci est vite retrouvée : elle voulait garder secret le fait qu'elle travaillait dans le cinéma X. Le père de Molly pense qu'elle a été forcée et contrainde d'exercer ce type d'activité. En fait, Molly a fui le domicile familial car elle est persuadée que son père a tué sa mère il y a treize ans. Mise en confiance, Molly se confie à Foster et à Emily : elle avoue être séropositive et ne jamais vouloir retourner chez elle...



CANAL+ 20.50

**HAPPY TOWN**

**- La traque**

Avec Geoff Stults, Sam Neill, Lauren German, Frances Conroy

La jeune Henley refuse de baisser les bras et entreprend de récupérer son argent ainsi que le fameux marteau qui a naguère terrorisé la population locale. Pendant ce temps, la police fait subir un interrogatoire à John Haplin afin d'obtenir des éclaircissements au sujet de Lauryn Ward. C'est alors que les enquêteurs constatent qu'il existe un lien entre cette affaire et le meurtre de Friddle. Merritt Grieves s'intéresse de près à Peggy Haplin. Tommy est contraint de repenser du tout au tout à son amitié avec Big Dave.



**20.35 A vous de juger**



Présenté par Arlette Chabot

Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP et Manuel Valls, député-maire PS d'Eury, évoquent les sujets sur lesquels ils ont provoqué la polémique, parfois jusque dans leurs camps : la laïcité, les 35 heures ou la fiscalité. Tous deux sont interpellés par François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, qui ne manquera pas de les repousser dans leurs derniers retranchements.  
23.04 Ma maison de A à Z  
23.05 Anne Frank : l'après journal  
00.05 Journal de la nuit  
00.25 Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures

- 09.55 C'est au programme
- 10.55 Motus
- 11.30 Les Z'amours
- 12.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal
- 14.00 Toute une histoire
- 15.10 Comment ça va bien !
- 16.15 Le Renard
- 17.10 Paris sportifs
- 17.20 En toutes lettres
- 18.00 On n'demande qu'à en rire
- 19.00 N'oubliez pas les paroles
- 19.46 Météo 2
- 19.50 Météo des neiges
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo 2



**20.35 Entre ses mains**



Avec Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde  
Claire, 30 ans, travaille dans une compagnie d'assurances lilloise. Elle mène une vie tranquille entre son mari, sa petite fille et ses virées régulières avec ses amies. Un jour, elle fait la connaissance de Laurent Kessler, un vétérinaire, venu la consulter pour un dégât des eaux. Chargée de son dossier, Claire est amenée à le revoir. Laurent, grand séducteur, lui fait une cour assidue.

- 22.10 Soir 3
- 22.35 Ce soir (ou jamais !)
- 00.00 Tout le sport
- 00.05 Le match des experts

- 12.25 12/13 : Journal national
- 13.00 30 millions d'amis
- 13.35 En course sur France 3
- 13.55 En quête de preuves
- 14.45 Keno
- 14.55 Questions au gouvernement
- 16.05 Nous nous sommes tant aimés
- 16.40 Slam
- 17.20 Des chiffres et des lettres
- 18.00 Questions pour un champion
- 18.40 19/20 : Edition nationale
- 18.58 19/20 : Journal régional
- 20.00 Tout le sport
- 20.10 Plus belle la vie



- 08.55 Les maternelles
- 10.10 Planète insolite
- 11.05 Créatures venimeuses
- 12.09 Grabouillon
- 12.16 Lulu Vroumette
- 12.41 Sid le petit scientifique
- 13.07 Word World, le monde des mots
- 13.20 Rolie Polie Olie
- 13.35 Le magazine de la santé
- 14.30 Allô, docteurs !
- 15.05 Vu sur Terre
- 15.30 Lair du temps
- 16.25 Un Noël à New York
- 17.25 C l'info
- 17.30 C à dire ?!
- 17.45 C dans l'air

- 19.00 Arte journal
- 19.30 Globalmag
- 19.55 Danse avec les poissons
- 20.40 Coeurs
- Avec Sabine Azéma, Pierre Arditi, André Dussollier, Isabelle Carré
- Pendant l'hiver, à Paris, un petit groupe de personnes se croise au gré des aléas. Dan passe ses journées au bar d'un hôtel, et confie ses mésaventures à Lionel, le barman vieillissant qui lui prête une oreille plus ou moins attentive. Pendant ce temps, Thierry se consacre du mieux qu'il peut à son métier d'agent immobilier. Il tente depuis peu de proposer un grand appartement à un jeune couple. Or ses clients se montrent particulièrement exigeants. Thierry est surtout préoccupé par sa soeur Gaëlle, qui se montre tout aussi difficile : elle cherche le grand amour et ne parvient pas à trouver chaussure à son pied.
- 22.40 Wild Thing
- 23.35 Tracks
- 00.25 Le cabinet du docteur Hasenbein
- 02.00 Cold Fever



**20.45 Alice Nevers, le juge est une femme**



- A la folie

Avec Marine Delterme, Jean Dell

Une jeune femme de 22 ans est retrouvée morte en pleine nuit dans le hall de l'immeuble de sa soeur. Le mystère s'épaissit quand les enquêteurs découvrent que la défunte était autiste et vivait dans une institution dont il est, en théorie, impossible de s'échapper.  
23.35 Esprits criminels  
01.15 Reportages



**23.15 Accusé à tort**



- Triple meurtre en famille : affaire Jacomet

Le 13 juillet 1988, dans le village de Huos, en Haute-Garonne, trois cadavres sont trouvés dans une maison, deux femmes massacrées à coup de hache et de sabre, un homme le visage déchiqueté par un tir de fusil. Henri-Jean Jacomet, le mari d'une des victimes, découvre le carnage. Lorsque les enquêteurs apprennent que son épouse était éprise d'un autre, le mobile est tout trouvé : c'est l'acte d'un mari fou de jalousie.  
01.20 Life on Mars

- 09.00 M6 boutique
- 10.05 Docteur Quinn, femme médecin
- 12.40 Météo
- 12.45 Le 12.45
- 13.00 Scènes de ménages
- 13.45 Un si bel inconnu
- 15.30 Et si on échangeait nos vies !
- 17.00 Ma famille d'abord
- 17.40 Un dîner presque parfait
- 18.45 100% Mag
- 19.40 Météo
- 19.45 Le 19.45
- 20.05 Scènes de ménages
- 20.45 Lie to Me



**22.55 Cold Case**



- Du sang sur la glace

Avec Kathryn Morris, Danny Pino

En 1980, un meurtre défraie la chronique : le soir même de la défaite de l'équipe des Etats-Unis contre l'Union Soviétique, un hockeyeur de Philadelphie est assassiné. Ses coéquipiers l'appréciaient, et aucun témoin fiable ne peut apporter d'explication sur ce qui s'est réellement passé. L'affaire ne peut être résolue, ce qui jette une ombre sur la victoire soviétique. Pourtant, un dénommé Cullen Masters fait figure de principal suspect.  
23.35 Philadelphie  
00.20 Rose & noir

- 10.20 Surprises
- 10.35 Food, Inc.
- 12.05 Les Guignols de l'info
- 12.20 L'édition spéciale 1ère partie
- 12.40 L'édition spéciale
- 14.00 [MI-5]
- 15.40 Surprises
- 15.45 Le pas petit poucet
- 16.35 En territoire ennemi : mission Colombie
- 18.15 Les Simpson
- 18.40 Le JT de Canal+
- 19.05 Le grand journal
- 19.55 Les Guignols de l'info
- 20.10 Le grand journal, la suite
- 20.50 Happy Town



- 16.30 Questions pour un champion
- 17.00 360° GEO
- 18.00 TV5MONDE, le journal
- 18.30 L'invité
- 18.40 Catherine
- 19.05 En pays de...
- 19.30 Tout le monde veut prendre sa place
- 20.30 Journal (France 2)
- 21.00 Fric, krach et gueule de bois : le roman de la crise
- 22.40 TV5MONDE, le journal
- 22.50 Journal (TSR)
- 23.20 Questions à la une
- 00.15 Le dessous des cartes



- 06.15 Age sensible
- 07.40 Nos années pension
- 09.40 Angel
- 10.30 Plus belle la vie
- 12.25 Samantha Oups !
- 12.50 JAG
- 16.20 Ludo
- 17.40 Plus belle la vie
- 18.40 Angel
- 20.05 Consomag
- 20.10 Samantha Oups !
- 20.30 Comprendre la route
- 20.35 FBI : portés disparus
- 22.45 Touche pas à mon poste
- 00.00 Sherlock



- 09.40 Les enquêtes impossibles
- 11.25 Le destin de Lisa
- 13.05 Medicop-ter
- 14.45 La vie devant nous
- 16.45 Dawson
- 18.25 Le destin de Lisa
- 20.05 How I Met Your Mother
- 20.35 Bandidas
- 22.25 L'honneur du dragon
- 00.05 Journal
- 00.20 Terminator : les chroniques de Sarah Connor
- 01.55 Reporters



**07.00** Journal télévisé  
**07.15** Sabah El Khaïr  
**10.00** Emission UFC  
**11.15** Dessins animés  
**11.45** Fadha El-Djournoua  
**12.45** Journal télévisé  
**13.20** Prière

du vendredi  
**13.55** Ihyaa El Sounan  
**14.00** Nissa min aâs el nouboua  
**14.30** Championnat national de judo  
**17.00** Dessins animés  
**17.30** Tahia li oustad  
**18.00** Journal télévisé amazigh  
**18.15** Journal de l'économie

### 18.20 Tariq El-Salama

**18.45** Fatawa aâla hawa Programme religieux  
**20.00** Journal télévisé  
**20.45** Tara ma tara  
**21.45** Pour mon fils  
**23.15** Documentaire



### 20.35 Dame de pique



**Avec Thierry Godard, Micky Sébastien**  
*Une femme en jogging court sur les quais de Seine. Elle est observée par un homme. La jeune femme traverse le VIIe et le XVe arrondissement, et finit par disparaître aux yeux de son poursuivant dans un chantier situé non loin du périphérique. Le corps de l'homme est retrouvé quelques jours plus tard. Jeannette, l'adjointe du commissaire Martin, et Bélier, patronne du laboratoire de l'identité judiciaire, font les premières constatations.*  
**22.20** Avocats et associés  
**23.15** Semaine critique  
**00.40** Journal de la nuit

**10.55** Motus  
**11.30** Les Z'amours  
**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.56** Météo 2  
**13.00** Journal  
**13.49** Météo 2  
**13.50** Consomag  
**14.00** Toute une histoire  
**15.10** Comment ça va bien !  
**16.15** Le Renard  
**17.15** En toutes lettres  
**17.55** On n'demande qu'à en rire  
**18.50** Point route  
**19.00** N'oubliez pas les paroles  
**19.49** Météo 2  
**20.00** Journal



### 20.35 Thalassa



**Présenté par Georges Pernoud**  
**- Arctic Sea : un secret d'Etat**  
*Dans les coulisses étranges d'une affaire d'Etat: l'épopée d'un cargo au parcours mystérieux sur plusieurs mers où interviennent pirates, chargement suspect et police secrète russe.*  
**- Turquie : les îles aux Princes**  
*Visite d'un archipel au large d'Istanbul : les îles aux Princes, qui attirent bon nombre de touristes en période estivale.*  
**22.30** Soir 3  
**22.55** Vie privée, vie publique, l'hebdo  
**00.10** Tout le sport  
**00.15** La Veuve joyeuse

**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.00** 30 millions d'amis  
**13.35** En course sur France 3  
**13.55** En quête de preuves  
**14.45** Keno  
**14.55** Inspecteur Frost  
**16.40** Slam  
**17.10** Un livre, un jour  
**17.20** Des chiffres et des lettres  
**17.55** Questions pour un champion  
**18.40** 19/20 : Edition nationale  
**18.58** 19/20 : Journal régional  
**19.58** Météo  
**20.00** Tout le sport  
**20.10** Plus belle la vie



**08.55** Les maternelles  
**10.10** Toutankhamon démasqué  
**11.10** Chine sauvage  
**12.00** Les Monsieur Madame  
**12.15** Lulu Vroumette  
**12.41** Sid le petit scientifique  
**13.19** Rolie Polie Olie  
**13.35** Le magazine de la santé  
**14.30** Allô, docteurs !  
**15.00** Empreintes  
**15.05** Vu sur Terre  
**15.35** Superstructures SOS  
**16.30** Les routes de l'impossible  
**17.25** C l'info  
**17.30** C à dire ?!  
**17.45** C dans l'air

**19.00** Arte journal  
**19.30** Globalmag  
**19.55** Danse avec les poissons  
**20.40** Le tour d'érou  
**Avec Michelle Dockery, Eva Sayer, Josef Lindsay, Dan Stevens**  
*Londres, 1921, dans un hôpital pour les blessés de la Grande Guerre. Un médecin tente de soigner une jeune femme, mutique et terrifiée. Un matin, enfin, elle parvient à articuler : "J'ai vu le diable". Les mots s'enchaînent. Quelques mois plus tôt, Ann a été engagée par un riche aristocrate pour s'occuper de ses deux neveux orphelins, Miles et Flora. Mais Ann est à peine arrivée dans le manoir familial que plusieurs disparitions inexplicables viennent semer le trouble dans son esprit. Son malaise ne fait que croître lorsque Miles, jusqu'alors en internat, est renvoyé du pensionnat et rentre au domaine...*  
**22.10** Voyage au coeur du LSD  
**23.00** Le coeur de Jénine  
**00.40** Court-circuit  
**01.40** Loin du paradis



**TF1** 20.45

### LE PLUS GRAND QUIZ DE FRANCE

**Présenté par Sandrine Quétier, Christophe Dechavanne, Jean-Pierre Foucault**

Cette semaine, le jury, composé de Christophe Dechavanne, Jean-Pierre Foucault et Mareva Galanter, continue à sillonner la France. Après Nice et Toulouse, c'est à Dunkerque, Paris et Saint-Denis de la Réunion que les trois jurés poseront momentanément leurs valises, et leurs caméras, toujours motivés par leur quête du candidat parfait, celui qui sait tout sur tout. La perle rare habite-t-elle dans une de ces trois villes, ou à proximité ? A la clé, pour le grand vainqueur de la nouvelle édition du "Plus Grand Quiz de France", un chèque de 250 000 euros : de quoi encourager tous les Français à tenter leur chance, qu'ils soient enseignants, coiffeurs, cuisiniers ou ouvriers.



**6** 20.45

### NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES

**- Une vieille histoire**  
**Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, David McCallum, Cote de Pablo**  
Le corps du caporal des Marines Ray Collins est retrouvé dans une casse automobiles, les deux pieds amputés. On lui a marqué le visage. Collins avait été radié de l'armée pour s'être livré à un trafic de motos de collection et semble être la dernière victime d'un tueur en série qui vise justement les motards. Parallèlement, Abby est invitée à participer à un congrès au Mexique par Alejandro Rivera. McGee l'accompagne. Les deux agents font connaissance avec les membres du gang Reynosa, tentent de résoudre le meurtre d'un trafiquant de drogue et font des découvertes surprenantes sur le passé de Gibbs...



**CANAL+** 20.50

### AVATAR

**Avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Stephen Lang, Sigourney Weaver**  
Jake Sully, un ancien marine en fauteuil roulant, a toujours conservé une âme de guerrier. Il est choisi pour se rendre sur Pandora où des industriels exploitent l'unoptanium, un minerai dont la survie énergétique de la Terre dépend. Pour évoluer dans l'atmosphère létale irrespirable de Pandora, les hommes ont mis au point le programme Avatar, qui permet à des esprits humains d'intégrer des corps capables de survivre dans cette atmosphère. Ces hybrides sont créés génétiquement à partir d'ADN humain et de Na'vi, les autochtones de Pandora.



### 23.15 C'est quoi l'amour ?



**Présenté par Carole Rousseau**

*Autour d'une thématique de société, Carole Rousseau décline des exemples d'anonymes, prêts à témoigner de ce qu'ils vivent au quotidien. Une manière d'approfondir certains sujets, pas toujours drôles certes, mais néanmoins instructifs. La plupart du temps, le magazine s'intéresse aux souffrances de l'existence, solitude, corps abîmés ou esprits malades, offrant des portraits émouvants de personnes confrontées aux difficultés mises en exergue.*  
**01.25** Confessions intimes



### 23.10 Nip / Tuck



**- Mea Culpa**

**Avec Dylan Walsh, Julian McMahon**

*La crise économique n'a pas épargné le cabinet Troy/McNamara. Les chirurgiens mettent tous leurs espoirs en la personne du docteur Mike Hamoui, qui vient de s'installer à Los Angeles. Celui-ci a en effet développé une spécialité qui pourrait leur être des plus profitables. Christian et Liz engagent une procédure de divorce.*  
**00.55** Earl



### 23.25 Le siffleur



**Avec Thierry Lhermitte, Sami Bouajila**

*Armand coule une prêterait dorée sous le soleil de la Côte d'Azur, entre sa boutique de prêt-à-porter et sa Viviane chérie. Il se réfugie tous les jours avec plaisir en son jardin secret: l'Aline Roc, une terrasse avec vue sur la mer où, chaque midi, en dégustant sa sole grillée, il s'isole, s'évade et rêve. Oui, mais voilà, l'Aline Roc va être vendue.*  
**00.50** Believers, Who's Back ?  
**01.45** Surprises



**16.00** TV5MONDE, le journal  
**16.30** Questions pour un champion  
**17.00** Artisans du changement  
**18.00** TV5MONDE, le journal  
**18.30** L'invité  
**18.40** Catherine  
**19.05** A la Di Stasio  
**19.30** Tout le monde veut prendre sa place  
**20.30** Journal (France 2)  
**21.00** Accordéons-nous  
**22.40** TV5MONDE, le journal  
**22.50** Journal (TSR)  
**23.20** Temps présent  
**00.15** TV5MONDE, le journal Afrique



**06.05** Age sensible  
**07.40** Nos années pension  
**09.40** Angel  
**10.30** Plus belle la vie  
**12.20** Samantha Oups !  
**12.50** JAG  
**16.20** Ludo  
**17.40** Plus belle la vie  
**18.40** Angel  
**20.10** Samantha Oups !  
**20.15** Comprendre la route  
**20.35** Mayday - Dangers dans le ciel  
**23.05** Paris fait sa comédie 2010  
**00.40** Doctor Who



**06.35** Télé-achat  
**09.40** Les enquêtes impossibles  
**11.25** Le destin de Lisa  
**13.05** Medicopter  
**14.45** La vie devant nous  
**16.45** Dawson  
**18.25** Le destin de Lisa  
**20.05** How I Met Your Mother  
**20.30** Météo  
**20.35** Catch américain : Smackdown  
**22.15** Catch américain : Raw  
**23.55** Poker Dome  
**00.55** Journal  
**01.10** Reporters

## Hannachi convoqué par le tribunal de Bir Mourad Raïs



Le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs d'Alger a convoqué le président de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) Mohand Chrif Hannachi suite à une plainte pour diffamation intentée par le président de la Fédération algérienne de football (FAF). La nouvelle a été annoncée hier par le patron du club kabyle à la presse au cours de la séance des entraînements des joueurs au stade du Premier Novembre de Tizi Ouzou. L'affaire Raouraoua/Hannachi a éclaté en novembre dernier au lendemain des graves accusations lancées par le président de la JSK contre le président de la FAF. Il avait affirmé que Raouraoua aurait demandé que son équipe, la JSK, lève le pied dans sa confrontation face au club égyptien Al Ahly comptant pour la Ligue des champions d'Afrique. Le président de la FAF avait décidé de porter plainte contre Mohand Chrif Hannachi pour diffamation. **Naït Ali H.**

## Aigle Azur prépare la saison estivale

La compagnie aérienne Aigle Azur vient d'ouvrir ses vols à destination de l'Algérie pour la prochaine saison estivale. Ces vols ont été ouverts mardi dernier. «La compagnie a poursuivi l'amélioration de son programme de vols afin de toujours mieux satisfaire sa clientèle», selon un communiqué de cette compagnie.

Aigle Azur est aujourd'hui la 2e compagnie aérienne française. Reprise en 2001 par le groupe GoFast, elle dessert aujourd'hui de nombreuses destinations Algérie, Burkina Faso, Irak, Mali, Maroc, Portugal, Tunisie. Aigle Azur a transporté 1,7 million de passagers en 2009 à bord de ses 12 Airbus de la famille A 320 grâce à 300 vols réguliers proposés chaque semaine. **J. B.**

## Halal : la Mosquée de Paris saisit la justice



L'institut musulman de la Mosquée de Paris et ses partenaires ont décidé de saisir la justice pour se défendre contre une campagne de «dénigrement» remettant en cause sa certification halal. Cette campagne menée via un site Internet contre la mosquée de Lyon, reconnue comme un des trois sacrificateurs autorisés par les pouvoirs publics aux côtés de celles de Paris et d'Evry, est «sans fondement et ignominieuse», a indiqué l'institut dans un communiqué diffusé mercredi. La campagne, qui met en cause la certification halal de l'institut musulman de la Mosquée de Paris accordée à des groupes de l'industrie agroalimentaire, «ne peut

mettre en cause la crédibilité de l'institut et celle de ses partenaires», affirment les auteurs du communiqué. Ils rappellent aux consommateurs musulmans que l'institut est un organisme de certification halal depuis sa fondation en 1926 et «mondialement reconnu, qui assure un contrôle strict de la traçabilité de tous les produits portant son logo». «Cette certification s'effectue sur une base religieuse rigoureuse, conforme aux standards halal internationaux, tel qu'ils sont appliqués et validés par l'ensemble des organismes de certification des pays musulmans», assure l'institut musulman dans son communiqué. Sous le titre «la mosquée de Lyon passe à l'of-

fensive», un site Internet avait répercuté, le 11 janvier, une newsletter invitant les consommateurs musulmans à «en finir avec la fraude au halal». Selon la revue mensuelle Capital, le marché des produits halal en France pèse 6 milliards d'euros et progresse de 10 % par an. Actuellement, il n'existe pas en France une norme unique désignant le label «halal», une mission dévolue au Conseil français du culte musulman (CFCM) à sa création en 2003. Pour l'heure, seules les mosquées de Paris, Lyon et Evry délivrent des cartes de sacrificateurs, mais ce sont ensuite une multitude d'organismes qui effectuent des contrôles, notamment dans les abattoirs.

## Majorité de «oui» pour l'indépendance du Sud-Soudan

Le Sud-Soudan a déjà obtenu la majorité des voix nécessaires par référendum afin de devenir un Etat indépendant, selon des résultats préliminaires compilés mercredi par l'AFP. Quelque 3.932.588 électeurs étaient inscrits sur les listes en vue de ce référendum historique qui s'est déroulé du 9 au 15 janvier. Environ 96% de ces électeurs ont exercé leur droit de vote, ce qui place le seuil pour la majorité simple à environ 1,9 million de voix. Les antennes locales de la commission réfé-

rendaire du Sud-Soudan ont commencé mercredi à publier leurs résultats préliminaires. Selon des données encore partielles compilées par l'AFP, l'option en faveur de l'indépendance du Sud-Soudan avait déjà réuni 2.198.422 voix. Ces résultats préliminaires créditent l'indépendance d'environ 99% des voix, un chiffre qui devra toutefois être confirmé avec les votes de certaines régions isolées du Sud-Soudan qui n'avaient pas encore transmis les urnes aux autorités compétentes mercredi

en milieu de journée. Dans l'Etat du Bahr al-Ghazal Occidental, 153.839 électeurs sur 162.594 (94,6%) inscrits ont choisi la sécession, et dans l'Etat de Lakes, siège de l'ancienne capitale sudiste Rumbek pendant la guerre civile, 298.216 votants sur 298.443 (99,9%) ont fait de même, selon des résultats préliminaires obtenus par l'AFP auprès des commissions référendaires locales. Dans l'Etat pétrolier d'Unité, plus de 471.000 votants sur 472.000 bulletins dé-  
pouillés ont préféré la sécession.

## Washington appuie le processus de l'ONU sur le Sahara Occidental

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Philipp Crowley, a réaffirmé mardi que les Etats-Unis poursuivaient leur appui au processus de l'ONU sur le dossier du Sahara occidental. «Nous continuons à soutenir le processus en cours des Nations unies en ce qui concerne le Sahara occidental», a souligné le porte-parole dans son briefing quotidien. Il est à rappeler qu'à travers toutes ses résolutions, le processus de l'ONU sur le Sahara occidental a constamment réaffirmé la volonté des Nations unies d'aider les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, «à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.» Ces résolutions puisent leur substance dans les principes énoncés dans la Charte des Nations unies et par la résolution 1514 du 14 décembre 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

La cinquième réunion informelle entre le Front Polisario et le Maroc aura lieu les 22 et 23 janvier en cours à New York. Cette réunion, qui se tiendra un peu plus d'un mois depuis le quatrième round informel, se déroulera sous les auspices de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, en présence des délégations des deux parties et des représentants des deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie.

## Le chef de protocole de Kadhafi menacé d'extradition de France



La cour d'appel de Versailles, près de Paris, rendra le 26 janvier sa décision sur la demande d'extradition par la Libye du chef de protocole du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Nouri El-Mismari, soupçonné de détournement de fonds. La cour s'est penchée mercredi sur des questions de procédure concernant le mandat d'arrêt international visant M. El-Mismari. L'avocate générale, représentante du parquet, a estimé qu'il y avait «nécessité d'interroger les autorités libyennes», notamment sur la qualification juridique ou encore la date des faits.

L'avocat de M. El-Mismari, Me Frédéric Landon, s'est pour sa part inquiété des peines encourues par son client, deux traductions des textes libyens étant divergentes sur les peines maximales prévues, ainsi que de la garantie des droits de la défense. Me Landon a également rappelé devant la presse que «la peine de mort existe toujours en Libye».

Soupçonné par Tripoli de «détournements de fonds publics» à hauteur de 7 millions d'euros, M. El-Mismari avait déclaré lors d'une précédente audience en décembre devant la chambre être «innocent». Il ne s'est pas exprimé mercredi devant la cour d'appel. Le sexagénaire, qui a dit être venu en France pour raison de santé, s'est opposé à son extradition. Arrêté le 29 novembre à l'ouest de Paris, puis incarcéré dans l'attente d'une éventuelle extradition, M. El-Mismari a été libéré le 15 décembre après une décision «historique», selon son avocat. Les magistrats ont en effet appuyé leur décision de mise en liberté sur le manque d'indépendance du parquet français, dénoncé par la Cour européenne des droits de l'Homme.

## EDITORIAL

Par K. Selim

### CAUCHEMAR TUNISIEN

Le sommet des chefs d'Etat arabes dans la station balnéaire de Charm El-Cheikh se tient dans une ambiance particulière. Des informations non confirmées laissent entendre que le ministre tunisien des Affaires étrangères aurait quitté précipitamment la station balnéaire égyptienne, car il était excédé par les remontrances de ses homologues. Le comble pour un ministre RCD dont la présence dans le gouvernement de transition est très contestée par les Tunisiens. Ce qui est sûr est qu'il serait parti sans aucun respect des formes protocolaires d'usage.

Que ce psychodrame se confirme ou non, il est clair que la révolution tunisienne est devenue un cauchemar pour les dirigeants arabes. L'errance de Ben Ali avant son atterrissage en Arabie Saoudite montre que les autocrates peuvent être soutenus par leurs protecteurs occidentaux jusqu'à la dernière minute de leur pouvoir mais pas une seconde de plus. Le lâchage français de Ben Ali est d'une grande éloquence. Les dirigeants arabes ne se sont guère empressés de se prononcer sur la révolution tunisienne, quelques-uns se contentant d'un message minimaliste au président tunisien par intérim.

La réunion balnéaire est censée, encore une fois, réfléchir à des réponses économiques pour préserver l'ordre politique actuel. Elle ne cherche pas réellement à saisir le message profond de la chute de Ben Ali. Celui de l'immense retard politique du monde arabe. Charm El-Cheikh est dominée par la révolution tunisienne et les questions qu'elle pose à des systèmes répressifs et globalement inefficaces. L'insurrection populaire tunisienne renvoie une image effrayante à un leadership arabe vieilli, et qui n'a d'autre recours pour bloquer les changements que d'acheter la paix sociale avec du blé subventionné ou de détourner l'attention des opinions sur des sujets aussi secondaires qu'un match de football.

Les achats massifs de céréales sur les marchés internationaux en disent long sur les inquiétudes de leaders affolés par le précédent tunisien. Ils devraient pourtant cesser de ne voir dans leur population que des tubes digestifs qu'il convient d'alimenter pour continuer à gouverner en rond. Il est d'ailleurs

remarquable d'observer que les médias occidentaux accréditent cette logique en attribuant aux dimensions économiques du mal-être arabe l'origine de tous les maux. C'est un peu, avec l'obsession anti-islamiste, le cliché occidental sur les Arabes.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, une structure sans poids ni influence, ne dit pas autre chose. Pour les directions arabes et leurs soutiens externes, les révoltes qui secouent la région ne sont que l'expression de bouches affamées ou, au pire, de clientèles déçues. Il s'agit donc de faire face à une «révolte du pain» qui s'exprimerait sous des formes plus ou moins intenses du Golfe à l'Atlantique. Au sommet égyptien, il est donc question d'argent à distribuer à des plèbes impatientes et de subventions pour éteindre une colère incendiaire. L'erreur de diagnostic est également dans l'ordre des choses. On voit mal les dirigeants arabes reconnaître que l'origine première de la crise du monde arabe est celle d'une gouvernance antidémocratique fondée essentiellement sur la répression et la négation des libertés. De manière aveugle, on continue de croire qu'une affectation optimale des ressources est possible sans gouvernance démocratique. Le réveil sera dur.